TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 1.

A KALKAR

Des dizaines de milliers de manifestants sont attendus autour du Super-Phénix allemand

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fa...

BULLETIN DU JOUR

Concorde avec des «si»

Le président Carter ne pouvait guère faire moins pour Concorde. Il l'accepte, mais son « oui » est assorti de tant de « si » qu'il risque de paraître plus blessant qu'un « non ».

Le supersonique franco-britannique pourra continuer à atterrir à Washington comme il le fait depuis seize mois ; c'est le seul point positif. Il pourra desservir douze autres villes des Etats-Unis, mais à condition que les autorités locales le veuillent bien. New-York, la seule escale américaine sur laquelle il puisse faire ses preuves et gagner de l'argent, lui est théoriquement ouverte si les tribunaux viennent à bout de l'opposition des autorités portuaires. Enfin et surtout, l'administration limite aux seize Concorde en service ou en construction les autorisations qu'elle donne ou les recommandations qu'elle fait. Les appareils qui seraient mis ultérieurement en service devraient, pour pouvoir être admis aux Etats-Unis, satisfaire aux normes de bruit exigées des avions subsoniques, ce qui est techniquement impossible.

C'est cette dernière exigence qui a le plus surpris et choqué les autorités françaises et britanniques. Elle aboutit en fait à condamner unilatéralement tout développement ultérieur de Concorde qui, faute de desservir la route royale de l'Atlantique nord, ne pourra espérer s'imposer sur le marché aérien international.

La décision du président Carter constitue un manquement flagrant aux principes de libre échange et de libre circulation dont les Etats-Unis se font les champions, et elle portera une ombre sur les relations franco-américaines au moment où M. Carter annonce sa visite à Paris. M. Barre tout récemment et aussi à plusieurs reprises auparavant M. Giscard d'Estaing avaient souligné auprès de leurs interlocuteurs américains l'importance que la France attachait à un règlement favorable du cas Concorde. La position que vient d'adopter l'administration fédérale ne peut vraiment satisfaire ni Londres ni Paris, même si elle reste suffisamment ambiguë pour autoriser le report des mesures de rétorsion que M. Giscard d'Estaing annonçait cet été.

Est-elle si surprenante ? A plusieurs reprises dans le passé, contre les Comet britanniques par exemple ou les Caravelle françaises, les Etats-Unis ont montré qu'ils savaient défendre efficacement les intérêts de leurs constructeurs aéronautiques. A partir du moment où, en 1971, ils renonçaient à fabriquer leur propre appareil supersonique, pouvait-on espérer qu'ils accepteraient de gaieté de cœur de voir entamé si peu que ce soit le quasi-monopole dont ils jouissent sur le marché occidental des avions civils ?

Même si pour des raisons de doctrine ou des motifs politiques l'administration fédérale a pu être amenée à accepter la présence de Concorde sur le sol américain, il subsiste assez d'occasions ou de prétextes pour retarder l'application de ses décisions. La réelle autonomie dont jouissent les Etats permet ainsi aux autorités responsables de l'Aéroport de New-York d'ignorer depuis plusieurs mois les « recommandations » fédérales.

Les autorités locales ont elles-mêmes toutes les raisons de refuser le supersonique franco-britannique. Celui-ci est devenu aux Etats-Unis le symbole non seulement d'une certaine « fatuité » européenne, mais aussi d'une sorte d'impérialisme de la technique, de ses nuisances de plus en plus mal supportées, de ses justifications de moins en moins bien comprises.

LES ÉNERGIES NOUVELLES RESTERONT MARGINALES PENDANT DES DÉCENNIES

(Lire page 28.)

Un entretien avec le colonel Kadhafi

• La France exerce en Afrique un colonialisme archaïque

• Un État palestinien devrait poursuivre la lutte contre Israël

Au cours d'un entretien accordé à l'envoyé spécial du Monde, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, assure qu'il ne s'opposerait pas à la création d'un « mini-Etat » *palestinien en Cisjordanie et à Gaza, à condition que cet Etat soit doté de* « tous les attributs de la souveraineté » *et qu'il ait les moyens de poursuivre la lutte contre l'* « entité sioniste ». *Il indique d'autre part qu'il a demandé à la France de ne plus fournir d'armes à l'Egypte,* « lesquelles servent exclusivement à frapper la Libye ». *Faute de cela, ajoute-t-il, les relations entre les deux pays subiront les plus graves dommages.* « La politique de la France en Afrique, *déclare-t-il,* ne diffère guère des pratiques qui furent celles de Bonaparte, de Hitler et de Mussolini. La France exerce en Afrique un colonialisme archaïque. »

Le chef de l'Etat libyen révèle enfin qu'il a proposé au Maroc, à la Mauritanie, à l'Algérie et à la Tunisie de se joindre à la Libye pour constituer une confédération, dont l'un des principaux mérites, selon lui, serait de régler le conflit du Sahara occidental. Il précise qu'ayant reçu des invitations officielles de ces Etats, il compte entreprendre une tournée afin d'examiner, plus en détail, ce projet.

De notre envoyé spécial

Tripoli. — *Vêtu d'un uniforme kaki, le visage épanoui, le président libyen, qui paraissait particulièrement détendu, voire de bonne humeur, au cours d'un entretien de trois heures, se crispe quand il évoque la politique française.*

« Comprenez-moi bien, *dit-il,* je n'ai pas à me plaindre des relations bilatérales entre nos deux pays. Je me réjouissais autrefois de voir la France défendre la cause de la liberté, de résister à l'hégémonie américaine. Les choses ont, hélas ! bien changé depuis la disparition du général de Gaulle et de Georges Pompidou. S'érigeant en tutrice, pis, en gendarme de l'Afrique, la France exerce un colonialisme archaïque, indigne d'elle, qui se caractérise par l'escroquerie, par l'exploitation éhontée et par la violence ! N'a-t-elle pas constitué récemment une force spéciale d'intervention pour voler au secours de gouvernements africains en difficulté, pour contribuer à l'écrasement de soulèvements populaires ? (1)

— *Faudrait-il en conclure que vous souhaitez la victoire, aux prochaines élections en France, du front commun de la gauche ?*

— L'essentiel pour moi est que la politique de la France change, qu'elle réponde aux aspirations et à la volonté des peuples africains. Cela dit, nous sommes les alliés naturels, sur le plan mondial, de la gauche, qui défend les principes de liberté et d'égalité. Ce n'est pas l'effet du hasard si d'importantes forces de gauche en France nous témoignent leur amitié et si elles nous ont soutenus lors de la récente agression égyptienne. »

Le ton se durcit, devient plus cassant, quand le colonel Kadhafi soulève spontanément la question des « Mirage et autres armements français » *que l'Egypte a utilisés en juillet pour attaquer la Libye.* « Votre gouvernement, *dit-il,* savait pertinemment que ce matériel, acheté par l'Arabie Saoudite et Abou-Dhabi, était destiné à l'Egypte. Et quand j'ai élevé de vives protestations auprès de ces trois pays, aucun d'eux n'a nié ce transfert. La France a même exprimé ses regrets que les armements vendus, selon elle, pour renforcer les capacités défensives des pays arabes face à Israël aient servi à frapper la Libye. Mais je n'ai pas l'intention d'être indulgent. J'insiste et je continuerai à insister fermement — quelles qu'en soient les conséquences pour nos relations — à ce que cesse la livraison à l'Egypte d'armements qui servent exclusivement à frapper la Libye.

— *Vous attendez-vous à la reprise des hostilités entre l'Egypte et la Libye ?*

— Il est improbable que Sadate tente une nouvelle aventure. Il a découvert, en effet, que depuis le retrait de ses conseillers et militaires de l'armée libyenne, il y a quatre ans, notre potentiel défensif s'est amélioré, quantitativement et qualitativement.

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

(1) Il s'agit vraisemblablement de la 11e division de parachutistes, constituée au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ses unités ont accompli diverses missions à l'étranger. — (N.D.L.R.)

Les partis de gauche s'installent dans la crise

Le P.C. et le P.S. se renvoient mutuellement la responsabilité de la rupture

Après l'échec de leurs négociations « au sommet » sur l'actualisation du programme commun, les partis de gauche paraissent s'installer dans la crise. Communistes et socialistes lancent à travers le pays d'importantes campagnes d'explication destinées à la fois à populariser leurs positions et à rejeter sur le partenaire la responsabilité de l'impasse actuelle.

M. Georges Marchais, qui avait proposé à M. François Mitterrand une confrontation télévisée, s'est heurté à un refus du P.S. M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du parti socialiste, a, pour sa part, souhaité que la gauche fasse montre de plus de retenue dans l'utilisation de l'audiovisuel et s'efforce de renouer le dialogue par des contacts discrets.

M. François Mitterrand s'expliquera sur la nouvelle situation créée mercredi 28 septembre au cours d'une conférence de presse. « Sauf événement imprévisible », indique-t-on au P.S., le premier secrétaire s'abstiendra en attendant de toute intervention, excepté lors de la fête organisée dimanche 25 septembre à Brioude par la fédération socialiste de la Haute-Loire.

On lira page 8 la liste des nationalisations proposées par le P.C., que ce parti n'a pas encore rendue publique. Elle comporte, outre les filiales à plus de 51 % des neuf groupes industriels du programme commun, une quarantaine d'entreprises, regroupées autour de Pricel et Nobel-Bozel qui n'appartiennent pas à cette catégorie.

Après le nouvel échec du « sommet » de la gauche, l'heure est aux explications. Communistes et socialistes se sont lancés dans des campagnes de propagande à travers le pays afin de populariser et de justifier leurs positions et d'expliquer que l'impasse est le fait de leur partenaire. Dans ce type d'opération, les communistes ont le double avantage de l'habitude et d'une capacité militante supérieure à celle du P.S. Dès ce samedi 24 septembre, le P.C. a organisé treize assemblées d'explication, réservées à ses militants, dans les principales villes du pays. Il ne s'agit que du premier épisode d'une campagne qui devrait prendre une ampleur rarement atteinte.

Sans parler des télégrammes qui affluent, 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, des « délégations de travailleurs » se sont présentées dès vendredi après-midi au siège du parti socialiste pour demander des explications et sommer le P.S. de « faire un pas ». La direction du P.C.F., comme celle de la C.G.T., affirment qu'elles ne sont pour rien dans ces démarches, mais les dirigeants socialistes y voient la main de leurs alliés. Pour éviter tout risque d'incident, M. François Mitterrand s'est même abstenu de se rendre, vendredi 23 septembre, en fin d'après-midi, au siège de son parti où se tenait une réunion extraordinaire du bureau exécutif. Il est vrai qu'il s'était entretenu avec la plupart d'entre eux, à son domicile, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Cette pression directe est maladroite dans la mesure où elle ne peut que renforcer les soupçons des responsables socialistes. Que ce serait-il passé, se demande-t-on aussitôt, si la crise s'était ouverte, M. Mitterrand étant, par hypothèse, premier ministre ? Au chapitre des maladresses communistes, pour ne pas dire plus, on peut également faire état des propos de M. Marchais posant la question de savoir si les socialistes accepteraient de défendre leur pays en cas d'agression des Etats-Unis ou de l'Allemagne fédérale. En est-on vraiment déjà là ? De tels procès d'intention peuvent-ils avoir un sens ?

Dans le processus de dégradation rapide où se trouve engagée l'union de la gauche, les éléments psychologiques ont, certes, joué et jouent encore un rôle non négligeable, mais on ne peut y voir la source profonde de l'échec.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 6.)

La main de Moscou ?

par ANDRÉ FONTAINE

Comme il n'y a pas d'effet sans cause, il faut bien chercher des explications à la rupture, au moins provisoire, de l'union de la gauche. L'une de celles que l'on entend le plus communément tient pour avéré que les communistes ont cherché à empêcher le succès des partis du programme commun, pour cette simple raison que Moscou n'en voulait pas.

Le fait est que, contrairement à ce que l'on a longtemps cru dans certains milieux de droite, l'U.R.S.S. n'a jamais, bien au contraire, souhaité la victoire de l'union de la gauche. Lors de l'élection présidentielle de 1974, elle mit d'abord ses espoirs en M. Chaban-Delmas, comme en l'homme qui avait le plus de chances de poursuivre la politique indépendante du gaullisme à l'égard de Washington, voire de Bonn.

Le premier tour ayant déçu leur attente, M. Tchervonenko, ambassadeur soviétique à Paris, alla rendre visite à M. Giscard d'Estaing, ce qui souleva une protestation de *l'Humanité*. Serait-il tombé dans un piège à lui tendu par le ministre des finances de l'époque ? On l'a soutenu. Mais il se trouve que, au même moment, l'ambassadeur de l'U.R.S.S. dans un pays du sud-est de l'Europe s'était rendu chez son homologue français pour l'informer sans ambages que son gouvernement souhaitait la victoire de l'actuel président de la République. Nous avons nous même entendu à Moscou, en 1975, M. Kirilline, premier vice-président du conseil, célébrer avec une telle chaleur les mérites de M. Giscard d'Estaing que nous lui avons demandé ce que penseraient d'un tel langage les communistes français. Son sourire montrait, à l'évidence, qu'il n'en avait cure.

A chaque instant, par la suite, des diplomates des pays de l'Est en poste à Paris ont dit à qui voulait les entendre qu'ils ne pensaient rien de bon de l'union de la gauche. D'un interlocuteur à l'autre, les arguments variaient, mais se complétaient :

1) Les partis du programme commun peuvent gagner les élections, mais ils ne seront pas capables de gouverner longtemps ensemble. Ils sous-estiment considérablement la gravité de la crise économique, qui impose une politique d'austérité aux antipodes de ce qu'ils proposent. Très vite ils seront amenés, dans la meilleure des hypothèses, à prendre des mesures très impopulaires. A ce moment-là, ils perdront le soutien d'une partie de leurs électeurs, et la route sera ouverte à un retour offensif de la majorité.

2) La France occupe une position trop importante sur l'échiquier mondial pour que les Etats-Unis l'abandonnent d'un cœur léger.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

UN COUP MONTÉ

La principale différence entre un optimiste de droite et un optimiste de gauche est que l'optimisme de ce dernier est irréductible, comme les propositions de M. Marchais, de M. Fabre et de M. Mitterrand.

Ainsi, tandis que l'optimiste de droite jubile modérément, pas encore tout à fait rassuré, l'optimiste de gauche explique le fond du problème de la manière suivante :

Le prétendu échec des négociations socialo-radicalo-communistes n'est en réalité qu'un fantastique coup monté pour faire monter la Bourse et, du coup (monté), revigorer à fond le capitalisme français. La veille des élections, alors que tous les capitaux seront rentrés, que les usines tourneront à plein et que le pays baignera dans l'euphorie financière et économique, on signera le programme commun actualisé et on annoncera triomphalement aux électeurs — juste avant l'ouverture des bureaux de vote — que ce n'était qu'une actualisation de la scène des trois sorcières de Macbeth, *que le grand show shakespearien télévisé est fini et que la droite et le patronat ont marché jusqu'au bout. Bien joué, camarades !*

PABLO DE LA HIGUERA.

LE FESTIVAL DE SAINT-LIZIER

Quand la musique vient en Ariège

Entre le Comminges et le pays de Foix, au centre des Pyrénées, la France bute sur une muraille de 100 kilomètres, infranchissable sinon par les contrebandiers. Dix-huit vallées, jalouses de leur indépendance et qui ont gardé plus longtemps que d'autres leurs coutumes et leur folklore, confluent vers Saint-Girons (Ariège), capitale du Couserans, ce pays d'une ancienne tribu celte-ibère, les Consoranni.

C'est là qu'un jeune avocat, natif de Saint-Girons et passionné de musique, Jean-José Rieu, a créé, il y a quelques années, un des festivals les plus attachants qui existent en France, dans une petite ville fortifiée d'origine romaine, située à flanc de coteau, Saint-Lizier, qui commandait ce nœud de communications stratégiques, ce qui lui valut d'essuyer maints combats au temps des Barbares, des Sarrazins, des Albigeois ou des guerres de religion, sans jamais fléchir.

Des maisons aux toits de tuiles se pressent comme des poussins autour de la cathédrale au clocher octogonal et crénelé comme une tour de guet. Cette belle guerrière est devenue une délicieuse chambre de musique : intime et chaude avec sa nef courte, son bref transept aux ornements baroques, et surtout l'admirable abside, un peu cabossée par la vieillesse, mais radieuse avec sa pierre blonde où étincellent des fresques aux couleurs vives de sanguine et aux verts profonds où un Christ en majesté domine des groupes d'apôtres et des scènes de la vie de la Vierge. Pur joyau roman qui rappelle l'art de Catalogne, et, par-delà, les primitifs byzantins.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

… ?

par JULIEN CARNET (*)

NOTRE profession est l'une des plus vieilles du monde et, depuis la création du code d'Hammourabi, jamais nous n'avons été mis autant en question, pourquoi ?

Les libertés sont-elles de plus en plus menacées, pour que vers nous tout un chacun se tourne et, par ricochet, nous, nous nous tournions vers tout un chacun ?

Veut-on le changement pour le changement ? Motivation insuffisante de cet engouement. La vérité est ailleurs ; de brillants technocrates veulent notre disparition, ainsi le problème sera posé.

Nous serons toujours, du moins je l'espère, les empêcheurs de frapper (civilement ou pénalement) à la ronde ; c'est pourquoi il nous faut nous élever constamment contre le déversement, à pleins tombereaux, de textes aussi inutiles que nuisibles.

Le tourneur sur métaux de la régie Renault n'est pas en prise directe avec ces lois, décrets, ordonnances, circulaires et autres fruits des barbouilleurs de lois, comme les appelait un poète. Nous, nous luttons de front. Mon but est-il de vider un carquois trop plein ? Il faudrait trop écrire. Lors de la réforme de 1971, « on » nous avait promis une procédure simplifiée : jamais elle n'a été aussi formaliste. Tous, nous sommes en accord pour critiquer la postulation, elle fleurit de plus en plus épineuse. Depuis quelques années, on a créé : le juge de l'application des peines, le juge chargé de la procédure, le juge aux affaires matrimoniales. Pour creuser plus profonde la tombe des professions libérales, pendant le même temps on rayait de la carte du monde : les avoués, les greffiers, les syndics, les agréés. Présentement, on s'interroge sur le sort des huissiers (la lettre recommandée, voyons), les notaires (les domaines sont-là, re-voyons) ; la trappe est ouverte.

Il faut faire connaître les consultations gratuites et les efforts que nous faisons pour être plus proches du justiciable : je suis avocat consultant d'une mairie annexe de Paris depuis douze ans, mais je fais deux observations :

— La première : un mouvement est lancé, s'arrêtera-t-il ou est-il le premier pas vers la socialisation de notre profession ?

— La deuxième : n'y a-t-il pas une direction plus efficace à assigner à notre profession ?

Je m'explique : la socialisation prélude à la nationalisation, et partant à la fonctionnarisation, qui sonnerait le glas non de notre gloire, mais de notre raison d'être. Développer trop ce système obligera à prévoir un salaire pour les praticiens, on l'appellera honoraire horaire, bien sûr ; mais trêve d'hypocrisie.

Pour être plus proche encore du justiciable, d'autres exemples : notre assistance doit commencer dès le commissariat de police ; les premières déclarations, on les jette à la figure de nos clients jusqu'à la cour d'assises. On devrait exiger pour la rédaction de certains contrats : travail, loyer, constructions, notre présence. On devrait plaider pour nos détenus devant le prétoire des prisons. Nous plaidons pour les professeurs devant leurs tribunaux disciplinaires, pourquoi ne pas assister les élèves devant les conseils de discipline ?

Nos palais civils se vident, sauf ceux qui connaissent des divorces ; nos palais pénaux se remplissent : à chaque instant, on crée des délits.

Le changement à jet continu, c'est la révolution. Le grand ministre de l'éducation nationale serait celui qui, durant deux ou trois ans ne ferait pas de réforme. Il nous faut digérer des textes et des textes ; la boulimie nous guette, n'en ajoutons pas !

Depuis cent soixante ans, notre barreau a retrouvé sa robe et son orgueil ; depuis cent soixante ans, nous servons, sans esprit de caste, la cause du plaideur ; adaptons-nous, oui, sans bouleversement, en parfaite sérénité.

★ Avocat à la cour de Paris, vice-président de l'Association professionnelle des avocats.

TIGRES DE PAPIER

Après avoir déclenché la lutte contre le tabac, le gouvernement lance un commando de cent vingt-neuf mesures à l'assaut du bastion de la paperasserie.

Vaste programme dans un pays où l'on doit sortir un portefeuille plein à craquer dès lors que retentit le sinistre « Vos papiers ! », terreur des administrés dont l'identité se disloque à travers des permis de conduire, des cartes grises, des assurances, des cartes de Sécurité sociale, des fiches d'état civil remontant à la neuvième génération, des certificats médicaux, des cartes orange, verte, bleue...

Nul ne sait combien de temps il nous faudra pour sortir des interminables corridors du billet de rentrée et du tampon de sortie, de l'autorisation de circuler et du permis d'éternuer. Mais ce qui est probable, c'est que, pour oser entreprendre une telle révolution dans nos mœurs, nos ministres ont sûrement obtenu un mot d'excuse signé de leurs parents.

BERNARD CHAPUIS.

Les avocats par CASAMAYOR

IL y a cinquante ans la défense judiciaire était la tâche des avocats. Rompus à l'art de l'explication, de l'argumentation, de l'éloquence, ils avaient pris une place considérable dans la société où les rapports entre les citoyens étaient assez lâches et qui pouvait se payer de mots sans perdre au change. Les discours étaient, au surplus, soutenus par un sentiment assez majoritaire d'idéalisme et de progrès. Résultat : les avocats représentaient la plus large part du pouvoir politique ; ils étaient députés, sénateurs, ministres, président du conseil, président de la République. Ils formaient ce qu'un sociologue moderne appellerait un groupe de pression de premier ordre. Ils étaient moqués, bien sûr, la satire et la caricature s'en donnaient à cœur joie. Mais, toujours pour le sociologue moderne, c'était une preuve de leur importance. Cherchez aujourd'hui, dans les magazines illustrés, des caricatures d'avocats, vous n'en trouverez pas. Fiers, et parfois à juste titre, de leur rôle, ils s'y sont complu. Ils ont commis l'erreur de regarder en eux-mêmes plus que de r e g a r d e r dehors. A entendre aujourd'hui certains discours on a des frissons devant le retard que certains gardent encore sur l'histoire. Pourtant cette histoire leur jette à la tête, sans la moindre précaution, des évidences cruelles. S'ils étaient seuls victimes de l'évolution on ne pourrait que les plaindre mais leur déclin est inquiétant pour tous les citoyens. Déclin ? C'est ici qu'il faut ménager l'amour-propre mais sans laisser dans l'ombre des faits d'une importance capitale et indiscutables.

Les faibles sont pauvres

Tout d'abord les avocats ont perdu la maîtrise du Parlement où les grands rôles sont tenus par des hommes d'affaires et par des fonctionnaires, sauf exceptions. Ensuite, et l'on pourrait écrire « à l'autre extrémité de l'éventail », le fait que tant d'avocats se font nommer magistrats. Ce qui était autrefois exceptionnel et bon pour ceux qui n'avaient pas réussi et qui, au compte-gouttes, recevaient comme par charité, une nomination de juge, est devenu une pratique c o u r a n t e. Des avocats sérieux, même membres du Conseil de l'ordre, possédant des cabinets importants, jouissant d'une estime générale et méritée, s'efforcent d'entrer dans la fonction publique et se réjouissent d'y réussir. Entre les deux, combien de douleurs, de désespoirs même, d'hommes et de femmes qui se sont consacrés, toute leur vie, au métier qu'ils ont choisi et aimé et qui n'ont plus devant eux comme perspective que la misère et la mort. Ce tableau n'est nullement noirci. On peut seulement ajouter qu'ils ne sont pas les seuls. Or des citoyens désespérés, qu'ils soient avocats ou balayeurs de rue, doivent nous émouvoir en même temps que nous alerter sur un défaut social. Bien entendu les avocats riches, les brasseurs d'argent, les faiseurs d'affaires et qui n'ont d'avocats que le nom, non seulement surnagent mais prospèrent. Le bilan de notre société étant l'aggravation des différences entre les pauvres et les riches ne peut qu'être favorable à ceux qui ont assuré leur fortune.

La situation actuelle est le résultat de deux éléments. L'un étant la contradiction dont on n'a pas reconnu l'importance, qui existe entre le rôle de l'avocat et l'exercice pratique de sa profession. L'autre étant l'acuité fiévreuse de la lutte pour la vie et l'élévation générale des connaissances et de la condition de citoyen avec les contreparties nécessaires qu'elle entraîne.

La contradiction du rôle du défenseur ? C'est très simple. Il doit défendre les faibles. Or les faibles sont pauvres (s'ils étaient riches ils ne seraient pas faibles). Donc l'avocat ne s'enrichit pas. Ajoutez à cette logique le fait que les pauvres diables se mettent, trois fois sur quatre, dans des situations impossibles, qu'ils accumulent les torts et qu'il faut passer des jours et des semaines à débrouiller leurs problèmes. Il est souvent plus difficile de tirer un misérable du trou que de résoudre un conflit entre grandes sociétés. C'est ainsi qu'on arrive au problème général de la lutte pour la vie et des rivalités commerciales. Ces grandes sociétés n'ont pas besoin d'avocats. Ou plutôt elles n'en ont besoin que dans la mesure où la loi exige leur présence mais ils ont surtout un rôle de représentation.

Les g r a n d e s sociétés ont leur contentieux, service complexe, nombreux, qui unit à une grande compétence la connaissance de la politique g é n é r a l e de l'entreprise. Il confie, comme on dit, le dossier à l'avocat mais sans grand risque car le contentieux définit l'objectif de la demande et même indique l'argumentation qui doit être développée. L'avocat est heureux d'être inscrit dans un tel organigramme. Il est ainsi assuré de ressources fixes. Il n'y a aucun déshonneur là-dedans, il y aurait déshonneur à le nier. D'ailleurs les grande compagnies ne font en général de procès qu'aux particuliers. Les conflits qu'elles peuvent avoir entre elles ne se règlent pas devant le juge, ni même devant l'arbitre. Ils se règlent entre états-majors. Ils ne revêtent pas la benoîte livrée judiciaire. Lorsqu'on a loisir de se déguiser c'est ce que ce n'est pas grave. Tout ce qui est important se traite en veston.

Ah ! il y a le pénal, oui, le sang, le rouge, etc. Mais, comme on dit entre gens du métier, « le pénal ne nourrit pas son homme ». Les seuls malfaiteurs qui soient riches sont les deux cents professionnels qui constituent le « milieu ». Il leur suffit d'une ou deux douzaines d'avocats pour faire face aux inconvénients de leur profession. Et puis, bien sûr, les délits financiers, mais là on se trouve de nouveau dans le domaine des grandes compagnies.

Un autre élément qui a rendu l'avocat moins nécessaire alors que c'est l'inverse qui aurait dû se produire, c'est la complexité vertigineusement grandissante des dispositions législatives et réglementaires où seuls peuvent se retrouver des spécialistes minutieux de qui est exigé un esprit tout à fait différent de l'esprit-avocat. Ce que l'on aime dans l'avocat, c'est sa générosité, la part qu'il prend à nos misères, c'est son élan, sa chaleur communicative, son don de persuasion. Ce n'est pas une blague, c'est vrai. Le socle où s'élève sa statue est, à cent pour cent, sentimental. C'est le notaire qui est tatillon, l'avocat, lui, est simplificateur. N'importe quel roman en porte témoignage et l'opinion publique est formée davantage par les romans que par les traités de droit fiscal ou les règlements d'urbanisme. Or ces spécialistes, qui se sont formés entre les deux guerres, sont devenus réellement indispensables. Tandis que les avocats restaient attachés, et ils avaient certaines bonnes raisons pour cela, à leur image de marque, sous eux, en quelque sorte, grandissaient des agents modestes, mais inévitables et dont les citoyens avaient de plus en plus besoin. Ainsi, les avocats se sont trouvés un beau matin sur le vide. Dès qu'une difficulté surgissait, c'est à ces bureaux ou officines que l'on s'adressait et non à leur cabinet. Car on ne devient pas compétent dans un domaine très difficile instantanément, il y faut une longue pratique. Les professions judiciaires se sont multipliées. Il a fallu faire de la place et, comme il fallait toujours et de plus en plus difficilement VIVRE, certains avocats se sont efforcés de devenir les correspondants de ces groupes décriés, mais qui leur assuraient une clientèle. Ils avaient pris trente ans de retard à s'écouter parler alors que d'autres s'acharnaient à agir.

Le citoyen n'est plus seul

Le dernier acte de la tragédie a été écrit par quelqu'un qu'ils considéraient comme leur allié, mieux, qui était à leur service et d'autant plus qu'ils le commandaient... Cet adversaire, soudain révélé, c'est tout simplement le législateur. Ils l'ont cru leur esclave, il est devenu leur maître. Et comme, suivant une loi sociologique qui ne s'embarrasse pas de textes, mais qui s'applique sans scrupule, on ne frappe que les faibles, le législateur a attendu qu'ils fussent faibles pour les frapper. Eux qui devaient défendre les plaignants ont basculé dans la catégorie vulnérable de ceux qui se plaignent... Et il n'y a aucune méchanceté dans la démarche du législateur, ce n'est pas un traître qui a retourné sa veste. Il obéit tout simplement à l'évolution générale. Il pousse sur la fiscalité parce que le fonctionnement d'un Etat est devenu hors de prix. Il reconnaît enfin une fort ancienne évidence, à savoir que le premier défenseur du citoyen, c'est le juge. Dernière nouveauté : le citoyen n'est plus seul. Il fait partie d'un groupe, d'une association, d'un syndicat, qui le défend.

Après avoir négligé le courant sur lequel ils flottaient encore trop aisément, certains avocats prennent peur devant celui qui se dessine dans l'avenir. Et comme c'est la loi qui tient de plus en plus de place, ils prennent peur de la loi. Comme ils craignent que la loi sur le divorce par consentement mutuel ne leur ôte de la clientèle, ils craignent que demain une loi sur les assurances, simplifiant les modalités d'attribution des indemnités, ne leur en ôte encore. Ils ne sont pas les seuls, mais ils ne se résigneront pas à appartenir à une profession qui serait abolie comme les chapeliers, les c h a r r o n s ou les maréchaux-ferrants. Ils ont raison, car quel que soit le degré de perfectionnement d'une société, tout citoyen doit pouvoir, en toute circonstance, trouver un défenseur. D'abord celui qui est en prison et qui est retranché du monde. Mais aussi celui qui est mal dans ce monde, qui s'y écorche et qui souffre. Aucune société ne peut évacuer la notion même de défense sans tomber dans un idéalisme vite criminel.

Dans une certaine mesure, l'évolution sociale, si sévère pour la profession d'avocat, lui tend une perche. C'est la récession qui évite, au bon moment, que les barreaux soient dépeuplés. Il est de plus en plus difficile d'accéder aux fonctions publiques, les entreprises ne recrutent pas. La profession d'avocat, malgré ses contraintes et ses inconvénients, demeure ouverte. Les jeunes qui n'affrontent pas les concours et qui obtiennent le certificat d'aptitude tentent l'aventure. Ils sont de plus en plus nombreux et c'est la grande constatation encourageante pour la profession. Il importe qu'ils n'espèrent pas la richesse et qu'ils prennent la vraie mesure des besoins de leurs concitoyens. Ainsi la défense, si souhaitable, demeure assurée.

Des lois, encore des lois par PIERRE MARCILHACY

IL serait infiniment souhaitable pour le bien commun que tous les parlementaires, qui n'ont pas oublié que leur tâche première est d'être des législateurs, prennent connaissance de la très remarquable chronique que, sous le titre « L'inflation législative et l'indigestion du corps social », le doyen Savatier a publiée dans la livraison du Recueil Dalloz.

Ils y trouveraient, en effet, au-delà d'une irréprochable documentation et d'observations pertinentes basées sur la connaissance et la critique des textes, des sujets de réflexion dans un domaine qui nous a personnellement, depuis de longues années, préoccupé, et sur lesquels nous nous sommes maintes fois exprimé, soit à la tribune du Parlement, soit dans des écrits.

Le titre de cette chronique exprime le sujet tout entier. Il nous fait également ressortir l'immense péril qu'il recèle.

Notre propre réflexion, à partir de cet important travail, sera celle d'un législateur souvent accablé et toujours impuissant devant le déferlement des textes tant législatifs que réglementaires au sein desquels l'administration, les administrés et les juges finissent par ne plus se reconnaître.

Nous voudrions, tout d'abord, dénoncer la vanité de l'auto-satisfaction de l'exécutif et du législatif qui se font gloire, à périodes régulières, d'avoir sécrété d e s dispositions législatives, comme si le sort de la nation pouvait en être nécessairement amélioré.

Parlant du nombre des seuls textes de lois, le doyen Savatier écrit : « *Or, après avoir dépassé mille cinq cents lois en 1959, ce total est descendu, depuis, aux environs de mille cent cinquante à mille deux cents, rythme de croisière actuel.* »

Inutile de préciser le nombre de lignes et de mots, presque toujours considérable, que contiennent ces lois et qui, suivant la vieille formule, ne devraient être ignorées de personne.

Comme le savant doctrinaire auquel nous nous référons, nous convenons volontiers que la vie moderne offre des situations de plus en plus complexes ou compliquées et que la loi est dans l'obligation d'en tenir compte.

Cependant, cet argument, ou plutôt cette excuse, ne nous satisfait pas. Maintes fois, nous avons vu présenter, au Parlement, souvent dans la hâte et même avec la procédure dite d'urgence, des projets dont le pays pouvait se passer dans la mesure où on ne doit jamais légiférer pour régler des cas particuliers, mais seulement des problèmes d'intérêt général.

Rappelons pour mémoire, et en matière répressive, le texte très inconsidéré sur la fouille des voitures que, dans sa sagesse, le Conseil constitutionnel a fait disparaître comme attentatoire aux libertés, après que le Sénat l'eut par deux fois repoussé.

Il n'y a pas que les lois répressives, et, trop souvent, le public oublie que les textes les plus importants font rarement l'objet de publications dans la presse ou de larges discussions dans les tribunes de l'audiovisuel.

Tout ce qui touche le droit des personnes, le droit social et la législation des biens constitue une très large part des interventions législatives nouvelles, s o u v e n t inconsidérées, parfois intempestives et même perturbatrices d'un certain ordre jurisprudentiel réglant dans les conditions convenables les rapports entre citoyens. Car, en ce domaine aussi, ce vérifie le vieil adage populaire : « Le mieux est parfois ennemi du bien. »

Comment, d'autre part, un pays comme le nôtre (lequel ne fait d'ailleurs pas exception avec les autres nations hautement civilisées) pourrait-il résister à l'accablement des textes ?

Le législateur pourrait se souvenir que nous disposions, avant la Révolution de 1789, d'un ensemble diversifié de documents législatifs ou jurisprudentiels auxquels on pouvait reprocher leur manque d'unité mais qui, dans leur raisonnement et leur approche juridiques, constituent souvent encore pour nous des modèles du genre.

La vraie révolution napoléonienne s'est opérée sous l'impulsion du Premier Consul par la rédaction de codes. Que l'esprit de synthèse et de clarté de ces derniers est donc loin !

Il n'y a cependant pas que cela dans la chronique du doyen Savatier, et nous retiendrons seulement deux thèmes de sa si pertinente méditation.

Le premier a trait à l'invasion des règlements. Nous avons, pour notre part, maintes fois dénoncé l'usage abusif fait par l'administration de pouvoirs « législatifs » que lui confère l'article 37 de la Constitution dans tout ce qui n'est pas un domaine réservé à la loi par l'article 34.

Le doyen Savatier écrit sur ce sujet : « *La Constitution française du 4 octobre 1958 avait pourtant désiré réserver au Parlement les hautes tâches, en laissant la poursuite des détails au pouvoir réglementaire qui en bâtit les décrets, mais, dans le domaine qu'on lui accorde, celui-ci s'en donne à cœur joie.* »

Il nous est arrivé, maintes fois, d'observer que la toute-puissante administration impose aux ministres responsables de certains d é p a r t e m e n t s ministériels la signature de certains textes de lois pour obtenir des réponses sur des sujets qui faisaient question, négligeant le fait que ces réponses, par leur nombre et leur complexité, aggravaient l'imbroglio législatif et réglementaire national.

Il n'est pas besoin de chercher ailleurs l'absence de civisme ou de respect instinctif et même religieux de la loi. On n'obéit volontiers qu'à ce que l'on a préalablement connu et compris.

Le deuxième point, et négligeons au passage tout ce qui est fort important et touche au droit social ou au droit fiscal, s'attaque à l'instabilité monétaire, cause d'inflation législative.

« *C'est un étalon sciemment mensonger*, écrit le chroniqueur, *que l'Etat impose au calcul économique des valeurs en égalisant faussement le franc légal d'aujourd'hui au franc légal du passé et à celui de l'avenir* » et plus loin « *de fait, l'Etat qui n'a pas le courage de corriger de la sorte dans la comptabilité qu'il impose, le mensonge dont il profite en fabriquant cette fausse monnaie, n'a pas bonne conscience. En même temps qu'il consolide ce mensonge, il traduit ses scrupules en le rectifiant en détail au profit des groupes de créanciers assez forts pour s'imposer ou assez misérables pour attirer une pitié particulière.* »

Ces quelques extraits portent en eux-même condamnation de tout un système, et nous comprenons mieux que, courtoisement, mais fermement, le doyen Savatier termine sa chronique en disant : « *Une autodiscipline du législateur n'est-elle pas possible ? Cette autodiscipline est difficile à des hommes imbus comme nos parlementaires de leur toute-puissance.* »

C'est par une vieille, une très vieille adjuration de Cicéron que se termine cette manière de réquisitoires : « *Caveant consules* ».

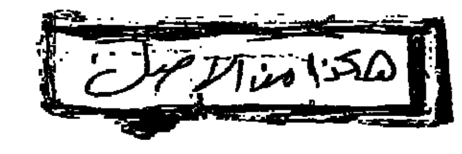
Que ceux qui sont investis de la haute mission de légiférer prennent garde. En effet, nul n'a à gagner dans ce déferlement ou cette inflation législative et cette véritable inondation réglementaire.

Les civilisations s'effondrent plus aisément sous le poids des papiers qui entendent les bâtir ou les affiner que sous les coups des révolutionnaires qui tentent, par la force, de prendre le pouvoir.

Néanmoins, et ce sera notre dernière réflexion, nous pouvons, tout à la fois, craindre et souhaiter que l'impossibilité matérielle de simplifier ce qui doit l'être n'oblige à faire table rase d'un passé et d'un présent trop perfectionnés o u perfectionnistes pour revenir à de simples idées afin de régler les rapports sociaux.

A ce stade du déroulement de notre pensée, nous croyons devoir dire que l'exemple doit toujours venir d'en haut, qu'on ne bâtit un Etat qu'en l'appuyant sur une philosophie politique et non sur la réaction ou la cogitation de clercs, si bien intentionnés qu'ils puissent être.

La France de demain, pour être plus claire et plus humaine, devra remettre l'administration au plan de service secondaire de l'Etat et charger les législateurs, en partant du renouveau des rapports sociaux et économiques, de construire une collectivité nationale qui ne soit pas, dans un sens, victime de la puissance de l'argent, et, dans l'autre, accablée par la multiplicité des bonnes intentions.



Le Monde

étranger

LES DÉCLARATIONS DU COLONEL KADHAFI

(Suite de la première page.)

Les déserts qui nous séparent, des deux côtés des frontières, interdisent toute victoire décisive. Paradoxalement enfin, les récents combats et les contacts qui ont suivi ont suscité entre nos deux armées et nos deux peuples une fraternité qui ne manquerait pas de se retourner contre Sadate. Une nouvelle agression de sa part se heurterait à la résistance armée de chaque Libyenne et de chaque Libyen.

— Malgré la fraternité à laquelle vous faites allusion, environ la moitié des travailleurs immigrés égyptiens (plus d'une centaine de milliers) ont quitté la Libye ces dernières semaines soit de leur propre gré, soit sur la requête des autorités. Ne croyez-vous pas que cet exode massif porte préjudice à l'économie libyenne et inflige un coup sévère à l'idée de l'unité arabe, dont vous êtes le fervent défenseur ?

— Nous nous séparons des travailleurs égyptiens qui sont en excédent ou qui se sont comportés comme une sorte de « 5e colonne ». Nous avons découvert qu'un certain nombre d'entre eux étaient, en réalité, des agents des services spéciaux égyptiens. Ils se sont rendus coupables d'une série d'attentats dans diverses localités libyennes, dont un sabotage au port de Tripoli l'année dernière qui a coûté la vie à onze de mes compatriotes. C'est ainsi que les Egyptiens, dont les qualités étaient naguère unanimement appréciées, sont devenus suspects aux yeux des Libyens. Nous en sommes désolés, mais c'est Sadate qui doit en assumer l'entière responsabilité. En attendant que cette sombre page soit tournée, nous procédons à un rééquilibrage dans la composition de la main-d'œuvre étrangère. Il n'est jamais bon d'être trop lourdement tributaire d'un seul pays. En tout cas, nous ne sommes pas chargés de résoudre le problème du chômage en Egypte...

L'Égypte est disposée à conclure une paix séparée avec Israël

— Est-il vrai que, pour régler, entre autres, ses problèmes économiques et sociaux, l'Egypte envisagerait de conclure une paix séparée avec Israël ?

— J'en suis persuadé, car c'est Sadate lui-même qui me l'a dit. Il m'avait confié lors d'un entretien que j'ai eu avec lui au Caire, le 30 octobre 1973 — soit une semaine à peine après la guerre du Ramadan, — que la situation lui était devenue insupportable, que les Palestiniens l'exaspéraient, et qu'il était disposé à conclure n'importe quelle paix avec Israël, pourvu qu'il puisse récupérer le Sinaï. Il ajouta, il est vrai, qu'il se délierait de ses engagements pour reprendre la guerre contre Israël dès que l'armée égyptienne serait en mesure de remporter une victoire décisive. Il m'avait fait part, à ce propos, de son projet de construire un tunnel sous le canal de Suez qui faciliterait, en temps opportun, le déferlement des troupes égyptiennes dans le Sinaï. »

D'une manière plus générale, le président Kadhafi est sceptique quant aux chances d'un règlement négocié au Proche-Orient.

« Voyez-vous, *dit-il*, tous ces projets de paix dont on parle abondamment sont fondés sur le *statu quo*. Or la situation dans la région est éminemment instable. Tous les régimes réactionnaires et capitulards, qui concourent à leur propre destruction, sont menacés d'effondrement. Si l'un d'eux devait être renversé demain, tout serait remis en cause. Je ne crois pas à la perspective d'un règlement aussi parce qu'Israël ne cherche qu'à gagner du temps pour étendre ses frontières de l'Euphrate au Nil, en passant par Médine.

— Quelle serait votre attitude si, malgré vos prévisions, Israël acceptait de revenir à ses frontières de 1967 et si les Palestiniens parvenaient à établir leur Etat en Cisjordanie et à Gaza ?

— Les Palestiniens favorables à ce projet m'assurent qu'ils n'accepteraient rien de moins qu'un Etat doté de tous les attributs de la souveraineté, y compris les moyens militaires pour poursuivre la lutte contre l'entité sioniste. S'il est vrai qu'un tel Etat déclencherait le processus de la libération de toute la Palestine, qu'il sonnerait le glas de l'Etat d'Israël, je ne m'opposerai pas à sa réalisation...

— Vous donnez raison, en quelque sorte, aux Israéliens qui refusent la création d'un Etat palestinien...

— Je vous le répète, l'entité sioniste ne veut d'aucun règlement, quel qu'il soit. J'estime dès lors que les Palestiniens devraient poursuivre la lutte et conquérir leur droit à une existence autonome dans la guerre comme dans la paix. Ils devraient pouvoir simultanément ou alternativement se battre et négocier directement et sur un pied d'égalité avec leurs ennemis sans passer par les Etats arabes ou les grandes puissances, dont les préoccupations sont étrangères aux aspirations palestiniennes. C'est pourquoi je ne crois pas aux mérites absolus de la conférence de Genève...

— Pour vous, donc, la politique soviétique à l'égard du conflit ne diffère guère de celle des Etats-Unis...

— Pas du tout. Les positions respectives de ces deux puissances sont très éloignées les unes des autres. L'U.R.S.S. reconnaît aux Palestiniens le droit à l'autodétermination et, au moins, fournit des armes aux organisations de fedayin. Les Etats-Unis ignorent jusqu'à présent l'existence de l'O.L.P. La différence est considérable..

L'U.R.S.S. est une amie sincère

— Vos relations avec l'U.R.S.S. se sont améliorées. Ne dénonciez-vous pas autrefois l'« impérialisme » et l'« athéisme » des Soviétiques ?

(Le président Kadhafi part d'un grand éclat de rire.)

— Vous avez bonne mémoire !, lance-t-il, avant d'ajouter : C'est vrai, mais l'expérience nous a révélé que l'U.R.S.S. est une amie sincère. Elle ne s'ingère pas dans nos affaires intérieures et lutte, à nos côtés, contre l'impérialisme, l'exploitation coloniale, le racisme, ainsi qu'en faveur de la liberté et de la paix. Quant à la question religieuse, elle relève de la conscience individuelle, qui n'a rien à voir avec les grandes causes de l'humanité. Il y a en U.R.S.S. des millions de musulmans pratiquants et sans doute autant d'athées mais cela n'influe pas sur la politique soviétique ou sur le déroulement des affaires mondiales.

— Vous avez vainement tenté de normaliser vos rapports avec les Etats-Unis, après l'accession au pouvoir du président Carter. Pourquoi ?

— Il n'y a pas de véritable problème entre nous et les Américains. Leur attitude à notre égard est malheureusement fondée sur une propagande malveillante. Nous les avons invités à un dialogue, en indiquant que les divergences ne justifiaient pas une tension dans nos relations. Ils ont fait la sourde oreille et continuent à nous infliger des sanctions. Ils refusent de nous livrer des avions de transport, que nous avons payés au comptant, tout en armant nombre de pays qui menacent la paix et la sécurité mondiales. Ils nous interdisent encore de nommer un ambassadeur à Washington. Pourtant, ils achètent la moitié de notre pétrole et leurs sociétés tirent des profits appréciables en Libye. L'attitude des Etats-Unis est à la fois puérile et indigne d'une grande puissance.

— Washington estime que vous êtes l'inspirateur et le financier de réseaux terroristes internationaux...

(Le colonel Kadhafi s'indigne.)

— C'est ridicule ! Je défie quiconque de fournir la moindre preuve à l'appui de cette accusation. C'est la Libye et non les Etats-Unis qui a édicté de sévères lois réprimant le terrorisme. Je sais, je sais, Sadate est obsédé par l'idée que j'héberge Carlos. Or Carlos a tué une personnalité libyenne lors de l'attentat à Vienne, contre le siège de l'OPEP. S'il tombait entre mes mains, je le ferai traduire en justice. Soyons sérieux : s'il était vrai que nous nous étions assuré la complicité de Carlos, pourquoi n'a-t-il pas mené, depuis, une quelconque opération terroriste ? Je ne comprends pas comment les Etats-Unis pourraient être influencés par les balivernes de Sadate...

— A quoi attribuez-vous dès lors l'inimitié de Washington à votre égard ?

— Le président Carter avait déclaré au début de son mandat que les Etats-Unis devraient s'abstenir de soutenir des dictatures sous prétexte que celles-ci luttent contre le communisme. Je constate cependant que l'Amérique persiste à renflouer des régimes fascistes et racistes qui foulent aux pieds les droits de l'homme. J'explique l'inimitié de Washington à notre égard par le fait que la Libye s'est placée résolument dans le camp adverse, celui de l'anti-impérialisme. »

Les conflits de la corne de l'Afrique

Le président Kadhafi dénonce le « complot de l'impérialisme occidental » *qui consiste à entretenir des foyers de guerre dans la corne de l'Afrique en vue de* « diviser les forces progressistes ». « N'est-il pas étrange, *déclare-t-il*, que l'Ethiopie révolutionnaire ait à combattre des adversaires tout autant progressistes qu'elle, la Somalie d'une part, le mouvement érythréen de l'autre ?

» Nous œuvrons pour mettre un terme à ces conflits, dont tous les protagonistes sont nos amis, *ajoute-t-il*. Il faut qu'au langage des armes se substitue le dialogue. Il y a sûrement moyen de dégager une formule intermédiaire entre l'indépendance totale revendiquée par les Erythréen et l'autonomie interne qu'offrent les Ethiopiens. Il est vrai que le différend entre Mogadiscio et Addis-Abeba est plus complexe. Certes, l'Ethiopie est un conglomérat d'ethnies et de peuples aux convictions religieuses et aux langues différentes, et l'amputation de l'Ogaden pourrait servir de précédent pour démanteler entièrement l'ancien empire abyssin. Certes encore, il est préférable d'une manière plus générale de respecter le principe de l'intangibilité des frontières héritées du passé. Mais il y a des cas d'espèce et je suis convaincu que si ce différend en est un, un compromis pourrait être élaboré entre la Somalie et l'Ethiopie.

— Le président Kadhafi se déclare partisan de la paix civile et de la réconciliation nationale dans tous les pays d'Afrique, notamment au Tchad, au Soudan et tout particulièrement au Maghreb.

— Le différend au sujet du Sahara occidental, *déclare-t-il*, est lourd de périls. Si les parties concernées devaient maintenir leur intransigeance, il est inéluctable qu'aux accrochages actuels succédera une guerre de grande envergure. Je pense que le meilleur moyen de l'éviter est de régler le problème dans le cadre d'une confédération maghrébine, au sein de laquelle le territoire contesté du Sahara aurait sa place, sous forme d'une entité politique qui reste à définir.

» J'ai soumis mon projet aux divers pays concernés, en leur indiquant que mon propos était d'obtenir de leur part le minimum de concessions susceptibles de conduire à un accord. L'essentiel, à mes yeux, est d'ouvrir un dialogue à l'occasion des échanges de vues déjà en cours sur l'établissement d'une confédération. Le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, qui en feraient partie avec l'Algérie, mais aussi l'Espagne, qui a des responsabilités morales vis-à-vis du Sahara, m'ont aussitôt invité à leur rendre visite. J'entreprendrai cette tournée dans les trois ou quatre prochains mois.

» J'ai d'autres raisons d'être confiant dans le succès de mon entreprise. Les présidents Bourguiba, Boumediène et Ould Daddah m'avaient fait part dès l'automne de 1973 de leur volonté de favoriser la création d'une telle confédération...

— Le roi Hassan II est-il disposé à admettre un statut politique particulier au Sahara ? Croyez-vous que le président Boumediène accepterait que ce territoire demeure sous la tutelle chérifienne ?

— Le roi du Maroc n'a émis aucune opinion à ce sujet, mais, fait encourageant, il m'a fait savoir que tout serait entrepris pour assurer le succès de ma prochaine visite. Quant au président algérien, il n'est pas directement concerné par le problème, qui est du ressort du Polisario.

— A ce propos, pourquoi n'avez-vous pas reconnu le gouvernement constitué par le Polisario ?

Le président Kadhafi répond avec un sourire : « Peut-être la sagesse et la nécessité d'un compromis exigeaient-elles une certaine pondération de ma part... »

Propos recueillis par
ERIC ROULEAU.

LA TENSION AU SUD-LIBAN

Les États-Unis estiment que leur appel à la modération a été entendu par les belligérants

Après l'accalmie relative de la journée de jeudi, les tirs d'artillerie se sont de nouveau intensifiés vendredi 24 septembre au Sud-Liban, où des combats terrestres ont été également signalés. Vers midi, les conservateurs chrétiens annonçaient la chute de Khiam, tenue par les Palestino-progressistes, mais la nouvelle a été aussitôt démentie par la résistance palestinienne et un peu plus tard par le porte-parole des milices phalangistes. Le tir d'une douzaine de roquettes sur la localité israélienne de Kiryat-Shmoneh avait fait un instant redouter une nouvelle escalade des combats, mais la riposte d'Israël a été la même que lors du tir de mardi sur Safed : son artillerie s'est contentée de pilonner les positions d'où étaient parties les fusées Katiouchka.

Sur le plan politique, la situation dans le Sud a fait l'objet d'un entretien du ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, avec M. Richard Parker, ambassadeur des Etats-Unis à Beyrouth, qui avait regagné son poste jeudi soir après une absence de plusieurs jours. MM. Boutros et Parker ont déclaré à l'issue de l'entretien qu'ils avaient discuté notamment du prochain voyage du chef de la diplomatie libanaise aux Etats-Unis, où il doit rencontrer le président Carter et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et diriger ensuite la délégation de son pays aux Nations unies.

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a laissé clairement entendre vendredi que les appels à la modération lancés par les Etats-Unis en vue d'une stabilisation dans le Sud-Liban commençaient à être entendus. « *Nous pensons que notre message est en train de porter ses fruits* », a-t-il déclaré, sans fournir de plus amples détails. Le porte-parole a toutefois ajouté que les Etats-Unis souhaitaient voir appliquer l'accord de Chtaura, conclu en juillet dernier entre le gouvernement de Beyrouth, la Syrie et l'O.L.P. Cet accord prévoit que la plupart des unités palestiniennes évacueront la zone frontalière israélo-libanaise et seront remplacées par les forces régulières de l'armée libanaise.

● AUX NATIONS UNIES, le nouveau représentant du Liban auprès de l'organisation internationale, M. Ghassane Tueni, a déclaré vendredi que la situation au Sud-Liban s'était notablement améliorée. Il a attribué cette évolution aux efforts entrepris par diverses parties et tout particulièrement aux démarches entreprises par les Etats-Unis au cours des derniers jours. Interrogé sur la situation sur le terrain, M. Tueni s'est refusé à parler d'« *invasion israélienne* », rappelant que la radio officielle libanaise qualifiait les interventions israéliennes d'« *incursions, survols et bombardements en territoire libanais* ».

● A KIRYAT-SHMONEH, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, a pour sa part affirmé vendredi qu'Israël « *était vivement intéressé à une détente au Sud-Liban et œuvrait dans ce sens* ». — (A.F.P.-UPI.)

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing au patriarche maronite et au grand rabbin

● L'indépendance et l'intégrité du Liban constituent un facteur essentiel d'un règlement d'ensemble.

● Une paix prochaine est possible au Proche-Orient.

A l'issue du déjeuner et des entretiens du 23 septembre entre le président de la République et Mgr Pierre-Antoine Khoraïche, patriarche maronite du Liban, l'Elysée a diffusé le communiqué suivant :

« *Venant après les événements que le Liban a connus ces deux dernières années, cette visite, qui revêt un caractère traditionnel, a permis au patriarche d'exprimer au président de la République les préoccupations de la communauté maronite. Le président a marqué sa sollicitude et exprimé le souhait que, sous l'autorité du président Sarkis, tous les Libanais parviennent à rétablir le dialogue indispensable au maintien de l'unité, de l'intégrité et de la souveraineté du Liban.* »

Au cours du déjeuner, M. Giscard d'Estaing, après avoir rappelé que « *les relations franco-maronites ont une histoire sept fois séculaire* », a rendu hommage à « *celui qui tout au long de la crise que vit le Liban n'a cessé d'appeler ses compatriotes à la tolérance et à la concorde* ». « *Votre Béatitude connaît les efforts que mon gouvernement a déployés pour favoriser le retour à la paix civile au Liban*, a poursuivi le chef de l'Etat. *La France a constaté avec satisfaction et avec espoir les premiers résultats de l'action persévérante du président Sarkis en vue de rétablir la concorde et l'unité nationale. Dans toute la mesure de ses moyens, elle apporte et continuera d'apporter son concours à l'œuvre de reconstruction qu'il a courageusement entreprise.* »

M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Je lance un appel, comme ami fidèle du Liban, à toutes les communautés qui composent la nation libanaise pour qu'elles prennent conscience de leur profonde solidarité et retrouvent dans la paix, la compréhension et la tolérance les conditions de leur cohabitation.* » Le président a souligné que « *l'avenir du Liban ne dépend pas toutefois des seuls Libanais* » et qu'il était conditionné par l'établissement d'un règlement d'ensemble du problème du Proche-Orient. « *Mais il est également vrai*, a-t-il ajouté, *que l'indépendance et l'intégrité du Liban constituent un facteur essentiel de ce règlement. En disant cela, je pense naturellement aux événements qui, en ce moment même, ensanglantent à nouveau le sud du Liban. Je souhaite que chacun mesure la menace qu'ils font peser sur les efforts de paix actuellement en cours et s'emploie activement à les faire cesser.* »

Dans sa réponse, Mgr Khoraïche a exprimé la « gratitude » des Libanais pour l'action menée par la France lors de la guerre civile libanaise. Il a ajouté : « *Nous souhaitons que la France mette à profit le crédit hautement mérité dont elle jouit partout, et spécialement dans le monde des pays arabes, pour inaugurer pareil dialogue et le mener à d'heureuses conclusions.* » « *Nous sommes fermement convaincus que la France n'épargnera rien pour sauver et promouvoir de la sorte le vrai sens de la culture humaine* », a conclu le patriarche.

A l'issue du déjeuner et de l'entrevue que le président de la République a eus avec Mgr Khoraïche, M. Hélou, ancien président de la République libanaise, a indiqué que les entretiens avaient été chaleureux. « *Tout est possible, tout est étudiable dans les semaines à venir* », a-t-il ajouté.

L'honneur et la justice

Le président de la République a adressé, d'autre part, le mardi 20 septembre 1977 au grand rabbin de France, M. Kaplan, un message à l'occasion de la fête de Yom Kippour. Il écrit notamment :

« *Je voudrais vous dire d'abord les souhaits que j'adresse à chaque membre de la communauté pour une année nouvelle, heureuse, sur le plan personnel et familial.*

» *Je sais que, surtout en ce jour qui remémore le dernier affrontement sanglant au Moyen-Orient, une année nouvelle, heureuse, implique pour beaucoup de Français juifs, dont je connais les liens affectifs avec Israël, une paix dans l'honneur et la justice, au Moyen-Orient.*

» *Le gouvernement, sans aucune recherche d'intérêts égoïstes n'a pas d'autre objectif dans sa politique vis-à-vis d'Israël et des pays arabes. Et je crois que, pour la première fois peut-être depuis longtemps, l'année 5738 qui s'ouvre pourrait être celle où la paix devienne possible.* »

Ce message a été lu dans les synagogues, jeudi 22 septembre, au moment de la clôture de la fête de Yom Kippour.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● UNE TRENTAINE D'ETUDIANTS restent emprisonnés à Sao-Paulo. Un millier avaient été interpellés lors d'une manifestation interdite, le 22 septembre. Leurs camarades ont décidé de faire grève jusqu'à leur libération. — *(A.F.P., A.P.)*

Chili

● LE GOUVERNEMENT a privé l'ex-général de l'armée de l'air Sergio Poblete de la nationalité chilienne. Actuellement exilé en Europe, ce militaire, naguère très lié au gouvernement de Salvador Allende, est l'un des principaux adversaires de la junte militaire du général Pinochet. — *(A.F.P.)*

● LES COMMISSIONS D'ENQUETE DE L'O.N.U. SUR LES DROITS DE L'HOMME seront acceptées à Santiago, a annoncé le 22 septembre le ministre chilien des affaires étrangères, l'amiral Patricio Carvajal. Il a précisé que son gouvernement repousserait toute commission qui se rendrait au Chili avec un jugement défavorable préconçu. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● UNE CERTAINE ACCALMIE est enregistrée dans les combats de l'Ogaden, où les deux camps paraissent regrouper leurs forces et préparer de nouvelles actions. En revanche, la situation s'est aggravée en Erythrée au cours des derniers jours. Les Fronts de libération érythréens ont lancé une vaste offensive contre la ville de Barentu, l'une des sept dernières garnisons contrôlées par l'armée éthiopienne. Située à 150 kilomètres à l'est d'Asmara, Barentu est l'un des « verrous » sur la route conduisant au Soudan. Quatre mille soldats éthiopiens y sont retranchés. — *(Reuter.)*

Namibie

● LES NEGOCIATIONS DE PRETORIA entre le gouvernement sud-africain et les représentants des cinq pays occidentaux au sujet de la Namibie devaient se prolonger le 24 septembre après le dépôt par M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, de nouvelles contrepropositions. Ce dernier a rejeté vendredi comme « *totalement inacceptable* » le plan ocidental prévoyant un contrôle par des forces de l'ONU des troupes sud-africaines réduites à un strict minimum et cantonnées dans des zones précises. — *(Corr.)*

Pays-Bas

● LE CHANTEUR ET POETE CONTESTATAIRE WOLF BIERMANN, à qui le gouvernement de la R.D.A. avait retiré la nationalité est-allemande en novembre 1976, s'est vu refuser l'asile politique par les Pays-Bas. Un porte-parole du ministère néerlandais de la justice a toutefois précisé que Wolf Biermann pouvait obtenir un passeport ouest-allemand, et ensuite s'installer aux Pays-Bas en tant que ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne, mais que l'octroi de l'asile politique ne serait envisagé que s'il était persécuté en Allemagne fédérale. — *(Reuter.)*

Pérou

● HUIT REFUGIES CHILIENS ONT CESSE, le vendredi 23 septembre, la grève de la faim qu'ils observaient depuis cinq jours. Lima aurait accepté d'améliorer les conditions d'accueil accordées aux quelque deux cent cinquante Chiliens encore exilés au Pérou. — *(A.F.P., Reuter.)*

Seychelles

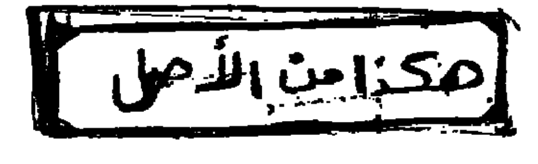
● LE GOUVERNEMENT a démenti vendredi 23 septembre les déclarations faites à leur retour par les trois Français récemment expulsés de l'archipel sous l'inculpation d'espionnage (*le Monde* daté 18-19 septembre). Ceux-ci avaient indiqué avoir reçu du ministère de l'agriculture seychellois l'autorisation d'effectuer des prises de vues dans le pays. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● UN INGENIEUR FRANÇAIS, M. Joseph Novak, employé d'une filiale de Saint-Gobain Pont-à-Mousson, a été condamné mercredi 21 septembre, à Prague, à quinze mois de prison pour « *mise en péril de secrets économiques tchécoslovaques* ». Il avait été arrêté le 2 février dernier, alors qu'il était en voyage d'affaires en Tchécoslovaquie. Seul, le consul de France a pu assister au procès. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE PSYCHIATRE ERNST AXELROD, arrêté le 21 septembre à Moscou, a été relâché le 23 dans la soirée. La police lui a notifié qu'il serait jugé d'ici à un mois pour parasitisme (*le Monde* du 24 septembre). — *(A.P.)*



DIPLOMATIE

LE PROCHAIN VOYAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Carter a choisi de visiter des pays qui jouent un « rôle d'importance croissante dans les affaires mondiales »

M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, a annoncé, vendredi 23 septembre, que M. Carter commencera le 22 novembre un voyage de onze jours au cours duquel il visitera huit pays. Le président sera au Venezuela le 22 novembre, au Brésil le 23. Il arrivera au Nigéria le 25, séjournera en Inde les 27 et 28, en Iran le 29, en France le 30. Il se rendra en Pologne le 1er décembre et en Belgique le 2.

De notre correspondant

Washington. — L'annonce du voyage que M. Carter va entreprendre du 22 novembre au 3 décembre — près de 70 000 kilomètres sur quatre continents, le plus long qu'un président américain ait jamais fait — a causé une vive surprise à Washington. Contrairement à l'habitude, aucune information n'avait filtré au préalable. Les responsables des pays visités étaient évidemment au courant, mais ils ignoraient le reste du programme. En outre, M. Carter avait fait savoir au printemps qu'il n'entreprendrait aucun voyage à l'étranger cette année, à l'exception de sa participation au « sommet » de Londres, en mai dernier. Plusieurs commentateurs ont aussitôt suggéré que le président cherchait à détourner l'attention de ses difficultés intérieures : après l'affaire Lance, les défaites qu'inflige le Sénat ces jours-ci à son programme énergétique, les difficultés rencontrées au Congrès à propos du traité sur le canal de Panama, etc.

M. Brzezinski, conseiller du président, qui a annoncé le programme du voyage le matin du vendredi 23 septembre, s'est empressé de démentir ces interprétations. Le projet a pris naissance il y a un mois environ, donc avant l'apparition de la plupart de ces problèmes. Il a définitivement pris corps lundi 19 septembre avec la mise au point des dernières dates.

Parmi les objectifs que M. Brzezinski a assignés à ce voyage, trois sont traditionnels : discuter les problèmes bilatéraux, souligner les liens d'alliance, coopérer avec des systèmes différents. Mais le quatrième symbolise davantage les desseins stratégiques de la nouvelle équipe : il s'agit de *« développer les relations des Etats-Unis avec des pays qui jouent un rôle d'importance croissante dans les affaires mondiales »*. Le choix des étapes répond en gros à cet objectif : les pays visités sont importants soit par leur masse (Brésil, Inde, Nigéria), soit par leur rôle économique particulier, notamment dans le secteur pétrolier (Venezuela, Iran), soit par l'originalité de leur position politique (c'est le cas de la France et de la Pologne).

Le passage à Paris

Le choix de Paris comme escale ouest-européenne, avec Bruxelles, a attiré l'attention ici, car les indications recueillies jusqu'à présent dans les milieux autorisés laissaient entendre que le président, s'il se rendait à Paris, visiterait ses autres grands alliés, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale. S'il ne le fait pas, explique-t-on maintenant, c'est parce que les dirigeants de ces pays, MM. Callaghan, Schmidt, ainsi que le chef du gouvernement italien, M. Andreotti, ont déjà eu des entretiens directs avec M. Carter à la Maison Blanche ce printemps et cet été. M. Giscard d'Estaing, lui, n'a rencontré le président américain qu'à l'occasion du « sommet » de Londres. Enfin, comme l'a expliqué M. Brzezinski, *« la France est un de nos principaux alliés et des plus anciens, un pays-clef en Europe »*. Elle joue, a-t-il précisé en réponse à une question, *« un rôle de premier plan dans les relations Est-Ouest et sur le continent africain, et nous avons des problèmes importants à discuter avec elle dans le domaine nucléaire »*.

Le conseiller du président a, bien entendu, nié que la visite de M. Carter ait pour but de soutenir le gouvernement français à la veille des élections. Cela ne veut pas dire que la situation intérieure en France sera absente de ces préoccupations. Interrogé sur l'éventualité d'une rencontre entre le président américain et les chefs de l'opposition française, M. Brzezinski, beaucoup moins évasif que prévu, a déclaré : *« Il est habituel pour le président, quand il se trouve dans des pays étrangers, et si cela apparaît désirable et opportun, de voir des personnalités politiques importantes si celles-ci désirent le rencontrer. Il peut alors trouver propice de les voir à l'ambassade américaine. »* Le conseiller du président a, en revanche, éludé une question similaire qui lui était posée à propos du séjour du président en Pologne.

On note que le problème des droits de l'homme n'a pas empêché le président de visiter des pays dont les performances dans ce domaine sont discutables et discutées, notamment l'Iran et le Brésil. M. Brzezinski s'en est expliqué en rappelant que, tout en constituant *« un élément fondamental de nos relations avec le monde »*, la question des droits de l'homme *« n'est pas une condition préalable à des discussions sérieuses et productives sur d'autres problèmes, bilatéraux ou multilatéraux »*. On sait que le Brésil a mis fin à tous ses accords de coopération militaire avec les Etats-Unis, précisément pour protester contre ce qu'il estimait être une *« ingérence »* de ce pays dans ses affaires intérieures à propos des droits de l'homme. Quant à l'Iran, il est au centre d'une controverse entre le congrès et l'administration, celle-ci voulant fournir à Téhéran des avions d'alerte Awacs.

Une rencontre avec M. Brejnev ?

La visite à Varsovie, seule incursion de M. Carter dans le monde communiste, a été décidée, a dit M. Brzezinski, parce que la Pologne *« joue un rôle important dans le système européen de sécurité et que nos relations avec elle sont une importante expression de nos efforts pour promouvoir une détente constructive »*. Le fait que le conseiller du président soit d'origine polonaise n'a pu que faciliter les choses. Mais l'on se demande déjà, ici, si cette escale ne pourrait pas être l'occasion d'une rencontre avec M. Brejnev.

Rien n'est décidé à cet égard. Mais M. Brzezinski a tenu à préciser qu'une telle éventualité n'est pas exclue. M. Carter, qui a reçu M. Gromyko pendant trois heures vendredi matin, a dit, devant la presse, qu'il souhaitait rencontrer le dirigeant soviétique dans un *« délai pas trop éloigné »*. Le ministre soviétique, qui était présent, ne l'a pas contredit, et il a indiqué par la suite que la question avait été discutée.

Ce projet ne viendra à maturité, cependant, que si les deux superpuissances parviennent à surmonter leurs principaux différends sur la limitation des armements stratégiques. Ce sujet, avec le Proche-Orient, a constitué l'essentiel des très longues discussions que le ministre soviétique a eues ces derniers jours avec MM. Carter et Vance. En attendant la publication d'un communiqué, les pronostics étaient réservés de part et d'autre. En milieu de journée, vendredi, M. Gromyko n'a voulu répondre « ni oui, ni non » à la question de savoir si l'Union soviétique accepterait de faire, comme les Etats-Unis le lui ont proposé, une déclaration d'intention maintenant en vigueur les dispositions de l'accord SALT 1 de 1972. Sans doute attendait-il la fin des entretiens pour se prononcer. Peut-être aussi ne tenait-il pas, en montrant trop vite que la proposition américaine lui convenait, à fournir des armes au sénateur Jackson, qui veut associer le Congrès à toute décision, même sous cette forme.

En quittant M. Vance, dans la soirée du 23 septembre, après une séance de travail qui n'a pas duré moins de trois heures et demie, M. Gromyko, appuyé par son collègue américain, a fait état d'un rapprochement des positions. Mais il faudra d'autres rencontres entre les deux hommes, notamment à New-York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, pour confirmer ces progrès.

On s'attend, néanmoins, que le Kremlin accepte de reconduire, au moins pour une période limitée, l'accord de 1972, puisque aussi bien la seule autre issue risquerait d'être une relance de la course aux armements sans aucun « plafond ». Une relance que les Etats-Unis, avec leurs programmes de missiles de croisière, de sous-marins Trident et d'éventuels missiles intercontinentaux MX (1), n'aborderaient pas sans munitions.

MICHEL TATU.

(1) Missiles mobiles.

● *M. Adolfo Suarez*, chef du gouvernement espagnol, fera une tournée dans les capitales européennes pour plaider la cause de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne. Il se rendra d'abord à Luxembourg, puis à Londres et à Dublin. — *(A.F.P.)*

VIVE SATISFACTION AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — La visite du président Carter au Brésil, les 23 et 24 novembre prochain, a *« une signification politique très importante »*, déclare-t-on dans les milieux officiels brésiliens, où la satisfaction est visible.

On ignore d'où est partie l'initiative de cette visite, qui interviendra après une période de tension assez grave entre les deux pays, et nul ne se hasarde, pour l'instant, à dire si ce voyage est le résultat de concessions faites de part et d'autre. Sur un point au moins — l'accord nucléaire germano-brésilien, battu en brèche par le gouvernement Carter depuis son arrivée au pouvoir — le porte-parole du ministère des affaires étrangères a été catégorique : *« La position du Brésil* [insistant pour l'exécution intégrale de l'accord] *n'a absolument pas changé. »*

Sur les autres points du contentieux, rien ne permet d'affirmer que la position du Brésil ait évolué dans le sens d'un assouplissement.

● *Droits de l'homme* : il est peu probable que le gouvernement de Brasilia cesse, un jour, de considérer comme *« une ingérence inadmissible »* dans ses affaires intérieures toute critique américaine sur la situation des droits de l'homme dans le pays.

● *Accords militaires* : la dénonciation progressive de tous les accords le liant aux Etats-Unis a clairement témoigné du désir du Brésil de reprendre, en matière militaire, sa liberté de manœuvre. Le porte-parole a cependant précisé que le gouvernement brésilien n'avait *« aucun parti pris »* contre la conclusion de nouveaux accords.

● *Relations économiques* : les Brésiliens ne manqueront pas de formuler de nouvelles représentations contre les barrières dressées, aux Etats-Unis, à l'entrée de certains de leurs principaux produits.

● *M. Edward Kardelj*, dirigeant de la Ligue des communistes de Yougoslavie, proche collaborateur du maréchal Tito, se rendra à Washington le 28 novembre. Il aura des entretiens avec le président Carter et le vice-président Mondale. Le maréchal Tito ferait un voyage aux Etats-Unis à la fin de 1977 ou au début de 1978. — *(Reuter.)*

LA CONFÉRENCE DES PEUPLES INDIGÈNES D'AMÉRIQUE

Les revendications des Indiens seront présentées à l'ONU

De notre correspondante

Genève. — La conférence internationale non gouvernementales sur la discrimination à l'égard des populations indigènes dans les Amériques, qui s'était ouverte, mardi, au Palais des Nations (*le Monde* du 21 septembre), s'est séparé, vendredi 23 septembre, après l'adoption, par consensus, d'une résolution finale.

La conférence recommande que les documents de la réunion et ses conclusions soient transmis au secrétaire général des Nations unies et à diverses instances de l'ONU, dont le comité de la décolonisation et la commission des droits de l'homme. Ainsi, les revendications des Indiens, tels la libre disposition de leurs ressources terrestres et minérales, le respect de leur système des valeurs, de leurs coutumes et de leurs religions, et surtout le droit de se gouverner selon leurs principes, finiront, sans doute, par être examinées à l'ONU.

La conférence a demandé également que soient organisés de nombreux « séminaires » avec la participation des représentants *« des peuples indigènes d'amérique »* afin d'entendre de nouveaux témoignages et de maintenir l'intérêt suscité dans l'opinion par la réunion de Genève.

La résolution finale recommande que le comité des Nations unies entreprenne une enquête sur le rôle des firmes multinationales dans *« le pillage et l'exploitation des terres, des ressources et des peuples indigènes dans les Amériques »*. Les Indiens voudraient que le 12 octobre, jour anniversaire « *de la prétendue découverte* » de l'Amérique, soit considéré comme la journée de solidarité avec *« les peuples indigènes d'Amérique »*.

Au dernier jour de la réunion, les Indiens des Etats-Unis ont eu la satisfaction d'apprendre que M. Carter venait de faire savoir, à Genève, qu'il comptait signer en octobre deux conventions de l'ONU sur les droits de l'homme, dans le domaine politique, civil, économique, social et culturel. Ainsi, si ces droits continuent à être bafoués, ces Indiens pourront désormais porter plainte devant les Nations unies.

Le rôle prépondérant tenu par les organismes paracommunistes, tels que le Conseil mondial de la paix ou la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, dans l'organisation et la direction de la réunion, a fait craindre qu'une orientation partisane ne détourne la conférence de ses objectifs. Cela a pu être évité en grande partie grâce à la fermeté et à la conscience aiguë des droits et des intérêts propres dont ont fait preuve les différents chefs de tribu.

ISABELLE VICHNIAC.

Devant l'assemblée de l'Atlantique nord

M. GIRAUD sénateur socialiste A VIVEMENT ATTAQUÉ L'EUROCOMMUNISME

(De notre correspondant.)

L'assemblée de l'Atlantique nord, réunie pendant trois jours à Paris, a terminé ses travaux, vendredi 23 septembre, par un débat sans aboutir à une conclusion formelle sur l'eurocommunisme.

Mardi, au cours d'une réunion à huis clos, la commission politique de l'assemblée avait rejeté le rapport du socialiste néerlandais, M. Dankert, jugé trop conciliant pour l'eurocommunisme. M. Dankert invitait les gouvernements de l'alliance atlantique *« à adopter une attitude réaliste et constructive face à l'expansion des partis communistes et à éviter des déclarations agressives concernant une participation de ces partis au gouvernement de leur pays »*.

Les Français et les Américains auraient voté contre, les Allemands s'abstenant. Aucun nouveau texte n'a été présenté en séance plénière vendredi, où le débat a été marqué par l'intervention du chef de la délégation française, le sénateur socialiste Pierre Giraud. L'eurocommunisme, a-t-il dit, n'est, *« comme l'asio-communisme avec ses variétés nord-coréenne dynastique, cambodgienne meurtrière et vietnamienne niveleuse, que l'habillage du marxisme-léninisme aux couleurs nationales »*, s'attaquant aux régimes qui bafouent les droits de l'homme, M. Giraud a déclaré : « *« Nous devons saluer la lutte menée partout dans le monde pour les droits de l'homme comme la meilleure bombe dont nous disposions et dont nous voudrions espérer qu'elle reste la seule pour la défense des libertés »*. Mentionnant l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Chili, il a condamné *« le Goulag, les hôpitaux psychiatriques et les persécutions des dissidents »* et a rendu hommage à la campagne du président Carter en faveur des droits de l'homme.

Jeudi, l'assemblée s'était plus particulièrement consacrée aux droits de l'homme en U.R.S.S. Une résolution a été adoptée à l'unanimité invitant les pays de l'alliance atlantique à se montrer ferme à la conférence de Belgrade (C.S.C.E.) et à protester contre les lenteurs de l'application des dispositions de l'accord d'Helsinki sur la circulation des hommes et des idées, ainsi que sur le *« brouillage continuel »* des émissions de radio occidentales.

AMÉRIQUES

Cuba

POUR LA PREMIÈRE FOIS UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT VA SE RENDRE AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(A.F.P.)*. — M. Marcelo Fernandez Font, ministre cubain du commerce extérieur, se rendra en visite aux Etats-Unis en octobre prochain. Il rencontrera à cette occasion des membres du département d'Etat et du département du commerce, a-t-on appris, le vendredi 23 septembre, à Washington.

Ce sera la première fois qu'un membre du gouvernement de M. Fidel Castro se rend aux Etats-Unis.

En visite à Paris

LE PREMIER MINISTRE DE COLOMBIE BRITANNIQUE SOUHAITE DÉVELOPPER LES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC LA FRANCE

M. William Bennett, premier ministre de la province canadienne de la Colombie britannique, que M. Barre devait recevoir ce samedi 24 septembre, a lancé, vendredi, devant la chambre de commerce France-Canada, un appel pour le développement des relations économiques avec la France. Près du tiers des exportations canadiennes vers la France (constituées par du bois et des dérivés du bois) viennent de Colombie britannique.

« Ma mission a pour objectif de vous inviter à prendre part à la construction de notre avenir car le Canada est appelé à connaître une grande croissance », a déclaré M. Bennett, qui a passé l'après-midi de vendredi au C.N.P.F. Une mission de l'organisation patronale ira prochainement en Colombie.

ASIE

Chine

La révolution technologique étant un aspect de la révolution continue

Les dirigeants de Pékin préparent une conférence nationale sur la science

De notre correspondant

La « lutte pour la production » est devenue aussi importante que la « lutte de classe » en Chine. Des chiffres publiés récemment sur la production de pétrole et de gaz naturel montrent que les dirigeants de Pékin se préoccupent eux aussi des problèmes d'énergie au moment où ils préparent la réunion d'une conférence nationale sur la science.

Pékin. — La production chinoise de pétrole brut sera encore vraisemblablement inférieure à 100 millions de tonnes en 1977. L'agence Chine nouvelle a en effet annoncé, jeudi 22 septembre, qu'au cours des huit premiers mois de l'année cette production avait augmenté de 10 % par rapport à la période correspondante de l'an passé. Selon les estimations les plus sérieuses, la Chine avait produit en 1976 environ 84 millions de tonnes de pétrole brut. Ce chiffre serait donc porté légèrement au-dessus de 92 millions de tonnes en 1977. Le chiffre donné par Chine nouvelle révèle un ralentissement *nouvelle* révèle un ralentissement très sensible du taux d'accroissement de la production pétrolière, accentuant d'ailleurs une tendance enregistrée l'an passé. En 1975, l'accroissement par rapport à 1974 avait été de 20 %. Il était tombé à 13 % en 1976.

Les spécialistes hésitent cependant à interpréter ces chiffres. Il est possible qu'ils résultent d'un épuisement progressif des gisements pétroliers actuellement en exploitation et en particulier du gisement de Taching, dans le Nord-Est. On sait toutefois que la prospection est activement poussée, et la découverte d'un *nouveau gisement à haut rendement* avait d'ailleurs été annoncée en 1976

Un programme et un organe

Il n'est pas exclu que les Chinois limitent volontairement l'expansion de leur production pétrolière faute de disposer dès maintenant des équipements et des débouchés nécessaires pour un volume plus important. La capacité totale des industries de raffinage du pays ne dépasserait pas, en effet, le chiffre de 50 millions de tonnes. Le transport des produits pétroliers pose encore de nombreux problèmes non résolus. Enfin, le Japon, principal importateur du pétrole chinois, n'a pas encore donné suite aux offres très importantes — de l'ordre de 15 millions de tonnes par an — qui lui ont été faites au début de l'année.

La production de gaz naturel suit d'ailleurs une évolution inverse de celle du pétrole. La même dépêche de l'agence Chine nouvelle annonce, en effet, qu'elle a augmenté de 24 %, toujours par rapport aux huit premiers mois de l'an passé. Or, de 1975 à 1976, l'accroissement dans ce secteur n'avait été que de 11 %. La forte poussée ainsi enregistrée serait principalement due à une exploitation intensive des vastes gisements de la province centrale du Setchouan. Si le même taux de croissance se maintient jusqu'à la fin de l'année, il permettra d'atteindre une production d'environ 93 milliards de mètres cubes de gaz 1977.

L'agence officielle chinoise a, d'autre part, diffusé le texte intégral d'une longue circulaire du comité central du P.C.C. annonçant la convocation, au printemps prochain, d'une conférence nationale sur la science. Ce document constitue, en fait, un programme de travail pour le développement de la science et de la technologie — dont sera désormais responsable une commission d'Etat spécialisée. Sans attendre la prochaine conférence nationale, les organismes responsables aux échelons centraux et provinciaux sont invités à préparer des plans pour des périodes de trois et huit ans (correspondant aux échéances du plan quinquennal en cours et du suivant) et de vingt-trois ans (terme du programme général de modernisation présenté par Chou En-lai en janvier 1975).

Des rapports sur l'établissement de ces plans devront parvenir au comité central d'ici à la fin de l'année.

Cette dernière disposition souligne le caractère d'urgence donné aux tâches définies par la circulaire du comité central. Le texte fait bien entendu le procès de la *« bande des quatre »*, qu'il accuse d'avoir *« saboté »* la recherche scientifique en Chine et particulièrement d'être responsable d'une *« rupture dans le renouvellement du personnel scientifique et technique »*. Tout en maintenant que *« la lutte de classe est l'axe »*, il met sur un plan comparable *« la lutte pour la production »* et *« la lutte pour l'expérimentation scientifique »*. *« La révolution technologique*, affirme-t-il, *est un aspect important de la révolution continue sous la dictature du prolétariat. »*

Réclamant une reprise en main du système d'éducation pour la formation de nouveaux travailleurs scientifiques, le comité central exige que les chercheurs et techniciens soient assurés de *« conditions de travail convenables »* et disposent *« au maximum des cinq sixièmes de leur temps hebdomadaire de travail pour leurs tâches professionnelles. »*

A bien des égards, ce document porte la marque de M. Teng Hsiao-ping. Il rappelle que *« la Chine est le berceau d'une des plus vieilles civilisations du monde »* et exprime sa confiance dans l'avenir. Il invite en même temps les scientifiques chinois à *« apprendre des autres pays »* à promouvoir les échanges internationaux dans le domaine du savoir. Cette dernière recommandation connaît déjà un début d'application.

Après leurs collègues américains et allemands, vingt-deux scientifiques français spécialistes de la recherche nucléaire viennent d'être reçus en Chine, où ils ont visité plusieurs laboratoires et participé à de multiples séminaires.

ALAIN JACOB.

Philippines

DES RELIGIEUX ONT DIRIGÉ UNE MANIFESTATION CONTRE LE GOUVERNEMENT A MANILLE

Manille (A.F.P.). — Quarante-deux personnes, dont quinze religieuses et prêtres, ont été arrêtées vendredi 23 septembre au cours d'une manifestation qui a rassemblé dans le centre de Manille quelque trois mille ouvriers, étudiants et ecclésiastiques protestant contre la loi martiale instaurée il y a cinq ans. Les autorités militaires, qui avaient annoncé la veille la découverte d'un « complot communiste » (« le Monde » du 24 septembre), avaient mis en place un important dispositif militaire et policier pour que les manifestants ne puissent pas atteindre le palais du président Marcos. Les prêtres et les religieuses, qui semblaient diriger les manifestants, ont essayé de rassembler ceux-ci en deux défilés, profitant des embouteillages de l'heure de pointe de la circulation.

Dans l'après-midi, le président Marcos avait reçu un émissaire du président Carter, M. Richard Holbroke, pour s'entretenir de l'avenir des bases américaines aux Philippines.

D'autre part, on apprend que les combats qui ont opposé le 21 septembre les forces gouvernementales et les rebelles musulmans de l'île de Mindinao, au sud de l'archipel, ont fait une soixantaine de morts, civils et militaires.

ASIE

Chine

Les dirigeants de Pékin préparent une conférence nationale sur la science

De notre correspondant

Philippines

EUROPE

Italie

AU « COLLOQUE DE BOLOGNE »

Le P.C.I. s'efforce de maintenir un climat de dialogue avec les contestataires

De notre envoyé spécial

Bologne. — Ceux qui s'attendaient au pire ont été provisoirement soulagés : vendredi 23 septembre, la première journée du « colloque contre la répression » n'a pas mis Bologne à feu et à sang. Les contestataires étaient pourtant près de quinze mille, venus de toute la péninsule et parfois de plus loin (on en attendait d'autres ce samedi).

Ces premières assises de l'extrême gauche italienne ont eu deux visages distincts. Au Palais des sports, on discutait avec passion, allant même jusqu'à s'insulter et à échanger des coups de poing. Dans le centre, en revanche, régnaient une atmosphère bon enfant, un style débraillé, auxquels cette ville, « vitrine » du parti communiste, n'est guère habituée. Comme si ce colloque était avant tout l'occasion d'être ensemble et de vivre autrement.

Après s'être raidi, le parti communiste a adopté la seule politique qui pouvait éviter l'affrontement : celle de la main tendue à ces milliers de contestataires, dont une partie sont pourtant, à ses yeux, de *« nouveaux fascistes »*. Bologne est donc, de vendredi à dimanche, une ville ouverte. Cela n'empêche pas une grande vigilance des communistes, dont les militants sont mêlés à la foule, observant ses moindres mouvements. Les forces de l'ordre — six mille hommes, des hélicoptères, des voitures blindées — ne sont pas en reste, même si elles évitent de provoquer les congressistes par une présence trop voyante.

Plusieurs commerçants et restaurateurs du centre ont préféré baisser leurs grilles, malgré les appels pressants du maire communiste, M. Renato Zangheri, qui ne veut pas donner l'image d'une ville en état de siège et s'est résigné à fournir aux « envahisseurs » des salles de réunions, des lieux pour dormir et des repas pour moins de 8 F, son plus vif désir étant que le colloque se termine au plus vite et que Bologne retrouve son *« vrai visage »*.

Un « livre blanc » sur la répression

Sur la Piazza Maggiore couverte de pigeons et occupée, comme chaque après-midi, par des retraités qui devisent à voix basse, deux féministes s'embrassent outrageusement en lançant autour d'elles des œillades assassines. Les « anciens » ne seront heureusement plus là, dans la soirée, quand un solide gaillard, adoptant le style punk, se mettra tout nu et fera d'horribles grimaces dans la rue adjacente. Lutter « contre la répression », c'est aussi cela pour la frange la moins politisée du « mouvement ».

On discute pourtant politique sur la place. De petits groupes se sont formés autour de militants du P.C., visiblement mandatés par le parti pour engager le dialogue avec les contestataires. Face-à-face, deux jeunes barbus qui se ressemblent comme des frères — l'un est révolutionnaire, l'autre communiste, — mais dont l'état d'esprit est diamétralement opposé. C'est naturellement le second qui recueille les hochements de tête favorables des retraités qui ont vécu, eux, le fascisme, la résistance, le règne démocrate-chrétien et « *savent ce qu'est la vraie répression* ».

Argument-clé du révolutionnaire : *« Vous collaborez avec les truands qui sont au pouvoir. »* Réponse du communiste : *« Nous collaborons avec les millions de travailleurs catholiques qui sont nos frères de classe. C'est avec eux que nous faisons le compromis historique et non avec Fanfani. »* Eclat de rire du révolutionnaire : *« Regarde autour de toi. Ce sont les « sommets » qui négocient le compromis... »*

Dix autres groupes ont engagé la même discussion, avec les mêmes arguments, tandis que sur les marches de l'église, beaucoup de jeunes congressistes, allongés sur leur sac de couchage semblent attendre qu'il se passe quelque chose. Le colloque n'a pas donné l'impression d'être vraiment ouvert, dans la matinée, avec la présentation d'un Livre blanc sur la répression, en présence de Mme Maria-Antonietta Macciocchi et de M. Félix Guattari.

Un climat bien différent règne au palais des sports, où l'on est fouillé à l'entrée. Ici, pas de contact avec la population. Dix mille personnes entassées sur les gradins surveillent les orateurs, prêtes à applaudir ou à huer. On distingue clairement les trois forces en présence : les modérés, les autonomes (1) et les militants de Lotta Continua, qui tentent de jouer les médiateurs. Mais dans le débat sur la violence, l'assemblée se coupera en deux.

Est-il légitime de lutter avec les armes contre *« l'Etat bourgeois et les forces révisionnistes »* qui tendent à démanteler le *« bloc social anticapitaliste »* ? Pour les « autonomes » qui miment des pistolets avec leurs doigts tendus, la réponse est claire. Ils feront même acclamer le nom de Renato Curcio, chef des Brigades rouges, actuellement incarcéré, par une partie de l'assistance bien plus importante qu'on ne l'aurait cru. Elle criera *« Curcio libero »* et les « autonomes » en profiteront pour proposer une marche contre une prison de la ville, car *« il faut détruire toutes les prisons »*.

C'en est trop : une rixe éclate. Il faudra interrompre la discussion qui était surtout, à vrai dire, une suite de monologues passionnés.

L'impression générale est que l'avenir de l'extrême gauche italienne se joue pendant ces trois jours à Bologne. Réussira-t-elle à atténuer ses divisions pour constituer une grande force révolutionnaire à la gauche du P.C.I. ? Vendredi, on a surtout assisté à une épreuve de force entre groupes antagonistes manquant de leaders véritables et ne parvenant pas à sortir de leur ghetto, malgré leur refus commun de cette société et de la « ligne Berlinguer ».

ROBERT SOLÉ.

(1) Il convient de distinguer plusieurs sortes de groupes qui, en Italie, porten le nom d'« autonomes ». Ses plus anciens titulaires sont les syndicats indépendants des grandes centrales qui contrôlent notamment les agents de conduite des chemins de fer, les transports aériens ou le personnel de l'instruction publique. Ils se situent politiquement au centre droit. Le terme a ensuite été revendiqué par des éléments inorganisés de l'extrême gauche, qui n'ont évidemment rien à voir avec les premiers.

Espagne

Les journaux de Madrid n'ont pas paru le 23 septembre pour protester contre un attentat d'extrême droite

De notre correspondant

Madrid. — Les journalistes madrilènes ont réussi leur première grève. Le vendredi 23 septembre, aucun quotidien n'a été publié, à l'exception du journal d'extrême droite *El Alcazar*. Les kiosques sont restés fermés. Les agences de presse ont suspendu leur service. La décision avait été prise la veille par une assemblée de journalistes pour protester contre l'attentat commis le 20 septembre, à Barcelone, contre la revue humoristique *El Papus* : une bombe destinée à la rédaction a fait un mort — le concierge de l'immeuble — et une douzaine de blessés. Plusieurs organisations terroristes d'inspiration fasciste, dont la « Triple A » (Alliance anti communiste apostolique) ont revendiqué cet niste apostolique). ont revendiqué cet générale.

Les journalistes espagnols ont fait, dans le passé, d'autres tentatives de grève qui n'ont pas empêché la sortie des journaux. Cette fois, malgré l'opposition des directeurs, et bien que les rédactions de plusieurs quotidiens aient été divisées sur l'opportunité d'une telle initiative, la presse écrite a été paralysée pendant vingt-quatre heures. Les syndicats socialiste et communiste se sont ralliés à un mouvement lancé surtout par l'extrême gauche et qui a réussi grâce à la solidarité des ouvriers d'imprimerie.

Une grève identique avait eu lieu la veille à Barcelone. Les directeurs d'hebdomadaire ont décidé de publier un éditorial commun. Jeudi, plusieurs quotidiens de Madrid, dont *El Pais* et *Informaciones*, ont reproduit un autre éditorial publié par l'ensemble de la presse de Barcelone en signe de protestation contre l'attentat.

Intitulé *« La démocratie menacée »*, l'article affirmait : *« Certains secteurs d'extrême droite veulent créer un climat d'insécurité pour empêcher la consolidation de la démocratie. (...) Les tentatives pour déstabiliser la situation espagnole ne se traduisent pas seulement par des actes de terrorisme. Elles se manifestent aussi par les chutes brutales de la Bourse, par les faillites de certaines entreprises, par les campagnes de bouche à oreille qui rappellent les fameuses « manifestations des casseroles » au Chili, annonciatrices du coup d'Etat. Tout cela semble faire partie d'une opération de grande envergure, qui porte atteinte non seulement à la stabilité du gouvernement mais aussi au fondement même de l'Etat démocratique. »*

CHARLES VANHECKE.

Chypre

M. WALDHEIM TENTE DE RENOUER LE DIALOGUE INTERCOMMUNAUTAIRE

Une nouvelle tentative visant à réactiver le dialogue entre les communautés grecque et turque de Chypre va prochainement être entreprise par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, après ses entretiens à New-York avec les ministres des affaires étrangères grec et turc.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU à Chypre, M. Perez de Cuellar, en a informé M. Tassos Papadopoulos, négociateur chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires.

D'autre part, il semble que l'Etat fédéré turc de Chypre et le gouvernement d'Ankara sont en désaccord au sujet de la proclamation de l'indépendance du secteur turc de l'île. M. Rauf Denktash, président de l'Etat fédéral, l'a laissé entendre dans le quotidien *Cumhuriyet* (gauche) d'Ankara.

L'indépendance devrait être proclamée au plus tard après la fin de la présente réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, a dit M. Denktash.

« La Turquie devrait accepter notre indépendance même si cela doit entraîner pour elle une expulsion de l'OTAN, de la C.E.E., de l'ONU et de toutes les organisations internationales », a déclaré M. Denktash. Ainsi, *« l'Oncle Sam arrêtera de soutenir le Grec »*.

M. Denktash a affirmé qu'il n'y avait pas d'autre point de désaccord entre son administration et la Turquie. *« L'armée turque continuera à garder la frontière à Chypre pendant encore quelques générations »*, a-t-il conclu. — *(A.F.P.)*

Après l'arrestation aux Pays-Bas d'un membre de la Fraction Armée rouge

Les policiers néerlandais et Ouest-allemands collaborent dans la lutte contre le terrorisme

Le contact entre les autortiés fédérales allemandes et les ravisseurs de M. Hanns-Martin Schleyer, interrompu depuis plusieurs jours, ont été récemment renoués, a-t-on appris vendredi 23 septembre à Bonn, où le gouvernement se refuse toujours, cependant, à donner d'autres précisions.

Notre correspondant à Amsterdam, Martin van Traa, nous indique que des membres de la police ouest-allemande collaborent avec la police néerlandaise dans l'instruction de l'affaire Knut Folkerts, d'origine allemande, âgé de vingt-cinq ans, qui a tué, jeudi, un policier à Utrecht (nos dernières éditions datées du 24 septembre), membre de la « Fraction armée rouge », Knut Folkerts était recherché en Allemagne à la suite du meurtre du procureur général allemand Buback, le 7 avril dernier. Sa complice, Brigitte Mohnhaupt, n'a pas encore été retrouvée par la police néerlandaise.

Celle-ci se trouve en état d'alerte, et le gouvernement a installé un groupe spécial de lutte antiterroriste, cependant que des rumeurs continuent de courir quant à la présence des deux commandos terroristes ouest-allemands aux Pays-Bas. A Bonn, un porte-parole officiel a toutefois précisé que rien ne permettait d'établir que Knut Folkerts avait pu participer à l'attentat de Cologne, au cours duquel le président du patronat a été enlevé.

A Berne, notre correspondant, Jean-Claude Buhrer, nous signale, d'autre part, que la visite officielle en Suisse de M. Walter Scheel, président de la République fédérale allemande, a été entourée de mesures de sécurité exceptionnelles, et que le terrorisme et les moyens de le combattre ont été l'un des principaux points abordés au cours des conversations germano-helvétiques.

A Munich, quelque mille délégués de la C.S.U. (chrétiens-sociaux bavarois), qui s'étaient réunis en congrès vendredi 23 septembre, ont adopté un *« programme offensif en vue du rétablissement et du renforcement de la sécurité intérieure »*. Ce programme, dont la mise en œuvre n'exigeait aucune modification de la loi fondamentale ouest-allemande, prévoit la surveillance des entretiens entre les avocats et les terroristes détenus, l'élimination de la procédure de tout avocat « *soupçonné* » de préparer ou de promouvoir des délits graves (ou encore de mettre en danger la sécurité et l'ordre dans une prison), la limitation du droit de manifestation, des contrôles d'identité dans les hôtels et la surveillance de certaines communications téléphoniques.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Les recommandations de la C.E.E. embarrassent les sociétés européennes établies dans le pays

De notre correspondante

Johannesburg. — Les syndicats noirs sud-africains — que ne reconnaissent ni le gouvernement ni le patronat — ont accueilli favorablement ce qu'ils appellent les « *efforts des pays du Marché commun* » pour améliorer ici le sort des Africains. Ils regrettent cependant l'incapacité des Neuf à imposer les décisions adoptées le 20 septembre à Bruxelles (*le Monde* du 21 septembre).

Pour M. Henry Chipewe, secrétaire de l'Union Training Project, organisation de liaison de plusieurs syndicats noirs, le « code de conduite » de la C.E.E. est « *un pas en avant* ». *« Il n'est malheureusement pas suffisant*, ajoute-t-il, *chaque entreprise y prendra ce qu'elle voudra et globalement peu de choses changeront. »*

Le syndicat multiracial, la Trade Union Council on South Africa affirme, de son côté, « *soutenir pleinement les différents points du code* ». Il émet toutefois une réserve sur la recommandation faite aux entreprises de modérer les effets du contrôle de migrations internes des travailleurs. *« Nous estimons que le système de contrôle n'est pas satisfaisant, mais qu'il en faut un actuellement »*, dit M. Arthur Grobbelaar, secrétaire général de la TUCSA.

Les responsables d'entreprises européennes, quant à eux, désirent « *réfléchir* » et se « *concerter* » avant d'émettre des jugements définitifs. Ils craignent de heurter le gouvernement sud-africain et redoutent de « *perdre leur compétitivité* » en augmentant les salaires des Noirs ou en [illegible]

De façon surprenante, tous les responsables de sociétés européennes contactés brossent un tableau presque idyllique de leur politique sociale. *« Il n'y a pas de discrimination chez nous »*, *« les Noirs ont ici un salaire décent »*, répondent-ils invariablement. Tout en paraissant plus crispés lorsque l'on évoque la reconnaissance des syndicats ou l'augmentation des salaires. *« Nous essayons depuis longtemps de réduire les différences de salaires entre Blancs et Noirs »*, dit M. Daniel Banmayer, président de Total-Afrique du Sud.

Du côté anglais et néerlandais, les réponses ne diffèrent pas de celles des Français. M. Jan Timmer, président de Philips, considère que le code *« n'est pas nécessaire. Chez Philips, nous ne faisons aucune distinction de couleur... Les hommes d'affaires, comme le gouvernement, font des efforts sincères et n'ont pas besoin de code venu de l'étranger »*. International Computers appliquerait déjà la plupart des recommandations, selon son directeur, M. J. Starkey, qui précise cependant : *« Dans les limites des lois locales. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Les principales nations occidentales* devaient être représentées dimanche 25 septembre aux obsèques de M. Steve Biko, président de la Convention du peuple noir, mort en prison.

Rhodésie

LES PAYS DE « PREMIÈRE LIGNE » RETIENNENT LE PLAN ANGLO-AMÉRICAIN COMME « BASE DE NÉGOCIATION »

Au terme d'une réunion « au sommet » de deux jours à Maputo (Mozambique), les présidents des cinq pays de « première ligne » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) ont retenu vendredi 23 septembre comme « *base de négociation* » les propositions anglo-américaines de règlement du problème rhodésien. Celles-ci prévoient notamment la démission du premier ministre de Salisbury, M. Smith, et son remplacement par un haut commissaire britannique chargé, avec le soutien d'une force de paix de l'ONU, d'organiser des élections permettant l'accession au pouvoir de la majorité noire.

Dans une brève déclaration à l'issue de la rencontre de Maputo, à laquelle participait M. Nkomo, leader du « Front patriotique », le président tanzanien Julius Nyerere a précisé : *« Bien que ces propositions comportent encore un certain nombre de points négatifs, elles constituent néanmoins une base pour des négociations futures. »* De son côté, M. Punabantu, assistant du président Kaunda (Zambie), a qualifié le « sommet » de « *grande percée* ». Soulignant que, pour la première fois, Londres et Washington avaient accepté que la guérilla nationaliste forme l'ossature de la future armée du Zimbabwe (Rhodésie) indépendant, il a toutefois noté que la question du remplacement de M. Smith — au cas où celui-ci rejetterait définitivement le plan anglo-américain — demeurait pour l'instant sans réponse.

Les chefs d'Etat africains paraissent s'être montrés plus conciliants que les dirigeants nationalistes. Ceux-ci exigent le démantèlement de la police et de l'armée rhodésienne et voudraient voir limiter l'autorité du représentant britannique pendant la période de transition. Les « *points négatifs* » évoqués par M. Nyerere correspondent sans doute à ces deux des objections des nationalistes.

On estime dans les milieux diplomatiques de l'ONU que les résultats positifs du « sommet » de Maputo permettront la tenue d'une réunion du Conseil de sécurité sur la question rhodésienne, probablement dès cette semaine. — *(A.F.P., Reuter.)*

Maroc

LES « INDÉPENDANTS » PUBLIENT LEUR « PROGRAMME COMMUN »

Rabat (*A.F.P.*). — Le quotidien pro-gouvernemental *le Matin du Sahara* a publié vendredi 23 septembre un « *manifeste des indépendants* » suivi d'un éditorial du directeur du journal, M. Ahmed Alaoui, affirmant que « *tout ce qui est hassanien est nôtre* ».

Dans le nouveau Parlement mis en place au mois de juin (*le Monde* des 7 et 23 juin), et qui doit se réunir le 14 octobre, les cent quarante et un députés indépendants constituent le groupe le plus important et détiennent la majorité absolue. Ils sont assurés du soutien des quarante-neuf députés des formations pro-gouvernementales. Les trois partis non gouvernementaux (Istiqlal, Union socialiste des forces populaires et Parti du progrès et du socialisme) disposent de soixante-six sièges (1).

Intitulé « *programme commun des indépendants* », ce manifeste plaide pour « *culture nationale authentique* », préconise « *un enseignement national généralisé, une justice saine et efficace, la santé pour tous, une plus grande équité fiscale, une administration plus efficace et un développement régional plus équilibré* ».

La publication de ce texte survient alors qu'est attendue dans les prochains jours la formation d'un nouveau gouvernement.

(1) Huit députés sont désignés par le collège « salariés » et sept d'entre eux se réclament d'organisations syndicales et non de partis politiques.

LE SECOND ÉCHEC

Une lettre du comité central du P.C.F. au comité directeur du parti socialiste

A l'occasion de la session extraordinaire du comité central du parti communiste, qui a siégé vendredi 23 septembre, les dirigeants du P.C.F. ont décidé d'adresser au comité directeur du P.S. une lettre. Une missive analogue a été transmise aux radicaux de gauche. Celles-ci indiquent :

« En cette heure grave, nous voulons nous adresser à vous. Nous le faisons au nom de la cause qui nous anime : celle de l'union pour le changement démocratique.

» Depuis quinze années, c'est à cette cause que nous avons consacré tous nos efforts. Souvenez-vous. En 1962, nous vous lancions cet appel : « Marchons » côte à côte et frappons en- » semble. » En 1964, nous vous faisions la proposition de conclure entre nous un programme commun de gouvernement. Et nous avons lutté sans relâche pour aboutir, en 1972, à sa conclusion. En 1965, à notre initiative, nous avons fait, avec vous, de François Mitterrand, le candidat unique de la gauche. En 1974, ce fut notre proposition et notre campagne pour un candidat commun de la gauche. En 1976, c'était notre appel à présenter des listes communes aux élections municipales. Oui, nous avons tout fait depuis quinze ans pour ce seul objectif : renforcer notre union, la rendre plus forte, plus large.

» Cela n'a pas été facile. Cela n'a pas été rapide. Nous le prévoyions en nous engageant dans cette voie, car nos deux partis étaient très loin l'un de l'autre. Mais nous étions, et nous sommes plus profondément que jamais, persuadés que cette union constitue le seul moyen d'ouvrir une voie nouvelle dans l'intérêt du peuple et du pays.

» Naturellement, nos partis sont différents. Mais nous considérons que, comme le dit le préambule du programme commun, cela ne doit pas mettre en cause « leur volonté et leur capacité de gouverner ensemble ». La seule et vraie question qui se pose aujourd'hui, c'est donc de maintenir et de consolider l'union sur un bon programme commun répondant bien aux besoins des travailleurs et du pays pour vaincre nos adversaires et réussir une grande politique nouvelle de progrès social, de démocratie économique et politique, d'indépendance nationale et de désarmement.

» C'est avec cette volonté que nous avons engagé avec votre parti et le Mouvement des radicaux de gauche des discussions pour actualiser le programme commun.

» Il était en effet, selon nous, nécessaire de tenir compte des changements provoqués depuis cinq ans par l'aggravation de la crise où la politique du grand capital plonge notre pays pour que ce programme, adopté en 1972, conserve en 1978 toute sa portée et son efficacité.

» Notre parti, pour sa part, a donc fait des propositions, soigneusement étudiées, répondant à cet objectif et strictement fidèles aux orientations du programme commun.

» Or, il est apparu que votre parti adopte une démarche profondément différente, aboutissant à revenir en arrière sur les engagements pris en commun en 1972 et à remettre en cause le compromis positif accepté par nos deux partis.

» C'est ainsi que votre parti refuse en 1977 de relever le SMIC au niveau indispensable, correspondant d'ailleurs à la revendication des grandes organisations syndicales, comme cela avait été le cas en 1972, qu'il refuse de s'engager clairement sur le relèvement du pouvoir d'achat des salaires, et sur le resserrement de la hiérarchie des salaires.

» C'est ainsi encore que les positions adoptées par votre parti tendent systématiquement à retirer leur efficacité aux moyens économiques et financiers prévus par le programme commun et absolument indispensables à la mise en œuvre d'une politique sociale nouvelle. C'est le cas pour l'impôt sur le capital et pour l'impôt sur la fortune. C'est le cas pour les nationalisations.

» Tenant compte de la situation créée dans des secteurs importants de l'économie, nous avons proposé trois nationalisations nouvelles : la sidérurgie, Peugeot-Citroën et la C.F.P. C'est ce qu'avait proposé votre parti par la voix de ses dirigeants à plusieurs reprises. Or, aujourd'hui, votre parti refuse ces propositions.

» Depuis 1972, nous avions, les uns et les autres, exposé publiquement les mêmes vues sur la nationalisation — considérée comme un « seuil minimum » — des neuf groupes industriels définis par le programme commun, c'est-à-dire sur la nationalisation des « sociétés mères » et de leurs filiales. C'est si vrai que, par exemple, la proposition de loi proposée par le groupe parlementaire de votre parti, fin 1974, pour la nationalisation de l'aéronautique militaire incluait la nationalisation de « toute entreprise » dont la société mère possède » 25 % du capital ».

» Or, aujourd'hui, votre parti abandonne cette conception qui nous était commune jusqu'à la dernière période. Les positions qu'il expose aboutissent à laisser le grand capital en place dans la plus grande partie du potentiel industriel des neuf groupes visés par la nationalisation en 1972. Ce serait, du même coup, se priver de toute possibilité de mettre en œuvre la politique nouvelle que les travailleurs attendent.

» D'autre part, alors que le programme commun comporte des dispositions prévoyant l'extension des droits des travailleurs à l'entreprise et la gestion démocratique autonome des entreprises nationales, votre parti voudrait maintenant que le président du conseil d'administration de ces entreprises soit en fait désigné par le gouvernement.

» Toutes ces questions sont naturellement liées.

» Adopter une telle attitude c'est priver le programme commun de sa force mobilisatrice, c'est se priver à l'avance des moyens de réussir, c'est écarter les possibilités d'un accord.

» Des millions de travailleurs, de simples gens dans tout le pays, confrontés au chômage, aux bas salaires, à des difficultés d'existence insupportables, ont placé leurs espoirs dans le programme commun parce qu'ils voient en lui l'instrument d'une politique nouvelle, transformatrice, leur permettant de vivre mieux et de vivre plus libres.

» Des millions de Français attendent de nos partis qu'ils réalisent non pas un compromis avec la politique d'austérité et d'autoritarisme, mais un bon accord permettant de mettre en œuvre la politique nouvelle du programme commun.

» Ces espoirs ne doivent pas être déçus. Nous n'avons épargné nous n'épargnons et nous n'épargnerons quant à nous aucun effort à cette fin.

» Nous ne renoncerons, en aucun cas, à ce qui est notre ligne constante : l'union pour le changement démocratique.

» Pour parvenir à l'accord, nous vous avons fait ces derniers jours des propositions nouvelles. Nous avons fait des concessions très importantes par rapport à ce que serait une application stricte du programme commun.

» Par contre, votre communication d'hier soir — que nous avons immédiatement examinée avec attention — ne constitue en fait qu'une mise en forme de propositions que vous présentez depuis le début et qui consacrent l'abandon de mesures prévues par le programme commun en 1972.

» Nous nous adressons à vous avec solennité, et nous vous disons : c'est à vous qu'il appartient maintenant de faire preuve de la même volonté qu'a manifestée notre délégation d'aboutir à un accord.

» En présentant mercredi nos nouvelles propositions, le secrétaire général de notre parti a dit en notre nom qu'elles ne relevaient pas du marchandage mais représentaient un effort global, équilibré et maximum. C'est à vous qu'il appartient maintenant de faire le pas que nous avons fait nous-mêmes et de formuler des propositions en conséquence.

» Nous mandatons notre délégation pour être en permanence prête à s'en saisir et à en discuter. »


(Dessin de CHENEZ.)

Le P.S. : ne pas remettre en cause le contrat passé avec la majorité du peuple

Le bureau exécutif du parti socialiste s'est réuni, pour une séance extraordinaire, vendredi 23 septembre en fin d'après-midi. Dans le courant de la journée les responsables départementaux du P.S. avaient reçu, par télex, un texte leur expliquant les raisons qui ont conduit à l'échec des négociations au sommet.

En outre, le P.S. a élaboré un « argumentaire » qui doit servir de base à sa campagne d'explications dans le pays. On peut notamment lire :

« *Le parti communiste nous propose, notamment dans le domaine des nationalisations, des changements tels qu'on peut parler d'un nouveau programme. Le contrat que nous avons passé avec ceux qui constituent désormais la majorité du peuple française se trouverait ainsi remis en cause à quelques mois à peine du grand choix de 1978.*

» *Comment une telle orientation, si elle était adoptée, ne créerait-elle pas d'inquiétude ? C'est pourquoi les socialistes, comme l'a dit maintes fois François Mitterrand, veulent appliquer le programme commun et rien que le programme commun qui prévoit la nationalisation complète du secteur bancaire et de neuf grands groupes industriels. Le P.S. reste totalement fidèle à ses engagements.* »

Le tract rappelle ensuite les positions du P.S. dans la négociation sur les nationalisations :

« *La totalité des biens appartenant à ces neuf groupes, leurs actifs comme leur participation dans quelque société que ce soit, seront transférés à la collectivité nationale. Dans chaque société où l'Etat, une collectivité publique ou une entreprise nationale contrôlera plus de 50 % du capital, les dispositions prévues pour l'extension des droits des travailleurs dans le secteur public seront applicables.*

» *Seront également nationalisées les sociétés qui ont voulu se soustraire au programme commun de gouvernement depuis 1972 et les filiales ayant un caractère de monopole ou de service public et nécessaires à notre stratégie industrielle.* »

En ce qui concerne la sidérurgie, le P.S. réaffirme sa volonté de « *procéder à des prises de participation majoritaire* » et répète que « *la sidérurgie pourra faire l'objet, à terme, d'une appropriation totale* ».

Enfin, le P.S. conclut en rappelant les ajustements apportés aux « *propositions sociales en tenant compte des évolutions économiques des dernières années* » et qui ont trait aux salaires, au SMIC, à la retraite et aux allocations familiales.

Le tract indique : « *Les socialistes s'en tiennent à ces propositions sur lesquelles l'accord pourrait être immédiatement conclu et rien ne les fera changer de route.* »

Les travaux du bureau exécutif ont été consacrés à informer les dirigeants socialistes non membres de la délégation « au sommet » du détail des négociations.

M. DEFFERRE : nous nous sommes heurtés à un mur.

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré vendredi 23 octobre :

« *Maintenant, nous ne pouvons plus rester silencieux. Il faut que les Français sachent que, si le programme commun actualisé n'a pas été signé la nuit dernière, ce nest pas la faute des socialistes, c'est par la faute des dirigeants communistes, qui n'ont pas accepté de respecter les engagements pris en 1972 et qui ne veulent pas, pour le moment en tout cas, d'un programme commun actualisé, signé par les socialistes, par les radicaux de gauche et par les communistes.* »

M. Gaston Defferre a conclu : « *J'espère que les communistes reviendront sur leurs erreurs et accepteront de signer un véritable programme commun actualisé. Nous avons fait tout ce qu'il était possible de faire pour aboutir à un accord. Nous nous sommes heurtés à un mur.* »

M. Marchais : j'avais dit à Mitterrand que le P.C. n'aime pas les marchandages

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a tenu une conférence de presse à l'issue des travaux du comité central de son parti. Il a repris à cette occasion les déclarations qu'il avait faites à 13 heures au cours du journal de TF 1 *(nos dernières éditions datées 24 septembre)*. Il est, en particulier, revenu sur le problème de la défense.

« *Le « groupe des quinze »*, a-t-il déclaré, *était parvenu à une bonne base d'accord. Nos négociateurs avaient effectué un excellent travail. Mais François Mitterrand a alors dit à la télévision qu'il ne croyait pas à une défense autonome, à une défense indépendante. Ne pas y croire, cela veut dire aller chercher à l'étranger un parapluie. Deuxièmement, François Mitterrand a expliqué qu'il avait le sentiment que les Français devaient être consultés.* »

Après avoir rappelé que depuis quinze ans le P.C.F. ne fait pas de la sortie de la France de l'alliance atlantique la condition d'un accord avec les socialistes, M. Marchais a indiqué : « *Nous estimons que la France n'a pas d'autre moyen d'assurer sa défense que la force de frappe. Et nous ne pouvons pas nous permettre de laisser la France sans moyens de défense.* » Le secrétaire général a précisé que, au au cours de la négociation « au sommet », en réponse à une question de M. Chevènement, député socialiste de Belfort, il a indiqué que, en cas d'agression de l'U.R.S.S. contre la France — « *hypothèse absurde* », a-t-il souligné, — il serait au premier rang pour défendre son pays. Il a demandé à M. Mitterrand si celui-ci pouvait prendre le même engagement en ce qui concerne les Etats-Unis.

M. Georges Marchais a d'autre part déclaré :

« *J'ai rappelé, au cours du « sommet », à François Mitterrand qu'à l'occasion de contacts personnels que nous avions je lui ai souvent dit de toujours prendre en considération que lorsque le P.C. négocie il n'aime pas les marchandages. Nous laissons ça à la droite.*

» *Après avoir gagné une première bataille en obtenant la reprise des discussions après le départ de Fabre, le bureau politique a renoncé à utiliser la méthode du goutte-à-goutte, « je te donne une entreprise, tu m'en donnes une ». C'est indigne de grands partis qui aspirent à gouverner un pays comme le nôtre.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a également indiqué :

« *On a évoqué dans la presse que le P.S. pouvait avoir deux stratégies. S'il n'a pas d'autre stratégie possible, il ne peut manquer de réfléchir aux responsabilités qu'il prendrait en ne faisant pas le pas que nous avons fait (...). Le seul problème aujourd'hui c'est que le P.S. revienne au compromis que nous avions réalisé en 1972.* »

Installés dans la crise

(Suite de la première page.)

Cette source profonde semble bien se situer dans ces « positions de pouvoir » jugées indispensables pour le parti communiste depuis qu'il est minoritaire au sein de la gauche.

Les dirigeants communistes estiment qu'ils ne peuvent prendre le risque de participer à une entreprise gouvernementale s'ils ne sont pas en état de peser sur les décisions.

A l'inverse, les dirigeants socialistes estiment ne pouvoir se risquer à laisser le P.C.F. s'implanter dans des secteurs entiers de l'économie du pays, tant que l'expérience d'une gestion gouvernementale commune n'aura pas cimenté l'alliance en dissipant les soupçons.

Pas de dialogue authentique

Ces explications restent, elles aussi, nécessairement partielles. C'est une conjonction d'éléments qui a créé la situation d'échec. C'est aussi un engrenage. Depuis le début des négociations sur l'actualisation du programme commun, de nombreuses petites sources de friction étaient apparues. Sans doute ont-elles, plus ou moins consciemment, contribué à la détérioration des relations. Une détérioration qui a amené les négociateurs à ne plus pouvoir nouer, tout au long de la journée et de la nuit de jeudi, un dialogue authentique.

Dans le cadre du « groupe des quinze » qui avait, au début de l'été, préparé le projet de programme commun actualisé, les négociateurs communistes s'étaient étonnés et passablement irrités des modifications qui étaient souvent apportées à la composition de la délégation socialiste. De fait, le P.S. n'a pas montré une très grande rigueur, à ce niveau et seuls MM. Pierre Bérégovoy et Pierre Joxe ont participé de bout en bout aux travaux.

Des flottements se sont d'autre part produits au sein même de la délégation socialiste sur le problème des nationalisations. M. Michel Rocard, par exemple, s'est entendu reprocher par ses propres amis des prises de position qui n'étaient pas exactement conformes aux décisions arrêtées par le bureau exécutif du P.S. Les communistes, naturellement méfiants, ont très vite soupçonné leurs alliés de manœuvres déloyales.

Au sein du groupe des quinze, une autre source de frictions est venue du décalage existant entre les socialistes et les communistes d'une part, les radicaux de gauche d'autre part. Un des négociateurs a même pu dire en parlant du M.R.G. : « *On avait le sentiment d'amateurs égarés dans un combat de professionnels* ».

C'est aussi sur des critères à la fois psychologiques et politiques qu'avait été prise la décision de fixer la négociation « au sommet » à la mi-septembre. Socialistes et radicaux de gauche voulaient laisser passer la fête de *l'Humanité*. Ils craignaient qu'un programme commun adopté début septembre ne sorte juste à cette occasion et ne permette au P.C.F. d'en tirer l'essentiel du profit politique en donnant au nouveau texte un éclairage communiste.

Enfin, dans les séances « au sommet », le nombre élevé des négociateurs — trente — a fait qu'inévitablement se sont créées les conditions d'un spectacle. Il y avait les vedettes, il y avait un public. Cet état de fait rendait plus difficiles les échanges personnels, les conversations d'homme à homme.

Les grands élans sentimentaux ont, curieusement, été réservés aux nombreuses interventions télévisées. Ce qui a encore contribué à dramatiser les enjeux en leur donnant une dimension effective. M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a d'ailleurs déclaré, samedi matin, au micro de R.T.L. : « *C'est une chose d'alimenter un débat national, mais c'est une autre chose que d'aller immédiatement aux postes de radio et aux postes de télévision pour brandir les textes des uns, pour immédiatement faire part des dernières déclarations des autres (...), lorsqu'on en arrive là, il est évident qu'on ne peut pas faire de progrès. Depuis le mois d'août, cette surenchère permanente qui a été exercée par le parti communiste devait finalement conduire à ces graves difficultés d'aujourd'hui. Pour se mettre d'accord sur un programme commun, il faut un minimum d'attention des communistes pour les socialistes, c'est-à-dire non pas de secret mais de discussions secrètes.* »

Plus exactement, c'est une chose de diffuser les documents et les dossiers qui servent de base à une négociation (il y a là un fort louable souci de participation démocratique et d'éducation des citoyens). Autre chose est d'e nappeler à la sentimentalité des militants et des électeurs de gauche et de jouer ainsi sur l'irrationnel. Il y a là un risque de dérapage dangereux.

D'autant que, l'état d'esprit qui règne dans les états-majors de la gauche favorise le développement de tous les soupçons, de tous les faux procès. Les dirigeants du P.S. sont, par exemple, convaincus que le P.C.F. avait décidé de « suspendre » les négociations avant la reprise « au sommet », jeudi, à 21 h 30. M. Rocard a donné pour preuve de cette « préméditation » la présence à la « une » de *l'Humanité* de vendredi d'un dessin de Wolinski représentant M. Giscard d'Estaing pinçant affectueusement l'oreille de MM. Fabre et Mitterrand en disant : « ... Robert... François... Je suis content de vous. »

De fait, ce dessin a été effectué et publié avant la fin des négociations. Wolinski s'en est expliqué vendredi soir à Antenne 2 en déclarant : « *Je l'ai dessiné immédiatement après le discours de Marchais à Antenne 2, juste avant la reprise des discussions. C'est mon rôle en tant que dessinateur politique de faire des dessins qui correspondent au climat d'une journée et à ce que ressentent les gens. Je venais d'entendre le ton de Marchais, l'atmosphère dramatique du discours. L'humour ne s'accommode pas de la doctrine.* »

D'autres dirigeants du P.S. affirment que, dans certains départements en tout cas, les élus communistes avaient été convoqués pour des réunions d'information et pour préparer la campagne d'explication du P.C.F. avant même la fin du « sommet ».

Peut-être ces faits sont-ils exacts. Ils ne signifient pas nécessairement que le P.C.F. voulait politiquement rompre. Depuis la reprise des négociations mercredi 21 septembre, tous les porte-parole des partis de gauche tenaient un langage ambivalent. Ils affirmaient leur volonté d'aboutir mais, en même temps, ils commençaient leur campagne d'explication pour le cas où la discussion achopperait.

La gauche se retrouve dans une situation, pour elle classique, d'affrontement entre les deux principaux courants qui la composent. La logique historique de chaque courant reste d'imposer sa vision politique et économique à l'autre. L'espoir d'une synthèse par dépassement de l'un et l'autre paraît toujours aussi illusoire. Or, c'est sur elle que les dirigeants du CERES (la minorité du P.S.) ont fondé leur démarche. C'est pourquoi chacun attend leur réaction. Les dirigeants du P.S. craignent que n'apparaisse au niveau de la minorité une zone de fragilité

Autant dire que l'on s'installe dans la crise et que personne ne prévoit une reprise rapide des conversations entre les trois partis de gauche. Communistes, socialistes et radicaux de gauche, s'ils ne renouent pas, vont devoir d'ici peu se poser le problème de la tactique électorale lors des futures élections législatives. Là encore, du côté socialiste, le scepticisme règne. Que faire d'une éventuelle majorité P.C.-P.S. sans un programme de gouvernement ? Si le parti communiste pense ne pas être en mesure de pouvoir partager les responsabilités gouvernementales avec les socialistes, pourquoi assurerait-il au P.S. la possibilité d'enlever de nombreux sièges ? Si l'accord électoral n'était pas, au minimum, reconduit, l'acte de décès de l'union de la gauche pourrait être dressé.

THIERRY PFISTER.



LE SECOND ÉCH

en cause le

du peuple

M. DEFFERRE

crise

DU « SOMMET » DE LA GAUCHE

La liste des nationalisations proposées par le parti communiste

« Dès son installation, le gouvernement procédera à la nationalisation des groupes suivants... » En écrivant cette phrase du programme commun de 1972, ses rédacteurs savaient qu'ils ne manqueraient pas de déclencher de vives réactions dans les milieux économiques et financiers. Ils ignoraient, sans doute, qu'elle entraînerait, cinq ans plus tard, une grave polémique au sein de la gauche. La liste des filiales à nationaliser proposée par le parti communiste à ses partenaires (voir ci-dessous) comporte en effet trois fois plus de firmes que celle soumise par le parti socialiste (« le Monde » du 24 septembre), qui était elle-même une version allongée de la proposition initiale du P.S.

La liste communiste, que le P.C. n'a toujours pas rendue publique, présente, par rapport à celle du P.S., trois différences principales : elle comprend toutes les filiales à 51 % ou davantage des neuf groupes de 1972 (et non pas seulement quelques filiales « stratégiques » contrôlées à moins de 98 %) ; elle inclut des filiales à moins de 51 % (contrairement à ce qu'avait dit jusqu'ici le P.C.) ; enfin, elle comporte quarante-quatre sociétés (autour de Pricel et de Nobel-Bozel) qui ne sont en aucun cas filiales des neuf groupes de 1972.

● COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (C.G.E.) —

● *Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), Compagnie européenne d'accumulateurs* et sa filiale SODACEL ; *Etablissements Arnould ; Fabrique d'appareillage électrique et d'articles métalliques (F.A.E.A.M.)* et ses filiales Société d'appareillage électrique (SAPAREL), Société d'usinage de tubes électriques (SUTE).

Laboratoire de Marcoussis ; Câbles de Lyon et ses filiales, Filotex, Grue de Constantine, Telcomaf, Société Gesnouin Valiton ; *le Joint français* et ses filiales Somifra et SIMAP ; *Cepem équipement ménager ; Ceraver* et sa filiale Mousserolles ; *SOSPI services de propriété industrielle ; SAMAG* et ses filiales ; CIM immobilière méridionale, entreprise Moinon B.T.P., entreprise Morillon-Corvol-Courbot.

SAFT et ses filiales : SOPEM, SOTRACMI ; *C.G.E. commerciale ; C.G.E. internationale ; C.G.E. développement ; Centre étude services développement industriel ; CIPEL ; Compagnie financière Cofilas lasers* et ses filiales : Compagnie industrielle Cilas lasers.

Compagnie Electro financière et ses filiales : Dinin (accumulateurs), Cofpa, Soparem ; *Electro Banque ; C.I.T. Alcatel* et ses filiales : Etablissements Beaudoin, G.S.T., Pons (mécanique), Retel, Salomé frères et Cie, Siame, S.I.E.T., Telinter, Transac, Courcelec, Compagnie générale d'électronique qui détient : S.I.E. Citerel, Quartz et Electronique, E.V.R., Adrex, Cofida (Cie financière distribution auto), qui détient G.A.A., S.C.I.D.A. SEDA, Mars Actel, SACI, Scientific electric, S.I.B.I., S.I.P.S., Société machines Havas, C.G.A. (Cie générale d'automatisme), TELIC, SATAS, Générale de service informatique (G.S.I.), qui détient : CATI, G.S.I.-E.-C.F.R.O., G.S. informatic, TECSI Solftware, 3 I (Institut intern. d'informatique), Electro Bail, Sotimag.

COTRAVEL (véhicules électriques).

Alsthom Atlantique et ses filiales : Tamaris, Stein Industrie, SOGERCA, Delas, SEMT, Ateliers et Chantiers de Bretagne, CETAG, UNELEC qui détient : Compagnie générale de manutention et de stockage, Lamboux et Cie ,SODIWICK ; FRANCELEC, S.B.M. ; CGEE Alsthom, qui détient : Dalmas, Lepaute ; SOGEBERG TP, SOGREAH, SEDIM ; Alsthom Savoisienne, Atlantique (immob. financ.), Basset Bretagne Loire, Delle Alsthom, Dieselair, Gedes, Neyrpic Afrique, Neyrpic BMB, Neyrpic Creusot Loire, Petit Didier (IMM), SICN, SOTRAMER, Alsthom, le Transformateur, Fives Penhoët, Groupe européen pour la technique des turbines à vapeur, Société des turbines à vapeur Rateau-Schneider, Société d'aménagement rural et urbain, Traction Export, société Velan-Rateau, Couplomatic, Société d'habitations loyer modéré, Novatome industrie.

Société générale d'entreprise (SGE), qui détient : Européenne d'entreprises.

COURCELEC et sa filiale INTRA.

● P.U.K. (160).

Laminoirs d'Alsace ; Aluminium P.C.S. international ; Cefilac et ses filiales, Société industrielle des coussinets, Saifra et Sepiam.

Cime Bocuze ; Durferrit-Sofremi ; Forgeal ; Métallurgique de Guzat ; Métallurgique française des poudres - Metafram ; Compagnie générale d'électrolyse du Palais ; Société nouvelle Radial ; Sumipac (Auxiliaire minière du Pacifique) ; Carrières et mines de l'Esterel ; Fonderie de précision ; Traitement de métaux et alliages Satma.

Aluminium Pechiney et ses filiales : Affimet, Immobilière des Alpes-de-Provence, Comptoir douanier phocéen, Electrification, charpente, levage E.C.L., Irba G.P., Vente Alu-Péchiney, Servimétal, Société de développement de l'Afrique-Equatoriale-Sodage, Recherches, Exploitations minières (Soremi), Nouvelle des Bauxites du Sud-Est, Cébal, Duffau et Cie, Tuboplast France, Cotuplax, Anciens établissements Collin-Dachar, Photogravure D.M.

Cégédur Péchiney et ses filiales : Aluminex, Nouvelle Gallia, Forges de Crans, France Alu, Ufalex, Aviatube, Scal, Simalu Simonin, Société minière des Baux, Samaga Manufacture métallurgique de Tournus.

Tréfimétaux et ses filiales : Forges et ateliers du Centre, Fils émaillés, Métayer Noël, Société nouvelle tubes Perfecta, Cuivres et alliages, Piceta, Métallurgique de la Bonneville, Précicable, Eurofac-Perfecta.

Ugine aciers et ses filiales : Etablissements F. Danois, Société des Tourbières Aud, Ugine Sandvik-Zircon, Alcarm, Etablissements Fruchard, Eurotungstèse, Decoup Inox Service.

Société française d'électrométallurgie et ses filiales : Boudier Poudmet, Comptoir français de carbure de calcium, Française de fonderie aciérie électrique, Etablissements Keller Leleux, Etablissements Lourier, Produits industriels du Rhône, Magnésium industriel, Métaux spéciaux, Minerai de Tungstène, Minerai de chrome, Acétylène et Electrométallurgie.

Générale de recherche et exploitation minière (Sogerem) et sa filiale : Kessler Teisset.

Société de l'industrie chimique.

Compagnie générale de part. ind. et fin. C.G.P.I.F.

Rhodafin.

Entreprise chimique Stec.

Octel Kuhlmann.

Produits chimiques Ugine Kuhlmann et ses filiales : Courrières Kuhlmann, Usines Lambrotte, Résonoplast, Billault Servichimie, Echylox, Billault fabric. produits chimiques, Rhodanienne d'engrais, Sedagri, Participations et placts.

Pharmuka et ses filiales : Fournier Frères, I.B.F., Laboratoires Armour, Marpha, Pharmindustrie, Pointet Girard, Recherche et Pharmacie, Seolaph, Parisienne de recherche et expansion thérapeutique.

Produits chimiques du Sud-Est et ses filiales : Plasco, Méridionale des mousses, Produits chimiques de Mulhouse, Stratinor, Dupuis-Kettin, Lorilleux Lefranc International, Clichés Delarue, Milori S.A., Celsa.

Société du cycle de l'uranium (P.U.K.-S.C.U.P.) et ses filiales : Comuhrex, Minatome.

Eurofuel et sa filiale Franco-Belge de fabrication de combustibles.

Simo. ind. des minerais de l'Ouest.

Transnucléaire (transports industries nucléaires).

Société des électrodes et réfractaires de Savoie-SERS.

Air antipollution industrie et recherche et ses filiales : Fairtec France, Seratradi, Somalor, Immobilière Saint-Honoré.

Docks industriels SABIA.

Giocanti (Agence maritime française).

Balzac Châteaubriand, Balzac Saint-Honoré.

Sari (Ass. risques ind.) ; Sodepi ; Société immobilière de l'habitat ouvrier ; Gesa ; Dispersions plastiques ; La Gauloise, société d'industrie chimique ; Investria ; Afficour ; Alliages frittés ; Carbone Lorraine (et ses trois filiales : Carbone Lorraine Corporation, Serofim et Serofim RL) ; Compagnie pour l'étude réalisation combustibles atomiques (CERCA) ; SMAG UGIMAG ; Ets Duffour et Igon (et Charles Clave, Dufour-Igon In. informatique) ; Etude recherche (armoricaine) ; Virax Fonderie ; S.F.D.A.G. ; Standard Kuhlman ; Ugine Gueugnon (et Bouillet Bourdelle) ; Proca ; Heyrieux.

● RHONE-POULENC S.A. (134).

Rhône-Poulenc Industries et ses filiales : Ammoniac de Grand-Quevilly, Anhydride carbonique industries (SIAC), Carbonique naturelle (Société), Forestière de Clamecy et du centre, Daufac, Transalp, Trans'Ethylène, Aquitaine chimie, S.N.C., qui détient Methanolacq, Pyrénées-Béarn (Société), Plastichimie, Xylochimie, qui détient Piguy, Boussens (Société d'exploitation de l'usine de), Eaux potables industrielles et résiduaires (Cie internationale), Sifrance, Atlantique (Sté pétrochimique de l'), Courneuve (Sté chimique de la), Etudes et Participations (Société civile d'), Lacto-Labo, Manutention de produits chimiques et miniers (Maprochim), Reboisement (Civile clamecycoise de), Roche (Anciens Etablissements F.), Thies (Société d'études et d'application des minerais de) (S.M.T.), Produits chimiques et d'appareil-lages (Société universelle) (SUPCA).

Compagnie industrielle et minière (CIM) et ses filiales : Caroux (Société minière du), Corrèze (Minière de), Salines du Sud-Est, Sopachimie et Cie.

Thann et Mulhouse et ses filiales : Potasse et produits chimiques (P.P.C.), Thann Chimie.

Naphtachimie et ses filiales : Oxochimie, Antigels liquides, SCALF, Produits pour Polyuré Thane (Sodethane).

Tolochimie, produits chimiques.

Progil Electrochimie et sa filiale : Atlantique-Progil Electrochimie (APEC).

Progil - Kuhlman.

La Cellophane et ses filiales : Pyral S.A., Rhône-Poulenc Graphic, Regma Systèmes.

Etablissements Charles-Nicolle et ses filiales : Manufacture normande de papier héliographique, M.N.P.H., Promotion des emballages modernes (SOPEM).

Nobugil ; Manolène ; Industries plastiques (SODIP) ; Emballages plastiques (SEP) ; Société de biosynthèse de Melle (S.B.M.) ; Prolabo ; Lautier fils ; Société d'Ethanol de synthèse (SODES).

Philagro et ses filiales : Pepro, Rhodiagri, Sogemaric, qui détient Buhler-Fontaine, Bul'Catch.

Givaudan - Lavirotte et Cie (Etablissement) ; Givaudan - Lavirotte Laboratoires ; Rhône-Poulenc Santé.

A.E.C. Adrian Marinier et sa filiale : Adrian Marinier Laboratoires.

Théraplix ; Specia ; Prodelec.

Laboratoires Roger Bellon et ses filiales : Organo-Synthèse, Rhodiapharm, Constructions Industries pharmaceutiques (SICIP) ;

Institut Mérieux et ses filiales : Iffa-Credo, I.S.T. Toulouse, Laboratoires des Stallergener, Bernard (Société civile maison Claude), Institut de sélection animale (ISA), Mérieux international-Mérial, Studler (société), Grande Croix (société immobilière), Institut français d'immunologie, Ifreb ;

Rhône-Poulenc textiles et ses filiales : Godde-Bedin qui détient Vollazur, Sipartex S.A., Sodetal, Chavanoz, Quisa (société), Brotteaux (société immobilière), Ventex (société), Rovatex, Approvisionnement textile (société) (SAT), Syncel, Ténagil (Rhône-Poulenc, textile Thône) ;

Courtage assurances-réassurance (société rhodanienne de) ; Société foncière de la halle ; Vaugoin-La Rochelle Société immobilière (SIVRO) ; Société pour la promotion d'activités nouvelles (SOPRAN) ; Société commerciale et industrielle de réalisations immobilières (SCIR) ; Sopachimie ; Industrie chimique (compagnie financière pour l') (COFIC) ; Société de développement chimique ;

Lambert Industries S.A. et ses filiales : Clam-Est, Clam-Nord, Saint-Martin (Le Bois) ;

Orogil ; P.B.U. ; Petit Collin Mont-Ville ; Roquette Frères ; Distugil ; Expansion commerciale et industrielle (société française) (S.F.E.C.I.) ; Siladour ; Silandes ;

PRICEL ET SES FILIALES : Caudry (Société des imprimeries de), David et Maigret (Ets), Gérardmer (Blanchisseries de), Gillet Thaon, S.I.T.-Impression troyenne, Morin Pons (Banque de la Vve), Compagnie financière, Crédit Bail, Compagnie financière de participation, Novacel (qui détient Blanocel, Burmetal S.A., Cinoter, Investissement gestion commerciale et Prochimie), SOFRATI, SOPARVAL S.A., SPORTISS et Ets Jean Laurent, T.A.T.-Trambou 3° (Teinture Appre), Taon (Blanchisserie Teinturerie).

● THOMSON - BRANDT

Bonnet (Ets.) et ses filiales : Matériel frigorifique, Compagnie nationale C.N.M.F., Bonnet-Neuhaus, Froid et Machines (Toulouse) ;

CIAPEM S.A.I. : Sogefov ; Edison (Cie continentale) ; Maugelec ; Electro-Ménager (Romanaise d') ; Esswein S.A. ;

France-Couleur et ses filiales : Vidéocolor, Vidéocolor S.P.A. ;

Harvengt (Ets.) ; Hotchkiss Brandt, Mécanisation Sogeme ; Compagnie caladoise de réfrigération ;

Lampes (Cie des) et ses filiales : E.T.A., Equipement thermique automatique, Lita S.A., Projelux, Roon (Sté), Cofea, Verre lumière société, Fafriques réunies de lampes électriques, F.R.L.E.

Usine de la Marque (Tulle) (Sté) ; Orega, Electronique et Mécanique ;

Générale de radiologie (Cie) C.G.R. et ses filiales : C.G.R. Mev, Chenaille Dutertre Radiologie, C.G.R. Ultrasonic, Stains (Mécanique et Electronique), Soginfor, Fernand Vacher, Thomson Médical Talco S.A., C.G.R. - T.M.T., Dutertre ;

Distributeur radio et matériel ménager, S.D.R.M. ; Unité hermétique et ses filiales : Société des moteurs électriques de Normandie (S.M.E.N.), Diffusion et application moderne d'électricité (Sodame) ;

Etudes techniques entreprise générale (Sodeteg) et ses filiales : B.R.G.M. - Sodeteg, Assistance spécialisée (Cie française Cofras), S.E.E.E.E., Société européenne d'études et d'essais d'environnement, Maintenance de matériel aérien Sodemair, Sodeteg M 5, Sodeteg-TAI, Société d'études techniques et de travaux Sodetra, Société recherches techniques et industrielles S.R.T.I., Documentation industrielle (Société européenne de) ;

Fabrication industrielle automobile, Sofia ; Société des anciens établissements Jumentier ; Etudes Investissements ; Application S.E.A.I.E.F.T. ; Société industrielle de Barentin ; Transit. Echanges commerciaux (Sté) ; Société tonneroise d'électronique industrielle Steli ; Surmelec ;

Thomson Lucas et ses filiales : Auxilec, Minie (Fonderies) ;

Ateliers et Forges de Vénissieux ;

Thomson-C.S.F. et ses filiales : Thomson - C.S.F. International, Applications mécaniques, Electro cinéma (CAMECA), Electronique piezo électrique (CEPE), Télétransmissions Cie européenne (CETT), Cofelec Mémoire S.A., Dauphine Préci - technique, L.C.C.-CICE (Europe composants électriques), Laboratoire général de télécommunications (L.G.T.), Orega circuits et communications, Applications électroniques S.A. (SADELEC), Saphimo-Stel, applications physiques modernes et de l'électronique, SEDEME, SOCAPEX, Entreprise générale électronique (Sonectro), Française de Télévision (C.F.T.), Cussi (Construction d'usine de séparation isotopique), L.M.T., L.T.T. (Lignes télégraphiques et téléphoniques, S.A.M.M. (Société d'application et de méthodes mécanographiques), ECA - Automation, Answare (E.A.P.), Ateliers informatiques du centre, Compagnie financière pour l'informatique, Société financière pour l'électronique (Sofinel), Crediphone, Composants électroniques (Société industrielle et commerciale), Thomson - C.S.F.-coopération, Société nouvelle intervidéo, E.F.C.I.S. (Etudes et fabrication de circuits intégrés spéciaux, Sopra.

Société française des téléphones Ericson (S.F.T.E.) : Ferrer Auran (Ets), Applications courants électriques, Vega (Sté immobilière).

Compagnie radio - maritime ; Société européenne de téléguidage (Setel) ;

C.I.I. (B) et ses filiales : Sems, Société informatique militaire, Société d'exploitation industrielle, Compagnie industrielle pour les techniques électroniques, Compagnie internationale pour la location des matériels d'informatique. *E.L.F.I.T. (prise de contrôle en janvier 1976) ; CIFE (Compagnie française d'investissements financier dans l'électrique).*

COVAM (Compagnie de vente d'appareils ménagers ; Société de reboisement Saint-Martin (absorbée par S.M. en 1977) ; *Solomateg (Société de location de matériels électriques et gaziers) ; Sofiparge (Société financière de participation et de gestion) ; Banque (Société financière électrique) ; Cafrabil (Crédit bail, française) ; Société industrielle d'exploitation et de gérance ; Sofragepar (Gestion et participation) ; Crédit électrique et gazier (Creg) ; Participations industrielles mécaniques et électriques (Sopimel) ; Sopagemo.*

● SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON (94).

Société générale pour l'emballage (S.G.P.E.) ; La Cellulose du Pin et ses filiales : Papeteries de Condat, Procel, Silvallac, Socar, Cie des emballages pratiques, Agence française de papeteries, Centrale forestière, Cenfora, Forestière du Sud-Ouest, Forestière de la Saussonge, A.F.P.-Cenpa, Saint-Denis SOFACO, Papeterie de la Seine, Cartonnages Painalland, Sacheries associées, Papeteries de la Chapelle, Chapelle Darblay, Fanys.

Bouchage mécanique et sa filiale Sté nouvelle de bouchon en plastique ; *St-Gobain Desjonquères* et sa filiale Verreries de l'Orne ; *St-Gobain Emballage ; Sté des emballages composites (SEC)* et Vertec ; *Verreries générales.*

Saint-Gobain Industries et ses filiales : Péterlite, Miroiteries de l'Ouest, Ysefi, SFIC, Sté de verrerie industrielle et scientifique-SOU, SAMIN, Sodefive, Roclaise, Quartz et silice, Bois déroulés Océan, Evéritube, Francosit.

Pont-à-Mousson S.A. et ses filiales : Sté de machines pour la transformation des plastiques (S.M.T.P.), Mines de Saizerais, Dorlyl (S.A.R.L.), Ateliers de construction de Compiègne ;

CADAMAS ; SOFOM ; SOCEA et ses filiales : Sidem, Sablaise des eaux, Entreprise Ernest Kohler, Entreprise Bullet, Soceg, Sté foncière de construction, Sazui (aménagement zone urbaine et industrielle), Sté française d'incinération des résidus, Buzzichelli ;

Cie française des conduites d'eau ; SETIP ; Balency-Briard ; Omnium de gestion de valeurs industrielles et commerciales et sa filiale Air-Industrie ;

Tunzini Nessi Entreprise d'équipement et ses filiales : Saga, Albary, Cemta, Sofiltra Poelman ;

Wanner Isofi et ses filiales : Rueil Isolation, Sté franco-danoise de tubes, Sté de revêtement ;

Sicrel (combustible nucléaire) ; Saint-Gobain technique nouvelle ; *Conservatome (installations d'irradiations gamma) ; Sté européenne des produits réfractaires* et ses filiales : Kaolins et produits réfractaires de Bretagne, Chassimétal, Cie technique des pétroles ; *SERETI ; Davum* et ses filiales : Dapex, Ets Dumas, Aciéries de Micheville, Cofida, Ets Conilleau, COFRATOL, Ets Herpin ;

Saint-Gobain Informatique et ses filiales : Saunier-Duval, Maisons Phenix-Calskanor.

● ROUSSEL-UCLAF

Laboratoires Roussel ; Société d'application scientifique et médicale (S.A.S.M.) ; Laboratoires Cassenne ; Laboratoires Diamant ; Usiphar ; Distriphar ; Interphar ; Laboratoires Lutsia ; Laboratoires Sopharga ; Parfums Rochas ; Procida ; Distrivet ; Proligo ; Soparel ; Applications techniques de l'Ouest ; Instruments S.A. ; Collectorgane ; Société civile des marques Houde ; S.C.I. du square Desaix ; Union chimique continentale ; Laboratoires Hoechst ; Celphar-Wuhrlin ; U.U.E.C.O. S.A.R.L. ; S.I.P.B. ; RILAB.

NOBEL BOZEL ET SES FILIALES : Alphacoustic, Bozel Electrométallurgie, Sté immobilière de construction économique, Détergents et dérivés, France Blanc (Sté), Duco (Sté française), Eurocolor, Levasseur et Cie, Peppler (Sté des anciens Ets), Vingt Quatre Arpents (Sté d'investissements), FINIMMO, gestion financière et immobilière, Isorel, A.T.M.B., Applications techniques mod. bâtiments (Gelypan, Morard Europe, Pannovosges S.A.), N.B. plastiques, J.O.P.

Nobel P.R.B. Explosifs et ses filiales : Etablissements Rey frères ; Sofrenger, engineering explosif société française.

Tramico N.B., transfo, applications modernes.

● IMMOBILIÈRE MARCEL DASSAULT (G.I.M.D.) (10).

Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation (A.M.D.-B.A.) et ses filiales : Anglet-Parme (société immobilière), Générale de mécanique aéronautique, Office français d'exportation de matériel aéronautique, Breguet - Atlantic (société européenne pour la construction de l'avion, SECBAT), Vélizy-Toulouse immobilière, Etude construction souffleries (simulateurs et simulateurs aéronautiques, SESSIA), Toulouse-Colomiers S.A., COGER (Compagnie de gestion de rechange aéronautique), Dassault Aéro-service, Centres techniques d'assurances générales.

Electronique Marcel Dassault ; Vernes et Commerciale de Paris (banque) ; *Intertechnique ; Production de l'avion de l'école de combat et appui tactique,* société européenne (SEPECAT) ; *Production 2000 ; Publicinavia.*

● CII HONEYWELL BULL (2).

— C.I.I.-Honeywell-Bull ; Compagnie des machines Bull.

● I.T.T. FRANCE (une trentaine).

Alcoa Parking, B.A.G., Cerel, C.G.C.T., Claude Publicité, Flyght, Geanrenaud, Groné, Immobilière Montparnasse, I.T.T. - Océanic, Jean Dessès, Koll, I.C.T., Nova, Laboratoires Payot, Rimmel S.A., Hôtel Sheraton, Sodevam, Sonolor, S.P.I.- I.T.T., Tlébanque plus sept ou huit sociétés de services.

LES RÉACTIONS

M. SERVAN-SCHREIBER : travailler avec le P.S. dans l'avenir ?

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Jean-Jacques Servan-Schreiber était, vendredi 23 septembre, à Lille et à Béthune, où il a participé à une réunion publique. Il a déclaré : *« Il se produit de grands changements en France. Il y a, de chaque côté de l'échiquier politique, ceux qui admettent la réalité — la grande crise que nous traversons — et ont le courage de dire la vérité. Il y a les autres, qui restent dans le discours démagogique. Le parti socialiste n'est pas tombé dans ce travers et a une attitude courageuse. Comme nous, il doit combattre le conservatisme du R.P.R. La fermeté dont il a fait preuve à l'égard du parti communiste peut ouvrir des horizons nouveaux et nous permettra peut-être, dans l'avenir, de travailler ensemble. (...) En ce qui les concerne, pour les législatives, les radicaux développeront le thème : vingt ans d'Etat U.D.R., ça suffit. En effet, les trois dernières années de l'Etat U.D.R. ont achevé de nous convaincre. »*

LE MAIRE DE MARSEILLE : non.

M. Gaston Defferre a évoqué, vendredi soir à TF 1, les propos du président du parti radical. Il a déclaré : *« Ma réponse est claire : c'est non. Il n'est pas question d'accepter de gouverner ou de nous unir avec une formation politique qui appartient à la majorité gouvernementale. Le P.S. tout entier répondra, j'en suis sûr, de la même façon. »*

● M. JEAN CHARBONNEL, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès : *« Nous ne voulons pas croire que la gauche française soit condamnée pour toujours à la division et à l'échec. Elle doit se ressaisir parce qu'elle est le seul espoir de millions de déshérités, parce qu'elle est la seule alternative sérieuse au pouvoir d'une droite à la fois engluée dans le conservatisme et incapable de gouverner, parce que de nombreux peuples, notamment dans le tiers-monde, attendent d'elle qu'elle rende la France à sa vocation de coopération et de libération. »*

M. LECANUET : une grande évolution se fait jour.

M. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, a déclaré vendredi 23 septembre : *« M. Mitterrand a fait rêver pendant des années le parti socialiste et, avec lui, beaucoup de Français, en faisant croire que l'union avec les communistes était possible et qu'un gouvernement démocratique pouvait se constituer avec eux.*

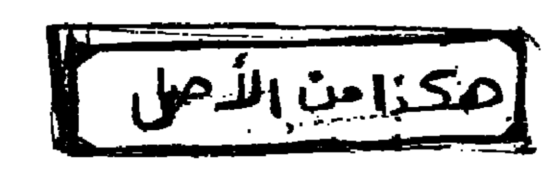
» C'est cette énorme illusion, que nous avons toujours dénoncée, qui semble enfin se dissiper (...).

» Je crois qu'une grande évolution se fait jour, qu'il y aura, tôt ou tard, des reclassements politiques et que la majorité elle-même doit y être attentive pour que la gauche, qui est raisonnable, trouve une autre voie que celle que lui avait présentée M. Mitterrand. »

● M. JEAN-PIERRE FOURCADE, président des clubs Perspectives et Réalités : *« La preuve est faite qu'il faut maintenant choisir entre une conception libérale de la société française, avec certes des correctifs sociaux et des préoccupations d'égalité et de justice, et une conception étatique, nationalisée et centralisée. Il ne peut y avoir de troisième voie, et les débats entre les deux thèses qui agitent l'union de la gauche montrent qu'on ne peut pactiser avec le parti communiste. »*

● M. FRANÇOIS LONCLE, secrétaire national du M.R.G., a déclaré, vendredi 23 septembre : *« On ne saurait dire que c'est la fin du programme commun, la fin de l'union de la gauche. Mais si on veut l'union de la gauche — et je suis persuadé que nous la désirons tous — il va nous falloir discuter, discuter le plus vite possible. Une réunion dans les jours qui viennent n'est donc pas à exclure, car il est tout de même temps de savoir si, oui ou non, nous voulons gagner les élections. »*

● M. GILBERT GRANDVAL, ancien ministre du général de Gaulle, président de l'Union travailliste : *« La cruelle déception qu'éprouvera une moitié de la France en présence de cet échec obligera le président de la République à rechercher une majorité qui, excluant l'extrême droite et l'extrême gauche et englobant un puissant parti socialiste et les radicaux de gauche, pourrait représenter 65 à 70 % de l'électorat. »*



POLITIQUE

LE SECOND ÉCHEC DU « SOMMET »

Les organisations syndicales interviennent très différemment dans le débat

Après avoir annoncé qu'elles demeureraient sur la réserve tant que n'aurait pas été conclu l'accord sur l'actualisation du programme commun, les organisations syndicales se sont efforcées, dès la suspension des négociations entre les trois partis, de remettre sur les rails la dynamique unitaire. Mais leurs attitudes sont apparues fort différentes au fil des communiqués, déclarations et conférences de presse qui se sont succédé durant la journée du 23 septembre.

La C.F.D.T., dans un communiqué matinal, estime la première que les propositions du P.S. sur les nationalisations ne justifiaient pas le refus du P.C. Peu après, la C.G.T., par la voix de M. Krasucki considérait, au contraire, qu'on ne saurait exclure de la nationalisation aucune filiale des neuf groupes industriels visés par le programme commun. Se défendant de vouloir envenimer le débat, elle annonçait une campagne d'explications (*le Monde* du 24 septembre 1977).

A la C.F.D.T., on constata rapidement que les militants cégétistes ne se contentaient pas d'exprimer leur point de vue. Selon des informations parvenues à la centrale de la rue Cadet, des organisations C.G.T. invitaient leurs homologues C.F.D.T. à *« exercer en commun une pression sur le parti socialiste, afin qu'il rejoigne les propositions du P.C.F. sur le nombre des nationalisations »*. Vers 18 heures, la C.F.D.T. publia un communiqué exprimant son refus, pour trois raisons :

« L'indépendance syndicale interdit de faire jouer aux syndiqués le rôle de masse de manœuvre au service d'un parti dans ses différends avec un autre parti. Si la C.F.D.T. maintient l'ensemble de ses observations critiques sur certaines propositions des partis de gauche, y compris du parti socialiste, il lui apparaît que les propositions du parti socialiste sur le champ des nationalisations ne justifient pas un refus total de la part du parti communiste ni une attitude sectaire du mouvement syndical. En effet, dès lors qu'est admise la nationalisation des banques et des groupes dominants de l'économie, le problème le plus important n'est pas celui du nombre de sociétés à exproprier. Les questions essentielles sont celles de la politique industrielle et du type de développement à poursuivre et celles des pouvoirs nouveaux reconnus aux travailleurs. »

En conclusion, la C.F.D.T. invitait ses adhérents *« à débattre avec les camarades C.G.T. des risques de l'aggravation de la division de la gauche que fait courir leur attitude »* et à poursuivre leur action sur la base de la plate-forme C.F.D.T.

Dès 17 heures, une centaine de délégués C.G.T. s'étaient rassemblés devant le siège du parti socialiste, place du Palais-Bourbon, *« pour demander la reprise, le plus vite possible, des négociations sur l'actualisation du programme commun interrompues la nuit dernière »*. Plusieurs délégués ont été reçus par des responsables socialistes avant la réunion du comité exécutif du parti socialiste qui allait se tenir. Les militants cégétistes expliquaient leur position aux passants et leur remettaient des pétitions.

En fin de journée, interrogé sur cette manifestation, le service de presse de la C.G.I. déclara qu' *« il n'avait jamais été question d'une telle initiative »*. On ajoutait, en réponse au dernier communiqué de al C.F.D.T., que *« le souci de la C.G.T. restait profondément l'union de la gauche et la clarté dans les positions »*.

Néanmoins, *l'Humanité* du 24 septembre, relate que des délégations communistes des usines Renault de Billancourt se sont rendues au siège du P.S., ainsi que le bureau du syndicat C.G.T. de la Régie. L'organe du parti communiste fait état de nombreux débats et pétitions à l'adresse du P.S. (organisés diversement avec des militants du P.C., de la C.G.T., voire du P.S.) dans des entreprises privées ou publiques.

De son côté, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, avait déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue à 16 heures, que *« le P.C.F. pratiquait « une stratégie diabolique de culpabilisation »*. La FEN ne veut pourtant pas s'immiscer dans le débat politique. Mais nul, dit-elle, ne comprendrait que la dynamique unitaire née en 1972 *« soit sacrifiée sous le prétexte d'élever le nombre des entreprises à nationaliser »*, alors que tant d'importants problèmes se posent et que seul un gouvernement de gauche peut les affronter.

Quant à M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., il a dit à l'A.F.P. que, loin d'être étonné par *« ce qui se passait »*, il était persuadé depuis toujours que les communistes ont leurs propres objectifs et que *« leurs vraies raisons ne sont pas celles qui apparaissent »*.

● L'ORGANISATION COMMUNISTE DES TRAVAILLEURS (extrême gauche) : *« Les partis de l'union de la gauche ne divergent entre eux et durement que sur le prix auquel ils acceptent de vendre la classe ouvrière. Ils ont, pendant des années, amené les travailleurs à placer tous leurs espoirs en une échéance électorale. Ils ont, sous ce prétexte, combattu la révolte, bloqué les luttes, mené nombre de combats à l'échec. Aujourd'hui se révèle dans toute son ampleur le caractère désastreux de cette politique qui, après avoir entraîné les travailleurs dans l'impasse, les y abandonne désarmés face à la bourgeoisie. »*

● LA CONFEDERATION FRANÇAISE DU TRAVAIL rappelle que, dès le 2 mars 1977, à la Mutualité, devant deux mille militants, son secrétaire général, M. Auguste Blanc, qualifiait le programme commun de *« fourre-tout trompeur et terrible pour les libertés »*. *« La Confédération française du travail, doctrinalement opposée à l'extension des nationalisations, constatant que la coalition du programme commun marque le pas sur ce point capital, considère l'évènement comme intéressant. »*

Un meeting du P.C. à La Courneuve

« On ne nationalise pas pour le plaisir »

A La Courneuve, l'usine Rateau, connue depuis le long conflit de 1971, a changé de nom. Bien qu'elle soit devenue Alsthom-Atlantique-La Courneuve depuis son absorption complète par ce groupe, elle reste pour ses ouvriers l'usine Rateau. C'est bien ce qui est en cause en cet après-midi ensoleillé du vendredi 23 septembre, alors que quelques hommes s'affairent à dresser une petite tribune, à monter des micros, à coller en hâte quelques affiches pour le meeting du P.C. qui va avoir lieu à 16 h. 45, à la sortie des ateliers.

Tôt le matin, le comité de ville et plusieurs sections d'entreprises de La Courneuve ont décidé d'appeler à ce rassemblement après le second échec du « sommet » de la gauche.

Comment les Rateau, les cent soixante-dix militants communistes des huit cellules de l'entreprise, les ouvriers syndiqués, les mille quatre cents ouvriers et employés ne se sentiraient-ils pas directement concernés ? Rateau a été absorbé par Alsthom-Atlantique, liée à la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.) un des neuf grands groupes industriels dont la nationalisation est réclamée, et qui détient 31 % des actions d'Alsthom-Atlantique.

Qu'adviendra-t-il de l'usine de turbines, compresseurs et robinetterie de La Courneuve ? La balance penchera-t-elle du côté de la nationalisation (1) ou du *statu quo* ? Et le *statu quo* ne serait-ce pas la porte ouverte au démantèlement que redoutent le P.C. et la C.G.T. ?

C'est de cette inquiétude que les divers orateurs font bientôt part aux sept ou huit cents personnes assemblées devant l'usine. Trois députés communistes sont là, aux côtés du maire de la commune, M. James Marson, sénateur, de M. Maurice Tavernier, son adjoint, tourneur chez Rateau, qui a passé son écharpe tricolore sur son bleu de travail, et de M. Jean Garcia, membre du comité central et secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis.

Au fil des interventions se dessine la critique de l'attitude du P.S. *« et de son premier secrétaire, François Mitterrand, qui ne fait rien, absolument rien, pour qu'un accord répondant à votre intérêt soit rapidement conclu »*. Le Mouvement des radicaux de gauche ne sera mentionné que rarement, comme pour mémoire.

Les communistes constatent que pour le P.S. qui, verbalement du moins, en faisait presque trop il y a deux ou trois ans pour *« piper des voix à gauche »*, *« il y a loin de la coupe aux lèvres »*. Or, Rateau *« veut »* être nationalisé. Si cela ne se fait pas, n'est-ce pas à dire que *« le P.S. remet en cause le programme qu'il a signé en 1972... qu'il veut épargner les riches ? »*.

Les affiches, les banderoles, réclament cette nationalisation. *« On ne nationalise pas pour le plaisir de nationaliser »*, explique un militant qui voit là l'unique possibilité de sortir de la *« logique capitaliste »* du groupe et d'échapper à ses objectifs de profit et de mondialisme. Et puisque aussi bien Alsthom est décidé à brader...

On ne veut pas *« se serrer la ceinture à gauche après se l'être serrée à droite »*, pas plus qu'on ne veut d'un régime *« à la Callaghan, à la Schmidt ou à la Soares »*. Motions, explications, discussions : le P.C. doit multiplier les tentatives, répètent les orateurs *« de faire revenir le P.S. à la négociation avec une perspective sérieuse et raisonnable »*. Bref, de lui faire boire la coupe et avaler la pilule de *« nationalisations franches »* et étendues.

MICHEL KAJMAN.

(1) Rateau a été absorbée par Alsthom qui a elle-même fusionné avec les Chantiers de l'Atlantique pour donner naissance à Alsthom-Atlantique dont la nationalisation est prévue de longue date. (N.D.L.R.)

Les journaux étrangers non communistes s'interrogent sur la stratégie du P.C. et sur le rôle de l'Union soviétique

L'ajournement des discussions entre partis de gauche provoque de nombreuses réactions dans la presse étrangère.

L'agence soviétique Tass présente cet ajournement comme une simple *« interruption »*, mais met en relief *« la bonne volonté »* du P.C.F., qui est *« prêt à reprendre les conversations à tout moment sur la base de propositions sérieuses du parti socialiste »*.

Nombreux sont les journaux étrangers qui, comme le *GUARDIAN* (Londres, libéral), affirment que *« les communistes étaient décidés à faire éclater l'union de la gauche avant les élections afin de compromettre délibérément toute victoire électorale »*, et ce sur instruction de Moscou.

Cette *« dure pression »* de Moscous sur le P.C.F., le *FINANCIAL TIMES* (Londres, organe des milieux de la City) l'attribue à *« la peur de l'U.R.S.S. de voir se propager l'eurocommunisme qu'elle ne parvient pas à contrôler »*. Le *Guardian* écrit à ce propos que *« selon les socialistes (...), le gouvernement soviétique craint qu'un gouvernement de gauche en France ferait du tort à la détente »*.

Le quotidien ouest-allemand *DIE WELT* voit de son côté, dans l'échec des discussions, la preuve que *« socialistes et communistes avaient trompé l'opinion publique »*. Il ajoute : *« Le programme « commun », prétendument conclu en 1972, n'a jamais vu le jour. Les divergences profondes avaient alors été maquillées afin de se présenter aux électeurs comme un nouveau Front populaire. La dynamique qui a ainsi été créée a porté ses fruits à toutes les élections depuis 1973. Des fruits inespérés mais défendus. Les masques sont maintenant tombés. »*

« La perspective d'être minoritaire au gouvernement après les élections législatives de 1978 a poussé la direction du parti communiste, sous la pression des orthodoxes, à adopter une tactique de l'échec. C'en est fini des chances du parti socialiste de remporter les élections législatives », écrit encore *Die Welt*.

Dans son éditorial, le *TIMES* (Londres, indépendant) se demande ce que veulent les communistes : *« Il est possible que les communistes espèrent encore parvenir à un règlement ultérieurement et que leur brutale tactique vise à la fois à impressionner leurs partisans et à intimider les socialistes pour amener ceux-ci à davantage de concessions. Mais, même si c'est le cas, ils doivent savoir que du même coup ils compromettent les chances de la gauche de gagner les élections, car la tactique elle-même aussi bien que les concessions espérées sont de nature à effrayer les électeurs modérés. Certains commentateurs français en concluent que les communistes français ne veulent absolument pas gagner les élections. Il semblerait que le Kremlin a discrètement fait savoir qu'il souhaite que M. Giscard d'Estaing reste au pouvoir, sans doute parce qu'il craint l'effet destabilisateur qu'une victoire de la gauche aurait à la fois en Europe occidentale et en Europe orientale.*

» Cependant, tout bien pesé, il n'apparaît pas que les communistes français prennent désormais leurs ordres au Kremlin. Mais il semble bien qu'ils ne se sont pas embarqués dans la stratégie d'union de la gauche pour aider le parti socialiste à prendre le pas sur eux comme premier parti de gauche, et qu'ils sont prêts à attendre pour entrer au gouvernement jusqu'au moment où ils seront certains d'obtenir au sein du gouvernement les postes qu'ils désirent. »

Enfin, l'organe du P.C. italien, *l'Unita*, écrit : *« C'est l'incident le plus grave survenu à la gauche française au cours des cinq dernières années. (...) Il est difficile de prévoir de quelle façon pourra être repris le dialogue, alors que chacun étale ses rancœurs et ses déceptions, faisant porter à l'autre la responsabilité de l'insuccès. La seule perspective que d'aucuns osent formuler est que la gauche aille aux élections avec une simple alliance tactico-électorale sur une plate-forme politique commune. Mais, dans une atmosphère empoisonnée par les soupçons et les accusations, quelle crédibilité aurait une telle alliance ? Combien d'électeurs socialistes voteraient au second tour pour un communiste, et vice versa ? Il est évident que les trois partis ne peuvent s'arrêter là et décevoir définitivement les immenses espérances de changement suscitées par l'union de la gauche au cours de ces dernières années. »*

Le projet de déclaration des libertés pourrait être soumis cet automne à l'Assemblée

Le texte de synthèse élaboré par M. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, à partir des propositions de loi sur les libertés déposées, l'une par la majorité, l'autre par le groupe communiste et la dernière par le groupe socialiste, a été soumis, le mercredi 21 septembre, à la commission spéciale constituée sur ce sujet en décembre 1975 (*le Monde* du 17 septembre). M. Edgar Faure, qui préside la commission, a indiqué que ce texte pourrait être soumis à la présente législature *« et constituer, après adoption, une sorte de loi-cadre sur la liberté »*.

M. Foyer a souligné qu'en adoptant la formule d'une déclaration des droits, plutôt que de tenter une refonte de l'ensemble de la législation sur les libertés publiques, il entendait faciliter l'adoption, avant la fin de la législature, d'un texte qui aurait force constitutionnelle. Après discussion, la commission a décidé d'élaborer, sur la base du document de M. Foyer, une proposition de loi constitutionnelle. Elle se réunira le 5 octobre pour étudier le projet qui lui a été soumis.

Au nom des membres communistes de la commission, M. Guy Ducoloné a rappelé qu'en publiant, en mai 1975, sa déclaration des libertés (1), reprise sous forme de proposition de loi constitutionnelle, le P.C.F. avait été à l'origine de la réflexion menée au Parlement sur ce sujet. Il s'est étonné de ce que le texte de synthèse ait été préparé par M. Foyer, rapporteur, avec la collaboration de MM. Edgar Faure et Charles Bignon (R.P.R.), sans que le bureau de la commission en ait été informé.

Sur le fond, M. Ducoloné a déclaré : *« Comme l'objectif de la majorité, à quelques mois d'une échéance électorale décisive, n'est pas d'enrichir la démocratie, mais de donner l'illusion de sa volonté de la défendre, le document apparaît finalement, d'une part, comme un tissu de banalités dans ce qu'il a de plus général et, d'autre part, comme un danger pour les libertés par les nombreux manques et imprécisions qu'il contient. »* M. Ducoloné a demandé que la commission soit convoquée en séance plénière pour qu'une discussion générale ait lieu sur l'état de ses travaux (auditions et activités des groupes de travail).

Pour sa part, M. Pierre Joxe (P.S.) a déclaré que le projet de M. Foyer *« menace plusieurs libertés fondamentales »*. *« Il en passe d'autres sous silence et peut donc servir à les restreindre »*, a ajouté M. Joxe, qui a annoncé que *« les députés socialistes seront donc amenés à déposer et défendre les amendements nécessaires pour préserver et étendre les libertés individuelles et collectives auxquelles ils sont attachés »*.

(1) Publiée aux Editions sociales sous le titre : *Vivre libres*.

POINT DE VUE

La convention « Économie et Libertés »

Assez de clefs !

par JEAN-CLAUDE COLLI (*)

Une convention nationale du groupement nouveau Economie et Libertés se réunit les 26 et 27 septembre au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, de 17 heures à 23 heures chacun de ces deux jours.

Lundi, interviendront successivement MM. Jean-Claude Colli, Pierre Chaunu, Paul Delouvrier, Mme Annie Kriegel, MM. Octave Gélinier, Yvon Gattaz, Jean-François Revel et Georges Suffert sur le thème « Libérez l'avenir ».

Mardi, le débat intitulé « La liberté a des idées » réunira le R.-P. Philippe, MM. Jean Fourastié, Rosa, Plassard, Drancourt, Pierre Emmanuel, Michel Massenet, Pierre Massé et Raymond Aron.

A la veille de cette manifestation, M. Jean-Claude Colli, délégué général de la convention Economie et Libertés (1), membre du comité directeur du parti radical-socialiste, nous a fait la déclaration suivante :

L'apparent blocage qui vient de se produire entre les communistes et les socialistes donne lieu aux interprétations les plus diverses. Mais elles ont toutes au moins un point commun : elles cherchent à *décoder* l'incident, les déclarations, les positions de chacun. Et hier, c'était à propos des « petites phrases » au sein de la majorité.

Il n'est pas sûr que le citoyen trouve, dans ce nouveau jeu de société, autant de satisfactions que ceux qui s'y livrent. Il est certain qu'il n'en recueille pas d'informations sur les vrais problèmes qu'il se pose. Il y a presque exactement trois cents ans, la parution des *Caractères* de La Bruyère faisait ainsi bourdonner la cour de Versailles de « clefs » qui proposaient le nom d'un grand personnage pour chaque portrait chargé par l'auteur. Plaisir énervé d'un monde compartimenté, censuré, clos.

A tout prendre, le débat politique français ne donne pas un spectacle substantiellement différent. Les « convergences » entre communistes et socialistes se mettent — c'est le moins qu'on puisse dire — à diverger sérieusement. La stratégie de l'« union » se donne à elle-même, et selon les semaines, le signe du « soupçon », de la « défiance », puis de la rupture. Ces alliés se confient, à l'évidence, plus volontiers aux caméras qu'à leurs familiers. Voilà que les non-communistes, qui ont signé un document préconisant des nationalisations massives, accusent leurs partenaires de trahir parce qu'ils en développent la logique. Et qu'ils paraîtront bientôt combattre au nom du maintien de « la ligne », l'esprit même de ce qu'ils ont soutenu depuis cinq ans ! Quant à ce programme en miettes, il continue de s'appeler « commun ».

⁂

Sans doute, nous dira-t-on, mais tout cela s'explique quand on connaît les clefs.

Serait-il devenu impossible de parler en clair, ce qui est, après tout, l'un des fondements mêmes de la démocratie ?

Quand on est un homme public, on est prié de surveiller son vocabulaire, sous peine d'un tour de clef dont on ne se libérera pas facilement. Veut-on parler de gens qui gagnent leur vie par un travail rémunéré ? Selon qu'on les nommera « salariés », « travailleurs » ou « masses laborieuses », on sera cadenassé dans une catégorie. Si l'on vient à aborder une notion économique et comptable comme *la différence positive entre l'ensemble des recettes et l'ensemble des charges d'une unité de production* qui porte le nom de « profit »), on côtoie le conflit cornélien : passe encore que, par des périphrases, on réussisse à avancer que la chose peut être utile à la prospérité nationale. Mais gare à ne pas prononcer le mot, sauf pour le dénigrer. De même pour le terme de « libéralisme », formé pourtant sur le beau nom de liberté... Et que dire d'un système économique, après tout très naturel, qui reconnaît le droit à chacun — personne privée ou publique — de créer, d'acquérir et de posséder des moyens de production, en versant des salaires et, le cas échéant, des participations à ceux qui les font fonctionner avec vous ? Or c'est exactement *la définition* du capitalisme. Osez prononcer le mot... et attention aux clefs !

L'appauvrissement caractéristique du vocabulaire justifierait, à lui seul, un combat. Mais cette stérilisation est le signe d'une anémie plus profonde, d'un nouvel ordre moral et intellectuel, d'une sorte de terrorisme mou. Ainsi se faufilent, et peu à peu s'installent, un nouveau conformisme, un néo-cléricalisme, une miniaturisation de la pensée et donc de la capacité nationale. L'usure progressive de l'esprit critique, l'érosion de la faculté d'examen, nous valent de pesantes littératures sur la liberté, grattées par des dogmatiques. Une nouvelle scolastique noircit passionnément des papiers « économistes » sans aucune référence à la pratique de l'économie. La référence n'est plus, semble-t-il, à ce que peut promettre ou offrir la réalité humaine, sociale et économique, mais à un immense et envahissant qu'en-dira-t-on.

⁂

Le problème est : au moment où nous sommes, comment défendre, comment accroître le plus sûrement nos libertés individuelles et collectives, et répondre à nos besoins de justice sociale, en tenant le meilleur compte de ce que la situation économique réelle — nationale et internationale — nous autorise d'expériences et nous offre d'atouts ?

Ce sera l'objet d'une réflexion collective. Elle portera témoignage d'une méthode et d'un esprit différents. Et inutile de chercher là encore des clefs. Il n'y en a qu'une : le besoin et le devoir d'en débattre. En pleine liberté.

A « Apostrophes »

PUBLICITÉ SIGNÉE PHILIPPE DE COMMINES

L'émission « Apostrophes » de vendredi 23 septembre a apporté la confirmation que l'auteur du livre d'anticipation politique « les Cent Quatre-Vingts jours de Mitterrand », paru au début du mois chez Belfond sous le pseudonyme de Philippe de Commines, était bien André Bercoff, journaliste, écrivain et directeur de collection.

André Bercoff a été aidé par Jacqueline Chabridon, journaliste politique au « Figaro » puis à Radio-Monte-Carlo, qui a déclaré appartenir depuis quinze ans au « sérail politique », mais a refusé de citer les deux personnalité — l'une de la majorité, et l'autre de l'opposition — qui l'ont renseignée.

C'est pour éviter d'être « récupérés » — la presse leur a effectivement cherché une étiquette autant qu'un nom — que les auteurs disent avoir recouru à un pseudonyme, et c'est pour épargner les personnalités citées à leur place qu'ils se sont démasqués.

Ce motif n'explique pas la manière dont le « suspense » a été ménagé, théâtralement levé par l'arrivée des auteurs en cours d'émission, et relancé par l'annonce de nouveaux exploits de Philippe de Commines, qui cache en tout cas un fieffé publicitaire.

DE LA GAUCHE

La main de Moscou ?

(Suite de la première page.)

Ils feront tout, comme au Chili, pour faire échouer la gauche, et ils ne manqueront pas, pour ce faire, d'appuis en son sein ;

3) Les sociaux-démocrates ne sont pas, en effet, des partenaires sûrs. De l'Allemand Noske, en 1920, au Français Ramadier, en 1947, ils n'ont cessé de trahir la classe ouvrière. C'est une folie de s'allier avec Mitterrand, grand bourgeois, homme des Américains, qui ne cherche qu'à se servir des communistes pour se hisser au pouvoir, et se débarrasser d'eux à la première occasion. Son attachement à l'alliance atlantique, à l'Europe, à Israël, ne sont-ils pas extrêmement suspects ?

A ces trois raisons exprimées, il faut en ajouter d'autres, qui l'étaient moins couramment :

1) Au moment de l'affaire portugaise, le président Ford avait dit à M. Brejnev, à Helsinki, que le Portugal étant à l'ouest de l'Europe, les Etats-Unis ne le laisseraient pas basculer de l'autre côté. Les Soviétiques n'ont aucune envie de provoquer les Américains sur le terrain, autrement essentiel, de la France ;

2) Pluripartisme, économie mixte, respect des libertés, porte ouverte sur l'autogestion, le socialisme du programme commun était un peu celui du printemps de Prague. Son succès à Paris ne risquait-il pas de rendre espoir aux révisionnistes de tout poil en Europe orientale ?;

3) La politique de détente de M. Brejnev vise entre autres à permettre au pays de l'Est de se procurer à l'Ouest les capitaux et la technologie nécessaires à leur développement. Elle s'accommode mieux d'un capitalisme prospère que d'une Europe en crise.

Un mauvais calcul ?

Il est arrivé que des initiatives du Kremlin contredisent un peu cette ligne générale. C'est ainsi que M. Mitterrand a été aimablement reçu à Moscou, et qu'il a pu entendre l'ambassadeur d'U.R.S.S. porter devant lui un toast à la victoire de l'union de la gauche. Dans l'ensemble cependant, les Soviétiques, non seulement ont conservé leurs distances vis-à-vis du P.S. mais les ont prises vis-à-vis d'un parti communiste coupable de les critiquer de plus en plus ouvertement. Jusqu'en 1975, Les contacts étaient fréquents M. Marchais se rendait de temps à autre à Moscou. Lorsque M. Brejnev vint à Paris, en octobre 1971 et en décembre 1974, il rencontra à chaque fois le secrétaire général du P.C.F. On peut penser, à la longueur des entretiens, qu'ils étaient loin d'être d'accord sur tout. En tout cas, par la suite, on a vu à plusieurs reprises tel ou tel journal soviétique répondre avec une vivacité croissante à la dénonciation par le P.C.F. des atteintes aux droits de l'homme en U.R.S.S., à l'eurocommunisme et à l'abandon de la dictature du prolétariat. La présence de M. Juquin au meeting Plioutchtch, la critique du stalinisme par M. Elleinstein ont suscité des répliques brutales.

Les rapports entre les deux partis se sont espacés. M. Marchais n'a pas assisté au XXVe Congrès du P.C.U.S. à Moscou, au début de 1976. Il n'est allé qu'à contre-cœur à la rencontre communiste paneuropéenne de Berlin, en juillet de la même année. Ce fut pour constater publiquement qu'elle avait peu d'intérêt et affirmer que son parti n'avait pas l'intention de participer à l'avenir à de telles assises. Pour autant que l'on sache, M. Brejnev n'a pas cherché à le rencontrer lors de sa récente visite à Paris, en juin dernier. Au cours des derniers mois, on pouvait entendre dans la bouche de certains diplomates de l'Est à Paris des propos de plus en plus réservés à l'égard du leader communiste français, à l'« aveuglement » duquel on opposait volontiers l'intelligence de M. Berlinguer. C'est que celui-ci, par sa politique de compromis historique, autrement dit d'union nationale, s'installait progressivement dans l'Etat bourgeois, sans commettre la faute de cautionner un parti social-démocrate et sans provoquer, à aucun moment, les Etats-Unis. Aux yeux de leurs camarades d'Europe orientale, les communistes français nageaient en pleine illusion. « *J'ai passé tout mon déjeuner d'hier à essayer de convaincre un membre du comité central que la politique était une chose sérieuse* », a pu nous dire il y a quelque temps l'ambassadeur d'une démocratie populaire.

Par quel canal ?

Est-il concevable, ces rapports étant si mauvais, que l'U.R.S.S. ait pu soudain reprendre les choses en main et amener le P.C.F. au raidissement qui a conduit la gauche au seuil de la rupture ? On peut déjà, semble-t-il, écarter l'hypothèse que MM. Brejnev et Giscard d'Estaing aient conclu un marchandage à cet effet : il est de notoriété publique que les deux présidents n'ont eu aucun tête-à-tête et que la rencontre a été entièrement occupée par la lecture d'interminables « papiers », tristes comme des éditoriaux de la *Pravda*.

Faut-il alors croire que la détérioration des rapports soviéto-américains, sensible depuis l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, a conduit Moscou à sonner le rappel de ses partisans ? L'hypothèse est moins invraisemblable. Mais par quel canal l'opération aurait-elle pu se dérouler ? L'appareil du Komintern n'a pas survécu à sa dissolution en 1943. L'un des mérites du livre récemment consacré par Mme Lily Marcou à l'éphémère Kominform des années de guerre froide est de montrer que celui-ci n'a jamais créé de structures de remplacement. Si le P.C.F. tire quelque profit du commerce avec l'Est de sociétés qu'il contrôle, il ne dépend plus financièrement de l'U.R.S.S. comme jadis.

La seule délégation du P.C.F. qui se soit rendue en U.R.S.S. au cours de ces derniers mois l'a fait à la mi-juillet. Elle était composée par des secrétaires de fédérations départementales et dirigée par un membre du comité central, M. Allione, qui n'a pas sur les manches assez de galons pour conduire une négociation de si haute portée. Il est vrai que M. Zagladine, chef adjoint de la section internationale du comité central du P.C.U.S., figurait dans la délégation qui a accompagné M. Brejnev à Rambouillet, et qu'on ne l'a pas beaucoup vu dans les palais officiels pendant les entretiens. Il est vrai aussi que les membres de la section internationale du comité central sont là pour « garder le contact », comme on dit. Longtemps on a pensé que telle était notamment la tâche de MM. Kanapa et Jacques Denis, l'un et l'autre très proches de M. Marchais. Mais, lorsque l'on voit le premier nommé critiquer publiquement l'U.R.S.S., lorsque l'on entend des Soviétiques dire qu'il y a décidément beaucoup de juifs à *la direction du P.C.F., on ne* sait plus que penser.

Le contraste est saisissant, en tout cas, entre l'absence de toute rencontre, depuis des mois, entre les dirigeants français et leurs homologues de l'Est et les déplacements incessants, par exemple, des communistes italiens, dont le président, Luigi Longo, a passé, lui, comme toujours, ses vacances en U.R.S.S., tandis que M. Marchais se dorait au soleil de la Corse.

Mais le seul dirigeant communiste occidental qui ait été reçu par M. Brejnev cet été est M. Cunhal. On notera qu'il en est revenu en prônant non l'union de la gauche, mais l'union nationale, prenant ainsi l'exact contre-pied de ce qu'il avait réclamé depuis la révolution. C'est la thèse de M. Berlinguer, non celle de M. Marchais.

Rien, donc, ne suggère qu'il ait pu y avoir à un moment ou à un autre une grande explication entre dirigeants communistes soviétiques et français. Aurait-elle été nécessaire ? Si l'on met à part la condamnation de l'intervention soviétique à Prague, qui n'empêche pas d'ailleurs le P.C.F. de considérer le parti tchécoslovaque comme un parti frère, ainsi que maintien d'une position plus nuancée sur la Chine, le P.C.F. s'est toujours bien gardé de critiquer en quoi que ce soit la politique étrangère soviétique, surtout en ce qui concerne les Etats-Unis.

Faut-il y voir la marque d'une dépendance ? Ne s'agit-il pas plutôt de la conformité des mentalités, des interprétations ? Le P.C.F. est ce même parti qui a choisi, en 1920, de rompre avec la social-démocratie pour suivre Lénine, lequel proclamait que le monde était divisé en deux camps, et que ce serait, en fin de compte, « *eux ou nous* ». Même au moment où l'alliance avec le P.S. et le M.R.G. semblait la plus harmonieuse, le P.C.F. n'en a jamais démordu. Il tient pour vérité scientifique son analyse de l'impérialisme, et c'est à travers ce prisme qu'il apprécie tout, jusques et y compris le comportement de ses alliés.

Pour ce faire, il n'a nul besoin des ordres d'une Union soviétique dont ses dirigeants ont pris l'habitude, au fil des ans, de *parler avec une indulgence amusée*, mais si l'on ne retrouve plus trace du culte idolâtre qu'ils lui vouaient jadis, l'U.R.S.S. demeure aux yeux des communistes français la patrie du socialisme et, en tout cas, sa forteresse face à un impérialisme par définition criminel. Et il n'y a pas un grand effort d'imagination à faire pour penser que parmi les militants il en est qui sont plus attentifs que d'autres aux considérations de stratégie mondiale que Moscou peut mettre en avant, moins disposés à prendre le risque d'aller à contre-courant. Après tout, ce qui s'est passé au cours des vingt dernières années en Hongrie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, a montré que les P.C. de ces pays, prétendument monolithiques, étaient agités de courants contraires. Pourquoi n'en irait-il pas de même au sein du P.C.F. ? Dans ce cas, il faudrait admettre que la politique d'union de la gauche préconisée par M. Marchais aurait rencontré de plus en plus d'objections au sein même de la direction du P.C.F., où le secrétaire général, de notoriété publique, ne compte pas que des amis intimes.

Dans divers milieux familiers des problèmes du communisme international, on estime d'ailleurs que M. Marchais ne se doutait pas au départ que la politique d'alliance avec le P.S. conduirait celui-ci à dépasser largement le P.C.F. sur le plan électoral. Le passé de M. Mitterrand, sa conversion tardive au socialisme et l'histoire du mouvement social-démocrate suffisaient à faire naître le soupçon que les partenaires du parti communiste cherchaient surtout à se servir de lui comme tremplin pour conquérir le pouvoir. Les résultats des élections partielles de l'automne 1974 ont fortement nourri ce soupçon et provoqué déjà une première campagne d'admonestations à l'encontre du parti socialiste.

Les P.C. de l'Europe de l'Est entretenaient la méfiance des communistes français, et surtout de ceux qui sont les plus sensibles à leur argumentation. Sur ces entrefaites, la politique américaine, jusqu'alors pragmatique et défensive, prenait tout à coup, avec M. Carter, une coloration idéologique et offensive, tandis que l'U.R.S.S., qui perdait tour à tour ses alliés égyptien, syrien, somalien, avant de s'engluer en Ethiopie, l'U.R.S.S., qui accusait son retard technologique et son endettement, voyait pâlir de plus en plus son rayonnement et paraissait soudain réduite à la défensive.

La victoire de la gauche dans ces conditions risquait d'intervenir dans un climat d'ambiguïté totale. Rien n'interdisait de croire qu'un beau jour MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand se retrouveraient associés comme larrons en foire, laissant les communistes avec leurs illusions. Les propos de tel ou tel dirigeant du P.S. laissaient planer des doutes sur ses intentions vis-à-vis des communistes. Or il se trouvait qu'au sein du parti socialiste existait une minorité puissante avec le cœur nettement à gauche, très critique du comportement d'un premier secrétaire jugé trop autoritaire et réformiste. M. Marchais n'aurait-il pas surtout voulu, en faisant porter l'essentiel de la discussion sur des points auxquels le CERES s'intéresse particulièrement, *comme les nationalisations*, la réduction de l'éventail des salaires ou la force de frappe, obliger M. Mitterrand à faire des concessions ? En amenant le premier secrétaire du P.S. à rabattre de ses prétentions, il aurait du même coup redressé le rapport des forces au sein de la gauche. N'est-ce pas, aux yeux des communistes, un problème plus important que la conquête d'un pouvoir, dont Marx leur annonce que l'histoire de toute façon le leur donnera un jour ?

« *Marchais a enfin compris que Mitterrand voulait se servir de lui comme d'un marchepied*, nous disait au début d'août un diplo*mate de l'Est, et c'est pourquoi il n'y aura pas d'accord sur le programme commun.* » C'était trop visiblement ce que notre interlocuteur souhaitait pour qu'on ne puisse se demander s'il ne prenait pas ses désirs pour des réalités. Gageons que la *Pravda* ne va pas cette fois critiquer le P.C.F.

ANDRÉ FONTAINE.

«Temps nouveaux» rappelle que Maurice Thorez fustigeait le «communisme national»

De notre correspondant

Moscou. — « *Nous avons cru... et nous avons eu raison.* » Sous ce titre, l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* publie dans son dernier numéro des morceaux choisis de Maurice Thorez consacrés à la révolution d'Octobre. Cet article inaugure une série qui donnera la parole à « *ceux qui, à l'étranger, ont compris les premiers* ». Les extraits choisis sont d'autant plus significatifs que, la semaine précédente, le même périodique avait publié une critique de l'eurocommunisme qui s'adressait aussi — bien qu'aucun parti n'ait été cité — aux communistes français.

« *Avec la révolution russe, l'histoire a commencé sa route vers la société sans classe, vers le bonheur de tous les hommes* », a écrit Thorez dans *Fils du peuple*. *Temps nouveaux* cite l'ancien secrétaire général du P.C.F. fustigeant le « *communisme national, slogan lancé par la bourgeoisie et ses agents pour détruire l'unité du mouvement communiste international* », « *éclairant pour les larges masses le sens politique positif de la dictature du prolétariat* », et saluant la révolution d'Octobre, qui « *a non seulement indiqué la voie au prolétariat des pays occidentaux* », mais qui est devenue « *le phare lumineux de tous les combattants pour la libération du colonialisme et du néo-colonialisme depuis soixante ans* ».

Tout en faisant la référence inévitable aux « *différentes voies de passage au socialisme* », l'article conclut avec Maurice Thorez : « *Si pour nous, prolétaires occidentaux, le chemin vers le socialisme est plus facile, nous le devons au sacrifice des combattants de la révolution d'Octobre 1917, à l'héroïsme du parti communiste et de tous les travailleurs de l'Union soviétique.* » — D. V.

SELON LE MINISTÈRE

Près de six mille auxiliaires en surnombre ont été réemployés depuis la rentrée

Le ministère de l'éducation est très satisfait de la manière dont a été appliquée la décision gouvernementale, annoncée au début de septembre, de réemployer cette année en surnombre tous les maîtres auxiliaires qui avaient eu, en 1976-1977, au moins un service à mi-temps et de façon continue. Selon un communiqué du ministère publié vendredi 23 septembre, ce sont près de six mille personnes qui ont bénéficié de cette mesure depuis la rentrée. Le ministère se félicite d'avoir pu « maintenir l'emploi des jeunes qui ont assuré des services d'auxiliaires, même avec une ancienneté réduite ».

Alors qu'on prévoyait, il y a *encore deux semaines, que la décision* de M. Barre de maintenir dans un emploi équivalent tous ceux qui auraient eu l'an dernier au moins un emploi à mi-temps concernerait quatre mille cinq cents personnes, une enquête du ministère de l'éducation — portant sur vingt et une académies — montre que le nombre de personnes touchées est plus *élevé. Le ministère précise d'autre* part que le tiers de ces auxiliaires « supplémentaires » ont été affectés dans les lycées ou les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), où la très grande majorité d'entre eux effectuent des tâches d'enseignement. Les deux autres tiers ont été affectés dans les collèges.

Les trois quarts des établissements de premier cycle ont ainsi pu recevoir un renfort de dernière heure. Comment a-t-il été utilisé ? « *Dans un certain nombre de cas* », indique le ministère, les auxiliaires ont des tâches d'enseignement : soutien, remplacement des maîtres en congé, dispenses d'heures supplémentaires pour des professeurs titulaires, etc. Mille d'entre eux ont été affectés aux bibliothèques et aux centres de documentation dont le ministère rappelle qu'il s'agit d'une mission d'éducation essentielle et d'une « *véritable fonction pédagogique* ». Le ministère a dû, toutefois, donner des directives aux recteurs pour « *éviter que les auxiliaires ne soient chargés dans le collège de tâches à caractère purement administratif ou de surveillance* ».

Le ministère, enfin, a *mis* à profit le ballon d'oxygène que représente le réemploi de ces personnels pour créer, par ce biais qu'il qualifie lui-même de « *première expérimentation* », une sorte de réserve de remplaçants volants; *les auxiliaires en surnombre pouvant* être appelés à remplacer les maîtres absents, non seulement dans leur établissement mais aussi dans des « *établissements voisins* ». Le ministère rappelle à ce sujet que le taux d'absentéisme dans l'enseignement secondaire atteint, pour raison de maladie, de maternité ou de formation continue, 6,8 %, soit vingt mille *enseignants sur trois cent mille*.

[La satisfaction du ministère de l'éducation se comprend : traditionnellement, la rentrée scolaire provoque, dans le second degré, de multiples drames individuels chez des enseignants brutalement rejetés du système scolaire, même après plusieurs années d'exercice de leur métier. Cette année, sur le papier, le réemploi des auxiliaires s'est passé *de manière convenable dans la* très grande majorité des cas.

Il reste que, d'après une enquête à laquelle nous nous sommes livrés auprès de la moitié des rectorats, l'application des décisions nationales ne va pas sans difficultés au niveau régional. Dans plusieurs académies, des auxiliaires en nombre non négligeable — environ 8 % à Limoges et à Amiens — ont *refusé le poste qui leur était proposé*. Beaucoup d'autres n'ont accepté les missions un peu hybrides qu'on leur confiait que parce qu'ils y étaient poussés par la nécessité. Dans bien des cas, des auxiliaires ont été affectés sur plusieurs établissements, parfois très éloignés les uns des autres. Certains ont refusé, mais d'autres ont dû se résoudre à cette gymnastique, qui ne facilite pas leur existence ou leur vie familiale, notamment dans la banlieue parisienne. Dans quelques académies le rectorat propose d'autres affectations, mais ce n'est pas une règle générale.]

LE CONGRÈS MONDIAL DE LA RÉANIMATION

Le coût croissant des soins intensifs aboutira à une discrimination thérapeutique

Le deuxième Congrès mondial de la réanimation, qui s'est achevé le vendredi 23 septembre, a montré que les grands problèmes actuels de la réanimation étaient vécus de la même manière dans tous les pays. La participation d'équipes des pays socialistes et de pays en voie de développement prouve que la médecine de soins intensifs n'est pas une médecine « de luxe », réservée aux pays industriels avancés. « *Aux yeux du public*, a déclaré le professeur Rapin, chef de service à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil et président du comité d'organisation, *la réanimation est une activité gestuelle spectaculaire de ressuscitation et de secourisme : en réalité, c'est une activité de pointe, qui englobe le diagnostic et le traitement des cas les plus aigus de chaque spécialité.* »

Sans doute, l'aspect instrumental de la réanimation est-il important, et l'exposition de matériel technique montrait combien la technologie moderne est exploitée dans ce domaine : les moyens d'investigation sont devenus plus fiables et plus *précis grâce à l'électronique ;* surtout, on fait de plus en plus appel aux techniques « non invasives » qui permettent des mesures physiologiques sans effraction cutanée, grâce à l'emploi des ultra-sons, des potentiels électriques spontanés, d'isotopes stables... C'est un vaste domaine d'application des recherches qui explique que des progrès considérables aient été faits, dans cette spécialité, au point que son efficacité même soit maintenant à l'origine de discussions, en même temps qu'elle entraîne des problèmes thérapeutiques nouveaux.

Une place importante a notamment été consacrée au problème de l'infection dans les centres de réanimation ainsi qu'aux problèmes de nutrition. Ces deux thèmes sont d'ailleurs liés, puisqu'ils tirent leur orgine de la maîtrise technique des problèmes cardiaques et pulmonaires, laissant aux déséquilibres métaboliques et infectieux le temps de s'établir, chez des malades dont les défenses naturelles sont affaiblies, et que les capteurs intravasculaires et les perfusions exposent à l'infection.

Parmi les grandes préoccupations des réanimateurs, outre les difficultés techniques de leur spécialité, se pose la question de l'adéquation des moyens engagés dans la réanimation, à la qualité de la survie des malades. Au terme de plusieurs « tables rondes » et conférences sur le thème « Economie et pronostic » des participants ont proposé de classer les malades en catégories de pronostic, dans lesquelles des attitudes thérapeutiques différentes pourraient prévaloir. Actuellement, une telle attitude « *discriminatoire* » n'est avouée par personne, mais elle est une voie de recherche indispensable, compte tenu des coûts prohibitifs de la journée d'hospitalisation en réanimation, et de la demande croissante des autres spécialités pour ce type de soins. — Dr J.-F. L.

LE PROBLÈME DES DÉCHETS RADIOACTIFS EST SOLUBLE estime un groupe d'experts de l'O.C.D.E.

La gestion des déchets radioactifs résultant des programmes nucléaires pose des problèmes, mais ils sont surmontables : telle est la principale conclusion des travaux d'un groupe d'experts de l'Agence de l'énergie nucléaire (A.E.N.), de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.). Dans leur rapport, qui vient d'être rendu public (*), les experts estiment, notamment, que l'« *on dispose des techniques appropriées pour résoudre les problèmes de gestion des déchets* »

Toutefois, les experts de l'A.E.N., dont les avis n'engagent pas les pays membres de l'O.C.D.E., estiment qu'il faudra, *tant au plan national qu'international*, consacrer des efforts accrus aux travaux de recherche, de démonstration et de mise au point. Ils souhaitent même que de tels travaux puissent faire l'objet de procédures de financement internationales. Ils pensent, enfin, que, pour ce qui concerne les déchets de haute activité, il faudrait « *programmer au niveau international un emploi optimal des sites d'évacuation les mieux adaptés* ».

★ *Objectifs, concepts et stratégies en matière de gestion des déchets radioactifs résultant des programmes nucléaires de puissance*, en vente au siège de l'O.C.D.E., 2, rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16, prix : 70 F.

LA DÉCISION AMÉRICAINE A PROPOS DE CONCORDE

Le destin du supersonique se jouera à New-York

Les constructeurs, les exploitants et les défenseurs de Concorde ont, dans l'ensemble, accueilli avec désappointement les décisions de l'administration américaine annoncées le 23 septembre à Washington par M. Brock Adams. Derrière les déclarations officielles, on ressentait, vendredi soir à Paris, au secrétariat d'Etat aux transports, où M. Marcel Cavaillé et les représentants d'Air France avaient convoqué la presse, beaucoup d'amertume et un certain découragement.

Aucun commentaire officiel n'était attendu de la part de l'Elysée, où l'on indiquait ce samedi matin que la position officielle de la France était entièrement contenue dans la déclaration de M. Marcel Cavaillé. On ajoutait à la présidence de la République que le moment n'était pas venu pour M. Giscard d'Estaing de donner son avis personnel sur cette affaire, au moins tant que ne serait pas connue la décision de la cour d'appel de l'Etat de New-York.

Que va-t-il se passer maintenant pour l'exploitation de l'appareil sur les Etats-Unis ? Trois situations sont à distinguer :

● WASHINGTON. — Air France et British Airways exploitaient depuis le 24 mai dernier des liaisons régulières entre Paris et Londres et la capitale américaine. Une autorisation provisoire pour seize mois leur avait été accordée par l'administration fédérale propriétaire de l'aéroport de Dulles. Les deux compagnies vont pouvoir continuer leur service comme auparavant, dans la limite, du moins, des seize appareils actuellement en service ou en construction.

● LES AUTRES VILLES AMERICAINES. — M. Brock Adams a indiqué, vendredi, que les aéroports suivants — en plus de Washington — « avaient été retenus » pour les vols de Concorde : Anchorage, Boston, Chicago, Dallas, Washington (Dulles), Honolulu, Houston, New-York (Kennedy), Los Angeles, Miami, Philadelphie, San-Francisco, Seattle.

Cela ne signifie pas que ces aéroports sont « ouverts » à Concorde. L'administration fédérale ne fait dans ce cas qu'une « recommandation » : aux autorités locales de prendre la décision. Si des villes — Dallas, Houston — ont déjà fait savoir qu'elles étaient prêtes à accueillir le supersonique, d'autres — Boston, San-Francisco — ont annoncé qu'elles le refuseraient quoi qu'il arrive. Le plus souvent d'ailleurs la question ne se pose pas. Beaucoup des villes américaines « recommandées » par l'administration ne peuvent être atteintes sans escale par les Concorde venant d'Europe. Trop éloignées à l'intérieur des terres, elles entraî-que. Air France reconnaît d'ailleurs n'être intéressée que par la côte est des Etats-Unis et, avant, par New-York.

● NEW-YORK. — C'est la clef de la réussite commerciale de Concorde aux Etats-Unis. L'aéroport Kennedy appartient aux Etats de New-York et du New-Jersey. L'administration fédérale ne peut que renouveler les recommandations qu'elle a déjà faites et que rejettent les autorités portuaires. Un long et tortueux procès est en cours sur l'initiative d'Air France et de la British Airways d'une part, des riverains de l'autre. On devrait connaître dans quelques jours ou quelques semaines si la cour d'appel de New-York condamne ou non les autorités portuaires. Comment réagiront alors les compagnies ? Il est trop tôt pour le dire, bien qu'officieusement Air France annonce son intention, si la décision judiciaire lui est favorable, de faire au moins des vols de reconnaissance sur l'aéroport Kennedy.

AUCUN PAYS NE PEUT ACCEPTER PASSIVEMENT UNE VIOLATION DE SES DROITS déclarait M. Giscard d'Estaing en juillet

Dans un entretien accordé en juillet dernier (*le Monde* du 19 juillet) à l'hebdomadaire *Newsweek*, M. Giscard d'Estaing avait notamment fait les déclarations suivantes, à propos de Concorde :

« Un sérieux dommage a déjà été fait aux relations franco-américaines. Les Etats-Unis se préoccupent toujours de leur image à l'étranger... L'affaire de Concorde a sérieusement terni cette image, pour deux raisons : d'abord la résistance farouche à une percée technologique européenne limitée, qui est sans proportion avec l'événement ; ensuite le refus du gouvernement [américain] de prendre ses responsabilités, l'autorité fédérale disant « oui » et une autorité locale disant « non ». (...)

» Rappelez-vous que les droits d'atterrissage aux Etats-Unis sont une affaire qui relève de la législation fédérale. (...) Une décision négative permanente déclencherait une réaction de notre part. (...) Ce sera une réaction spécifique. J'ai déjà décidé de ce qu'il fallait faire. (...) Tout ce que je puis vous dire, c'est que cette mesure de rétorsion ne portera pas dommage à l'économie française. Je ne brandis pas de menaces, mais aucun pays ne peut accepter passivement ce qu'il considère comme une violation de ses droits. »

M. MARCEL CAVAILLÉ : une restriction inadmissible.

« Au terme de ces seize mois, je pense que le Concorde a su effacer la fausse image que l'on se faisait de lui aux Etats-Unis, et montrer ce qu'il est réellement.

» D'où le verdict d'aujourd'hui qui lui donne droit d'entrée aux Etats-Unis, malgré les cabales et les détracteurs. Le président de la République et le gouvernement français n'ont pas ménagé leurs efforts pour aboutir à ce résultat.

» Il en résulte que, malgré les attaques de ses adversaires, Concorde pourra poursuivre après le 24 septembre la desserte de Washington.

» Les seize mois d'essais ont en effet confirmé que les évaluations faites quant à son impact sur l'environnement étaient exactes, et qu'il pouvait donc être exploité dans les mêmes conditions que les autres avions.

» Le gouvernement français regrette cependant que, en dépit des résultats probants enregistrés, le gouvernement américain n'ait pas cru pouvoir donner à sa décision le caractère définitif que nous étions en droit d'attendre.

» La décision annoncée implique, en fait, une limitation à seize du nombre d'appareils. Cette restriction est inadmissible : son caractère unilatéral n'est pas compatible avec les règles internationales. Elle est très grave, car elle met en jeu l'avenir du programme.

» Elle doit nécessiter, à mon avis, une intervention des gouvernements anglais et français auprès du gouvernement américain.

» En revanche, le gouvernement américain réaffirme son désir de voir l'aéroport de New-York ouvert au Concorde pour une période d'essais. Le problème relève aujourd'hui de la justice, mais nous sommes confiants dans l'issue du procès, dont le verdict devrait intervenir rapidement. »

A Washington

Un jugement de Salomon qui mécontente tout le monde

De notre correspondant

Washington. — Annonçant la décision qu'il avait prise sur Concorde, en accord avec le président Carter qu'il avait vu le matin même, M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports, n'a pas caché qu'il s'agissait d'un « compromis ». Parlant peu après à la Maison Blanche, M. Joddy Powell, porte-parole du président, n'a pas employé ce terme, mais il a fait valoir que le but de l'administration était de prendre une position donnant le maximum de satisfaction aux deux parties. Autant dire que M. Carter, qui ne s'était pas montré favorable à Concorde pendant sa campagne électorale, a plutôt cherché à rendre un jugement de Salomon qu'à exprimer une préférence inexistante...

Malheureusement, les décisions de compromis peuvent aussi mécontenter tout le monde. C'est le cas, si l'on en juge par les réactions de la France d'une part, des adversaires américains de Concorde d'autre part. Ces derniers, qui auraient voulu gagner sur toute la ligne, ont immédiatement annoncé leur intention de reprendre le combat, un combat que le gouvernement s'est d'ailleurs engagé à les laisser mener à leur guise. Un représentant de New-York, M. Scheuer, s'était même glissé jusque dans l'antichambre de la salle de conférences, où M. Adams annonçait sa décision vendredi, pour se dire « *blessé jusqu'à l'os.* »

Le seul bon point pour Concorde sur le plan concret est la décision de poursuivre l'expérience tentée à l'aéroport Dulles de Washington. Malgré l'ambiguïté des formules utilisées dans le communiqué de M. Adams, on précisait vendredi dans son entourage que l'autorisation donnée pour l'aéroport Dulles n'était pas limitée dans le temps : même après l'adoption des normes en cours d'élaboration pour la seconde génération des supersoniques, les seize appareils actuellement construits ou en construction pourront continuer à se poser sur l'aéroport fédéral.

Pour le reste, le fond de la décision et le ton des explications données sont plutôt négatifs. M. Adams a répondu par un « oui » brutal lorsqu'on lui a demandé si sa décision aurait pour effet de fermer les chaînes de production de Concorde en Grande-Bretagne et en France.

On relève encore que le couvre-feu imposé à Concorde est le premier du genre dans l'histoire de l'aviation américaine en temps de paix. L'impression d'ensemble, en dehors des problèmes spécifiques à Concorde, est donc une sorte de désaffection pour tous les supersoniques en général, considérés comme des intrus dans un environnement dont la protection doit prendre le pas sur les autres considérations. Bien entendu, on est en droit de se demander si la réaction eût été la même au cas où le supersonique aurait été un avion américain...

Parmi les treize villes retenues pour accueillir éventuellement Concorde, trois ont déjà réagi négativement par la voix de responsables officiels : San-Francisco, Boston et Seattle. En revanche, Houston, Dallas et Miami sont considérées comme favorables. Cette dernière ville a l'avantage de se trouver au bord de l'Atlantique, mais Philadelphie, beaucoup plus proche de New-York, serait encore plus intéressante si l'expérience pouvait y être tentée ; en partie les autorités responsables y seraient favorables.

La réaction des milieux français à Washington est moins vive que celle de M. Cavaillé. La décision a moins surpris qu'à Paris, d'autant que le *Washington Post* formulait, jeudi dans un éditorial, des recommandations très proches de celles qui ont été adoptées. De toute manière, on ne s'attendait guère que le président américain prenne sur lui de demander un changement des lois régissant le trafic aérien aux Etats-Unis et cherche sérieusement à dépouiller les autorités locales des prérogatives (parfois exorbitantes) qu'elles détiennent. Une telle démarche aurait soulevé un tollé au Congrès, dont l'approbation est nécessaire. Or M. Carter a déjà suffisamment de problèmes avec le pouvoir législatif pour ne pas s'en créer un autre, à propos d'une afafire qui ne l'a pas vraiment intéressé jusqu'à présent.

C'est donc surtout une espèce de geste de conciliation que l'on a voulu faire à l'adresse des Anglais et des Français.

MICHEL TATU.

Le texte de la déclaration

Voici le texte de la déclaration qu'a faite, le vendredi 23 septembre, à 17 h. 30 (heure française), M. Brock Adams, secrétaire américain aux transports.

« Au nom du gouvernement, j'annonce aujourd'hui les décisions prises en ce qui concerne la note de réglementation proposée *(notice of proposed rule-making) pour* l'utilisation des avions de transport supersoniques aux Etats-Unis. Cette note a pour but de protéger la santé et la sécurité du peuple américain, de fixer des normes justes et raisonnables de bruit pour les avions supersoniques, et d'établir un équilibre entre les intérêts légitimes intérieurs et internationaux des Etats-Unis. La note, qui sera soumise à la discussion publique avant l'édiction des règlements finaux, propose de permettre l'exploitation du supersonique Concorde aux Etats-Unis aux conditions suivantes :

» Les seize Concorde achevés ou actuellement en construction seront autorisés à être exploités aux Etats-Unis, à la condition que leur niveau de bruit ne soit pas augmenté au-dessus de ce qu'il est actuellement et qu'ils ne volent pas au-dessus des Etats-Unis à des vitesses supersoniques. Tout Concorde supplémentaire serait invité à se conformer aux normes de bruit mises en vigueur en 1969 aux Etats-Unis pour les avions subsoniques. La tolérance accordée aux avions déjà construits ou en construction est conforme à la pratique normale, qui consiste à exempter les avions existants des normes de bruit proposées pour l'avenir.

» Il y aura un couvre-feu national pour l'exploitation du supersonique. Aucune opération ne sera permise en direction de ou vers un aéroport des Etats-Unis entre 22 heures et 7 heures.

» Les propriétaires d'aéroports conserveront les droits de choix local *(local option)*, qu'ils détiennent en vertu des lois existantes pour tous les avions, de limiter ou d'interdire les mouvements d'avions sur leurs aéroports par le biais de normes de bruit raisonnables et non discriminatoires. La note n'affecte pas la loi existante.

» Tout supersonique de la seconde génération — américain ou étranger — sera invité à se conformer à des normes de bruit au moins aussi contraignantes que les normes en vigueur pour les avions subsoniques aux Etats-Unis, compte tenu de la santé publique, des impératifs économiques et des possibilités technologiques.

» Quand nous aurons reçu et apprécié les commentaires sur la note, une règle permanente de bruit pour les avions supersoniques sera édictée. La proposition d'aujourd'hui n'est pas le dernier mot sur les normes de bruit de Concorde ou des supersoniques. Toutes les parties intéressées auront toute possibilité d'exprimer leurs vues. Je m'attends que ce processus prenne plusieurs mois. Il est prévu que le règlement final sera édicté l'année prochaine.

» Outre la note, j'annonce aussi, au nom du gouvernement, que :

» En attendant que soit édictées les règles permanentes de bruit pour les supersoniques, les mouvements de Concorde seront autorisés à se poursuivre à l'aéroport de Dulles, aux conditions présentes.

» Le gouvernement continue d'être en faveur d'une période d'essai permettant jusqu'à quatre vols quotidiens de Concorde à l'aéroport Kennedy, en attendant une décision sur les normes finales de bruit des avions supersoniques (et compte tenu des actions en justice). L'annonce d'aujourd'hui n'affecte pas cette position.

» Nous encouragerons la mise au point d'une norme internationale de bruit pour les supersoniques par le canal de l'Organisation internationale de l'aviation civile, afin que l'exploitation des supersoniques soit soumise au même règlement dans tous les pays. »

UNE OFFENSIVE CONCERTÉE ?

En limitant à seize le nombre des Concorde autorisés, éventuellement, à atterrir aux Etats-Unis et en rappelant que les aéroports américains restent libres de leurs décisions, l'administration fédérale précipite l'agonie commerciale du programme de supersonique européen. Les industriels français et britanniques de l'aéronautique ont, apparemment, conscience que le glas a commencé de sonner pour Concorde avec la perspective d'un abandon en juillet 1978, date de la fin du chantier du dernier avion.

Mais leur inquiétude est, aujourd'hui, à plus long terme. Ce sont l'existence même et l'avenir d'une puissante construction aéronautique civile en Europe qui risquent d'être, désormais, compromis par le dynamisme de l'industrie américaine.

Depuis maintenant quinze ans, Concorde a mobilisé toutes les énergies industrielles en France et en Grande-Bretagne, et il a accaparé la majeure partie des budgets aéronautiques. La mévente de Concorde entraîne l'échec d'une politique de construction civile qui a consisté, pour l'Europe, à miser l'essentiel de ses atouts sur le supersonique. Dans le même temps, l'industrie américaine a saturé de ses produits le marché mondial des compagnies aériennes, au point que 95 % des avions subsoniques — les plus rentables — en service actuellement ont été conçus outre-Atlantique.

Les bureaux d'études américains ont développé des familles d'avions qui ne laissent pratiquement aucune chance à l'industrie européenne : neuf cent cinquante mille travailleurs américains de l'aéronautique reçoivent la quasi-totalité des commandes et quatre cent mille travailleurs européens se contentent de « tourner » au ralenti... Sur tous les programmes à la mesure de l'Europe, l'industrie américaine est présente et, particulièrement, Boeing, qui édifie progressivement un monopole de fait.

Le sort de l'Airbus dépend, en partie, d'une décision de la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines, qui trouve son intérêt à louer l'avion plutôt qu'à l'acheter. Boeing propose des modèles de moyen-courriers concurrents de celui qu'envisage de construire l'Europe et, sur ce point précis, l'industriel américain se paie le luxe de diviser l'Europe en offrant à la Grande-Bretagne de coopérer sur un autre programme.

Face à cette offensive qui s'appuie sur une manipulation du dollar favorable aux exportations, les constructeurs européens prennent du retard. Ils s'empêtrent dans des discussions sans fin sur la définition d'un nouvel avion que voudraient, après 1980, des compagnies aériennes européennes fascinées par le géant américain.

De désillusions en déceptions, d'échecs en camouflets venus des Etats-Unis, la tentation est grande, outre-Manche, d'accepter d'œuvrer en sous-traitance sous la direction des industriels américains et, en France, de se replier sur la production militaire, pour laquelle, il faut bien l'admettre, le succès semble garanti.

JACQUES ISNARD.

Le rival n'est pas prêt

De notre envoyé spécial

Seattle. — Les Américains ne semblent pas pressés d'opposer un rival à Concorde. Pour préparer l'avion supersonique de la seconde génération, les autorités fédérales distribuent aux constructeurs aéronautiques, par l'intermédiaire de la NASA, quelque 10 millions de dollars par an (50 millions de francs). « *Si le gouvernement ne dépense pas davantage d'argent, il n'y aura jamais de nouvel appareil supersonique* », affirment les responsables de Boeing.

Malgré tout, les Américains ne doutent pas que l'avion supersonique de la seconde génération naîtra le moment venu de ce côté-ci de l'Atlantique, même si le concours des Européens s'avère nécessaire, compte tenu des sommes à engager pour développer un tel appareil : environ 5 milliards de dollars (25 milliards de francs). Quarante-cinq ingénieurs chez McDonnell-Douglas, une vingtaine chez Boeing, quelques autres chez Lockheed, travaillent sur ce programme. « *Nous n'en sommes pas encore à dessiner en détail le futur avion supersonique,* précisent les constructeurs aéronautiques. *Nous nous contentons de faire des études.* » Conçu vingt ans après Concorde, ce nouvel appareil ne pourra lui ressembler : il devra être nettement moins bruyant que son prédécesseur, et beaucoup plus économe en carburant. A temps nouveaux, impératifs nouveaux. Tout — ou presque tout — dans le programme américain du Supersonic Transport (S.S.T.), interrompu au mois de mars 1971 par un vote du Congrès, devra être remis à jour.

McDonnell-Douglas étudie un *advanced supersonic transport* capable d'acheminer deux cent vingt-cinq passagers à la vitesse de mach 2,2. Cet avion aurait un rayon d'action de 8 900 kilomètres. Ces performances sont supérieures à celles de Concorde, qui vole à mach 2,02 sur une distance de 6 500 kilomètres avec cent passagers à bord. La firme de Long Beach a même, en fait, l'idée d'un hypersonic DC 2000 : un appareil qui, à mach 6, pourrait relier sans escale Paris à Singapour...

Boeing, quant à lui, a en projet un avion supersonique capable de transporter deux cent soixante-quinze passagers à une vitesse comprise entre mach 2,4 et mach 2,7 ; son rayon d'action — 8 100 kilomètres — lui permettrait de traverser le Pacifique d'une traite, d'Hawaï au Japon. Pour équiper cet appareil, le constructeur de Seattle s'intéresse à un moteur à double cycle susceptible de satisfaire aux normes de bruit gouvernementales les plus sévères

Cela dit, les constructeurs aéronautiques américains plaident en faveur de l'atterrissage de Concorde à New-York. M. T. A. Wilson, président de la Boeing Company, dans une lettre adressée au mois de mars dernier à M. Brock Adams, secrétaire aux transports, insistait pour que l'avion franco-britannique puisse « *entrer en compétition loyalement et impartialement avec d'autres appareils étrangers et être jugé sur ses mérites réels et sans préjugés* ». A Seattle, d'autres responsables le confirment aujourd'hui : « *L'attitude du Port de New-York est imbécile.* »

Ce fair play n'est pas dénué de toute arrière-pensée. Certes, Boeing, McDonnell-Douglas et Lockheed ont le souci que les autorités locales ne se laissent pas déborder par les riverains des aéroports au point de bloquer l'exploitation d'un nouvel avion. Mais ces industriels se préoccupent également de voir Concorde « essuyer les plâtres », techniquement et commercialement parlant. Aussi ne sont-ils pas prêts à se lancer à corps perdu dans l'aventure supersonique.

JACQUES DE BARRIN.

JUSTICE

Dans une prison de Cordoue

UN DÉTENU FRANÇAIS FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM CONTRE LES LOIS FRANQUISTES

Un citoyen français, M. Serge Dupont, âgé de trente-deux ans, observe depuis le 9 septembre une grève de la faim à la prison de Cordoue, en Espagne, où il subit une peine de trente ans de réclusion pour une attaque de banque commise à Madrid, il y a dix ans, en compagnie de deux autres Français.

M. Dupont, qui avait déjà jeûné durant vingt-sept jours en novembre dernier, espère, par ce moyen, obtenir des autorités judiciaires espagnoles une reconsidération de son cas.

Pris sur le fait en novembre 1967, il avait été jugé en compagnie de ses deux complices, MM. Jean-Pierre Hellegouarch et Alain Brunel, par un tribunal militaire de la capitale. MM. Dupont et Brunel avaient été condamnés à trente ans de réclusion et M. Hellegouarch à la peine de mort (commuée ensuite en détention à perpétuité). Ces trois personnes avaient, en outre, été jugées à Barcelone pour une autre attaque de banque commise dans la capitale catalane ; malgré leurs dénégations, elles avaient, à nouveau été condamnées à de lourdes peines.

● *Hold-up manqué à Nice.* — Sept malfaiteurs qui s'apprêtaient à cambrioler une succursale de la Société générale, avenue Sainte-Marguerite, à Nice (Alpes-Maritimes), ont été arrêtés dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 septembre par des gendarmes. Ces derniers ont pu récupérer un important matériel, notamment un vérin hydraulique, que les malfaiteurs comptaient utiliser pour le cambriolage.

LE RELOGEMENT DES RÉSIDENTS DU FOYER SEDAINE

Les représentants du parti communiste du 11e arrondissement de Paris et le comité des résidents du foyer des travailleurs africains situé au 34, rue Sedaine, ont réuni vendredi 23 septembre une conférence de presse. Ils souhaitaient rendre compte de leurs démarches auprès des pouvoirs publics, notamment celle du 16 septembre auprès du secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, M. Stoléru, pour obtenir le relogement des résidents du foyer, endommagé la semaine dernière par un incendie criminel (*le Monde* du 17 septembre) qui a déjà fait trois morts et une soixantaine de blessés (*le Monde* des 21 et 23 septembre).

M. Jacques Chambaz, député du 11e arrondissement (P.C.), avait fait parvenir une déclaration disant : « *Dans tous les cas, ce qui s'est produit ici n'est pas un accident. Toutes les conditions étaient en effet réunies pour qu'un incendie — et quelles que soit la rapidité et l'efficacité de l'intervention des sapeurs-pompiers — ait des conséquences dramatiques. Le foyer dispose d'une seule issue. Sa vétusté est évidente. Les couloirs sont de véritables labyrinthes ; c'est bien pourquoi, dans la nuit de mercredi à jeudi derniers, les trois cent soixante résidents se sont trouvés pris dans un véritable piège.* »

L'un des résidents affirmait avec véhémence : « *Ici c'est un Hilton par rapport à beaucoup d'autres foyers. Allez donc voir au 216 bis de la rue Saint-Denis. Il ne faut pas se mobiliser uniquement sur cette affaire. Elle rejoint l'ensemble des problèmes de l'immigration. Les Français qui sont envoyés dans nos pays au titre de l'assistance technique, ils sont mieux logés que nous ici, non ? Comme l'a dit un camarade, en France on traite mieux les chevaux de course que les travailleurs immigrés.* »

Le Monde aujourd'hui

Vu de Bretagne

La mer restituée...

ENFIN, la mer nous est rendue. Les vents du suroît s'en sont chargés qui ont chassé avec une rudesse précoce les dernières bandes estivales. On aurait dit que l'Océan se vengeait du viol de ses bords par des citadins irrespectueux de sa splendeur. Et volaient les emballages et les papiers gras, par-dessus les dunes, tels des oiseaux malpropres et crevés.

J'ai repris les chemins de la mer dans les pluies violentes. Tout bougeait ! Les tamaris vert et rose de Kerkanic dévidaient leur laine subtile sur des talus bas qui semblaient courir. Les cyprès eux-mêmes balançaient leurs torches dans les nuages en cavale. Tout bourgeois, et c'était comme un rire fou qui secouait brandes et prairies. Les *résidences closes opposaient*, seules, l'immobilité minérale de leurs murs au voyage des averses et des souffles. Vents de mer, triomphe de la vie.

Une étrange harmonie

Frissons, t r o m p e s, hourvari. Plongées des goélands, b a l d e s freux ! Mais comme elles étaient inquiètes, les frêles hirondelles en conciliabule sur les gouttières. Déjà les travaillait l'irrépressible désir du Grand Sud. Bouger, partir...

Moi, je reste. Et poursuis ma promenade sur les rives bouleversées. Mes Champs-Elysées ne sont autres que ces routes bleues qui conduisent au port de Trévignon. Ma Notre-Dame cathédrale n'est autre que cette houle gothique qui élève ses tours et ses millions de gargouilles sur la surface des eaux. Je sabre mes derniers regrets de Paris : j'ai la mer pour ville capitale. Mer de démence immémoriale qui tonne et cogne aux récifs de Kersidan. Mer narcissique qui s'admire et s'adore, se lisse les reins fluides, voluptueusement, de ses fébriles mains blanches. Mer puritaine et jalouse qui noya sans vergogne les galants et les houris de la cité d'Ys.

Les caboulots aussi nous sont *rendus. Ils sont bien bêtes*, maintenant, avec leurs murs roses et leur plastique bleu ciel. Mais on n'y parle pas du mauvais temps. Celui-ci est dans l'ordre, dans l'ordre de septembre. Au fait, y parle-t-on ? J'ai pris un verre chez Mado, face à la digue. J'ai dit « *Salut* » et j'ai plongé dans la rafale.

Saint-Philibert, Kérouini, Pendruc : hameaux de la baie concarnoise. Plus de tentes ni de caravanes. Je sais sur bien des maisons mettre des noms aimés et mes plaisirs s'assombrissent de quelque nostalgie. Rencontres des étés chauds et dingues, amis qui ne font que passer. Ils m'ont donné leurs clés : « *Tu iras voir la baraque, hein, l'hiver...* » Suis-je un conservateur des joies estivales, un gardien de souvenances ? Tristesses également restituées...

Ainsi marchent les saisons et de quoi me plaindrais-je ? A la mobilité des hommes répond la bourlingue des éléments. Les vents prennent leurs vacances et la mer, elle aussi, navigue. Tout bouge, je demeure. Tout hurle, je me tais. Mais dans ce bouleversement, les pensées s'ordonnent avec une *étrange harmonie*. On est bien avec soi, dans sa maison, quand la nature délivre son bruit et sa fureur. Je suis l'amer de ma propre errance.

Paix restituée...

XAVIER GRALL.

FEMMES

La bâtarde

« *MAINTENANT que j'ai trente ans, j'ose le dire : je suis née de père inconnu.* » Orpheline, enfant adultérin, enfant naturel... bâtarde ; partout où je vais, la société me jette aux yeux la poudre de mon illégitimité. Mon acte de naissance, mes papiers d'identité signalent à l'identité des autres que je n'en ai pas. Ils me marquent au fer rouge, au milieu du front : « BATARDE. »

Le copain, de famille bien pensante, qui apprend cette tare espace ses coups de téléphone. La copine bien élevée, faute de pouvoir évoquer mes parents devant les siens, évite discrètement de m'inviter à sa table. Jusqu'au directeur de lycée qui justifie mon indiscipline par mes « origines », ou plutôt mon absence d'origine.

C'est vrai, ce père me manque. Tendre, grand, violent ? Comment était-il ? M'aurait-il puni ou expliqué la marche du monde ? M'aurait-il embrassée entre deux avions ou inventé de subtils contes de fées ? Je n'en sais rien, mais, dans mon imagination, il est tout cela à la fois.

Ma mère ne m'en a jamais parlé. Elle m'a volontairement légué une image floue, sans doute pour que je ne souffre pas de sa souffrance. « *Je sais si peu de lui* », disait-elle d'une voix frêle, presque cassée. « *Sa vie était ailleurs* », ajoutait-elle parfois. « *Il ne reviendra jamais. Surtout ne t'attends pas à le connaître* », affirmait-elle avec une certitude douloureuse. Alors, moi, je pense qu'il y a quelque part un père qui ne viendra jamais, par orgueil ou par indifférence. Qui ne peut pas m'aimer, car il ne sait pas qui je suis et peut-être même pas que je suis.

A l'école, je n'ai pas voulu apprendre à lire parce que je ne voulais pas savoir. Maintenant que je sais, j'ai envie de parler, de crier, de hurler. Pendant toutes ces années, j'ai toujours cherché à être reconnue par les autres. J'ai appris à penser, à calculer, à m'imposer, car j'étais sûre que, un jour enfin, ce père me reconnaîtrait.

Le temps a passé et je n'ai jamais entendu parler de ce père-là. Alors je m'en suis *inventé d'autres* : un professeur passionnant, un P.-D.G. souverain, un écrivain en renom, que sais-je ? En quelques années, j'ai épuisé le filon des pères. Mes amies se sont plaintes d'un père cruel, autoritaire, inconsistant, et j'ai au moins échappé à ces ennuis-là. Quelle chance ! J'ai même trouvé ça drôle.

Puis certaines femmes de mon entourage m'ont appris le secret de leur *toute-puissance* : la maternité, ce désir de se réaliser à travers un fils ou une fille qui vous prolonge ou vous critique.

Aujourd'hui seulement, j'ai compris que la société légitimait mon illégitimité, que le monde était bâtard de me faire vivre ainsi et que mon père était orphelin de sa fille. C'est moi qui existais... Tu vois, j'existe encore et je suis follement heureuse d'exister.

En inclinant les yeux vers le ventre rond et serein de cette belle femme, je m'aperçus alors q u ' e l l e avait volontairement choisi d'enfanter une nouvelle bâtarde.

JANE HERVÉ.

CROQUIS

L'espoir d'un vieil homme

CHAQUE vendredi, dans sa banlieue, un vieil homme attend son médecin. « *Mon sauveur* », dit-il. Quand le médecin se présente enfin — le plus souvent en retard, — le vieil homme se lève pour l'accueillir, lentement, pesamment. Il traîne avec lui les heures enfuies d'une vie à peine vécue, un cortège de regrets, une procession de nostalgies, des années de matin pâle, des siècles de grisaille, des millénaires de lassitude...

Ce client ne souffre d'aucune maladie. Si le médecin continue à venir le voir, c'est qu'il éprouve à son égard une sorte d'amitié, mêlée de compassion. La visite ne dure pas longtemps, mais cela suffit au vieil homme pour être assuré de sa prochaine guérison. De quoi veut-il guérir ? De son passé, de sa pesanteur, et de la mort qui lui fait signe tous les soirs dans le jardin.

FRANÇOIS BOTT.

PORTRAIT

NOUS, LES PUBLICITAIRES...

TOUT le monde a un frère, un cousin, un oncle, un neveu ou une amie « dans la publicité ». Pour ceux, s'il en reste, qui ne nous ont jamais vus, eh bien ! on peut nous rencontrer en abondance avenue de Neuilly ou à la Défense, à partir de 10 heures du matin et jusqu'à 8 heures du soir et au-delà. On nous reconnaît à nos visages décontractés mais compétents, et non pas compétents mais décontractés comme ceux des autres cadres d'entreprise.

Nous utilisons depuis toujours le vocabulaire américain de Madison Avenue, la fameuse artère new-yorkaise de la publicité, et, quand nous voyons Sheila qui met maintenant des mots anglais dans ses chansons, nous avons envie de rire, si elle nous avait écoutés plus tôt, elle n'aurait pas vingt ans de retard ! Nous disons que nous sommes des contact-men ou des ad-men (advertising = publicité), nous avons des art-directors, des media-planners (devenus récemment planeurs), des traffic-men, des copy-writers, des T.V. (prononcez tivi) producers, etc. Quelques-uns sont des « accounts », c'est-à-dire tout simplement des comptes. Oui, un publicitaire est un compte, autrement dit un homme d'argent. Et les bons « comptes », n'est-ce pas, font les bons amis, si utiles en publicité.

Nous ne voulons pas vieillir. Nous ne pouvons pas vieillir. Nous ne savons pas vieillir. L'homme de la pub est toujours jeune et dynamique, c'est bien connu. Les années ne l'atteignent jamais. Si, par extraordinaire, un publicitaire vieillit, alors on ne le montre plus à l'extérieur, aux clients. On le cache à l'intérieur de l'agence, comme un vieux sanglier.

Pour nous distinguer mieux les uns des autres, nous nous créons des « images » personnelles, des « profils ». Certains se disent vachement doués pour la publicité de l'alimentation, d'autres pour la banque, d'autres pour l'électroménager, l'immobilier ou l'automobile. Il y a des publicitaires-yaourts et des publicitaires-shampooings-et-laques ou produits-pour-chiens-et-chats.

Si vous saviez comme nous aimons le mot « vendre ». Lorsqu'un trio de publicitaires (1 « marketing » + 1 « commercial » + 1 « créatif ») revient de chez le client après le « show » de présentation de la « campagne », ceux qui l'attendent à l'agence hurlent en chœur : « Alors, c'est vendu ? » *Mais ça va plus loin. On demande aussi :* « Est-ce que vous vous êtes vendus ? » *Car, dans la publicité, on vend des idées et des plans, bien sûr, mais on se vend surtout soi-même.*

En ce temps de crise, les critiques pleuvent sur nous et nous font bien souffrir, allez... On dit que nous vivons entre nous, la nuit, le jour et les fins de semaine, et que nous mijotons sans cesse dans la même casserole. Mais dites-moi, les médecins ne fréquentent-ils pas d'abord les médecins, les architectes les architectes et les acteurs les acteurs ? La France est un pays de castes, c'est Chaban-Delmas qui l'a dit naguère.

On dit aussi que les publicitaires, hommes de communication par définition, s'adressent à des consommateurs dont ils n'ont aucune idée. Selon les mauvaises langues, les publicitaires ne descendent pas dans le métro de peur de s'y polluer, ne fréquentent aucun supermarché, ignorent les cinémas de quartier (au profit des salles d'exclusivité) et prétendent pourtant persuader les masses à propos d'un cirage, d'un chauffe-eau ou d'un paquet de nouilles. S'il vous plaît, soyons sérieux. Et maintenant, que nos collègues qui roulent en Jaguar et s'habillent chez Smalto reculent de trois pas et se tournent contre le mur. Pas tous à la fois. Merci...

Et à part ça, qu'est-ce qui ne va pas aujourd'hui, chez le publicitaire ? Réponse : rien. Tout va bien. Tout va bien tant que nous plaisons et que nous nous plaisons, ce qui revient au même. Le publicitaire aime qu'on l'aime, c'est son secret, le plus mal caché sans doute. S'il s'aperçoit qu'il ne séduit plus, brutalement, le charme est rompu. Alors, fragile comme il est, il dit que ce n'est pas un métier, qu'il vend du vent, que sa dernière campagne était fabuleuse et que le client la lui a massacrée. Il dit que, chaque matin devant sa glace, il se demande comment il a l'absurdité de continuer. Il clame partout la régénération par le travail manuel, l'élevage de chèvres en Ardèche, le centre de tissage, de poterie, la randonnée pédestre et le miel de bruyère. D'ailleurs, il a toujours haï le monde de la pub, fatigant, faux, frelaté, fugitif...

Et puis, le téléphone sonne. C'est un client, un gros, avec un beau budget à l'horizon. Le publicitaire s'écrie : « J'arrive dans cinq minutes. » *Il a un grand sourire, et le cœur, déjà, qui bat d'impatience...*

OLIVIER RENAUDIN.

(Lire la suite page 17.)

Au fil de la semaine

La rumeur politique

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

M. FRANÇOIS MITTERRAND est malade, gravement malade. *Mais chut ! C'est un secret. M. Giscard d'Estaing ne va pas bien non plus, pas bien du tout. Mais sur tout cela,* naturellement, bien rares sont ceux qui sont informés, vous ne le lirez pas *dans les journaux et, de toute façon,* les intéressés démentiraient : les démentis, on sait ce qu'en vaut l'aune.

Comment j'ai appris ces nouvelles ? Eh bien, j'ai un ami qui connaît la sœur d'une laborantine de l'hôpital Cochin, à moins que ce ne soit une infirmière de Necker, je n'en suis pas sûr, il n'a pas voulu le dire. En tout cas, elle a vu le bilan sanguin de M. Mitterrand. Et puis la cousine du beau-frère de ma nièce est très liée avec la mère d'un ancien interne de Villejuif qui a eu entre les mains, l'année dernière, des radios de M. Giscard d'Estaing, des radios bien inquiétantes. Enfin, je ne peux pas en dire plus, mais c'est sûr. Alors toute leur mise en scène électorale, toutes leurs querelles et leurs manœuvres, c'est pour la façade, vous pensez bien !

Savez-vous que MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing se rencontrent souvent, tous les deux ou trois mois, et qu'il existe entre eux des accords secrets ? Et puis j'ai appris par un colonel en retraite, qui a été en Algérie le capitaine du frère de ma concierge, que l'armée est prête pour un coup d'Etat, elle n'attend que le signal. Ah ! J'allais oublier : M. Mitterrand a placé son argent à Tanger, M. Giscard d'Estaing a mis sa fortune à l'abri à Hongkong, et il paraît que M. Marchais a un coffre rempli de lingots et de diamants dans une banque suisse.

Vraiment, quand j'entends tout ce qu'on raconte au bon peuple, moi qui suis informé — et, encore, je ne sais pas tout ! — j'ai envie de hausser les épaules.

LES sociologues étudient depuis longtemps la façon dont naît et se répand, dans une ville ou dans une fraction de la population, un bruit sans aucun fondement, une calomnie visant un homme en vue ou un groupe social, une panique qui affole d'un coup la foule. Angoisse millénaire ou résurgence de vieux mythes, recherche d'un bouc émissaire ou simplement attrait du mystère qui pimentera la grisaille de la vie quotidienne, combien sont-ils ainsi à préférer une explication irrationnelle — même tout à fait invraisemblable, mais qui parle à l'imagination — à la froide réalité connue de tous ? Ils y sont encouragés, il est vrai, par une certaine presse qui s'assigne pour tâche de révéler « les choses qui sont derrière les choses ». Edgar Morin, plongeant dans les marécages de « la rumeur d'Orléans (1) », a donné de ce genre d'épidémie une analyse définitive. Mais on n'a guère examiné une autre forme de maladie contagieuse de l'opinion, qui frappe particulièrement la classe politique, les milieux présumés influents, ou, du moins, ceux qui se veulent et se croient tels, une maladie que l'on pourrait appeler la rumeur politique.

On serait tenté de croire que le faux bruit grossier, l'explication mystérieuse et totalement inventée, le roman-feuilleton caricatural, ne trouvent aucun crédit auprès des gens prétendument avertis des mécanismes et du déroulement de la vie *nationale, et qui suivent peu ou prou le* débat public. Or, il n'en est rien. Comme dans les rumeurs du type Orléans, plus le mensonge est gros, plus la calomnie est stupide, voire infâme, plus ils impressionnent, et même parfois des hommes qui, dans leur métier ou dans la vie quotidienne, ne sont rien moins que crédules.

La rumeur politique a ceci de particulier que, née dans des cercles étroits, elle s'impose bientôt au point de devenir un élément de la situation, d'infléchir même l'évolution, de modifier ou d'engendrer des événements. Elle n'apparaît pas tant, comme on pourrait le penser, dans les heures de drames, dans les périodes troublées que dans les moments d'incertitude, d'hésitation et d'attente. Tout se passe alors comme si elle devançait la réponse que les faits vont donner aux questions que chacun se pose, ou bien prétendait mettre à jour les raisons cachées des hommes publics, les ressorts secrets d'une péripétie dont l'action pourtant se déroule en pleine lumière, sous les regards de tous. Comme la politique française traverse actuellement une de ces périodes d'incertitude et d'attente, la rumeur politique fleurit et risque de peser sur la décision que chacun devra prendre, sur le choix que, dans quelques mois, seront invités à faire les Français.

DE cette rumeur, on a donné plus haut quelques exemples, et on aurait pu en avancer bien d'autres. Les thèmes les plus classiques sont la santé, voire la disparition prochaine, de personnages-clés de la vie politique, les rencontres et arrangements qui les lient en secret et que contredisent cependant toute leur attitude publique, les calomnies portant sur leurs fortunes cachées, fruits de leurs rapines, sur leurs intentions véritables, à l'opposé de ce qu'ils disent et font, sur leurs origines et leur carrière même, pourtant bien connues, cent fois racontées.

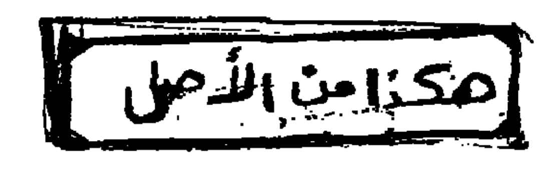
Il est vrai qu'on a vu — et récemment encore en France — souffrir et mourir de grands personnages, tandis que leur entourage et leurs partisans s'acharnaient contre toute évidence à vanter leur excellente forme et leur bonne santé. Il est vrai que les peuples sont parfois trompés, et il arrive certes qu'à l'abri des regards se déroulent des tractations occultes où opèrent des personnages masqués, dont l'histoire n'apprendra l'existence et le rôle qu'avec un grand retard, et encore pas toujours. Il est vrai qu'il y a des politiciens avides et d'autres dont la biographie est truquée. Ce sont ces précédents indiscutables qui, bien entendu, étayent et justifient, pour ceux qui les répandent, les ragots les plus invraisemblables : puisque cela s'est produit hier, pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui ?

Une phrase obscure prononcée dans une réunion, dans un dîner, dans le feu d'une controverse, par un « important » qui est présumé savoir, et la rumeur naît souvent d'un malentendu. Ou bien des bribes de conversation saisies par hasard au restaurant, dans le train, entre deux personnages jugés importants. Et même — cela s'est produit — un échange téléphonique intercepté involontairement, où l'on croit reconnaître les voix du président de la République et de son ministre de l'intérieur, et où on saisit les mots de dissolution et de référendum. Il n'en faut pas plus pour que la rumeur fasse tache d'huile, que la presse soit alertée.

Répétée, enjolivée, déformée, la rumeur revient bientôt à celui qui l'a le premier gobée : à ses yeux, la voici donc confirmée. Qu'elle s'enfle, et il se trouve un journaliste ou un journal, parlé, écrit ou en images, pour y faire allusion, pour interroger prudemment : « On dit que... Qu'en est-il ?... On aimerait savoir si... » Cette fois, c'est parti. Tout démenti sera reçu comme une confirmation supplémentaire. Tout détail nouveau, fût-il controuvé, sera considéré comme un indice de plus. Tout refus de s'exprimer grossira le mystère. Toute explication, même sincère, sera déclarée irrecevable. Ainsi, il n'est guère de semaine — et la semaine dernière encore dans un grand magazine illustré — où l'on n'apprenne ici ou là, et parfois avec des précisions de lieu, de date, de circonstances, que MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand se sont rencontrés en secret. Est-ce vrai, est-ce faux ? Peu importe : la rumeur est désormais solidement accréditée.

La calomnie, le mépris des gouvernants, le goût du secret qui, en France plus qu'ailleurs, caractérisent la vie publique, favorisent évidemment ces campagnes de bouche à oreille. Mis ainsi en cause, les hommes politiques sont contraints d'en tenir compte, et leur comportement peut s'en trouver modifié. On arrive vite à un stade où l'invention s'impose aux dépens de la vérité, où le mythe devient plus fort que la réalité.

(1) En 1969, le bruit se répandit comme une traînée de poudre à Orléans que des commerçants israélites attiraient dans leurs magasins des jeunes filles, qui disparaissaient mystérieusement, livrées, disait-on, à des réseaux de prostitution. Le fait qu'aucune disparition n'ait été constatée, les interventions publiques du maire, des autorités locales, de l'évêque, ne prévalurent que très malaisément et lentement contre cette campagne de calomnie sans cesse renaissante qu'Edgar Morin a étudiée dans son livre « la Rumeur d'Orléans » (Seuil).



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

DER SPIEGEL

Un allié sanguinaire

Le *SPIEGEL* n'est pas content de l'image des Allemands que donnent aux G.I. cantonnés en République fédérale la plupart des bandes dessinées dont ils font, assure-t-il, leur pâture essentielle. L'hebdomadaire de Hambourg écrit :

« Les soldats allemands sont présentés comme des tueurs assoiffés de sang. Ils s'appellent Franz, Ludwig et Hugo, sont extraordinairement dépourvus d'intelligence et de sentiments, ont les yeux bleus et le visage brutal. (...) Franz Steiner, Ludwig Goertz et Hugo Radl, trois petits gradés, sont les personnages principaux d'une bande dessinée américaine qui s'appelle Blitzkrieg *(Guerre-éclair) et qui, selon l'esprit de son éditeur new-yorkais, « évoque l'histoire de la seconde guerre mon- » diale » (...).*

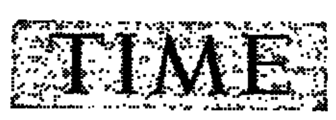
» Le trio teuton meurtrier mitraille les civils, extermine la famille d'un boulanger et se précipite sur le pain frais (« La » guerre a parfois du bon »), exécute des enfants juifs, tire sur des parachutistes alliés, suspendus sans défense dans des arbres en feu (« Ça me rappelle le canard rôti que je mange le » dimanche au restaurant Himmel, à Berlin »). »

KOMMOUNIST

La « langue d'Octobre » pour les déséquilibrés

M. Chevarnadzé, premier secrétaire du parti communiste géorgien, insiste dans la revue du P.C. soviétique *KOMMOUNIST* sur la nécessité de développer l'usage de la langue russe chez les peuples soviétiques minoritaires et explique certaines manifestations de « *nationalisme* » par le manque d'équilibre psychique de leurs auteurs. Il écrit que *« la maîtrise de la langue maternelle et d'une deuxième langue — le plus souvent le russe — est le type le plus courant de bilinguisme en U.R.S.S. en général, et aussi en Géorgie. Le russe est devenu la langue internationale librement choisie qui permet le mieux la communication entre les nationalités. (...) Chacun doit savoir le russe, la langue de l'amitié des peuples de l'U.R.S.S., la langue d'Octobre, la langue de Lénine. Le comité central du P.C. de Géorgie a pris la décision d'améliorer l'enseignement du russe dans la République et de l'enseigner dès la première classe dans les écoles nationales. »*

» Le nationalisme est une trahison. Aujourd'hui, dans notre pays, il n'a pas de base sociale. On constate des cas isolés de manifestations de nationalisme, mais il s'agit en général de déclarations inspirées par le carriérisme ou la cupidité de quelques éléments déséquilibrés », ajoute le premier secrétaire.



Le « Fantôme » recolonisé

Selon l'hebdomadaire américain *TIME*, *« les habitants de Papouasie - Nouvelle - Guinée ont découvert un nouveau héros : le Fantôme. (...) Tous les vendredis, des milliers de Papous sortent de la jungle pour acheter* Wantok, *un journal publié en « pidgin »* (un anglais plus ou moins phonétique) *par les Eglises catholique et protestante de Nouvelle-Guinée.*

» Jusqu'en 1972, de nombreux Papous achetaient cette publication seulement pour le papier, dans lequel ils roulent leur tabac. Mais quand Wantok *(« One talk », en pidgin, c'est-à-dire les gens qui parlent le même langage) commença à publier les aventures du Fantôme (traduit en pidgin), le tirage se mit à monter. Les analphabètes achetaient leur numéro et attendaient patiemment qu'on leur lise en public les aventures de leur héros. Exploitant cette popularité, le gouvernement tira de grandes affiches du Fantôme sur lesquelles il recommandait à la population de se brosser les dents et d'équilibrer sa nourriture. Mais les Papous, enthousiasmés, volèrent les affiches pour les placarder dans leurs paillotes... ».*

NEW STATESMAN

La tête des autres

Les vieux stéréotypes meurent lentement en Afrique, mais plus lentement encore en Rhodésie qu'ailleurs, raconte un chroniqueur de l'hebdomadaire anglais *NEW STATESMAN*.

« L'habitude la plus déplorable que j'y ai remarquée est celle qui consiste à parler des Noirs dans les bars et les restaurants dont ils forment le gros du personnel, comme s'ils n'étaient pas là. Mais on peut passer de bons moments sans rien entendre de choquant.

» Un soir où l'on était entre amis, pourtant, mon sentiment de confort s'est brusquement évanoui lorsqu'une jeune femme blanche, née en Zambie, a raconté l'histoire suivante : ayant heurté avec sa voiture un Noir à bicyclette, et persuadée qu'elle l'avait tué, elle restait assise, terrifiée, dans sa voiture. Lorsque les premiers témoins arrivèrent, elle leur répondit : « Moi, ça va, mais lui ? ». « Oh, ne vous en faites pas, lui répondit-on, « Ils » ont » la tête très dure ! ».

« La pire chose, dit-elle, fut de faire comme si je le savais déjà. »

ЛИТЕРАТУРНАЯ ГАЗЕТА

Bonheur et moralité

Il y a, en U.R.S.S., cent soixante-dix femmes en âge d'avoir des enfants pour cent hommes, et la *LITERATOURNAYA GAZETA* célèbre les mérites des mères qui *« trouvent le bonheur par un chemin détourné ».*

« Nous respectons l'honneur de la jeune fille et la dignité de la femme, écrit l'hebdomadaire. *Nous estimons que la famille stable est la seule relation sérieuse et respectable entre personnes qui s'aiment, mais la moralité ne doit pas entraver le bonheur de l'homme.*

» Toutes les femmes qui n'ont pas la chance de se marier ont droit au bonheur d'être mère. Tous les êtres vivants ont besoin d'amour. Si les chemins directs, coutumiers, sont bloqués, les gens prennent des chemins détournés. »

A propos des mères qui sont décorées en U.R.S.S. quand elles ont plus de dix enfants, une lectrice écrit dans le même numéro : *« Il existe des mères héroïnes et des mères célibataires. Nous aussi, mères célibataires, méritons une récompense. »*

Lettre de Porto-Ferrajo

La première cage de l'Aigle



MÊME si elle n'avait pas été rendue célèbre par les trois cents jours qu'y passa Napoléon du 3 mai 1814 au 26 février 1815, l'île d'Elbe mériterait une visite.

Relief tourmenté, côtes déchiquetées dessinant d'admirables plages de sable fin, végétation luxuriante jusqu'au bord des routes, autant de charmes qui lui permettent de supporter avantageusement la comparaison avec la Corse et Corfou et, à plus forte raison, avec Capri et les Baléares trop « arrangées » par l'homme. Il n'est pas jusqu'aux mines de fer — longtemps principale richesse de l'île depuis le cinquième siècle avant J.-C. — qui ne se cachent sur la côte sud — au point qu'elles ne déparent pas plus le paysage que l'usine d'« aluminium de Grèce » n'a gâté le site de Delphes.

Les hôtels et les pensions de famille, au demeurant modestes, n'offensent pas la nature. La clientèle française n'y est pas nombreuse et il est significatif que le Club Méditerranée n'ait pas ouvert ici de village.

L'île est dotée d'un aéroport miniature qui, après la faillite de la société d'hélicoptères qui l'exploitait, n'est plus ouvert qu'aux avions de tourisme.

C'est donc par voie de mer — à moins qu'on ne dispose d'un avion privé — qu'il faut arriver à Porto-Ferrajo. Ah ! l'exquise petite ville avec ses quais bordés d'arcades, ses ruelles montueuses parfois en escaliers, ses boutiques pimpantes, les deux forts qui la dominent et son phare à éclipse.

Sous le Premier Empire, par une singularité difficile à expliquer si on n'y reconnaît un signe prémonitoire, cette île constituait une entité administrative autonome. Elle n'était pas rattachée au département de la Méditerranée, chef-lieu Livourne, mais était administrée par un commissaire spécial. Bien qu'elle ne comptât alors que douze mille habitants au lieu de trente mille aujourd'hui, elle élisait un député au corps législatif ; elle était dotée d'un tribunal de première instance qui relevait de la cour d'appel de Gênes.

Le commandant Hugo y tint garnison et son fils Victor a évoqué ce bref séjour dans une ode *Mon enfance* (1) :

« Je visitai cette île, en noirs [débris féconde
Plus tard, premier degré d'une [chute profonde. »

Mais, à l'encontre de la ville de Bastia où le jeune Victor était passé auparavant, celle de Porto-Ferrajo n'a pas cru devoir rappeler par une plaque commémorative le séjour de l'enfant.

LA légende veut que lorsque Bonaparte était élève de l'Ecole de Brienne, il n'ait pas manqué de dessiner cette île sur une carte de l'Italie qui lui avait été demandée au cours de géographie — sans doute à cause de sa proximité de la Corse. Quoi qu'il en soit, c'était pour lui une découverte lorsqu'il débarqua le 3 mai 1814 de la frégate anglaise *Undaunted*. Les historiens ont narré à l'envi cette arrivée qui eut un caractère un peu carnavalesque. La Porte de la mer, par laquelle l'empereur fit son entrée, est toujours là — ainsi que la modeste église paroissiale appelée « archiprêtré » où fut chanté un *Te Deum*.

Les logis de Napoléon sont au nombre de trois. Le « Palazzino » des Mulini, situé juste au-dessus de Porto-Ferrajo sur une crête entre les deux forts, n'a absolument rien d'un palais. C'est une modeste bâtisse ocre dont le plus bel ornement est un jardin d'où la vue plonge sur la mer. Du temps de Napoléon flottait là le pavillon qu'il avait composé lui-même et qui n'était autre que l'emblème des Médicis : « D'argent bandé de gueules », auquel avaient été ajoutées trois abeilles d'or. Ce pavillon figure encore sur toutes les brochures en vente dans l'île.

La seconde résidence, que Napoléon avait découverte au hasard de ses promenades à cheval, était la villa San-Martino, à une lieue de Porto-Ferrajo, dans un vallon verdoyant. La plupart des historiens ont déploré que, à la petite maison édifiée par l'empereur, le prince Demidoff, ex-mari de la princesse Mathilde, ait accolé en contre-bas une construction monumentale où a été aménagé un musée. En vérité, cette construction qui ne masque pas complètement la villa, rappelle heureusement la dignité impériale. La lourde grille aux aigles dorés et l'allée de cyprès qui y donne accès ont très grand air.

Napoléon disposait encore d'une minuscule habitation, aujourd'hui convertie en trattoria, qui n'était accessible que par un chemin muletier, à la Madona-Del-Monte, au-dessus de Marciana-Marina. C'est là qu'il reçut le 1er septembre 1814 Marie Walewska et son fils âgé de quatre ans — en cachette, car il craignait que cette visite, si elle était connue de Marie-Louise, ne la détournât définitivement de venir le rejoindre. Il ne se doutait pas que moins d'un mois après, exactement le 25 septembre 1814, au cours de son voyage d'Aix-les-Bains à Vienne, elle allait s'abandonner au général de Neipperg, dans une auberge proche du lac des Quatre-Cantons.

TOUT a été dit sur les raisons qui ont conduit Napoléon à rompre son ban. Une circonstance fortuite qui n'est pas toujours signalée par les historiens, sauf par André Castelot et Guy Godlewski, l'inclina à tenter son évasion à la fin de février 1815. Le commissaire anglais, qui était chargé de le surveiller, le colonel Campbell, avait coutume de se rendre fréquemment sur sa frégate la *Patridge* à Livourne, d'où il rejoignait à Florence une comtesse italienne avec laquelle il était du dernier bien. Or, précisément, le 14 février 1815, Campbell quittait l'île pour une nouvelle escapade. Napoléon décidait aussitôt de mettre à profit cette absence, et le 26 février 1815, après des adieux touchants à sa mère, qu'il devait revoir une dernière fois le 28 juin 1815, à la Malmaison, et à sa cœur Pauline, qu'il ne devait plus revoir, il s'embarquait sur le brick *l'Inconstant*. On sait la suite. Mais on ne peut manquer de faire un rapprochement entre l'éloignement de Campbell et celui d'un autre chef militaire qui se place au cours de la seconde guerre mondiale.

Le 6 juin 1944, jour du débarquement allié en Normandie, le maréchal von Runstedt, qui commandait les armées allemandes de l'Ouest, n'était pas à son quartier général de La Roche-Guyon ; il était allé porter à sa femme ses souhaits d'anniversaire en Bavière, et s'il fut prévenu par son état-major dès l'aube, il n'en mit pas moins une dizaine d'heures pour rejoindre son poste. Comme dans le cas de Napoléon, on peut penser que l'absence du responsable adverse ne fut pas sans conséquences.

Peu importe, on connaît la suite fatale.

« Demain c'est Waterloo, demain [c'est Sainte-Hélène,
Demain c'est le tombeau. »

Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que, si Napoléon avait fini ses jours à l'île d'Elbe, sa légende n'eût pas pris l'essor extraordinaire qu'elle connut après sa mort et qui a été retracé de main de maître par Lucas-Dubreton dans son ouvrage *le Culte de Napoléon* (2) ; en d'autres termes, il n'y aurait pas eu de Second Empire. Comme l'écrit Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (3), *« l'âme manqua à l'univers nouveau sitôt que Bonaparte retira son souffle ».*

MARCEL LACHAZE.

(1) *Odes et Ballades*, livre V, n° 1822.
(2) Albin Michel, 1960.
(3) Edition Biré, tome IV, p. 128.

TANGER

Trafiquants malgré eux

UNE dizaine de jeunes Français incarcérés à Tanger ont été récemment libérés après un séjour plus ou moins long dans les geôles marocaines. Interpellés par des policiers alors qu'ils se trouvaient en vacances dans le Rif, ils avaient été trouvés porteurs de « chitra », une drogue « douce » obtenue par la concentration de kif, encore appelé chanvre indien ou cannabis. Ils ont été relâchés contre le versement de cautions ou d'amendes. Parmi eux se trouvaient Gérard Marteau et sa fiancée, Nicole Dessis, tous deux âgés de vingt-cinq ans, originaires de Marmande, et dont les parents avaient signalé dans le courant du mois d'août la disparition au Maroc. (le Monde du *8 septembre.)*

La prison de Tanger n'est pas restée longtemps vide. Une nouvelle vague de jeunes Européens a pris la place de ceux qui avaient été élargis. On pourrait se féliciter de la vigilance et de l'efficacité des policiers marocains s'il ne s'agissait là, le plus souvent, d'une mise en scène soigneusement montée camouflant un fructueux « racket ».

La culture du chanvre indien est en effet courante au Maroc et notamment dans le nord du royaume, dans la région de Ketama. Le commerce du kif, bien qu'officiellement interdit, est très largement toléré. Les Marocains en font eux-mêmes une large consommation soit sous forme de concentré, soit en mêlant les herbes séchées et finement hachées à du tabac. Le kif sert même à la confection d'un savoureux gâteau à base de miel et d'amandes, le « mahjoun » dont les effets sont redoutables. Il n'est pas rare de voir un vieux paysan rifain fumer le kif en public, dans l'autocar ou dans la pénombre d'une salle de café.

Les touristes et notamment les jeunes sont constamment en butte aux sollicitations de revendeurs de tous âges qui leur proposent quelques bouffées de rêve d'autant plus tentantes qu'elles sont bon marché et que le risque, dans un pareil contexte de tolérance, paraît nul. Nombreux sont ceux qui, souvent par simple curiosité, tombent dans le piège ainsi tendu. « Les marchands, *nous écrit un lecteur, témoin de ces pratiques,* s'empressent d'aller dénoncer leurs clients, soit pour toucher la prime, soit pour se la partager avec la police. » *Il arrive même que de la drogue soit placée subrepticement dans les bagages ou les véhicules des voyageurs qui sont les premiers surpris de sa découverte. Le système est parfaitement rodé et les contrôles et les fouilles sont permanents.* « A plusieurs reprises, *raconte encore notre lecteur,* lorsque mon fils voyageait au moyen des transports publics, la police montait à bord et, étant Européen, il était le seul à être fouillé de fond en comble, avec toutes les vexations et humiliations que cela comporte. »

Ils ont été des centaines ces derniers dix-huit mois ceux qui ont dû acquitter une dîme forcée pour pouvoir rentrer dans leur pays. Par crainte du scandale par peur de se voir fichés en France à leur retour, tous ceux qui le peuvent règlent leur amende sans discuter. Les jeunes trop démunis alertent leurs parents, qui s'empressent en général de payer avec le plus de discrétion possible. Le consulat de France à Tanger est ainsi témoin chaque année de dizaines d'affaires semblables qu'il s'emploie à régler au mieux de l'intérêt des familles.

Pendant que prospère cette fructueuse activité, des trafiquants travaillent à l'échelle industrielle. « Une usine de haschisch, *nous écrit un autre correspondant,* fonctionne à Ketama, entre Tétouan et Alucémas. On y fabrique des plaquettes de 20 cm sur 10 cm, épaisses de 2 centimètres, enveloppées de plastique, faciles à transporter à la ceinture ou à cacher dans les autos. En décembre dernier, j'ai vu à Tanger, à côté de l'hôtel Solazur, près de la plage, dans un terrain vague, brûler deux fois de suite, à quelques jours d'intervalle, environ cinq cents briquettes de kif par des passeurs professionnels contraints de s'en défaire, après avoir été avertis par des douaniers amis qu'ils allaient faire l'objet de contrôles. La fouille en douane, au port de Tanger, n'est effectuée que sur dénonciation. Le reste du temps, le douanier, qui a touché un substanciel « bakchich », laisse passer après une visite de pure forme. » *Le trafic se fait en direction de la France et de l'Espagne. En 1975, année record, les services de police français ont saisi près de 2 tonnes de cannabis à bord du seul car-ferry* Massalia, *qui assure la liaison entre le Maroc et la France. L'« herbe » du Rif est réputée pour sa qualité et trouve facilement preneur. Les passeurs professionnels ont encore de beaux jours devant eux. Mais les jeunes Français qui seraient tentés de les imiter en amateurs plus ou moins doués seraient sans doute plus avisés, s'ils veulent échapper à un court mais fort désagréable séjour en prison, de s'abstenir. Quant aux autres, ils ont tout intérêt à surveiller leurs bagages pour ne pas devenir des trafiquants malgré eux.*

DANIEL JUNQUA.

FÊTE

Une autre Suisse

Que sont mi ami devenu
Que j'avoie si près tenu...
RUTEBEUF.

QUI donc, ici, connaît Delémont, Moutier ou Porrentruy, toutes trois villes suisses ? Les frontaliers du Jura français sans doute, ceux d'Alsace, quelques vacanciers et les bons géographes. Mais pour celui qui, par hasard, s'est trouvé à Delémont pour la fête qui rassemble, chaque année en septembre depuis trente ans, le peuple jurassien, ces noms évoquent autre chose qu'une simple étape ou qu'une localité helvète ; ils s'associent à l'histoire d'un long combat, en partie gagné, maintenant commémoré.

Il est sans doute, dans le monde, des luttes plus sanglantes et dramatiques, et justes aussi, mais celle, patiente et discrète, des Jurassiens mériterait, ne serait-ce que par sa proximité, moins d'indifférence de la part des Français.

Aussi convient-il d'en rappeler brièvement les grands moments.

Le Jura connut huit siècles d'une relative autonomie, d'abord comme évêché de Bâle, puis, au seizième siècle, comme principauté autour de Porrentruy. A la fin du dix-huitième siècle il lui fallut combattre l'invasion autrichienne, se constituant en République rauracienne, devenant ensuite département français du Mont-Terrible, puis s'intégrant au département du Haut-Rhin.

C'est à partir du congrès « épiphanique » de Vienne que commencent les malheurs et les luttes. La galette des peuples ne se découpe pas souvent comme celle des rois. Le Jura, francophone et gratuitement francophile, se vit attribuer au canton de Berne en compensation de la perte de Vaud et de l'Argovie.

La résistance ne s'organisa véritablement qu'en 1947, autour du Rassemblement jurassien et de ceux qui l'animèrent, Roland Béguelin et Roger Schaffter.

Vingt-sept ans furent nécessaires pour qu'enfin le 23 juin 1974, à la suite d'un référendum, les Jurassiens puissent espérer, en formant un vingt-troisième canton, être légalement maîtres chez eux.

Encore que l'une des conséquences de ce vote fut l'éclatement en deux du Jura historique, la partie méridionale restant sous la tutelle bernoise. Bref, ce n'est qu'un début...

Les Jurassiens ne sont pas à la recherche de leur identité : ils sont Jurassiens et ont appris aux autres à le reconnaître. Et n'est-il pas rassurant (bien que dans l'histoire la justice et le droit tardent trop souvent) d'entendre leur rire clair, lors de cette trentième fête, comme une réponse aux rusés boutiquiers de 1815.

Que les Français qui voudraient s'y rendre, soit en juin (pour la fête de la jeunesse), soit en septembre (pour celle du peuple) — et ne serait-ce simplement que pour s'y amuser (une véritable fête, c'est aujourd'hui bien rare, et de plus le paysage est magnifique) — enfin, que ces Français sachent qu'il leur sera fait très bon accueil et non le reproche, pourtant justifié, que, quoique nous soyons bien près des yeux, notre cœur paraît parfois lointain.

JEAN-CLAUDE MARY.

★ Pour toute documentation, écrire au journal *le Jura libre*, 10, ruelle de l'Ecluse, Delemont (Suisse).



Le retour de d'Artagnan

UN ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS BORY

Talons rouges et panache



« Curieuse rencontre que celle de l'auteur des Epées *et du* Hussard bleu *avec d'Artagnan, et avec vous-même.*

— J'aime beaucoup à la fois Roger Nimier et le roman-feuilleton, *dit Jean-Louis Bory.* Quand on m'a demandé cette adaptation pour la deuxième chaîne, il était entendu que je respecterais le genre tout en épargnant le ton du roman.

» Le ton, c'est, en effet, ce qui caractérise le *D'Artagnan amoureux*. Une certaine rapidité dans le récit, une désinvolture insolente, une élégance du langage, avec talons rouges et panache. Dans les dialogues que j'ai écrits ou réécrits, j'ai essayé non pas de pasticher Nimier, mais de garder le son de sa voix.

» C'est son dernier ouvrage. Il n'a jamais pu corriger les épreuves puisqu'il s'est tué en voiture. Pensez donc, cette référence spectaculaire à Alexandre Dumas, au cape et d'épée saupoudré d'amour, en pleine période — 1962 — où la littérature « bien » affectait de négliger tout cela, au moment où Robbe-Grillet et les autres proclamaient la mort du roman et du romanesque ! Nimier a tiré la langue à la littérature un peu coincée et il a publié chez Gallimard — une maison d'édition où l'on savait bien que le roman restait toujours vivant — cette réponse à l'*Ere du scupçon* de Nathalie Sarraute. Un pied de nez. Un large coup de chapeau : Nimier, prince de la littérature, entrait dans mes eaux.

— Du même coup, le personnage de d'Artagnan allait être remodelé en fonction d'une idéologie de droite.

— Nimier-d'Artagnan prend, en effet, ses distances avec les grandes affaires politiques. L'Europe, Richelieu, le pape Urbain VIII, il les traite cavalièrement. Pour lui, l'histoire, c'est le nez de Cléopâtre. Il n'en a pas une conception respectueuse.

» Aucun respect non plus envers la politique. D'Artagnan est chargé de transporter un document qui consacrera la paix éternelle entre les grandes puissances : le fameux traité va apparaître, *disparaître, resurgir* de nouveau pour, enfin, *s'évanouir* en cendres. Cette paix, pour Nimier (on pense à l'OND), n'est rien d'autre qu'un « machin », mais il se contente de le suggérer à travers les péripéties, les cavalcades.

» Il y a deux valeurs, chez Nimier : l'honneur militaire — c'est son côté hussard — et l'amitié entre hommes — il l'a prouvé dans sa vie ; son d'Artagnan vieillissant échoue dans son idylle avec la future marquise de Sévigné. La jeune précieuse le mène par le bout de l'épée. Et le dénouement consacre le retour de la solidarité masculine : Athos, Porthos et Aramis reviennent à la rescousse pendant la bataille de Rocroi. J'ai écrit moi-même le panégyrique en faveur de l'amitié que prononce alors Planchet.

— Cette présence de la marquise de Sévigné : un hommage de la littérature à la littérature ?

— Nimier n'a pas pu résister au plaisir du clin d'œil. Il a écrit toute une série de chapitres que je n'ai pas gardés, car ils étaient trop intellectuels, où il entraîne d'Artagnan dans les milieux raffinés du Paris précieux, où il le fait rencontrer Retz, Ménage, Pascal : une fantaisie littéraire. Quant au personnage de l'inventeur Pelissard, il représente un mélange de Cyrano de Bergerac et de Pelisson, un farfelu, constructeur de machines impossibles que Nimier a très bien connu. La connivence vient donc, en plus, se mêler aux allusions livresques, mais l'ensemble est entraîné par le sourire, le charme, la gourmandise de l'écrivain. Tous les gueuletons qu'il a faits avec ses copains sont là, sous forme de notations culinaires. L'intérêt de son *D'Artagnan* est d'être lisible dans plusieurs registres.

— Mais comment expliquer la permanence du mythe de d'Artagnan ?

— Le vaillant mousquetaire serait-il un type très français ? Non : son succès est international. Il représenterait plutôt une humanité qui aime la vie, qui connaît des histoires d'amour bouleversantes, l'une blanche (Mme de Bonacieux), l'autre noire (Milady). Il est le personnage le plus sympathique de la littérature française, ce qui explique sa popularité.

» Il exécute le boulot qu'on lui donne. Il a le sens de l'Etat. Il a conscience de représenter la couronne et le roi, conception que je trouve personnellement grotesque et qui mène tout droit aux travers que stigmatise le film récent, *les Duellistes* : on tue quelqu'un parce qu'il vous a regardé de travers. Mais ce code, ni d'Artagnan ni Nimier ne le mettent en question.

— Le genre du roman-feuilleton, qu'il se situe à droite ou à gauche, ne suppose-t-il pas cependant l'existence d'un code ?

— Le héros est, en effet, celui qui agit en fonction de choses qui le dépassent. Ou le code est social et ça donne Turenne et le général de Gaulle, ou ce code-là est refusé, contesté. Une autre échelle de valeurs est alors reconstruite. C'est l'héroïsme révolutionnaire, celui du prince Rodolphe dans *les Mystères de Paris*, celui de Chéri-Bibi, bagnard au grand cœur, celui de Jean Valjean qui se bat contre les conventions étriquées de la société louis-philipparde. Leur respect pour ce qu'ils cherchent à imposer contre l'ordre établi les mène à braver la loi. Ça donne le hors-la-loi du western. D'Artagnan, c'est l'anti-Zorro.

— Nimier, écrivain populaire ?

— Le deuxième degré, par définition, n'est pas populaire. L'impertinence non plus. Mais la capacité d'intéresser, oui. Susciter l'intérêt par la diversité et la vitesse. Et posséder cette générosité dans l'élan qu'ont en commun Eugène Sue et Victor Hugo. Tout occupé à aller vite, il arrive qu'ils *manquent* de prudence dans la forme ou dans l'approche intellectuelle : les critiques constipés trébuchent. Notez que tout ça fait allusion à un niveau de culture précis : moi, je ne m'ennuie pas en lisant du Nathalie Sarraute.

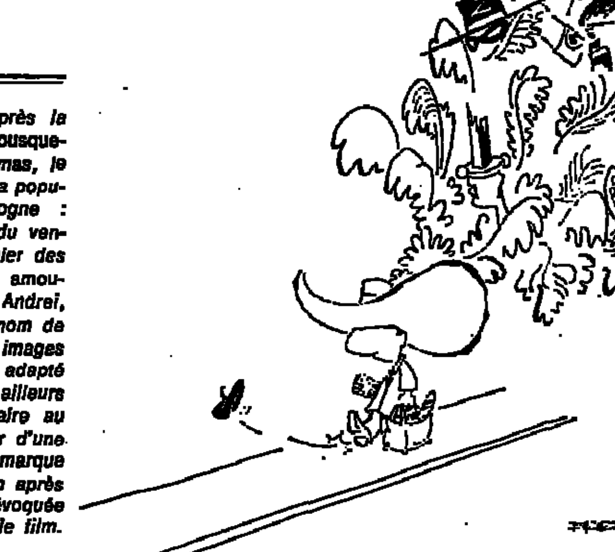
» L'équivalent du roman populaire, il n'y a pas de problème, c'est aujourd'hui le feuilleton télévisé. Pour ma première adaptation au petit écran, j'ai choisi Balzac, auteur télévisuel par excellence, et j'ai fait une *Cousine Bette*. Balzac avait publié son roman en feuilleton : j'ai voulu faire comme lui, j'ai expliqué ça aux responsables, personne à l'époque — c'était en 1969 — n'y a cru. J'ai donc fait une dramatique d'une heure et demie. Depuis, *on a compris et c'est* une idée admise que le feuilleton peut être une forme noble.

» L'inconvénient, c'est que les seuls héros, aujourd'hui, sont des super-flics — James Bond ou Super Man, — des héros qui cassent la figure de mutants qui, comme par hasard, sont noirs, jaunes ou rouges : des héros respectueux.

» *Moi, j'aime les grands héros* irrespectueux. Encore n'aurais-je jamais l'idée, en tant que romancier, de décrire un héros. Mes personnages sont quelconques. Je serais plutôt pour une exaltation de la médiocrité. Mais peut-on faire du populaire non héroïque ? Voilà dix ans que je me le demande. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

CENT trente-trois ans après la parution des Trois Mousquetaires, *d'Alexandre Dumas, le petit écran parie encore sur la popularité du cadet de Gascogne : Antenne 2 diffuse, à partir du vendredi 30 septembre, le premier des cinq épisodes du* d'Artagnan amoureux, *réalisé par Yannick Andréi, d'après le roman du même nom de Roger Nimier. La mise en images de ce « feuilleton précieux », adapté par Jean-Louis Bory (par ailleurs spécialiste du roman populaire au dix-neuvième siècle et auteur d'une biographie d'Eugène Sue), marque donc le retour de d'Artagnan après une longue carrière, carrière évoquée ici à travers la littérature et le film.*



LES FILMS : toujours infidèles



Je me souviendrai toujours de d'Artagnan. J'avais huit ans lorsqu'il est entré dans ma vie. On venait de me donner à lire *les Trois Mousquetaires* et, dès les premières pages, j'avais été conquis à jamais par le jeune Gascon monté sur son cheval jaune. Après *les Trois Mousquetaires*, il y eut *Vingt Ans après* et *le Vicomte de Bragelonne*. D'Artagnan à quarante ans, puis à cinquante et plus. D'Artagnan mort... Ce n'était pas possible. De ces livres relus vingt fois depuis l'enfance, d'Artagnan me revient toujours comme s'il était immortel.

On sait qu'il entra à Meung-sur-Loire *le premier lundi du* mois d'avril 1625, chevauchant un invraisemblable bidet. *« Un jeune homme... traçons son portrait d'un seul trait de plume »*, écrit Dumas. Il lui faut une vingtaine de lignes pour décrire son héros ! (Sans compter ce qui concerne le cheval.) Si bien qu'on peut se figurer d'Artagnan tel qu'il était à vingt ans, et *plus vieux ensuite*, car le père Dumas n'a jamais négligé de peindre dans le détail ses personnages, de les camper comme sur une toile qu'on pourrait accrocher dans son salon. Jouons après cela au jeu de d'Artagnan vu par le cinéma. Eh bien ! le cinéma fut toujours infidèle, non pas tellement aux péripéties du roman, mais au visage du héros.

On m'a toujours dit que Douglas Fairbanks était « formidable » en d'Artagnan. Je n'étais pas né en 1921 lorsque Fred Niblo tourna, à Hollywood, *les Trois Mousquetaires* et — tout cinéphile que l'on soit, on a, parfois, de ces manques ! — je n'ai jamais vu le film à la Cinémathèque. Mais « Doug le Bondissant » était lui-même un mythe. Il ne ressemblait pas au d'Artagnan de Dumas, qui a dû se confondre avec d'autres personnages : *Zorro, le Pirate noir, le Voleur de Bagdad*. En 1921, en France, Henri Diamant-Berger a tourné *les Trois Mousquetaires* avec Aimé Simon-Girard en d'Artagnan, et, en 1922, *Vingt Ans après*, avec, cette fois, Jean Yonnel.

D'une certaine manière, Aimé Simon-Girard est resté voué au rôle de d'Artagnan comme Albert Dieudonné à celui de Napoléon depuis Abel Gance. Il est passé, comme si cela lui revenait de droit, à la version parlante en deux épisodes des *Trois Mousquetaires*, réalisée, toujours par Henri Diamant-Berger, en 1932. Cette version, qui circula longtemps en province, les enfants des années 30 l'ont connue au moment où ils *commençaient* à lire Dumas. Il se peut que mes souvenirs me trahissent, mais Aimé Simon-Girard n'avait du Gascon que le nez. La façon dont on maquillait les acteurs à l'époque, une fine moustache et une perruque ondulée lui donnaient, avec des poses théâtrales, l'air d'un acteur d'opérette un peu mûr mais qui ne peut se résigner à abandonner le rôle qui a fait son succès. J'ai su depuis que ce d'Artagnan de mes premières découvertes cinématographiques était âgé, alors, de quarante-trois ans.

⁂

Gene Kelly, lui, n'avait que trente-six ans lorsqu'il interpréta — en 1948 — d'Artagnan dans *les Trois Mousquetaires* de George Sidney. Il en paraissait facilement dix de moins et sa formation de danseur lui permettait d'égaler les cabrioles de Douglas Fairbanks et de faire merveille dans les scènes d'action. On peut aussi louer la mise en scène de George Sidney, les inventions visuelles, le Technicolor, l'imagerie, bien sûr ; mais enfin, d'Artagnan, notre Gascon à panache, qu'a-t-il à voir avec cet Américain de Hollywood, si *séduisant soit-il* ?

Je crois que la plupart des cinéastes qui ont adapté *les Trois Mousquetaires* se sont fait une idée fausse du personnage de d'Artagnan. Ils ne l'ont conçu que flamberge au vent, ou courant à cheval, énergique, batailleur, une sorte de cascadeur en costume Louis XIII. A négliger son caractère et le « romantisme » que lui a donné Dumas, ils étaient obligés de trahir son portrait. Ils ont cherché, de préférence, l'acteur musclé, capable de se servir de son corps pour des exploits héroïques. Ce fut le cas de Georges Marchal dans la version d'André Hunebelle de 1953. Georges Marchal avait le physique viril de l'emploi et une sorte de distinction qui lui permettait d'entrer à la cour de France. Il se retrouva l'année suivante, jouant... le vicomte de Bragelonne dans le film italien du même titre réalisé par Fernando Cerchio. Le roman était abominablement adapté par un scénariste français. Et c'était Jacques Dumesnil qui interprétait d'Artagnan, sans être, d'ailleurs, au premier plan.

Je citerai pour mémoire *Milady et les mousquetaires*, mélodrame déchaîné de Vittorio Cottafavi (1953).

Et puis vient le d'Artagnan 1961, Gérard Barray, dans *les Trois Mousquetaires* en deux épisodes de Bernard Borderie. Gérard Barray est un cas. Il a un visage sympathique, de belles épaules, de la prestance, mais, à part un sourire de commande, un visage totalement inexpressif. Un peu style culturiste, un peu style gravure de mode. Il a tourné, dans les années 60, pas mal de films de cape et d'épée, comme si on avait voulu en faire un Errol Flynn français, ce qui était aberrant. Gérard Barray fut le plus improbable d'Artagnan qu'on ait jamais vu. De toute façon, le film de Borderie, tiré vers la parodie par des épisodes abracadabrants, ne vaut pas tripette.

D'Artagnan, ce ne fut pas non plus Dominique Paturel, dans une série télévisée de Claude Barma sur laquelle il vaut mieux jeter le voile de l'oubli le plus épais. Ce ne fut pas non plus Michael York, dans *les Trois Mousquetaires* et *On l'appelait Milady* (1973-1974) de l'Anglais Richard Lester. Michael York a bien quelques traits physiques du Gascon de vingt ans, mais Lester a joué à fond, avec une mise en scène très « chic », très esthète, l'irrévérence, l'humour démythifiant à l'égard de Dumas. Résultat : d'Artagnan est un dadais pas très solide sur ses jambes *et naïf comme* il n'est pas permis. Du moins la parodie n'est-elle pas une guignolade comme *les Quatre Charlots mousquetaires* d'André Hunebelle (1973), où les héros sont les valets et où Jean Valmont fait pâle figure en d'Artagnan.

⁂

D'Artagnan, tout compte fait, c'est Jean Marais qui s'en est le plus approché. Le Jean Marais de la maturité dans *le Masque de fer* d'Henri Decoin (1962). Jean Marais ou le d'Artagnan du *Vicomte de Bragelonne*, même s'il s'agit d'un scénario original de Cecil Saint-Laurent et Gérald Devries, pastichant Dumas. Plus jeune, Jean Marais n'aurait sans doute pas été à l'aise dans le rôle. A cinquante ans, il est bien, avec son caractère gascon, le mousquetaire vieilli qu'on a connu chez Dumas.

Mais quel peut être l'acteur idéal ? Chaque fois qu'on relit Dumas, on se dit : ce n'est pas possible, on ne le trouvera jamais.

JACQUES SICLIER.

LES TEXTES : métamorphoses de la fiction



D'un côté, l'histoire. Charles de Batz Castelmore, comte d'Artagnan, né à Lupiac, en 1623, mort à Maastricht en 1673. Militaire de carrière, agent secret à l'occasion (auprès de Cromwell), geôlier parfois (auprès de Fouquet). De l'autre, le mythe. D'Artagnan, mousquetaire du roi. Enlèvements, *complots, chevauchées*, duels. *De cape et d'épée. De celui-ci à* celle-là, un seul passage : la fiction littéraire, créée au dix-huitième siècle, magnifiée au dix-neuvième, confortée au vingtième.

Par la grâce de l'écrivain, quelques lignes chez Saint-Simon, deux mots chez Voltaire, trois phrases chez Madame de Sévigné se font Mémoires (*Courtilz de Sandras, 1700*), épopée (Dumas, 1844-1850), feuilleton (*Féval fils, 1925-1928*), *bluette* (Nimier, 1962). Pourtant, le premier soin de chacun est de nier la fiction. Courtilz de Sandras se *retranche* derrière les Mémoires de d'Artagnan, Dumas derrière celles d'Athos, tout comme Féval fils. Nimier, aussi, filtre avec l'histoire, en ébauchant une idylle entre son héros et la future marquise de Sévigné. Nul doute qu'ils ont dû se croiser quelquefois dans les couloirs *de Versailles*.

Un tel désir d'ancrer le roman dans le temps historique montre bien la difficulté qu'a l'écrivain de s'arracher à son époque. Le d'Artagnan de Courtilz de Sandras, soldat de fortune, blanchi sous le harnais et frotté à l'intrigue, c'est, transposé un demi-siècle plus tard, l'auteur lui-même et tous ses pareils : *soldat par nécessité, écrivain par ambition*, pamphlétaire par amertume. Les contemporains ne s'y sont pas trompés et Louis XV non plus, qui fit payer de dix-sept ans de Bastille l'audace du chroniqueur, peintre cruel des mœurs du siècle.

Lorsque, un siècle et demi plus tard, la monarchie de Juillet soupire après les fastes du Roi-Soleil, d'Artagnan, chez Dumas, devient le produit de la bourgeoisie triomphante, qui se veut à la fois héritière de l'ancienne noblesse (représentée par Athos dans le roman), alliée à l'Eglise (Aramis) et avide de titres et de biens (Porthos). L'arrivisme féroce du cadet de Gascogne *lui fait préférer l'intrigue* (Anne d'Autriche, la Fronde) à la légitimité (Richelieu, Mazarin), jusqu'au moment où celle-ci (Louis XIV) rapporte plus que celle-là (Fouquet).

On pourra de même s'amuser à découvrir, chez Féval fils, l'ivresse de la victoire de 1918 (d'Artagnan est devenu le symbole de l'ordre et de *la légitimité, donc de la France*) et l'orgueil de l'expansion coloniale (c'est à Alger que le mousquetaire va triompher des Barbaresques). Il n'est pas jusqu'à l'œuvre de Nimier qui ne porte la marque de son époque : fin de la guerre froide (le pape confie à d'Artagnan un traité de paix universelle), inquiétude devant la science (la machine de Pélissard explose).

Par contrecoup, le rapport du *héros aux choses et aux êtres subit* la loi du genre qui le sous-tend. Un exemple : ses duels. Affaire d'honneur chez Courtilz de Sandras, où le cœur n'y est pas toujours. *(« Si j'eusse pu me dispenser honnêtement du combat que j'avais à faire avec l'Anglais, je l'eusse fait de bon cœur (...), mais ne pouvant le faire sans y intéresser ma réputation... »)* Six combats dans *les Trois Mousquetaires*. Le premier à Meung *(« D'Artagnan, épuisé, laissa échapper son épée qu'un coup de bâton brisa en deux morceaux »)*, le second à Paris contre les gardes du cardinal (Jussac est tombé, Bernajoux s'est enferré sur l'épée de d'Artagnan). Un peu plus tard, contre les agresseurs de Mme Bonacieux *(« D'Artagnan était vainqueur sans beaucoup de peine, car un seul des alguazils était armé »)*. Contre le frère de Milady qui a glissé, contre Rochefort qui renonce au troisième duel, contre de Wardes aveuglé par la rage, la victoire est facile. Mais quelle prudence, quels calculs, quelle aptitude à trouver la faille de l'autre ! Quel contraste avec le matamore de Féval fils qui tient tête à un escadron entier, décime un navire barbaresque ! Quelle différence, aussi, avec le duelliste de Nimier qui raffine sur le point d'honneur !

Le cœur et ses raisons

Mêmes avatars pour ce qui est de l'argent. Le d'Artagnan de Courtilz de Sandras fait un beau mariage : il épouse une riche veuve (comme Porthos). Celui de Dumas subsiste, sans aucun scrupule, par le vol (chez son propriétaire Bonacieux), par l'intrigue (il se fait nourrir par des compatriotes ou des amis), par les femmes (la bague de la reine). Chez les autres romanciers, les détails matériels n'existent plus ou passent au second plan.

Et les femmes ? D'Artagnan séduit-il ? Assurément. Mais pourquoi ? Le réaliste Courtilz de Sandras laisse entendre qu'il faut bien faire une fin ; le madré Féval fils ne peut décevoir son public de midinettes (d'Artagnan épousera, par amour, la sœur de Roxane, cousine de Cyrano de Bergerac) ; le fin Nimier donne dans le tendre et le madrigal en nouant sous les lustres d'un palais romain une intrigue aux accents précieux. Seul, le d'Artagnan de Dumas se montre attaché, à travers ses relations féminines, à une figure maternelle mythique : mère inaccessible et hautaine comme Anne d'Autriche, mère sans cesse perdue comme Constance Bonacieux, mère-moyen, mère-objet comme la soubrette Kitty, mère désirée et possédée comme Milady de Winter, ex-épouse d'Athos qui *« aimait d'Artagnan comme un fils »*. On comprend mieux, dès lors, comment se transcrit derrière l'exécution de Milady le meurtre collectif de la mère.

Quant à la figure du père, elle s'est fixée sur Athos et se trouve liée par des signes à celle de la mère. Car l'épaule blessée d'Athos heurtée par d'Artagnan renvoie à l'épaule de Milady marquée de la fleur de lys et à celle de la reine où brillent les ferrets. De même, Aramis est-il placé sous le signe du masque et du mouchoir (c'est-à-dire du mystère et de la féminité) et Porthos sous celui du baudrier d'or et du blason : réussite et ambition nobiliaire.

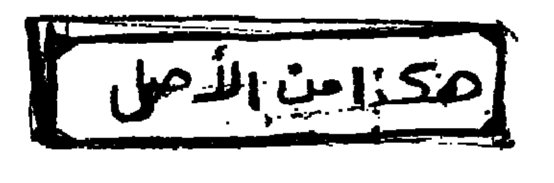
Mais, dans un registre aussi complexe, *la transformation de la fiction* en mythe ne peut se faire sans dommage pour le héros. Autant Dumas, à la suite de Courtilz de Sandras, avait ancré le personnage dans l'histoire (si bien que, hors de l'histoire, il ne peut plus vivre d'histoire personnelle : c'est le blanc entre *les Trois Mousquetaires* et *Vingt ans après*), autant ses successeurs vont, malgré les artifices du décor, le styliser, l'affadir, le tailler à la mesure de sa fonction mythique.

Féval fils dans *d'Artagnan contre Cyrano* et *d'Artagnan et Cyrano réconciliés* a-t-il vainement tenté, en situant l'action du roman en 1641, d'enrichir la fiction en romanesque. De même, Nimier, dont le roman débute en 1642. Ils n'ont pu que démontrer l'absence de résistance du personnage. C'est peut-être cette plasticité, assumée par Dumas (d'Artagnan se fait par, pour et dans l'histoire), qui permet au mythe de circuler dans la conscience populaire.

D'autres auront beau imaginer, comme L. Pemjean, *la Jeunesse de d'Artagnan*, ou encore le doter d'un adjuvant au sang frais (de même, dans le western, le cow-boy voit la relève assurée) comme P.-Y. Sébillot dans *les Deux Mousquetaires*, rien n'y fera. Même le désir de lui donner postérité *(le Fils de d'Artagnan* de Féval fils) se révèle vain. D'Artagnan est réduit à sa seule épée.

On comprend dès lors pourquoi le cinéma n'hésitera pas à l'associer à un autre justicier, Zorro *(Zorro et les Trois Mousquetaires*, de L. Capuano, 1963). Se prêtant à toutes les transformations, de la bande dessinée *(Mickey mousquetaire)* au théâtre (Planchon, *les Trois Mousquetaires, 1958*), d'Artagnan résiste au pastiche (M. Linder, *l'Etroit mousquetaire*, 1922 ; V. Lestienne, *Furioso*, 1971). Il a rejoint, avec Cyrano de Bergerac — auquel Rostand, le premier, l'avait associé — la galerie des justiciers : Hercule et sa massue, Zorro et son fouet, Tarzan et son coutelas, d'Artagnan et sa rapière. La galerie des héros solaires qui, sous la tutelle d'Apollon, représentent l'énergie vitale. Une immortalité bien gagnée.

CLAUDE LÉMIE.



RADIO-TELEVISION

Après les rencontres d'Aix-en-Provence

Les rencontres de télévision d'Aix-en-Provence ont permis aux porte-parole de la gauche de faire connaître leurs propositions dans le domaine de l'audiovisuel (« le Monde » du 6 septembre).

Après avoir présenté la position du parti socialiste et donné la parole à M. François-Régis Bastide, rapporteur spécial pour l'audiovisuel (« le Monde » daté 18-19 septembre), nous publions les points de vue des représentants du parti communiste et du Mouvement des radicaux de gauche sur les relations entre le pouvoir et la télévision, sur la décentralisation des moyens de production, sur la régionalisation, sur le financement, qui sont les principaux thèmes de réflexion de la gauche.

«Inventer» le service public

par JACK RALITE (*)

IL a été beaucoup question dans la presse des Rencontres de télévision d'Aix-en-Provence. Loin de nous l'idée d'en nier l'intérêt. J'ai pour ma part tiré enrichissement d'un rendez-vous de deux heures avec des réalisateurs aux questions exigeantes. Mais curieusement, la presse n'a pas retenu cet échange et s'est évertuée, à partir des positions exprimées par François-Régis Bastide, qui représentait le parti socialiste, à jouer à saute-mouton par-dessus l'originalité de la pensée du parti communiste français en la matière.

Pour la radiotélévision, comme dans tous les domaines, ne pas prendre en compte la pluralité des démarches dans la gauche, l'identité de chacun, aboutira toujours à des déconvenues.

Or, aujourd'hui, le droit à l'information est l'objet d'une bataille de grande ampleur. La réponse démocratique à ce droit passe — étant donné le véhicule capital d'information qu'est la radiotélévision — par sa démocratisation. C'est vrai aussi pour le droit à la culture. Les luttes populaires, y compris celles des personnels de la radiotélévision dans leur diversité, expriment le souhait qu'avec la gauche cela change vraiment.

Nous voulons innover et, pour cela, chacun doit mesurer l'importance de la sorte d'éclat qu'a été dans la vie politique française le XXII[e] congrès du P.C.F. La liberté comme moyen et non seulement comme fin est une idée opérative dans tous les domaines. C'est à cette signification profonde de ce congrès que se nourrissent les propositions communistes, à elle qu'il faut faire référence pour les comprendre.

Ni retour à l'O.R.T.F. ni *statu quo*. Il faut « inventer » la première chance du service public de la radiotélévision française. Il y a, certes, un héritage ; par exemple, cette mise à jour à la libération d'une responsabilité nationale en matière d'images et de sons qui s'est traduite par le monopole, plus concrètement par l'unicité du support technique et administratif.

Mais cet héritage a été kidnappé, bafoué par les IV[e] et V[e] Républiques. La radiotélévision est devenue la radiotélévision présidentielle en même temps qu'elle était investie, avec la complicité du pouvoir, par les grands intérêts privés, tels Thomson-C.S.F. et la publicité. C'est une radiotélévision de clients, de sujets, à qui le pouvoir et le profit tentent de mettre un uniforme, fût-il celui d'Arlequin.

Affranchissons pour tous cette notion de radiotélévision de service public avancée par les communistes et précisée par la session du comité central du 27 septembre 1976 sur l'information, l'article de Jacques Chambaz « Libérer la radiotélévision » dans *l'Humanité* du 14 mai 1977, et le discours de Georges Marchais aux intellectuels le 9 juin dernier à l'hôtel Sheraton à Paris. L'idée-clef est qu'« *elle devienne un moyen démocratique d'information, de création et de confrontation, prenant en compte pour cela le pluralisme social, idéologique, politique, culturel du peuple de France* ».

Ce pluralisme a plusieurs implications :

● *Pluralisme de l'information :* pas d'idées interdites, mais exposé et confrontation de la diversité des idées qui cheminent dans le peuple français.

● *Pluralisme des programmes :* pas de philosophie ni d'école officielle, mais libre déploiement de tous les genres, plaisirs, et intelligences des créations d'hier et d'aujourd'hui. Intégration de toutes les dimensions de la culture, y compris le sport ou la technique.

● *Pluralisme des régions :* pas d'images ayant pour unique origine la source centrale, mais prise en compte de la diversité régionale qui enrichira l'expression nationale.

● *Pluralisme de l'ensemble du peuple :* la radiotélévision ira à la rencontre du peuple devenu enfin populaire et vice versa. La classe ouvrière, notamment par la satisfaction de ses revendications fondamentales et la reconnaissance démocratique de sa place dans la nation, aura statut de copartenaire avec la radiotélévision.

● *Pluralisme des techniques :* plus d'innovations techniques bloquées ou utilisées selon le principe de la rentabilité du profit, mais selon l'apport qu'elles constituent pour l'enrichissement des programmes en même temps que comme moyen d'apporter une nouvelle dimension à la communication entre les hommes.

En résumé, la radiotélévision de service public sera le miroir actif de la nation, à qui elle servira d'instrument de débats démocratiques, d'instrument d'éveil, voire de réveil.

Bien évidemment se pose, outre le pluralisme, la question des moyens, des garanties de la mission de ce service public.

D'abord soustraire le service public aux forces d'argent. — La nationalisation de Thomson-C.S.F., le contrôle et la limitation de la publicité, l'importance du secteur nationalisé dans le pays, joueront un rôle décisif. Ajoutons que la SOFIRAD, société nationale qui sera démocratisée, aura pour objectif de faire respecter cette mission et de limiter l'influence de la publicité dans les radios et télévisions périphériques aujourd'hui dominées par l'argent.

Ensuite la soustraire à l'emprise gouvernementale. — Certes il s'agira d'un pouvoir démocratique, mais la conception communiste s'inscrit dans une démarche qui renvoie à terme à une société dont les travailleurs disposent et où l'Etat organise, qui ne retient pas l'idée, qu'un pouvoir pour se pérenniser, doit tenir la radiotélévision.

Seront opératives :

● *La démocratisation des conseils d'administration* où le gouvernement sera minoritaire et qui éliront leur président. Dans ces conseils se trouveront majoritairement les représentants du Parlement, des personnels, des professionnels de la culture. C'est un bond qualitatif très important ;

● *La décentralisation,* ce qui signifie des sociétés diversifiées disposant d'une réelle autonomie de gestion et de moyens de production. Certains parlent d'ôter à ces sociétés tous les moyens de production dont les sociétés actuelles disposent. Ce n'est pas dans ce sens que nous réfléchissons. Enfin une société coordonnerait les intérêts communs ;

● *La régionalisation* des sociétés régionales de télévision et de radio seront l'écho de la réforme régionale que nous préconisons, qui donnera aux régions sur la base du suffrage universel à la proportionnelle de véritables pouvoirs financiers, économiques, politiques, etc.

Cela dit, il faut encore aller plus loin.

Ce service public gérera lui-même ses finances, la redevance, la publicité maîtrisée, la possibilité de dotations ou de subventions d'Etat. Certains, au nom du « courage » nous disent : « *Il faut augmenter la redevance.* » C'est un courage facile ou myope, en tout cas soumis à l'idée d'austérité, à l'idée de gestion de la crise. Ces conseilleurs se sont-ils jamais posé la question de ce que coûtait réellement le rackett opéré par Thomson-C.S.F. sur les finances de la radiotélévision. C'est de ce côté-là d'abord que les communistes veulent assainir les finances du service public et trouver les moyens de son expansion.

Ce service public aura ses moyens de production. — La Société française de production réintégrera pleinement et entièrement le service public. Si l'outil de production qui est actuellement dans cette société non publique n'était pas inclus dans le service public pour lui assurer sa base essentielle de création des programmes, soyons clairs : il n'y aurait pas de véritable service public.

Ce service public traitera les personnels enfin en adultes, en partenaires à part entière pour l'élaboration de la loi, sa mise en œuvre et la marche même de la radiotélévision. Précisons que la qualité de cette réelle participation dépendra en dernière analyse des luttes et du rapport de force à l'intérieur et par-dessus les murs de la radiotélévision.

Voilà la télévision démocratique et nationale que nous proposons, ses moyens et, à grands traits, ses structures possibles. Si elle ne sera ni la radiotélévision des réalisateurs ni celle des autres personnels, elle aura comme jamais besoin de toutes les compétences des personnels, de toute l'invention et de toute l'imagination des créateurs. Les uns et les autres prendront en charge quantité de nouvelles responsabilités dans le cadre de la mission et de l'émulation des sociétés du service public, tout cela sur la base de trois principes qui s'exprimeront soit dans un statut, soit dans une convention collective négociée avec les syndicats : unicité, mobilité, formation professionnelle.

Ce service public ne connaîtra pas de revanche. — Pour nous, il ne s'agira pas demain de frapper d'interdit ceux qui ont bénéficié de l'exclusivité de la radiotélévision, mais de permettre à ceux qui en sont jusqu'ici exclus (dans l'information, les seuls exclus sont les communistes) la possibilité d'y avoir normalement accès.

Ainsi pensent les communistes en matière de radiotélévision. Nous avons conscience de ne pas répondre à tout ; mais est-ce bien le rôle des partis ?

La démocratie conséquente, celle qui n'est pas seulement un peu de bruit qu'on fait avec les lèvres, répugne au prêt-à-porter et fait confiance à l'esprit d'initiative et de responsabilités des intéressés.

Par où prendre cet avenir, comment trouver sa main, allez-vous dire ? En désenclavant les problèmes de la radiotélévision.

Nos propositions sont riches de libertés nouvelles, qui seront d'autant plus provisionnées que le niveau de l'actualisation du programme commun sera bon et sera suffisant pour « *empêcher les jeux ténébreux du profit* ».

(*) Député communiste de la Seine-Saint-Denis.

Abattre les murailles

par JEAN BRUNSVIG (*)

ON a dit, on a écrit — pour expliquer, pour excuser ? — que la télévision, phénomène récent, était à l'image de la société qui l'engendre. Pourquoi ne pas retourner la proposition et constater que la société actuelle est fortement influencée, conditionnée par la télévision qu'on lui offre ?

Le débat sur l'avenir de la télévision dans l'optique d'un changement de majorité apparaît donc comme fondamental. Il est, sur le plan des idées, aussi important que celui sur les nationalisations dans le domaine économique. Des conclusions qu'on en tirera, et de l'application que l'on fera de celles-ci, dépend pour une bonne part la physionomie de la société de demain.

Ce débat, toutefois, semble mal engagé. Il ne suffit pas, dans un concert, que la partition soit bonne. Encore faut-il que les instruments soient bien accordés.

Ainsi, le programme commun de 1972 déclarait-il péremptoirement, au sujet des ressources des différentes chaînes : « la publicité de marques sera supprimée ». *Depuis lors, des opinions contraires se sont exprimées, à l'intérieur même des partis et il n'est plus question maintenant que de* « contrôler strictement » *les recettes publicitaires et d'en limiter le volume. Mais la formule reste à trouver.*

La radio et la télévision doivent constituer un véritable service public. Tout le monde en était d'accord en 1972 et semble encore maintenir cette position. Mais des « dérogations éventuelles » font leur apparition dans la rédaction de 1977.

Dans le domaine de la production, l'unanimité se fait sur le rôle prépondérant à accorder à la création. Mais le statut et l'existence même de la Société française de production font l'objet de déclarations confuses et contradictoires et les contours de l'organisme centralisateur — ou coordonnateur — restent encore bien flous.

Bref, « les mots pour le dire » n'arrivent pas aisément et nous ne sommes pas, loin de là, en pleine clarté. Cette ambiguïté, cette imprécision ne peuvent se prolonger. Tout le monde — les professionnels comme le public — attend des partis de la gauche qu'ils définissent avec netteté comment ils envisagent l'organisation de la télévision et la mise en pratique de sa triple mission : éducation, information, distraction. La nouvelle rédaction du programme commun ouvre le débat, indique la direction. Le cap décisif reste encore à franchir.

Le premier problème est, à l'évidence, de définir les rapports entre la télévision et le pouvoir. Il ne peut être réglé par de simples dispositions techniques, mais dépend étroitement de la réponse à la question : « Quelle télévision voulons-nous donner aux Français ? » *Cette réponse doit inspirer la rédaction du cahier des charges des sociétés de programmes et celle du statut des journalistes qu'elles emploient. La stricte observation de l'un et de l'autre, combinée avec une refonte des conseils d'administration, assurerait la nécessaire indépendance que chacun réclame mais dont les modalités sont — l'expérience le prouve — encore à inventer.*

Actuellement, la notion de service public cohabite dangereusement avec les contraintes commerciales. Pour que les choses soient claires, certains, dès lors, ont été jusqu'à préconiser l'abandon du monopole.

A cet égard, l'expérience italienne est malheureusement édifiante : le monopole abandonné, il suffit de très peu de temps au grand capital ou aux sociétés multinationales pour prendre en main ou contrôler les émetteurs de quelque importance. C'est une situation que nous refusons. La télévision ne doit dépendre ni d'un groupe ni d'un clan. Une autre forteresse ne doit pas succéder à celle d'aujourd'hui. La télévision doit être faite pour les différents publics, ce qui implique une complémentarité entre les chaînes et non la malsaine concurrence actuelle qui les pousse à une « production de masse » dans laquelle bien peu trouvent à se divertir et moins encore à s'éduquer.

Tous les problèmes s'imbriquant dans cette nébuleuse encore en pleine formation qu'est l'audiovisuel, nous butons là sur de multiples questions : la diversification des programmes entre les chaînes et à l'intérieur même de celles-ci, la régionalisation, l'avenir de la S.F.P. et le financement général de la télévision.

Soyons nets. Les aspirations, les goûts, les cultures des différents publics doivent être pris en compte. Que M. Barre refuse d'envisager « pour des raisons tenant à l'équilibre des programmes » des émissions de télévision en langue occitane nous paraît choquant. Que les stations régionales de FR 3 ne disposent que de moyens ridiculement réduits et ne puissent ni faire œuvre créatrice ni faire connaître les cultures régionales au reste du pays constitue un abus de centralisme napoléonien que nous réprouvons. Que, en pratique, les programmes de TF 1 et de A 2 subissent, pour des raisons budgétaires, l'influence des gros annonceurs publicitaires est une pratique indéfendable.

Comment, dès lors, redresser la situation ? Sur le plan de la production, en brisant les privilèges et l'autoritarisme des directeurs de chaînes et en donnant à la création sa juste place, c'est-à-dire la première. Les unités de programmes, idée déjà ancienne, apparaissent à certains comme la panacée, à d'autres comme des obstacles à la liberté d'expression. Cette liberté, il faut pourtant la protéger, l'encourager. La participation d'associations et d'organisations représentatives à l'élaboration et à la réalisation des programmes pourrait lui apporter un stimulant extérieur tout en contribuant à la diversification souhaitable et à la prise en considération des aspirations multiples des publics. L'éclatement éventuel de la S.F.P. ne représenterait dès lors plus qu'un problème secondaire à régler « en marchant ».

Sur le plan du financement — qui n'est pas une question mineure en raison des énormes sommes investies — il paraît logique, pour éviter d'avoir à augmenter la redevance et pour ne pas grever lourdement le budget de l'Etat, de tolérer un apport publicitaire contrôlé dans son volume et sa répartition. Mais celui-ci devrait être versé à un « pool » qui le redistribuerait à l'ensemble des sociétés de télévision. Ainsi serait levée l'hypothèque qui pèse actuellement sur les deux premières chaînes.

Il n'est pas de pays au monde qui ne s'effraie de la puissance grandissante de ce jeune monstre qu'est la télévision. Chacun cherche le moyen ou de l'asservir ou de lui donner les possibilités de s'épanouir librement et utilement. Ce dernier choix est le nôtre.

Bâtir une télévision démocratique doit être une des grandes ambitions de la gauche. Il y va de l'avenir culturel du pays. Dans une société libre et majeure, cet incomparable instrument de communication doit être mis au service de tous les Français et à l'abri de toutes les pressions.

(*) Délégué national à l'action culturelle du Mouvement des radicaux de gauche.

Les films de la semaine

● **MONSIEUR GREGOIRE S'ÉVADE, de Jacques-Daniel Norman. — *Dimanche 25 septembre, TF 1, après-midi.***

Dans la comédie policière à multiples rebondissements et menée sur un rythme trépidant, Jacques-Daniel Norman reprenait, en 1946, un style qui avait fait son succès à la fin de l'occupation dans *L'aventure est au coin de la rue.* C'est moins réussi, mais on peut y trouver le plaisir de la nostalgie, à cause de Jules Berry en forban agité et de Bernard Blier en petit employé d'assurances, amateur de mots croisés, jeté dans le rébus d'une histoire de gansters.

● **DERNIER DOMICILE CONNU, de José Giovanni. — Dimanche 25 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Une série noire américaine (roman de Joseph Harrington) habilement transposée par Giovanni à Paris et dans la banlieue parisienne. Le couple Lino Ventura-Marlène Jobert (l'inspecteur de police méticuleux et son assistante idéaliste) conduit une intrigue passionnante. Ayant renoncé ici à sa mythologie personnelle (les mauvais garçons, l'amitié virile, etc.), Giovanni a signé, en fait, son meilleur film.

● **LA COMTESSE AUX PIEDS NUS, de Joseph L. Mankiewicz. — Dimanche 25 septembre, FR 3, 22 h. 30.**

Il pleut sur un cimetière italien où Humphrey Bogart et quelques autres évoquent la mémoire et la personnalité de Maria Vargas, comtesse Torlato-Favrini, alias Ava Gardner. Construction subtilement pirandellienne, mise en scène psychologique, critique impitoyable de la faune hollywoodienne, mais aussi portrait fascinant — ô combien ! — d'Ava Gardner métamorphosée en mythe et qui refuse d'être femme-objet. Dans sa beauté radieuse, au faîte de sa gloire de star, Ava Gardner reste nimbée de mystère et insatisfaite. On peut revoir, à cause d'elle, vingt fois ce film. Le talent de Mankiewicz n'a jamais été plus grand.

● **LES CHOSES DE LA VIE, de Claude Sautet. — Lundi 26 septembre, TF 1, 20 h. 30.**

Un accident d'automobile mortel et les problèmes sentimentaux d'un homme de quarante ans qui revoit sa vie amoureuse avant de trépasser. Jouant du temps et de l'espace, avec une indéniable perfection technique, dirigeant — très bien — Michel Piccoli et Romy Schneider, Claude Sautet est devenu avec ce film (prix Louis Delluc 1970) un des réalisateurs les plus importants du cinéma français, après avoir longtemps piétiné aux portes du succès. Cette histoire romanesque, ancrée dans le social (la civilisation du week-end et de la voiture), a connu un grand succès public. Mérité sans doute, et l'on ne peut que recommander ce film aux téléspectateurs. Même s'il a plus ou moins donné naissance à la mythologie d'une nouvelle bourgeoisie française, des états d'âme de cadres quadragénaires aux prises avec l'amour, dont on a beaucoup abusé depuis.

● **LA RONDE, de Roger VADIM. — Lundi 26 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

A ceux qui ont gardé le souvenir du film mélancolique, désenchanté et si joliment baroque de Max Ophüls, on conseillera d'ignorer cette nouvelle adaptation de la pièce viennoise d'Arthur Schnitzler transposée dans le Paris de 1914 par Jean Anouilh et Vadim. C'est une caricature grinçante d'ébats sexuels dans des images impressionnistes, fondues luxueuses et froufroutantes, du Byzance modern-style.

● **LA DOLCE VITA, de Federico Fellini. — Mardi 27 septembre, A 2, 20 h. 30.**

L'aboutissement des chroniques réalistes de Fellini, avant ses visions baroques de fantasmes personnels. Le miroir d'une décomposition sociale vue et vécue par un journaliste de la presse à scandales dont la mauvaise conscience s'accorde à la déliquescence de la haute société romaine. Les itinéraires de Marcello Mastroianni donnent lieu à une suite de sketches révélateurs de comportements et de mœurs où éclate la crise de civilisation qui allait s'étendre à tous les pays industriels d'Europe occidentale. Fellini n'a pas son pareil pour peindre la décadence. Un film, à bien des égards, « historique ».

● **LES PRAIRIES DE L'HONNEUR, d'Andrew Mac Laglen. — *Mardi 27 septembre, FR 3, 20 h. 30.***

James Stewart, fermier sudiste et pacifiste, est pris entre le souci de tenir sa famille à l'écart de la guerre de Sécession et les bouleversements qu'apporte l'Histoire. Andrew Mac Laglen a toujours cherché à imiter John Ford. On ne peut pas dire qu'ici il ait réussi, malgré des références criantes. L'histoire sombre dans le mélodrame et les scènes d'action, seules, ont un certain cachet.

● **QUELLE JOIE DE VIVRE ! de René Clément. — *Mercredi 28 septembre, FR 3, 20 h. 30.***

A sa sortie en 1961, on n'a pas accordé à cette comédie satirique l'importance qu'elle méritait. On n'apprécia pas tellement le changement de style de René Clément. Aujourd'hui, ce film où fascistes et anarchistes s'affrontent — sur le mode humoristique — dans la Rome de 1922 va prendre une tout autre allure. Car, tout en conservant sa thématique personnelle (les limites de la liberté de l'homme, le destin social), René Clément avait bel et bien réalisé ce qu'on appelle aujourd'hui une « comédie italienne » qui peut soutenir, à son honneur, la comparaison avec certains films de Dino Risi, tels que la *Marche sur Rome.*

● **JAMAIS PLUS TOUJOURS, de Yannick Bellon. — Jeudi 29 septembre, FR 3, 20 h. 30.**

Une chronique intimiste dont les personnages sont aux prises avec le temps et l'idée de la mort. Film d'acteurs et film d'objets surtout, car ceux-ci sont les témoins des caprices et des détours imprévisibles du temps. La limpidité et la subtilité du style de Yannick Bellon ont quelque chose de magique dans la peinture des sentiments, des souvenirs et des émotions.

● **ORDET, de Carl Dreyer. — Vendredi 30 septembre, A2, 22 h. 50.**

Un drame mystique dans une ferme danoise, où un fou qui se prend pour Jésus ressuscite une jeune femme morte en couches. Malgré les particularités religieuses attachées au protestantisme, il y a là un message universel. Et la beauté des images en clair-obscur à la manière de Rembrandt, l'irruption de la vie et de la foi dans un ordre immobile, figé par les préjugés et le dogmatisme, font de cette œuvre évidemment déroutante la plus admirable qu'ait réalisée Dreyer.

● **L'ARNAQUEUSE, de Peter Hall. — Dimanche 2 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Les aventures d'un trio d'escrocs à Londres et un humour anglais passablement éventé. La seule raison de regarder cette comédie policière sans aucune importance, c'est la présence d'Ursula Andress (parfois dévêtue).

● **PETER IBBETSON, de Henry Hathaway. — Dimanche 2 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Un Gary Cooper inattendu dans une histoire d'amour fou qui touche au fantastique. C'est tiré d'un roman de Georges du Maurier, le grand-père de la célèbre romancière. Plus connu pour *les Trois Lanciers du Bengale* et ses films d'action, Hathaway atteignit, ici, au romantisme exacerbé par un climat extrêmement beau et prenant. Jadis salué avec enthousiasme par André Breton et les surréalistes, ce film rare doit absolument être vu.

● **L'HOMME DES VALLEES PERDUES, de G. Stevens. — Lundi 3 octobre, TF 1, 20 h. 30**

A partir d'un thème classique — le conflit entre propriétaires terriens sans scrupules et pionniers indépendants, — ce film fut le premier western « intellectuel », caractérisé par une mise en scène psychologique chargée de symboles. Alan Ladd, voué jusque-là aux rôles de gangsters, y prend le costume blanc et l'apparence mythique d'un chevalier errant.

● **MODESTY BLAISE, de Joseph Losey. — Lundi 3 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Parodie de James Bond avec une héroïne anglaise de bandes dessinées. Aventures, érotisme et violence, gadgets perfectionnés. Et aussi, le thème de la guerre des sexes, alors cher à Losey, dans une atmosphère suprêmement ambiguë. Tout cela s'égare dans une esthétique inspirée du pop'art, le snobisme de l'époque, et une sophistication à laquelle on peut rester allergique.

RADIO-TELEVISION

Samedi 24 septembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Reggiani) ; 21 h. 35, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20 Titre courant ; 22 h. 30, A bout portant : Daniel Prévost.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Les héritiers (première partie : La fête au village), de F. Pluot, réal. R. Pigaut, avec J.-Cl. Dauphin, B. Rouan, M. Robin.

L'héritage comme catalyseur des tensions familiales et sociales. Premier épisode : Pendant la dernière guerre mondiale.

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 50, Variétés : Drôle de baraque (Jacques Higelin, Bernard Haller).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm : Mon ami Charlie, d'après D. Westheimer, réal. L. Johnson. Avec P. Duke, A. Freeman, F. Rainey.

Rencontre, sur la côte est des Etats-Unis, d'une jeune mère célibataire et d'un avocat noir qui a commis un meurtre.

FRANCE - CULTURE

20 h., Théâtre ouvert : « la Gangrène », de D. Lemahieu. Avec J. Brac, F. Chodat, P. Dios. Réalisation J.-P. Colas (rediffusion) ; 22 h. 5, La fugue du samedi ; 23 h. 30, Poésie : D. Grandmont.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Présentation du concert ; 21 h., En direct des semaines musicales de Berlin 1977, l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction C. Abbado. Avec Kiri Te Kanawa, soprano : « Quatre derniers lieder » (R. Strauss), « Symphonie n° 4 en sol majeur » (Mahler) ; 23 h., Vieilles cires : Pablo Casals joue les concertos d'Elgar et de Schumann ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10, Concert de minuit.

Dimanche 25 septembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Concert : Don Juan (R. Strauss), Six pièces opus 6 (A. Webern), par l'Orch. national de France, dir. M. Le Roux ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, FILM : MONSIEUR GREGOIRE S'EVADE, de J. Daniel Norman (1946), avec B. Blier, J. Berry, A. Clariond, Y. Lebon, E. Ruis (N.).

Un employé d'assurances bien tranquille est pris pour un voleur de bijoux et entraîné dans une extravagante aventure.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : DERNIER DOMICILE CONNU, de J. Giovanni (1969), avec L. Ventura, M. Jobert, M. Constantin, J. Sobieski, B. Saury, Ph. March (rediffusion).

Un inspecteur de police et son assistante recherchent le témoin d'un meurtre à partir de sa dernière adresse. Deux tueurs sont sur la même piste pour supprimer le témoin.

22 h. 15, Elections sénatoriales : résultats commentés.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe en si mineur, ext. (J.-S. Bach), par l'Orch. philharmonique de Lille, dir. J.-Cl. Casadesus.

12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, En direct de l'Empire : La lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 55, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 19 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Les chemins de la musique : le pianiste Friedrich Gulda.

CHAINE III : FR 3

16 h. 55, Reprise : Les grands fleuves, reflets de l'histoire : la Volga (déjà diffusé le 23 septembre à 21 h. 30) ; 17 h. 50, Espace musical : Ravel et Debussy ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Carnets de médecins (première partie) ; 20 h. 5, Les animaux chez eux.

20 h. 30, L'homme en question : l'animateur de radio et de télévision Pierre Bellemare ; 21 h. 30, Ciné court : Images de Peter Foldes, réal. R. Ikhlef.

22 h. 30 FILM (cinéma de minuit) : LA COMTESSE AUX PIEDS NUS, de J.-L. Mankiewicz (1954), avec A. Gardner, H. Bogart, Ed. O'Brien, M. Goring, V. Cortese, R. Brazzi (v.o. sous-titrée, rediffusion).

Une danseuse de cabaret espagnole devient une grande vedette d'Hollywood mais ne parvient pas à trouver le bonheur.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Dominique Grandmont (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares : A. Schoeck ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Fausses Confidences », de Marivaux. Avec B. Dhéran, S. Eine, M. Tristani. Mise en scène M. Etcheverry. Réalisation J. Reynier ; 16 h., Festival d'Avignon 1977 : concert ; 17 h. 30, Rencontre avec... M. Bertrand Boulin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : D. Grandmont et J. Guglielmi ; 20 h. 40, Les opéras français : « Maximilien », de D. Milhaud, livret de Hoffmann. Adapt. A. Lunel. Avec J. Doucet, J. Albin-Brumaire, D. Scharby, par les Chœurs et l'Orchestre de la R.T.F., direction M. Rosenthal ; 23 h., Black and blue.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate BWV 8, de J.-S. Bach ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Semaines musicales de Berlin 1977... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. Von Karajan (Thaerichen, Stravinski) ; 1 h. 35, Opéra bouffon : « les Joyeuses Commères de Windsor », d'O. Nicolaï ;

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., En direct de l'Automne de Varsovie 1977, Récital de piano Maurizio Pollini : Schoenberg, Webern, Stockhausen ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Automne de Varsovie 1977, l'Orchestre de la philharmonique nationale de Varsovie, direction A. Markowski : « Poème sonore » (Stachowski) ; « Symphonie n° 3 » (Gorecki), avec S. Woytowicz, soprano ; 22 h. 30, Musique de chambre ; 0 h. 5, Feuilleton musical ; 0 h. 10, Les gens du livre.

Lundi 26 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h., Restez donc avec nous ; à 14 h. 55, Série : Chapeau melon et bottes de cuir (rediffusion) ; 18 h., A la bonne heure : Les dangers des produits domestiques ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : LES CHOSES DE LA VIE, de Cl. Sautet (1970), avec R. Schneider, M. Piccoli, L. Massari, G. Lartigau, J. Bouise (rediffusion).

Victime d'un grave accident d'automobile, un homme revit des moments de sa vie amoureuse avant de mourir à l'hôpital.

Vers 22 h., Débat : Les transports de l'an 2000.

Avec MM. Jean Dupuy, directeur général de la S.N.C.F. ; Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales ; Jean-Claude Martin, directeur général adjoint d'Air France ; Jean-Albert Grégoire, ingénieur en automobile, et Mme Levasseur-Regourd, chercheur au C.N.R.S.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les charmes de l'été (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : les romans en question ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Elvire Popesco).

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait de l'univers : En mon corps défendant, de J. Lallier et M. Tosello.

L'organisme humain, formidable système de défense contre toute cellule issue d'un corps étranger.

22 h. 50, Documentaire : Bande à part (le Marquis, réal. G. Follin).

Un « clochard » remonte dans son passé.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : le philosophe Kostas Axelos ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA RONDE, de R. Vadim (1964), avec M. Dubois, C. Giraud, V. Lagrange, A. Karina, J.-Cl. Brialy, J. Fonda, M. Ronet, C. Spaak, B. Noël, F. Bergé.

Dan le Paris de 1914, une prostituée s'offre gratuitement à un beau dragon, lequel séduit une femme de chambre, qui cède au fils du patron, qui devient l'amant d'une femme mariée... et ainsi de suite jusqu'à ce que la ronde se termine par un retour à la prostituée.

FRANCE - CULTURE

7 h., Poésie ininterrompue avec Roger Munier (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Pain et la Parole », par H. Riches et E. Noël (rediffusion) ; à 8 h. 32, « 1912 », par L. Berimont (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Hiéroglyphes de nos fins dernières », de Muriel Cerf ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 32, Festival d'Avignon ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Bibi le Kid », d'Yves Lebeau, avec Judith Magre et Michel Lonsdale. Réalisation J. Rollin-Weisz ; suivi de « Feu vert aux réalisateurs », avec A. Barroux et J. Parent : « Divagations sur la pitié ou le ressentiment d'un sentiment » (rediffusion) ; 21 h., Concert du Festival d'Avignon 1977 ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'Arthur Honegger ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Snegoroutchka » actes III et IV et « Mlada » (Rimski-Korsakov) ; 18 h. 32, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Prestige de la musique... Chœurs de la Radio-Télévision bulgare, Maîtrise de Radio-France, dir. M. Forral, avec D. Fischer-Dieskau, E. Andor, Z. Barlay : Christus, oratorio de Liszt ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

Mardi 27 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : D'aventures en aventures.

Avec M. Maurice Clavel, philosophe, et le peintre Luc Simon.

A 14 h. 50, Série : La cloche tibétaine (rediffusion) ; 18 h., A la bonne heure : la nervosité ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Show machine ; 21 h. 30, Le monde sans frontières : la Grèce, les regards de l'histoire, par Cl. Fléouter et R. Mathoulis ; 22 h. 25, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec Mme Muriel Cerf (Hiéroglyphes de nos fins dernières), *MM. Paul Guth* (Notre drôle d'époque comme si vous y étiez), *Sébastien Japrisot* (l'Eté meurtrier), *Pierre-Jean Rémy* (les Enfants du parc).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : les métiers d'art, la mode ; 18 h. 25, Pour les jeunes : Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA DOLCE VITA, de F. Fellini (1959), avec M. Mastroianni, A. Ekberg, A. Aimée, M. Noël, Y. Furneaux, L. Barker, A. Cuny. (N., rediffusion.)

Un journaliste de la presse à scandales, veule et arriviste, gravite, à Rome, dans les milieux du cinéma et des riches oisifs. Il prend conscience de la pourriture de cette société et de son propre néant.

22 h., Débat : Décadence d'une société.

Avec M. Jacques Soustelle, député du Rhône, spécialiste de la civilisation aztèque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : L'ordre des Rose-Croix ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES PRAIRIES DE L'HONNEUR, d'A. McLaglen (1964), avec J. Stewart, Gl. Corbett, R. Forsyth, K. Ross, Ch. Robinson (rediffusion).

Pendant la guerre de Sécession, un fermier sudiste anti-esclavagiste, qui veut rester à l'écart du conflit avec sa famille, se trouve obligé de prendre les armes.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le Pain et la Parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, « 1912 » (rediffusion) ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de... l'inactuel ; 10 h. 45, Etranger, mon ami ; 11 h. 2, Festival d'Avignon 1977 : 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Simorgh », de C. Charrière ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (M.-A. Asturias) ; à 15 h. 35, La Louisiane ; à 16 h. 35, En direct avec... Pierre Bourdieu ; 17 h. 30, Festival d'Avignon 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adaptation E. Noël, réalisation C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Sciences : les parasites ;

20 h., Dialogues : l'Occitanie aujourd'hui, avec Robert Lafont et Georges Frêche ; 21 h. 15, Festival d'Avignon 1977 ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 45, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... musique ancienne : Vienne sans Beethoven ; à 15 h., « Symph. n° 99 en mi bémol majeur » (Haydn) ; à 15 h. 32, Œuvres de F. Berwald, Dvorak, Debussy, Respighi ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction S. Ozawa, avec M. Pollini, piano : « Concerto pour piano et orchestre en la majeur, K 488 » (Mozart) ; « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

Mercredi 28 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure : La mort de la baleine ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte.

20 h. 30, Téléfilm : « Emmenez-moi au Ritz », de P. Grimblat, dial. F. Dard, avec M. Ronet, V. Mairesse, M. Méril, T. Aumont.

Trois jeunes femmes, épousées puis repoussées par le même homme, fomentent une vengeance commune.

22 h. 5, Philosophie : Des idées et des hommes (Platon), par D. Huysman et M.-A. Malfray.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h., Vivre libre ; 15 h. 55, Pour les jeunes : Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Football : Nantes-Prague, en Coupe d'Europe des clubs champions (match retour, en direct) ; 22 h. 25, Feuilleton : L'aigle et le vautour.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti féministe unifié ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : QUELLE JOIE DE VIVRE ! de R. Clément (1961), avec A. Delon, B. Lass, G. Cervi, R. Morelli, C. Piscane, P. Stoppa, U. Tognazzi (N., rediffusion).

En 1922, à Rome, un jeune homme sans famille et sans travail s'engage dans les « chemises noires » fascistes. Il se trouve mêlé à la vie d'une famille anarchiste et, par amour pour la fille de la maison, épouse sa cause.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Pain et la Parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, « 1912 » (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des... sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Festival d'Avignon 1977 ; 12 h. 45, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Pays sages », de R. Pividal ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (Japon) ; à 15 h. 35, Le métier de fondeur ; à 16 h. 35, En direct avec A. Colin de Lavaud ; 17 h. 30, Festival d'Avignon 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adapt. E. Noël. Réal. : C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche (l'astronomie) ;

20 h., Festival d'Avignon 1977 : « Griselidis », de G. Couropos et C. Perrault. Mise en scène d'A. Vitez, avec C. Oudin, B. Bonvoisin (comédiens), F. Gagneux, J.-P. Marchand (musiciens), M. Courrèges, S. Sakkas (chanteurs) (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h., Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Emaux et mosaïques : Elgar, Saint-Saëns, Ippolitov-Inanov, Chabrier ; à 15 h., « Trio opus 15 en sol mineur » (Smetana) ; à 15 h. 32, Œuvres de Franck, Brahms, Liszt, Williams ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, dir. E. Leinsdorf, avec M. Rostropovitch, violoncelle ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur » (Haydn), « Symphonie concertante pour violon et orchestre » (Britten), « Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur opus 104 » (Dvorak) ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

Jeudi 29 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure : La justice spéciale ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 45, La parole est aux partis politiques : le parti socialiste.

20 h. 30, Série : Cinq à sec ; 21 h. 20, Magazine d'actualités : L'événement, prés. J. Besançon ; 22 h. 25, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame... à 15 h., Série : Robinsons suisses (rediff.) ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Tourne-disque ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 35, Le grand échiquier, de J. Chancel ; Zizi Jeanmaire et Roland Petit.

Jacques Chancel reçoit autour du célèbre couple de danseurs, Noëlla Pontois, Guy Béart, Claude Nougaro, Edmonde Charles-Roux, Jean Ferrat, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le R.P.R. ;

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : JAMAIS PLUS TOUJOURS, de Y. Bellon (1975), avec J.-M. Bory, L. Bellon, B. Giraudeau.

Revenue en France à la mort d'une comédienne qui fut son amie, une jeune femme achète à l'hôtel Drouot des objets ayant appartenu à celle-ci, et retrouve un homme qui va l'aimer.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le Pain et la Parole (rediffusion) ; à 8 h. 32, La peinture ou les quatre regards (rediffusion) ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de... la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Festival d'Avignon 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Demain l'été », de R. Bordier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (Japon) ; à 15 h. 35, Dossier : les entretiens de Bichat ; à 16 h. 35, En direct avec... A. Colin de Lavaud ; 17 h. 30, Festival d'Avignon 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adaptation E. Noël, réalisation C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : Europa, de R. Kalisky, d'après R. Gary, avec J.-P. Jorris, G. Leclerc ; h. 30, Entretiens avec... Jean Rostand (rediffusion).

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : œuvres avec bandes magnétiques ; à 15 h., Des notes sur la guitare ; à 15 h. 32, Œuvres de Haydn, C. Nielsen, Sibelius ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... le pianiste hongrois Gyula Kiss : Liszt ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de Boston, direction W. Steinberg, avec J. Vickers, ténor, et M. Forrester, contralto : « Die Natali » (S. Barker) ; « le Chant de la terre » (Mahler) ;

Les écrans francophones

Lundi 26 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Jim Bridger et Kid Carson*, film de D. L. Rich.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., Seule dans la nuit, film de T. Young.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, Comme des étrangers ; 22 h., Les rendez-vous du lundi avec la psychanalyse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20 La Benichon ; 21 h. 20 Cleo Laine ; 22 h. 15, A témoin.

Mardi 27 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Haute Tension ; 21 h., *Luke la main froide*, film de S. Rosenberg.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Tous les chemins mènent à Rome* ; film de J. Boyer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, André Renard quinze ans après ; 21 h. 20, Julos Beaucarne.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 21 h. 10, *Persona*, film d'I. Bergman.

Mercredi 28 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *l'Homme de ma vie*, film de G. Lefranc.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Gros Coup à Dodge-City*, film de P. Cook.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Un homme à détruire*, film de M. Hodges ; 21 h. 20, L'aide aux handicapés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, *Soleil rouge*, film de T. Young.

Jeudi 29 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecins d'aujourd'hui ; 21 h., *Mawkins*, film de J. Taylor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les peupliers de la Prétentaine ; 21 h., *le Miroir à deux faces*, film d'A. Cayatte.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *l'Horloger de Saint-Paul*, film de B. Tavernier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 40, *l'Homme en fuite*, film de D. Siegel.

Vendredi 30 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Cosmos 99*, film de C. Crichton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., : Hawaï, police d'Etat : wick day they go ? ; 21 h., *la Main gauche du Seigneur*, film d'E. Dmytryk.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La nuit du renard ; 20 h. 25, Reportage ; 22 h. 20, *la Meilleure Façon de marcher*, film de C. Miller.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20 La lucarne ovale.

Samedi 1er octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Brigadoon*, film de V. Minnelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le Justicier ; 21 h., *le Septième Ciel*, film de R. Bernard.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir ; 20 h. 15, *la Bataille de San-Sébastien*, film d'H. Verneuil ; 22 h. 20, Shirley McLaine.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, Tovaritch.

Dimanche 2 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Schock Corridor*, film de S. Fuller.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Histoires insolites ; 21 h., *le Gaucher*, film d'A. Penn.

TELEVISION BELGE : 20 h. 26, Récital Fernand Raynaud ; 22 h., Septième avenue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Au plaisir de Dieu ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, La voix au chapitre ; 22 h. 10, Vespérales.

Lundi 3 octobre

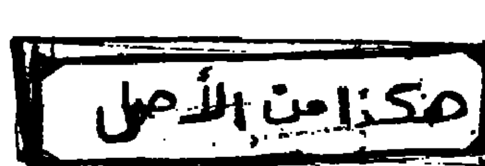
TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *Sept Secondes en enfer*, film de John Sturges.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Minute de vérité*, film de J. Delannoy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Comme des étrangers.

R.T. Bis : 19 h. 55, Thanasse et Casimir ; 20 h. 15, Théâtre wallon on Mirake.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma.



RADIO-TELEVISION

Vendredi 30 septembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 18 h., A la bonne heure : Les prix ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Filles », de J. Marsan, avec O. Maurier, M. Dudicourt, M. Delcroix.

Comment une jeune fille vertueuse est prise pour une grue et le domicile de ses parents pour une maison de tolérance, à la suite d'un léger quiproquo.

22 h. 10, Magazine : Football.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 25, Pour les enfants : Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux, d'après R. Nimier, adapt. J.-L. Bory, réalisation Y. Andreï, avec N. Silberg, A. Bardi.

Lire page 13.

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Pères d'hier, d'aujourd'hui et de demain).

Avec MM. Franz-André Burguet (Vanessa), *Gérard Guégan* (Père et Fils), *André Wurmser* (Une fille trouvée), *Pierre Nora (à propos de* Padre Padrone, *de Gavino Ledda), Edouard Shorter* (Histoire de la famille moderne) *et Mme Noëlle Loriot* (Un père singulier).

22 h. 45, FILM (ciné-club) : ORDET, de C. Dreyer (1955), avec H. Malberg, E. H. Christensen, P. Lerdorff Rye, C. Kristiansen, B. Federspiel, A. Elisabeth. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Dans une communauté danoise (protestante) travaillée par des rivalités dogmatiques, une jeune femme meurt en couches et est ressuscitée par un fou qui croit en la parole de Dieu.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le R.P.R. ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi (Faits de société) : Ils pensent pour vous, d'E. Gabey, réal. J. Fansten.

Lire nos « Ecouter Voir ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Tage), réal. C. Vilardebo.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 50 et 23 h. 55) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Pain et la Parole » (rediffusion) ; 8 h. 32, La peinture ou les quatre regards (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des... arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Festival d'Avignon 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Jardin des absents », de N. Avril ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : magazine international ; à 15 h. 25, Anthologie (Ball) ; à 15 h. 35, Le hêtre ; 16 h. 30, Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adapt. E. Noël. Réal. C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Verlaine, par H. Juin ; 21 h. 30, Musique de chambre (Bartok, Debussy, Meale) ; 22 h. 30, Entretiens avec Jean Rostand (rediffusion) ; 23 h., De la nuit.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9. h. 30, La règle du jeu ; vers 10 h. 15, Répétition ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Saint-Saëns, G. Stoelzel, Pachelbel, Liadov, Mozart ; à 15 h., Musique française pour ondes Martenot ; à 15 h. 32, Œuvres de Berwald, Liszt, Elgar ; 17 h. 30, Equivalences : Schubert ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Conversation souterraine ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands au Festival d'Israël 1977 : Le Chœur de la radio bavaroise, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. G. Bertini ; avec E. Czako, J. Blinkhoff, G. Reich : « Cantate BWV 80 » (Bach), « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « l'Echelle de Jacob » (Schoenberg) ; 23 h., jazz ; 0 h. 10, L'automne des compositeurs et des interprètes.

Samedi 1er octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... à 14 h. 15, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; à 15 h. 15, Série : Les secrets de la mer Rouge (rediffusion) ; à 15 h. 55, Série : Les compagnons d'Eleusis (rediff.) ; à 17 h. 5, Amicalement vôtre (rediff.) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Nana Mouskouri) ; 21 h. 35, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 25, Catch.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi (reprise à 13 h. 15) ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, En direct du palais Garnier : « la Cenerentola », de G. Rossini, mise en scène J. Rosner, avec F. von Stade, T. Krause, E. Lublin, R. Soyer.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Spectacle lyrique : « la Bohème », de G. Puccini, mise en scène J.-P. Ponnelle, avec H. Dose, E. Saurova, L. Lima, l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, réal. Cavassilas.

Une production de l'Opéra du Rhin.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 55) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 30, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h 7, Matinée du... monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le roman de Tristan et Iseult, par M. Cazenave ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Radio-Canada : Où en sont les littératures nationales ? 18 h., Portrait de Félix Leclerc :

20 h., Carte blanche, par L. Siou : la Magicienne, de P. Delastre. Réalisation A. Lemaître. Avec P. Michael, C. Piepiu, F. Perrin ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs ; 9 h. 30, Etude : l'art de la fugue ; 11 h. 30, Dijon, carrefour du folklore international... fêtes de la vigne ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les astronotes ; à 14 h. 10, Discothèque 77 ; à 15 h., En direct du Studio 118... contrastes : « Pierrot lunaire », extraits (Schoenberg) ; « Chants écossais », extraits (Beethoven) ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 35, Fragments d'abondance : D.G. Mason, C. Ives, M. Chion, E. Varèse, M. Graves, L. Smith, Stokhausen, S. Lacy ; 17 h. 30, Trente-six mille deux cents directeurs de la musique en France ; 17 h., Iphigénie ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h. 5, En direct de Berlin, le cinquième concours de chefs d'orchestre de la Fondation Karajan : Orchestre philharmonique de Berlin, dirigé par les lauréats ; 23 h., Vieilles cires... Roger Desormière dirige l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire : Scarlatti, Tomasini, Poulenc, Ibert (enregistrements de 1951).

Dimanche 2 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 15, Vive le cirque ! ; 16 h. 55, Sports première ; 17 h. 50, Téléfilm : « Celui qui ne te ressemble pas », de G. Renier, avec J.-P. Sentier.

Des gitans arrivent à proximité d'un petit village, suscitent des mouvements divers dans la population.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : L'ARNAQUEUSE, de P. Hall (1970), avec S. Baker, U. Andress, D. Warner, P. Collier, T.P. McKenna.

A Londres, un employé de banque, un lord dégénéré et une aventurière, organisent un hold-up parfait.

22 h., Magazine : Expressions, par M. Bruzeck.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, Bon dimanche, avec J. Martin : la Lorgnette ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Bouquet de ronces ; 22 h. 30, Les chemins de la musique : L'archet des rois, de B. Monsaingeon, réal. Y. Courson.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Tage, déjà diffusé le 30 septembre à 21 h. 30) ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : La France des médecines sauvages (première partie : Guérisseurs de nos régions) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Jean-Christophe Averty ; 21 h. 30, Cinéma d'animation : Le Festival d'Annecy, par G. Braucourt, réalis. B. Tioulong.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : PETER IBBETSON, de H. Hathaway (1935), avec G. Cooper, A. Harding, J. Halliday, I. Lupino, V. Weidler, D. Moore (v.o. sous-titr., N., rediff.).

Un homme et une femme s'aiment depuis l'enfance. Un drame les sépare à jamais, mais ils se rejoignent dans le rêve pour vivre, jusqu'à leur mort, un amour fou.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Munier (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : Paralchimie, de R. Pinget, avec M. Aumont, R. Acquaviva ; la Pupille, de Fagan, avec J. Toja, J.-P. Moulinot, P. Etesse ; 16 h. 5, Concert ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Roger Munier et Pierre Oster-Soussouev ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Marcel Detienne.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Desprez, Hindemith ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Deuxième suite pour orchestre en si mineur » ; 17 h., Le concert égoïste de Christa Ludwig : Waxman, Bizet, R. Strauss, Mozart, Verdi, Schubert, Beethoven ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h., Semaines musicales de Budapest 1977, en direct de l'Académie de musique de Budapest : Récital pour deux pianos avec Aloys et Alfons Kontarsky (Debussy, P. Boulez, E. Brown, Ligeti, T. Medek) ;

23 h., Les chambres de la musique : Un concert vers la fin du XVIe siècle.

Lundi 3 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 15 h. Série : La cloche tibétaine (rediffusion) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : L'HOMME DES VALLEES PERDUES, de G. Stevens (1951), avec A. Ladd, J. Arthur, O. de Wilde, V. Heflin, J. Palance (rediffusion).

En 1880, dans le Wyoming, un homme un peu mystérieux s'incorpore quelque temps à la famille d'un fermier. Il aide celui-ci et ses amis à lutter contre de gros propriétaires convoitant leurs terres.

22 h. 5, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Les chances de l'été (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenir : La joie de vivre.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : Rudolf Hess.

L'un des anciens dauphins d'Hitler emprisonné à Berlin-Spandau.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le nouveau philosophe J.-P. Dolle ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MODESTY BLAISE, de J. Losey (1966), avec M. Vitti, T. Stamp, D. Bogarde, H. Andrews, M. Craig, S. Gabel. (Rediffusion.)

Une vamp chargée par les services secrets anglais de protéger des diamants destinés à un roitelet arabe, se heurte à un escroc international, son vieil ennemi.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Detienne (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, A propos de Rubens ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Espaces brûlés », de P. Silvain ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... : l'invité du lundi : Julio Carlo Argan, maire de Rome ; 17 h. 30, Ecoles de Paris ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de F. Hoyle. Adaptation E. Noël, réalisation C. Mourthe (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : Courbet ;

20 h., La Plage, de S. Sarduy. Réalisation J.-P. Colas. Avec S. Artel, J. Bollery, J. Danno ; 21 h., Ecoles de Paris ; 22 h. h. 30, Entretiens avec... André Masson ; 23 h., Le Festival d'automne.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, Quasi una fantasia ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation, avec Sandor Vegh ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait d'un musicien français : Ernest Chausson ; 15 h. 32, Après-midi lyrique : « le Mariage secret » (Cimarosa) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Entre chien et loup ; 20 h. 30, Musique à découvrir : Octuor à vent Maurice Bourgue : Deux Arias (Haendel), Octuor inachevé, menuet final (Schubert), Rondino (Beethoven), Sinfonietta (Donizetti), Adagio K 580 (Mozart), Quintette (Reicha), Septuor, création (E. Lejet).

Écouter-voir

• MÉDECINE : RADIO-BICHAT. — Jusqu'au 30 septembre, France-Inter.

France-Inter rend compte des Entretiens de Bichat depuis le vendredi 23 septembre et jusqu'au 30 septembre.

Chaque jour, une émission relative à la santé des Français est diffusée en direct de l'hôpital de la Pitié, sous la responsabilité de Germaine Bartoli et de Lucien Barnier. Les thèmes d' « Inter-13 » concernent notamment les troubles psychiques chez l'enfant (le 26), la santé de l'enfant avant et après sa naissance (le 27), les rhumatismes (le 30). Le magazine du 28 est consacré au cœur et aux artères et celui du 29 à l'obésité, (19 h. 15).

• MAGAZINE VENDREDI : ILS PENSENT POUR NOUS. — Vendredi 30 septembre, FR 3, 20 h. 30.

Pour fêter le quatre-vingt-dixième numéro du magazine « Vendredi » et pour procéder à une « autocritique » de leur rubrique « Fait de société », Jacques Fansten et Emmanuel Gabe présentent une enquête en forme de caricature. *Ils pensent pour nous :* c'est sur une musique originale et tout à fait entraînante de Graene Allwright, le titre donné à cette réflexion sur le vedettariat des intellectuels.

Les uns, comme Danièle Rappoport, psychologue, Françoise Dolto, psychanaliste d'enfants, Claude Olievenstein, toxicologue, sont appelés spécialistes. Les autres — écrivains, journalistes — sont des intellectuels purs devenus spécialistes de l'intervention dans les mass media. Ils forment une classe bien délimitée et assez parisienne : l'intelligentsia. Aucun n'est oublié. Ils sont là, d'Edgar Morin à Bernard Henry-Levy en passant par Marie Antonietta Macciocchi, les journalistes du *Nouvel Observateur* et du *Monde*, les représentants de l'édition. Aux deux jeunes lauréats du concours général de philosophie 1977 de donner un jugement distancié, sinon innocent — ils disent leur sentiment assis sur les banquettes d'un des « *cafés de l'élite intellectuelle* ».

Tout cela est drôle comme un dessin de Claire Bretécher. D'ailleurs, elle aussi intervient en pouffant de rire à propos de la consommation culturelle. Cet essai sur la mode ne concernera que les gens bien informés des modes. Leur narcissime ne manquera pas d'humour.

• SOIRÉE LYRIQUE : LA CENERENTOLA. — Samedi 1er octobre, A 2, 20 h. 30.

Comme il est convenu par l'accord signé entre l'Opéra et Antenne 2 en mars, voici *la Cenerentola* de Rossini, retransmise au palais Garnier. Jacques Rosner et Max Schœndorff, pour la mise en scène et les décors, ont rendu son charme à l'histoire de Cendrillon, humiliée par son père et ses sœurs pendant trois heures, jusqu'à ce qu'elle se marie. Eliane Lublin et Francine Arrauzau sont d'une drôlerie cruelle et interprètent le rôle des sœurs en se faisant poupées mécaniques. C'est la grande Frederica von Stade qui est Angelina, la Cendrillon délicieuse et triste.

FR3 programme le même soir *la Bohème* de Puccini, par l'Opéra du Rhin. Un bel exemple de non-complémentarité, et d'inévitables frustrations en perspective.

• ESSAIS : LES CIVILISATIONS DE L'ÉCRITURE. — A partir du lundi 3 octobre, France-Culture, 8 heures.

Les Chemins de la connaissance accueillent une série d'émissions proposée par Jérôme Peignot, sur *les Civilisations de l'écriture*. Réflexion sur la nature, les évolutions — on parlera des transcriptions synthétiques, analytiques, phonétiques — et l'avenir de l'écriture, ces dix émissions seront principalement animées par Roger Druet, auteur d'un ouvrage sur ce sujet, et professeur d'art graphiques et d'histoire de l'écriture. Roland Barthes et d'autres professeurs, un graphiste, aussi, apporteront leur concours.

Premier thèmes abordés : « pourquoi et comment écrire ? », « les trois premières étapes de l'écriture », « des écritures de mots à l'alphabet ».

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., J. Pangam et R. du Maurier ; 9 h., Magazine de P. Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., L'Apocalypse est pour demain : Jean Yanne ; 12 h. 30, Inter-midi (reprise magazine à 13 h.) ; 12 h. 45, Le jeu des mille francs ; 13 h. 30, Nouvelles fraîches : Gérard Sire ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal, 20 h., Marche ou rêve ; 22 h., Le Pop-Club.

Samedi : 9 h., F. de Closets ; 10 h., J.-F. Kahn ; 11 h. 30, Les frères Jolivet ; 18 h., Spectacle inter ; 21 h., Tribune de l'histoire ; 22 h. 30, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 30, Au rythme du monde.

Dimanche : 9 h. 30, L'oreille en coin ; 12 h., Inter presse ; 20 h., Le masque et la plume ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Tour parade ;

Samedi et dimanche : 5 h., Claude Ruben ; 14 h., L'oreille en coin.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., J.-P. Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de C. Collange ; 9 h. 6, Denise Fabre ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les Aventuriers ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Une femme, un homme ; 15 h. 30, Viviane ; 17 h., Basker ; 18 h. 30, Journal ; 18 h. 45, Music Story ; 19 h., Europe-Soir ; 19 h. 30, J.-M. Desjeunes ; 21 h., F. Diwo ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., G. Saint-Bris.

R.T.L. : 5 h. 30, Maurice Favières (informations à 7 h., 8 h. et 8 h. 30, avec J.-M. Cavada) ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade ; 13 h., A. Baloud ; 13 h. 15, Les amours célèbres ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Appelez on est là ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h., Journal de J. Paoli ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympa.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure moins.

Radioscopies

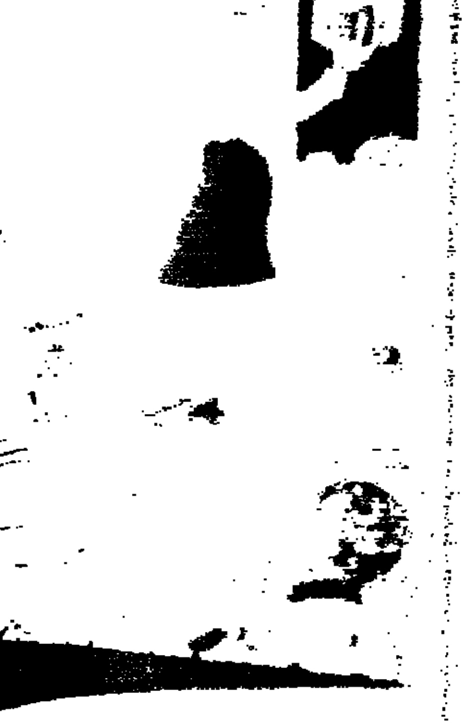
FRANCE - INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Alphonse Boudard (lundi), Paul Misraki (mardi), Jean-Jacques Beucler (mercredi), la chanteuse Maya (jeudi), Pierre Desgraupes (vendredi).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.





SOCIÉTÉ



— Arrachez d'abord de vos manuels LE LOUP ET L'AGNEAU : meurtre ; LES FOURBERIES DE SCAPIN : chantage ; POLYEUCTE : casseurs ; BOOZ ENDORMI : porno ...

PAROLES

Florilège estival

NOUS autres écrivains, trop souvent limités aux seuls petits sujets de nos grands livres, fixons, pour une éternité que la consommation fait éphémère, nos mots que l'oubli recouvre promptement, à tort ou à raison. C'est le métier. Mais il est d'autres mots que l'oubli recouvre et que rien, pas même le typographe, ne fixe une semaine, un mois... voire des siècles, puisqu'un jour des années 3000 un rat de bibliothèque sera bien aise de savoir, pour son agrég' de sociologie antique, non les arcanes de nos romans, mais les propos tenus par ses ancêtres en 1977.

Ainsi, en cet été 1977, ai-je entendu s'envoler ces mots qu'il est un devoir de confier aux casses afin que rien n'en soit perdu. Ils sont à la fois anonymes — comme les grandes œuvres du passé — et signés — comme les grandes et les petites du présent. Anonymes parce qu'il est difficile de savoir si leur auteur est P.-D. G., chômeur ou vacancier professionnel ; signés parce que généralement accompagnés d'un « moi, monsieur, qui ai cinquante-trois ans », *d'un* « moi, madame, qui suis né à Quimper » *ou d'un* « moi, qui travaille depuis trente-deux ans dans la même maison ». *Certes, je ne puis les rapporter tous, mais au hasard des terrasses frileuses, des attentes au péage, des achats de pêches plus onéreuses que parfumées, des arrêts à la station-service, des brefs passages dans un bistrot de hameau où « vacances » ne veut rien dire, ici, là, ailleurs et entre autres :*

« Y a plus de saisons !

— Le mien, c'est les math modernes qui l'ont coulé.

— Elles étaient à 9,15 ses prunes. Dites, vous imaginez 9,15 !

— Si ça pleut encore comme ça, ils vont nous rembourser l'impôt sécheresse.

— Moi, je connais un vigneron. I'm'donne de sa cave à lui !

— Marchais, je vais vous dire, on sait pas ce qu'il cherche !

— Alors on s'est dit la Bretagne c'est pas la Côte.

— C'qu'on mange, c'est p'us sain. C'est comme le veau.

— L'Pé Frinchois, l'd'vient sourd quand qu'ça l'arrange !

— L'Espagne, c'est plus ce que ça a été. Et l'Auvergne pareil.

— Les stoppeurs, je n'en prends jamais. C'est un principe.

— Vous me croirez si vous voulez, mais mille balle le menu... Et pas de la portionnette Borel. Et les légumes, des vrais, pas des boîtes.

— Fallait jouer ton neufe d'pique et ton asse d'cœur.

— C'est bien simple, je voterai pour le parti qui aura collé le moins d'affiches.

— C'est parce qu'il avait un professeur d'anglais qui ne savait pas son métier et un professeur de français qui est enceinte tous les six mois. Alors, il redouble sa cinquième !

— Mademoiselle !... Ma chambre est moins chère que l'hôtel.

— On va tout de même pas se passer de vacances à cause de ta mère !

— Le nucléaire, c'est comme l'électricité. C'est inévitable.

— Tous ces Deutschlandes, tous ces Britiches, ça fait des devises. Et puis aussi des Belgiums et les Zhollandais.

— Que voulez-vous, ils ont peur du silence et de la solitude. Fourmis d'H.L.M., ils se font fourmis de campignes.

— Ouo ! 2,40 une laitue toute fripée !

— Tout cela n'est pas grave. Avant, il y avait le Jamboree, maintenant c'est le folklore autour des centrales. A chaque été son Lip.

— Ils pourront la mettre à 500 F, ils rouleront toujours !

— Quand le vétérinaire est arrivé, c'était fini !

— C'est l'attaque, le problème. La défense aussi, c'est important, mais une bonne défense, si t'as pas une attaque, ça sert pas à grand-chose. Et la preuve, t'as-vu Saint-Etienne l'année dernière ?

— Ou alors, on revient au Moyen Age. L'énergie, c'est vital. Le bord de l'eau et les pâquerettes, c'est de la poésie. On n'a plus le choix. C'est Cro-Magnon ou le nucléaire.

— Croyez-moi, d'l'argent, y en a !

— On n'a pas eu un jour de pluie !

— Zoutelmec, il aurait voulu, il l'avait, le Tour.

— Qu'il y a que la moitié de la France qui part en vacances, vous y croyez, vous ? »

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

ÉCOLE

Le « mot » d'excuse

DEJA harnaché pour l'école, l'enfant réclame son « mot », son « excuse ». En hâte, au dos d'une enveloppe, sur une page arrachée à un carnet, à un cahier d'écolier, le père ou la mère griffonne quelques lignes pour le « maître ». Elles éviteront la retenue pour une absence non justifiée, la punition pour le devoir négligé ou la leçon oubliée.

Puis le billet rejoindra, dans le registre d'appel de la classe, ces témoignages réglementaires et éphémères avant d'aller s'entasser, l'année scolaire terminée, dans la poussière d'un placard d'archives.

C'est là que Pierre Ferran a été les rechercher et de cette excellente idée est né un petit recueil plein de saveur dont on trouvera ici quelques extraits.

Monsieur,
Veuillez excuser Ton· qui a été absent durant sa maladie et malade durant son absence.

Mademoiselle,
Eric et pas à l'école aujourd'hui car il a passé les vacances avec une belles en fines qui la secoué beaucoup. Il a fait son devoir pour la rentrer. Mais il ne pourra pas ressortir avant deux jours car il et encore tout chaud.

Mon mari étant pour le moment décédé, mon fils ne peut aller en classe.

Monsieur,
Mon fils a manqué hier pour cause d'empêchement.

Monsieur,
Jacques est en retard. Merci à l'avance.

Mademoiselle,
Mon petit Alain s'est plaint du mal de ventre durant la journée d'hier et cela doit être les vers. C'est pourquoi il ne sait pas sa poésie. Vous demandant de bien vouloir l'excuser pour cette fois, je vous prie de croire, etc.

Présente à la maîtresse de Valérie ses déférents hommages et la prie de vouloir bien excuser le retard matutinal de cette enfant, dû à une déjection inopinée de la femme de chambre attachée à son service.

Monsieur Y...
Je vous envoit par Antoine se morceau de maigre et 2 boudins vu qu'on a tuer le cochon hier. Ces pour la lettre que vous m'avait tourné au Percepteur l'autre mois. Mais il na rien voulu savoir. L'est plus dur que mon cochon. N'oublié pas de retourné l'assiette et le linge, ordre de la patrone.
A se revoir.
Auguste, de la Haute-Combe.

Monsieur,
Le petit Xavier copie tout sur mon fils et inversement, même qu'ils se passent les cahiers, j'en ai trouvé dans son cartable. A mon sens il faudrait les changé de place et ouvrir l'œil. Sentiments respectueux.

Madame,
Je voudrai vous priez de ne plus opportuner Huguette Dauner avec vos timbres car nous ne sommes pas des mendiants qui vont de portes en portes. Si vous voulez les vendre allez-y vous-même. Je le défends à ma fille.
Madame Dauner.

Madame,
Laurence ne peut pas venir à l'école car je l'emmène à Bouzinville pour commander des lunettes. Nous étions hier chez l'oculiste et il ma dit qu'elle a un très grand défaut car ses yeux sont le contraire l'un de l'autre et il lui faut des lunettes à vie.
Veuillez ogréer Madame mes salutations respectueux.

Monsieur,
Vous avez traiter hier mon gars le deuxième de tout les noms. S'il vous manque j'aime autan que vous le fraper. Parce que ça il le comprendra. Tandis que les gros mots il les comprend pas et maintenan il les répète à tout le monde, comme un con qu'il ait. Merci.

Madame,
Je vous certifie qu'Eric a bien fait devant moi pas plus tard qu'hier soir les lignes que vous lui avez donné : 50 fois, à signer par les parents : A l'avenir je me souviendrai où je range mes affaires.
Au moment d'aller en classe on ne trouve plus son cahier. Ne le repunissez pas. C'est peut-être son Père qui l'a pris en partant par mégarde.
Dans ce cas vous les aurez après-midi.

Monsieur le Professeur,
Auriez-vous l'extrême amabilité d'autoriser, tout à fait provisoirement, ma fille Véronique (4e A) à ne pas assister aux séances d'information sexuelle que vous dispensez depuis le début du t r i m e s t r e à cette section ?
En effet, d'après ce que j'ai pu en savoir, il s'avère que ma fille se situe à un niveau nettement plus élevé que celui des cours auxquels elle est soumise et dispose, dans ce domaine, d'une documentation bien plus élargie.
Vous exprimant à l'avance mes remerciements, et demeurant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, etc.
Honoré de R...
Gérant du Sex-Shop Fontana.

Monsieur le moniteur,
Ma petite Suzy étant très fragile, veuillez lui laisser son tricot pendant la baignade. Merci.

Monsieur,
En jouant à m'éplucher des patates Ghislaine s'est coupé au doigt en profondeur. Saignant suffisamment pour tâcher ses cahiers, je l'ai gardé cette matinée. Recevez Monsieur mes salutations.

Mademoiselle,
Ce matin pour aller à l'école je n'avais de culotte de sèche respectueusement.
Madame Declue.

Madame,
Je me permets de vous signaler qu'Eliette souffrant d'une faiblesse de vessie, il est normal qu'elle demande à sortir plus que la normale. Sinon elle ne fait que se retenir et elle ne retient rien de vos leçons.
Laissez-là aller. Merci.

Monsieur,
Albert ayant manger ma crème à raset alieu de son Nestlé en tube, vous étonner pas s'il fet des bulles en parlant.

Vous fêtes fer trop de lignes à ma petite en punission. Se soir encore, soit disant qu'elle aurait pu pousser une camarade, elle a eut juste à dix heures passer à copier cint cent fois : « Deux droite qui forment un angle droit sont parallèle. »
Et je suis même pas sur que sa soye vrai.
M. Bigard.

Monsieur le Professeur,
Je fais réciter Cinna sans faute à Maxime. A la dose de 5 à 6 vers avant chaque repas ça fait une bonne scène presque tous les jours. Vous serez aimable d'en prendre acte parce que, au train ou ça va, avec mon mari, ça devient une vraie tragédie à la maison. Merci.

★ *Excusez les parents*, par Pierre Ferran. Editions Pierre Horay, 24 F.

LA VIE DU LANGAGE

Quand les lecteurs s'en mêlent...

LA quantité et la qualité du courrier reçu à propos de la « chaudrée de clams » font que nous ne résistons pas au plaisir de revenir... à la marmite.

M. A. Poussière, Poitevin, joint à sa lettre la recette de la chaudrée donnée par le *Dictionnaire de l'Académie des gastronomes*. Recette succulente, et définition excellente de la « chaudrée ». Pour le coquillage qui en fait la base, le *clam*, c'est bien la *Venus mercenaria* des scientifiques, alors que la palourde est un *Tapes decussatus*, le clovisse un *Tapes texturatus*, et la praire une *Venus verrucosa*.

Ne nous risquons pas trop à traduire en honnête français ce latin désinvolte. Ni la Vénus-du-trottoir ni la Vénus-aux-verrues n'ont leur place ici. Le *clam* est bien un coquillage importé et acclimaté : il n'a donc pas de nom français. Notre lecteur et correspondant, plein de sagesse, suggère de nommer *chaudrée de clams* l'objet du litige, chaudrée de palourdes celle qui en serait faite, et chaudrée de coques celle de coques ! On ne saurait mieux dire.

De Londres, M. A. Tanniou nous envoie la recette de la *chowder* anglaise (et américaine) : « Un plat de poisson frais (en particulier de morue) ou de clams, que l'on fait revenir avec des tranches de porc ou de bacon, des oignons et du biscuit salé émietté ».

Cette chaudrée a une cousine germaine. Le chaudron, ou une grande marmite, est en breton de Cornouaille, *goteriad*. La part de pêche réservée aux repas de l'équipage est *ar c'hoteriad*, la cotériade, dont nous avons fait la *cotriade*, bretonne et délicieuse !

De Paris, et même de la rue Mouffetard, M. John McClelland (un correspondant écossais, je présume) rectifie notre *clams chowder* malencontreux en *clam chowder* comme il se doit. Et précise que celle de Melville était bien de *clams*, et non de *coques*, comme le traduisent A. Guerne et J. Giono. Texte : « That smoking chowder.... was made of small juicy clams », cette soupe fumante était faite de *petits* « clams » juteux. La contradiction (le clam proprement dit est un coquillage de forte taille) n'échappe pas à notre correspondant.

Réponse, parfaitement pertinente : « J'ai l'impression que *clam* est (N.B. : en anglais) un mot passe-partout qui signifie le coquillage local, à condition que celui-ci n'ait pas d'autre désignation bien attestée. En Ontario on appelle *clam* un coquillage d'eau douce qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la moule franco-belge. »

De la même façon (poursuit M. McClelland, qui écrit notre langue avec une justesse si élégante que j'en viens à douter que ce ne soit pas la sienne même), « coque » sert à désigner en pays acadien... cet ensemble de coquillages que nous appelons *clam* en anglais.

Les braves *myes* ne sont pas absolument oubliées, encore que mes correspondants en récusent l'emploi. Mais M. F. Guenier (Paris) « a assisté, il y a quatre ans, à l'Aber-Wrach, à la partie de pêche de jeunes enfants de la région attrapant des coquillages qu'ils appelaient *myes*... C'est un coquillage plus gros qu'un clam, de même forme générale... ».

Transmettons donc à la Régie (redevenue Office) de la langue française au Québec, ce dossier... juteux, savoureux, goûteux, de la chaudrée de *myes*.

Jean-du-sot ou Jean-du-sceau ?

Recroît de lettres encore pour les sobriquets des doigts. L'une d'elles (M. J. Zante, Sceaux) ouvre des perspectives bien intéressante pour l'un d'entre eux. Dans la région de Sedan-Carignan (Ardennes), l'annulaire est nommé Jean-de-la-sceau, avec une variante : Jean-de-l'anneau. Or, note notre correspondant, il peut fort bien s'agir, non de l'anneau du mariage, mais de la chevalière dont le chaton, intaillé, servait à sceller les lettres. Comme il s'agit d'un u s a g e uniquement oral, r e c u e i l l i tardivement, on aura transcrit « Jean-du-sot » ce qui était « Jean-du-sceau ».

Quant à une autre appellation de l'annulaire, *melaki* (transcrit « mal-acquis ») ou *maleki*, M. Zante avance l'hypothèse qu'elle pourrait venir de l'arabe *malk*, la propriété, les biens, ou *malik*, le roi. Le sceau que porte l'annulaire est en effet la marque du « propriétaire », du seigneur.

D'une lectrice qui demande à rester anonyme, nous recevions le 10 août une longue et très intéressante lettre ; elle en résume en effet d'autres et pose ainsi un problème de fond, que le passage de « Défense de la langue » à « Vie du langage » traduit incomplètement, mais assez bien. Au hasard de ses lectures, notre correspondante ne cache pas son indignation. « Depuis quand (nous demande-t-elle) *davantage de* (qu'on lit et entend partout, je le reconnais) est-il correct ? »

Réponse : depuis que, précisément, on le lit et l'entend partout. En matière de langue, le commun usage est souverain ; il n'est que de le discerner et de le reconnaître. Au demeurant, *davantage de* est déjà utilisé par Malherbe, par Descartes, par Voltaire, etc. Est-ce contre eux qu'il s'agit de défendre la langue ?

Autre « faute » relevée tant dans *le Monde* que dans *les Septennats interrompus* (de Ph. de Saint-Robert) : le subjonctif suivant *après que*. Faute exemplaire, inlassablement dénoncée depuis cent ans par les grammairiens, et toujours renaissante.

Libre (mais oui !) à chacun de nous de l'éviter ou de la commettre. Car, sur quoi repose l'interdiction du subjonctif derrière *après que ?* Ou bien sur un oukase [après que *exige* (sic), *gouverne* (re-sic), etc.], et ce genre de diktat n'a jamais eu d'effet linguistique.

Ou bien sur la « *logique* ». Dans le cas présent, n o u s dira-t-on, c'est l'indicatif qui doit suivre *après que*, puisque nous sommes en présence de faits passés, accomplis, donc certains ; alors que le subjonctif exprimerait l'éventuel, l'irréel, le subjectif, etc. Telle est, sans les citer autrement, l'opinion des grammairiens.

Ce beau raisonnement, hélas ! se casse le nez (aurait dit Molière) devant une petite phrase toute simple telle que : « *Je ne partirai d'ici qu'après que tu en... seras, ou sois ? sorti.* » Car cette sortie est bien de ces faits « futurs, donc incertains », qui « exigent » le subjonctif. Alors ?

Depuis quand, poursuit notre correspondante, peut-on écrire impunément (brrr !...) « alentour de » ? Mais au moins depuis Rabelais Madame. Et Montaigne après lui, et Molière après Montaigne : « *Les voilà tous alentour de lui ; courage ! ferme !* ». Et La Fontaine encore : « *A son réveil, il trouve/ L'attirail de la mort alentour de son corps.* » (Fables III, 7.) Tous ont commis « impunément » cette faute. Imitons-les.

Faute encore : « *Une politique aussi... nécessaire que* celle engagée *il y a près de vingt ans.* » Ou bien : « *Une attitude semblable* à celle adoptée *naguère.* » Heureuse faute qu'ont commise avant nous et Racine et Montesquieu, et Proust et Valéry, et Gide ; j'en passe, et des meilleurs.

De l'indignation à l'angoisse

Le *Trésor de la langue française*, conseiller autorisé s'il en est, indique cette construction (qui revient à suprimer l'auxiliaire être), appuyée d'une belle citation de Paul Claudel, sans aucun commentaire restrictif ou désobligeant (vol. 5, p. 369). Il est en cela mieux inspiré que Littré, qui en parle comme d'une « faute très commune et ancienne ». C'est la définition même de l'usage, contre lequel nous nous battrions en vain.

« *Les malheureux participes passés sont accordés (on non accordés) au petit bonheur* », constate avec amertume notre correspondante. C'est vrai. Mais qui est le plus fautif, des « grammairiens » qui ont fait de ces accords un parcours du combattant dénué de tout bon sens linguistique, ou de l'usager qui trébuche ?

Il reste que le débat n'est pas tant entre « laxisme » et « purisme », qu'entre l'affectation, d'une part, la simplicité, de l'autre. Il reste surtout que, même excessives, l'indignation et l'angoisse (le mot n'est pas trop fort) de notre lectrice sont vraies et respectables. C'est celle de nombreux enseignants de français (elle l'est sans doute). Et cette angoisse appelle de notre part compréhension, réflexion et résolution, peut-être.

JACQUES CELLARD.

TÉMOIGNAGES

Un salarié, un chômeur

DONNER la parole aux hommes politiques, aux dirigeants d'organisations, aux intellectuels, en un mot à des personnalités, c'est bien, mais est-ce assez ? Nombreux sont les lecteurs du « Monde » qui, tout en approuvant le choix des « Libres opinions », « Points de vue », « Correspondances » et tribunes de toutes sortes que nous publions, souhaiteraient lire parfois dans nos colonnes l'opinion, la réaction d'un inconnu, d'un citoyen sans notoriété.

C'est pour répondre à ce vœu que nous publions ici tels qu'ils nous sont parvenus deux témoignages, l'un qui émane d'un salarié de Grenoble, l'autre d'un jeune chômeur qui habite la région parisienne.

LE DROIT A LA PAROLE

QUE de sollicitations pour le travailleur et le salarié en cette période préélectorale ! Nous ne savons plus où donner de la tête. S'il faut en croire la droite, le centre, la majorité qui n'est pas le centre, la gauche, l'extrême gauche et je ne sais quelle formation encore, tout nous est promis : l'augmentation de notre pouvoir d'achat ; l'amélioration de nos conditions de travail ; l'accroissement de nos libertés ; le développement de la démocratie dans l'entreprise, et j'en passe... Les idées fleurissent, les théories abondent : contradictoires, mais toutes aussi pertinentes.

Nous, l'électeur, le salarié de base, ouvrier ou cadre, comment exercerons-nous notre choix ? Mal à l'aise dans les abstractions, n'appartenant pas au monde des politiques, encore moins à celui des intellectuels, nous voilà désorientés, poussés plus par notre environnement et ses conditionnements que par la raison et l'objectivité.

Loin de ces abstractions théoriques, je propose de réfléchir à partir d'un fait récent qui nous concerne, nous, du monde du travail, et plus précisément du monde industriel.

Une disposition du législateur va imposer à un patronat réticent des avantages très précis au bénéfice du travailleur « posté », celui qui par roulement travaille une semaine le matin, puis une semaine l'après-midi, puis une semaine la nuit.

Voici l'essentiel de ce décret, récemment paru :

« Décret n° 77 816 du 30 juin 1977. Pris pour l'application des articles L 231-2 et L 231-3-2 du code du travail et relatif au mode de travail par équipes successives (Journal officiel du 20 juillet 1977, page 3849).

» Art. 5. — Dans les établissements visés à l'article premier, pratiquant le mode de travail par équipes successives selon un cycle continu, il est interdit, autrement qu'à titre exceptionnel et pour des raisons impérieuses de fonctionnement, de faire tenir à un salarié deux postes consécutifs. Lorsque la prolongation du travail a duré plus de deux heures, il doit être justifié de ces raisons dans les quarante-huit heures qui suivent auprès de l'inspecteur du travail ou du fonctionnaire mentionné à l'article L 611-1, alinéa 5 du code du travail.

» Art. 6. — L'article R 232-17 du code du travail est complété comme suit : En outre, dans les établissements ou parties d'établissements où sont effectués des travaux de toute nature par des salariés appartenant ou non à l'entreprise et travaillant par équipes successives de façon habituelle et régulière selon un cycle continu ou semi-continu, l'employeur doit mettre à disposition de ces salariés et à proximité de leur lieu de travail un local spécial permettant de prendre des repas chauds.

» Ce local doit être installé, équipé et tenu de la même manière que le réfectoire défini par l'article 232-17 du code du travail.

» Il doit, en outre, être équipé de sièges confortables en nombre suffisant permettant aux salariés concernés de s'y reposer pendant les temps d'interruption de travail.

» Art. 7. — Les dispositions de l'article 6 sont applicables à compter du 1er janvier 1978.

» Art. R 232-17 « définissant » le réfectoire.

» Les parois et le sol de ce local doivent être imperméables.

» Le local doit être aéré et éclairé et convenablement chauffé pendant la saison froide.

» Il doit être pourvu de sièges et de tables en nombre suffisant pour que chaque usager dispose d'une place assise.

» Une installation permettant de réchauffer les plats, un poste d'eau potable pour dix usagers prenant simultanément leur repas doivent être aménagés dans le réfectoire ou à proximité immédiate de celui-ci.

» Le réfectoire doit être nettoyé après chaque repas. Son accès est interdit aux usagers en dehors des heures prévues par le règlement intérieur. »

***

Texte magnifique de technocrate ! Sur la forme, merci des précisions auxquelles l'entreprise n'aurait pas songé : elle doit équiper le local de sièges sans oublier d'en mettre un nombre suffisant ! Merci des précisions imprécises quant au local « spécial » : spécial en quoi ? Heureusement, l'article R 232-17 définissant les réfectoires impose que les parois et le sol de ceux-ci doivent être imperméables ! A l'époque du Concorde, de Super-Phénix, on reste songeur devant de telles inanités.

Merci de la rigueur quant aux contrôles prévus pour l'application des textes : « *Chaque fois qu'un ouvrier fera deux heures supplémentaires consécutives à ses huit heures, il appartiendra à la direction de l'usine d'en faire part spontanément ou plutôt réglementairement à l'inspecteur du travail.* » Quelle aubaine pour les P.T.T., quelle surcharge pour les inspecteurs du travail ! Mais qui pense à l'amélioration de leurs conditions de travail ?

La critique est facile, mais il ne faudrait quand même pas oublier le caractère positif du fond.

En effet, me direz-vous, vous de la majorité, c'est bien : voilà une amélioration des conditions de travail méritée par cette catégorie de salariés ; les pouvoirs publics tiennent les promesses prises envers les travailleurs manuels. Merci, monsieur Stoléru !

Et pour vous de l'opposition ? Dérisoire ! Le gouvernement pense-t-il régler les problèmes du travail posté par de telles aumônes ? Cette mesure parcellaire était déjà demandée depuis longtemps... Merci monsieur Stoléru !

Serait-ce à dire que les différences fondamentales entre ceux qui, réciproquement, se désignent comme conservateurs et progressistes, se situeraient simplement dans l'importance des mesures promises, leur champ d'application, leurs délais de réalisation ? Je le crains et à la fois le redoute. En fait, rien d'essentiel ne sépare majorité et opposition. Les deux surenchérissent, disputent, rivalisent sur le même terrain de chasse. C'est à qui coiffera l'autre, mais sur le même poteau.

Et nous ? Nous les salariés, nous restons objets, objets des surenchères, convoités pour notre bulletin de vote. En récompense de notre vote et quel que soit le gagnant, nous aurons droit, braves chevaux de trait, au picotin. Plus ou moins copieux il est vrai !

***

Mais qui nous considère, nous les anonymes du monde industriel, électeurs parmi les autres, en tant qu'individus, femmes et hommes différenciés, personnes singulières et même pensantes ? Pas la majorité passée et actuelle, la preuve en est faite malheureusement. Et non plus l'opposition : elle ne nous promet que des biens et en fait de libertés, des principes. Comment étayer une telle condamnation, un peu schématique ? Qui s'élève contre tous ces textes remplis de bonnes pensées et donc de bonnes mesures ? Qui proteste contre le caractère scandaleux de ces décrets ? Qui ? Mais qui ?

Alors, on n'a rien compris à 1968. Alors la « chienlit » reviendra. Plus forte et plus irrésistible. Alors il sera trop tard.

Qui a demandé au travailleur posté de l'usine du Mans, à celui de l'usine de Vénissieux, à celui de l'usine de Mulhouse, ce qu'il voulait, lui et aujourd'hui, pour améliorer ses conditions de travail ? Qui a demandé au patron ou au dirigeant de l'usine du Mans, à celui de l'usine de Vénissieux, à celui de l'usine de Mulhouse, ce qu'il envisageait, ici et maintenant, pour améliorer les conditions de travail ?

On a questionné les services du ministère du travail, on a analysé les enquêtes de la Sofres ou de l'IFOP, on a sondé les organisations syndicales, sans compter naturellement les organisations patronales.

Ce sont bien là des démarches démocratiques : une véritable « concertation » avec l'ensemble des « partenaires sociaux ».

Eh bien non ! Moi, je n'ai rien compris. Les ministères, il en faut, mais ils sont anonymes. Les partenaires sociaux, il en faut, mais ce sont des institutions. En fait, un tel texte est un élément de plus pour la castration des travailleurs, tout simplement.

Que demandons-nous ? De la délégation, de la décentralisation, de la responsabilisation ; la reconnaissance des individus, là où ils sont et comme ils sont.

Il eût été tellement plus simple d'énoncer, en lieu et place du décret précité, et naturellement après consultation, aux niveaux centraux, des institutions et partenaires sociaux :

« Dans le but d'améliorer les conditions d'exercice du travail posté, il appartient aux entreprises industrielles et commerciales d'organiser des négociations entre les dirigeants des unités intéressées et les représentants du personnel, portant sur les mesures pratiques relatives à... Ces mesures feront l'objet de conventions collectives d'établissement... »

J'entends dire, tous les jours : « *Le maintien du pouvoir aux patrons et aux dirigeants !* » Et aussi : « *Le pouvoir aux travailleurs !* » Ce n'est que cela que je demande, mais pour chacune des parties, de véritables pouvoirs et de véritables contre-pouvoirs.

Différents oui, nous le sommes, et différents nous voulons rester. Les travailleurs de la base n'ont jamais demandé aux autres de penser et d'agir pour eux. Alors, que sera 1978 ?

CLAUDE CHAMES,

Le droit au travail

J'AI vingt-deux ans et je suis au chômage depuis un an. Je fabrique des jouets et objets en bois. Après plusieurs propositions intéressantes, je décide de m'installer comme artisan.

Premier rendez-vous avec la personne responsable de l'A.N.P.E. pour les stages de perfectionnement que je désire effectuer. Conclusion de l'entretien : aucun stage n'est possible avant deux ou trois ans. Je n'ai pas les moyens d'attendre.

Deuxième rendez-vous avec la personne responsable de l'A.N.P.E. auprès de la chambre des métiers pour savoir s'il y a des aides ou des facilités accordées aux nouveaux artisans. Conclusion : aucune. Il y a bien une mesure en préparation, mais la circulaire n'est pas encore parue. On me donne le nom d'un responsable de l'A.N.P.E. qui pourra peut-être me renseigner.

Troisième rendez-vous avec ce responsable, pour savoir ce qu'il en est. Réponse : aucune aide ou facilité et, en plus, je perds tous mes droits sociaux et mon indemnité de chômage et je ne les retrouverai pas en cas d'échec. Le responsable qui me reçoit est compréhensif, il a connu plusieurs personnes dans ce cas. A son avis, c'est trop risqué. Il me conseille très discrètement de continuer à vendre au noir tout en pointant au chômage. C'est l'impasse.

Quatrième rendez-vous avec un fonctionnaire au ministère du travail qui me parle de la circulaire DE n° 3 du 14 janvier 1977, qui prévoit une aide aux cadres qui s'installent dans l'éventualité où leur entreprise serait créatrice d'emploi (maintien de l'aide publique pendant six mois, préservation de tous les droits sociaux et facilités d'emprunt).

Mais je ne suis pas diplômé. Elle ne s'applique donc pas dans mon cas. Je m'étonne et interroge : les aides aux jeunes chômeurs dont on parle partout, où sont-elles ? La revalorisation du travail manuel, qu'en est-il ? Les stages, etc. ? Il est inutile, me dit-il, que je poursuive mes démarches, elles n'aboutiront pas. Il connaît trop les rouages de l'administration.

Il a l'air ennuyé et semble désireux de m'aider. Il me conseille alors discrètement d'écrire une première lettre demandant à bénéficier des avantages de cette circulaire D.E. n° 3 du 14 janvier 1977. Ma demande sera refusée. Alors, je devrai, m'explique-t-il, envoyer la réponse négative avec une lettre de réclamation à la délégation à l'emploi, expliquant ma situation et criant au scandale au sujet des aides et du travail manuel. En période électorale, c'est la seule chance, me dit-il. On lui demandera alors peut-être son avis si ma lettre aboutit, et il fera ce qu'il pourra.

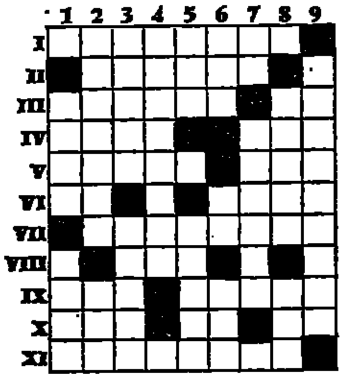
Je suis écœuré. Je viens de recevoir mes impôts qui portent sur cinq mois de chômage à 1 100 F mensuels et sur sept mois de travail à 2 000 F mensuels. J'ai 1 500 F à payer. Que faire ? S'il vous plaît, faites quelque chose.

MANUEL POIRIER.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 876



HORIZONTALEMENT

I. Cueillait des lauriers dans la campagne. — II. Le crépuscule des noctambules. — III. Sillons ; Permet de déduire. — IV. Mit sur les genoux ; Préfixe. — V. Localité de France ; On la fait facilement changer d'état. — VI. Ses habitants respirent l'air du large ; Ornement. — VII. Perles de différentes grosseurs. — VIII. Guère. — IX. Bien abîmé ; La première arrivée. — X. Pas flottant ; S'opposent ; Elément d'une charpente. — XI. Avec lui, c'est souvent du tout cuit !

VERTICALEMENT

1. Ne manque pas d'étoffe ; Congé sans préavis. — 2. Ne font pas très propres ; Préposition. — 3. Série d'accidents ; Intervint à main armée. — 4. Est jeune et coquette. — 5. Ne s'embarque pas sans espèces ; Vraiment fatiguant. — 6. En Ré ; Quartier de Blois ; Baie. — 7. Signe musical ; D'un certain Royaume. — 8. Peut donc s'envoler ; Abréviation militaire. — 9. Spécialités de cascadeurs.

Solution du problème n° 1 875

Horizontalement

I. Campagne ; Arno. — II. Ecuries ; Ile ; Ees. — III. Tri ; Scène ; Ronce. — IV. Oates ; Rires ; Et. — V. Unes ; Na ; Iran. — VI. Statuaires ; Ro. — VII. Hé ! ; Seules. — VIII. Elimées ; Ney ; Pré. — IX. Ul ; Eteintes. — X. Serre ; Tu ; Sel. — XI. Escaliers ; Fac. — XII. Sot ; Mâle. — XIII. Présages ; Burin. — XIV. Ruiner ; Silences. — XV. Prêtées ; Eolien.

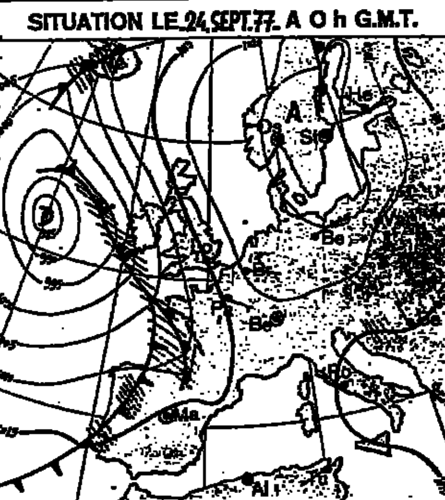
Verticalement

1. Retoucheuses ; RP. — 2. Cran ; Elles ; Pur. — 3. Cultes ; RC ; Rie. — 4. A.R. ; Estimeraient. — 5. Miss ; Etel ; See. — 6. Pec ; Atrée ; Icare. — 7. Aser ; Site. — 8. Ninas ; Nurses. — 9. Nieraient ; Sosie. — 10. El ; Ruées ; Lô. — 11. Ers ; Elysée ; Bel. — 12. Ise ; Muni. — 13. Rêner ; Spa ; Farce. — 14. Nectar ; Malien. — 15. Ose ! ; Noces ; Cens.

GUY BROUTY.

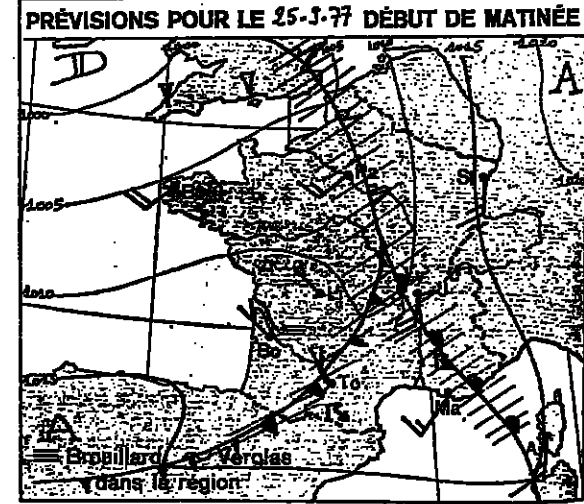
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 SEPT. 77 A 0 h G.M.T.





PRÉVISIONS POUR LE 25-9-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 septembre à 0 heure et le dimanche 25 septembre à 24 heures.

Les basses pressions centrées au large de l'Irlande dirigent, vers l'Europe occidentale, un flux d'air océanique assez chaud qui s'étendra progressivement à toute la France.

Dimanche 25 septembre, le temps sera très nuageux le matin de la frontière belge au Rhin, aux Alpes et aux régions méditerranéennes ; il pleuvra et il y aura peut-être quelques orages dans le Midi. Sur le reste de la France le ciel sera peu nuageux mais des brouillards se formeront en Aquitaine. Au cours de la journée, les pluies intermittentes et parfois orageuses se localiseront des Vosges aux Alpes et à la Corse tandis qu'ailleurs se généralisera un temps variable avec des nuages passagers mais de nombreuses éclaircies. Les vents viendront du sud puis du sud-ouest ; ils seront parfois assez forts près de la Manche, modérés ailleurs. Les températures resteront du même ordre que celles de samedi.

Samedi 24 septembre à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 22 et 8 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 16 et 3 ; Lille, 18 et 6 ; Lyon, 16 et 5 ; Marseille-Marignane, 21 et 11 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 18 et 7 ; Pau, 22 et 14 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 22 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 15 et 5 ; Bonn, 16 et 5 ; Bruxelles, 17 et 7 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 16 et 7 ; Genève, 15 et 3 ; Lisbonne, 24 et 19 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 24 et 14 ; Moscou, 6 et 1 ; New-York, 17 et 15 ; Palma de Majorque, 24 et 17 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 10 et 3.

Visites et conférences

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Jussieu, Mme Allaz : « Des arènes aux thermes de Cluny ».

15 h., métro Louvre, Mlle Lemarchand : « Histoire des rues de Paris : la rue Saint-Honoré ».

15 h., terminus autobus 52 et 72 Pont-de-Saint-Cloud, Mme Oswald : « Les grandes eaux et l'évocation du château de Saint-Cloud dans son parc ».

15 h., gare de Châtenay-Malabry, ligne de Sceaux, Mme Pennec : « La vallée aux loups ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., Musée du Louvre, bureau informations, porte Denon : « Le théâtre dans la peinture du dix-huitième siècle ».

15 h., Bièvres, 78, rue de Paris : « Le musée français de la photographie » (l'Art pour tous).

15 h. 15, 8, rue Boutebrie : « Le charmant cloître, les pittoresques maisons autour de l'église Saint-Séverin » (Mme Barbier).

15 h., sortie métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Les salons de réception du ministère des Finances ».

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Les salons du ministère des finances ».

15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal et ses salons » (Connaissance de Paris).

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand).

15 h., Neuilly, 34, avenue de Madrid : « La folie Saint-James » (Mlle Hager).

15 h., angle rue Valette et place du Panthéon : « Le Paris de Rabelais » (Histoire et archéologie).

15 h., 2, rue du Mont-Cenis, devant l'église Saint-Pierre : « A travers le vieux Montmartre ».

CONFERENCE. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (Centre de méditation transcendantale).

LUNDI 26 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église Saint-Séverin, M. Guilier : « Saint-Séverin et son quartier ».

15 h., métro Halles, Mme Puchal : « Passé et avenir du quartier des Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Hôtel-de-Ville, devant la poste : « Les prestigieux salons de l'Hôtel de Ville » (Mlle Hager).

15 h., Sainte-Chapelle : « Architecture et vitraux du XIIIe siècle » (Histoire et Archéologie).

15 h., 24, rue Pavée : « Au Marais : de l'hôtel Lamoignon à celui des Ambassadeurs de Hollande ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (Paris et son Histoire).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, M. André A. Devaux : « Cournot philosophe ou les « prophéties » d'un rationaliste prudent » (Académie des sciences morales et politiques).

20 h. 30, 38, rue de Turenne : « Techniques de développement personnel » (inscription au 277-43-31) (Centre de développement du potentiel humain).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 septembre 1977

UN DECRET :

● Relatif à l'âge minimum d'affiliation au régime d'assurance maladie institué par la loi n° 66-509 du 12 juillet 1966 modifiée des titulaires de pensions de réversion ou de veuves servies par un régime non salarié non agricole.

UNE CIRCULAIRE :

● Relative au vocabulaire judiciaire (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement présenté en fascicule séparé.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

"Roméo et Juliette" de Carmelo Bene

La scène est rouge comme le dedans d'un cœur ouvert plongé dans un bocal ; rouge comme un cœur épinglé sur une carte postale décorée, pour de maladroites déclarations, de grosses fleurs bouillonnées. La scène est rouge comme le vin répandu sur lequel s'hypnotiseraient les yeux brûlés d'un homme qui a trop attendu quelque chose, quelqu'un. Rouge de la colère, du désespoir, de la mort. Le décor ruisselle de rouges : c'est une table triste d'après ripailles solitaires, avec un bout de nappe blanche, des vasques translucides, des verres vides, accessoires d'un vieux mélo agrandi à la mesure d'un géant. Le géant rêve, jette dans le décor kitch, comme des gouttes de sang, les marionnettes qui le hantent, petits personnages en habits de pantomine démodés, où les princes portent des pourpoints et les princesses des guirlandes de fleurs pâles. Des pantins rouges avec de grosses manches bouffantes ou des faux ventres qui les font ressembler à des « culbutos ». Un aristocrate lassé, blafard dans sa grande cape, appuyé sur un portant gémit, outrageusement élégiaque, des sonnets de Shakespeare.

Le *Roméo et Juliette* de Carmelo Bene picore un peu partout dans l'œuvre du poète, et ailleurs. Il est difficile, et inutile, de chercher à reconnaître les références. Mieux vaut se rendre disponible à l'enchaînement des tableaux, aux vagues de musique, au trajet sinueux des voix sur les images. La plus grande partie du spectacle est en play-back, et la déshumanisation des sonorités exagérées élève un mur invisible, glace les regards, gèle les élans.

On voit d'abord une suite de pitreries hautaines, menées par Carmelo Bene-Mercutio. L'acteur et le personnage veulent se fuir et ne peuvent se délier. Jeu cruel qui dévoile un incessant aller-retour entre l'artificiel et le « vrai », également désigné par les voix réelles qui brusquement crèvent le play-back. Carmelo Bene démolit à grands coups rapides une histoire d'amour devenue légende grâce à une pièce de théâtre. Par-là, il démolit l'amour et la pièce. Reste le théâtre, mis à mal, anachronique, et dont les rides sont soulignées par l'emploi des procédés cinématographiques : effets de gros plan, de montage, synchronisation...

Lorsque Mercutio est embroché au cours d'un duel, Carmelo Bene reste debout, ricane, dit que sa blessure est moins grave que dans le texte. Il ne participe plus aux actions, il les lance, regarde, surveille. Il commence la deuxième partie du spectacle en rappelant l'intrigue à toute vitesse, pour s'en débarrasser. La question n'est plus là. L'amour, d'abord montré ridicule, tourne franchement au grotesque, à l'odieux. Une chanson dit que la vie est une garce. C'est la mort qui est là et domine, qui s'offre et se dérobe.

Carmelo Bene profère — à travers les mots de Shakespeare — sa détresse furieuse, son ironie morbide. Il est allongé sur un sofa, Roméo à ses côtés, dans la *même attitude*, comme un double, continue à mimer le play-back, mais c'est la voix de Carmelo Bene qui prononce le texte. Sa voix s'empare de la pièce, de la scène, pénètre les personnages aux yeux vides, en fait des poupées de ventriloque. Tous parlent par sa voix.

C'est un combat atroce auquel nous assistons. L'ultime combat d'un homme soutenu par son orgueil. Un Prométhée en flammes, ramassé sur lui-même. Il n'abandonne rien de ses passions, de ses vérités, de son rire, spectateur sardonique des pauvres actions humaines qui continuent, bancales, sous ses yeux... Juliette s'étend sur son lit virginal pour une mort théâtrale et dit — elle-même — avant sa tirade que ce n'est pas drôle de jouer un texte aussi mauvais. Et quand Carmelo Bene, dans le carnage des corps privés de souffle — de son propre souffle, — joue sa mort — sa propre mort, — Juliette se soulève, dit qu'il a encore trop bu, et c'est la fin.

Pour qui connaît et aime Carmelo Bene, le spectacle est sublime. Pour qui ne le connaît pas — mais on peut aller voir ses films au *Studio Gît-le-Cœur*, — il est sans doute malaisé de se placer tout de suite comme il le faut vis-à-vis de sa bouffonnerie et de sa froideur, de sa manière de retourner les situations, d'en présenter sans cesse des reflets contradictoires. Mais dès que sa voix le jette vers nous, brise la glace, alors il n'y a plus de barrière de langage ni d'esthétique. Il y a un acteur grandiose, un par sa voix.

COLETTE GODARD.

★ Opéra-Studio, 20 h. 30 jusqu'au 28.

Expositions

Ateliers d'artistes aujourd'hui, à Beaubourg

Le Centre Georges-Pompidou ouvre une nouvelle rubrique dans les salles du sous-sol qui donnent sur le forum : la présentation des travaux de jeunes artistes, peu connus ou tout à fait inconnus.

Une des missions des conservateurs du centre, comme d'ailleurs de ceux de l'ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, consiste à visiter les ateliers d'artistes. C'est le meilleur moyen de s'informer du labeur souvent obscur d'artistes qui n'ont pas encore franchi les portes des institutions, salons et musées et parfois même des galeries.

C'est de ce patient travail prospectif que se nourrissent les expositions de l'ARC, dont le but est de chercher, trouver et rendre accessible au public le travail des nouveaux artistes. Le Centre Beaubourg lui aussi entreprend un travail similaire, bien que d'orientation différente. Abondance de biens ne nuit pas ; le pluralisme est nécessaire dans un domaine où les choix des conservateurs sont forcément partiels.

Beaubourg commence donc par présenter un peintre et un photographe. Il ne se contente pas de montrer des œuvres, il veut aussi, en se livrant à une évocation du cadre même de l'atelier, nous donner l'illusion que nous pénétrons chez l'artiste, dans son réduit solitaire. Voici ce que l'on a sorti de l'atelier du peintre Jean de Gaspary : des mains. Peintures de mains monumentales, mains-paysages, tendues, fermées, les doigts joints, avec le réalisme froid de la peinture d'après photo. Cela ne va pas encore bien loin, bien qu'il ne s'agisse pas tout à fait d'un début.

A côté, l'atelier d'une photographe d'architecture. Pas de monuments classés, mais des murs anonymes qui forment la substance même d'une ville et que le regard de l'artiste rend singuliers. Le temps qui passe sur des pierres sans nom, les démolitions et les constructions qui les changent. Morceau par morceau, Heidi Von Schaewen reconstitue l'image globale d'un site que jamais la caméra ne saisit d'une pièce.

Elle n'est pas une débutante. Elle a déjà tourné un film sur le « Tailer d'arquitectura Bofill » à Barcelone.

Les prochains « ateliers » seront consacrés à Christian Fossier (pastels), Denis Rivière (peintures), Max Reithmann (gouaches sur papier), Louis Quilici (peintures), Ivan Theimer (peintures néo-romantiques), Niel Toroni (peintures post-minimalistes). Signe des temps : les musées ont pris le relais des galeries privées, dans l'exploration de la jeune production artistique.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de Jean de Gaspary, Heidi von Schaewen : Atelier aujourd'hui au Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne.

Variétés

Jacques Douai

Animateur de culture populaire depuis trente ans, Jacques Douai a contribué à la renaissance du folklore français. Il a ainsi ressuscité parfois des chansons étonnantes, comme cette complainte d'une ouvrière du treizième siècle, criant sa misère et revendiquant fièrement, qu'il chante en ce moment tous les soirs au Palais des arts. Souvent méconnu, le rôle de Jacques Douai est incontestable comme conservateur d'une tradition, et son entreprise sympathique, difficile et nécessaire, mérite d'être saluée.

Douai ne se contente pas d'un répertoire ancien, présenté sans orchestration moderne (pourtant, les Hongrois, les Anglais, les Irlandais, comme Sean O'Riada, ont depuis longtemps montré l'exemple) et avec le refus de la notion de spectacle caractéristique des chanteurs « rive gauche » des années 50. Jacques Douai chante aussi bien Robert Marcy, Victor Hugo, Louis Aragon, Gilles Vigneault, Jacques Prévert, que Tardieu. Malheureusement, il est desservi par sa voix de choriste, qui ne fait passer aucun sentiment.

Si *Maintenant que la jeunesse...*, *de Louis Aragon et Léonardi*, est interprété passionnément, avec le cœur et le ventre, par sa créatrice Monique Morelli, elle est chantée joliment, un peu froidement, par Douai ; le même sort est réservé au *Bateau espagnol*, que Léo Ferré, son auteur, transformait en cri d'un poète blessé, qui jetait des mots simples frappant comme une massue, déversant une cascade d'émotions.

Jamais le spectateur, écoutant sagement Jacques Douai qui lui offre des chansons de « qualité », n'a l'impression de partager avec le chanteur la musique, les chansons. Jamais il n'y a le pont, la communion entre un côté et l'autre de la scène. Jamais la vie ne passe.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des arts, 20 h. 45.

Musique

« REQUIEM ALLEMAND » au Palais des congrès

L'Orchestre de Paris a ouvert, jeudi soir, sa saison 1977-1978, en présence de M. Raymond Barre, premier ministre, par une interprétation du « Requiem allemand » de Brahms.

***

Comme un parfum de mort qui flotte, la lourde brume sonore qui monte et qui envahit tout : les chœurs, l'orchestre, la salle avec ses trois mille visages poudrés ou rasés de près, figés pourtant, morts en sursis face à des musiciens livides sous les projecteurs de la télévision.

La méditation sur l'au-delà, ici devient spectacle, sans autre objet que sa propre délectation : penser qu'on meurt en écoutant Brahms... Au comble de la jouissance esthétique, il passe parfois comme un désir d'anéantissement et quelques-uns sans doute frissonnent de plaisir : un frisson délicieux lorsqu'on est bien vivant, presque un défi.

Le choix du Requiem allemand, *de Brahms, pour ouvrir la saison de l'Orchestre de Paris n'est peut-être qu'un demi-hasard, sinon un symbole. A travers le bruissement des toilettes de gala, on pense à Edgar Poe et au bal magnifique du prince Prospero dans* le Masque de la mort rouge : *on refuse du monde à l'entrée des concerts pourtant, comme ces étoiles éteintes dont la lumière se propage encore. La musique brille souvent plus qu'elle ne brûle ; elle étouffe en silence sous les bravos. Le Palais des congrès se prête à ce cérémonial, il n'y manque que le glas à l'entracte.*

C'est l'agonie lente dans des fauteuils profonds, l'agonie en douceur, car l'exécution du chef-d'œuvre mystique de Brahms, sous la direction de Daniel Barenboïm, ne manquait ni de puissance ni de finesse avec en soliste Hermann Prey et une jeune soprano anglaise, Margaret Marshall — dont on peut supposer qu'elle fera pour le moins une belle carrière.

« L'herbe se dessèche et la fleur flétrit », chantent les chœurs. A la fin seulement, à travers les interventions du hautbois, l'espérance en une survie de l'homme par l'intermédiaire de ses œuvres. Faisant fi des superstitions, Radio-France a choisi ce concert pour en assurer la retransmission directe sur France-Musique, inaugurant ainsi une collaboration avec l'Orchestre de Paris.

GÉRARD CONDÉ.

Quand la musique vient en Ariège

(Suite de la première page.)

Cinq cents personnes, beaucoup de Toulousains, des Parisiens, des étrangers, mais aussi les citoyens du pays, écoutaient ce soir-là Jessye Norman, cette jeune, imposante et éclatante cantatrice noire, qui fait courir les foules aux plus grands festivals. Etonnant privilège pour des gens qui, avant le Festival de Saint-Lizier, n'avaient jamais eu l'occasion d'assister à un concert, car l'Ariège est un des pays les plus délaissés de France au point de vue musical (le maire, M. Georges Sutra, ardent supporter de ces manifestations, ne se souvient, en trente-quatre ans, que de deux séances données à Saint-Girons par les Jeunesses musicales).

Jessye Norman se livre entièrement dans ce programme qu'elle a composé spécialement pour Saint-Lizier. D'abord, elle se recueille, ses yeux se ferment, son visage semble paisiblement s'endormir, elle façonne la musique qui va naître, et puis le chant s'élance comme une flèche, plane, vibre en volutes puissantes, les mots sont pétris par la bouche comme la glaise sous la main du sculpteur, l'expression musicale jaillit à travers de merveilleuses gammes de timbres où l'on devine toute la richesse physique et humaine de cette voix.

Prodigieuse est l'intensité de ce récital si divers : l'immense déploiement contemplatif de « A l'infini », l'extase intime du « Chant nocturne du voyageur », la vision insoutenable de « la Jeune Fille et la Mort », de Schubert ; et puis toutes les palpitations d'un cœur dans « l'Amour et la Vie d'une femme », de Schumann, le détachement sublime de « Ich bin der Welt abhanden gekommen », de Mahler (dédié par elle à la mémoire de Maria Callas), la fermeté et la souplesse inexprimables de quatre negro spirituals, ou encore la lumineuse tendresse de « Mandoline », de Debussy ; quel voyage au cœur de la musique, quelle révélation par le chant et ce piano, instrument de divination sous les doigts de Dalton Baldwin !

Ce concert exceptionnel reste dans la ligne que s'est fixée Jean-José Rieu : Saint-Lizier est en effet un festival de jeunes interprètes, et, autour de Jessye Norman (qui n'a que trente-deux ans), il a convié des artistes au début d'une belle carrière, tels Eugène Indjic (prix Rubinstein), le pianiste tchèque Marian Lapsansky, lauréat de la Tribune internationale de l'UNESCO, David Lively, prix Dino-Ciani, ou Katherine Ciesinski, qui remportait récemment le grand prix du concours de chant de Paris. L'ambition de Saint-Lizier est de leur servir de tremplin.

Mais il ne s'agit pas seulement de transplanter des concerts dans un lieu aussi beau et original. Le festival veut aussi marier la musique à la terre ariégeoise. Ainsi dans cette journée de promenade-concert qui l'achevait et fut l'occasion d'une visite aux nombreux retables baroques des églises romanes du Couserans. Sous la houlette de deux jeunes historiens d'art, MM. Bruno Tollon et Henri Pradalier, on découvrait l'histoire spirituelle et sociale dans cette région, pendant les époques de « poussée démographique et de prospérité » que furent les douzième et dix-huitième siècles, à travers ces exquises églises romanes et ces naïfs autels dorés, dernière vague du prodigieux mouvement baroque qui balaya l'Europe.

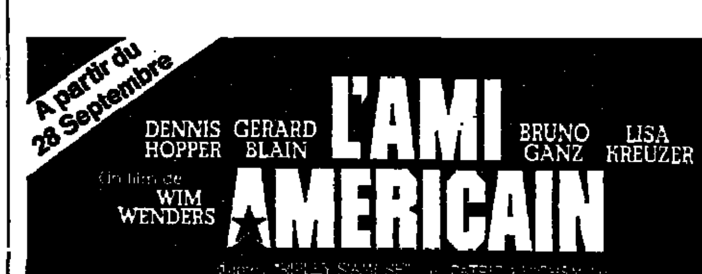
Et devant la triomphante Vierge de l'Assomption, robuste comme une femme de la vallée, encadrée par saint Vincent et saint Martin en bois éclatants de soleil, au milieu des marbres et des colonnes torsadées chargées de pampres, d'animaux et d'angelots, un jeune quatuor du conservatoire de Pau jouait « l'Art de la fugue », de Bach, qu'écoutaient religieusement les vieilles femmes du village et cet instituteur de quatre-vingt-neuf ans qui, la veille, avait improvisé pour Jessye Norman une chanson de trois strophes.

On était à Ayet, en haut de la vallée de Bethmale, au milieu de ces garçons et filles aux costumes multicolores, aux curieux sabots terminés en longues cornes, qui, à la suite de Paulette Bourges, maintiennent les traditions, les chants et les danses de ce pays plein de charme et de beauté, volontiers critique et soupçonneux pour ses frères des vallées voisines, mais débordant de gentillesse pour les « étrangers »

Un tel festival, tenu à bout de bras par quelques personnes, avec un budget modeste (110 000 F pour six journées), mérite d'être connu et soutenu. Toutes les autorités locales et régionales reconnaissent son rôle de pionnier dans la vie artistique ariégeoise qui s'éveille d'un long sommeil (1).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) On rappellera cependant le Festival Fauré qui se maintint courageusement pendant plusieurs années, à une époque où le rôle des festivals n'était pas aussi bien compris qu'aujourd'hui, et mourut faute de subventions.



SPORTS

VOILE

AU « GRAND PAVOIS » DE LA ROCHELLE

Les petits voiliers en vedette

La Rochelle. — Créé en 1973 le *Grand Pavois* de La Rochelle, exposition à flot réservée aux voiliers et ouverte durant quatre jours, attire chaque année plus d'exposants et plus de visiteurs. Se tenant au début d'une saison nouvelle, quatre mois avant le Salon nautique de Paris, il fournit les premières indications sur l'orientation de la plaisance et l'évolution des goûts du public.

La profession considère que son activité se situe à un niveau inférieur à celui de l'an dernier, mais il s'agit là d'une appréciation globale. En réalité, le fléchissement est surtout sensible dans le domaine des vedettes à moteur et des voiliers importants. En revanche, les voiliers de moins de 12 mètres de long gardent toute leur faveur auprès du public, surtout lorsqu'il s'agit de modèles estimés, proposés par des chantiers sérieux. Ainsi, on apprend que Bénéteau a dû porter de dix à dix-huit la cadence mensuelle de production de son *First*, half-tonner confortable de 9 mètres dessiné par André Mauric. Un *First 27* de 8 mètres et un *First 22* de 6,50 mètres apparaîtront au Salon de Paris.

Le long des pontons du vaste port des Minimes, encore en cours d'aménagement, les nouveautés sont nombreuses. Citons chez Jeanneau l'*Aquila*, de 8,25 mètres, à six couchettes, dû à Philippe Harlé ; chez Neptune, le *99*, dériveur de 10 mètres à sept couchettes sur plan de Daniel Tortarolo ; chez Amel, le spacieux *Maramu*, de 13,50 mètres. Le *Kelt 8 mètres*, bien connu, bénéficie désormais d'une garniture intérieure en teck.

Chez Yachting France, le premier *Jouet-37*, exposé à La Rochelle, a été vendu à un client d'Allemagne, où la firme vient de créer, à Flensburg, une succursale qui s'attaquera également à la Scandinavie. Ce « one tonner » de 11 mètres de long et 3,80 m de large a pris un bon départ car il concilie la vitesse avec une grande habitabilité (neuf couchettes). Le constructeur qui a qualifié ce modèle de « *maison sur la mer* » a établi une intéressante étude comparant les charges qu'entraîne la possession de ce voilier de 266 000 F celle d'une résidence secondaire de même prix : cette dernière pèserait plus lourd dans un budget que le bateau qui exigerait de 5 000 à 8 000 francs par an pour son entretien, taxes et assurance comprises. Il reste qu'entre les deux acquisitions le choix doit plus au sentiment qu'à l'économie... Un *Jouet-21* de 6,50 m de long à quatre couchettes est en préparation chez Yachting France sur plans de Jean Berret.

Précisément, quelques-uns des visiteurs étrangers s'étaient rendus au Grand Pavois pour y rencontrer le jeune architecte rochelais promu depuis cette saison à la notoriété internationale.

Jusqu'à maintenant les bateaux conçus sur sa planche à dessin sont, au maximum, des « one tonners ». Mais un two tonner destiné à l'Admiral's Cup de 1979 pourrait bien y prendre forme l'an prochain.

YVES ANDRÉ.

Le premier Festival international du film de voile aura lieu à La Rochelle du 27 au 30 octobre 1977.

TENNIS

Coupe Porée

BARAZZUTTI ET BERTOLUCCI ABANDONNENT

Fait rarissime, deux joueurs ont abandonné, vendredi 23 septembre, en quarts de finale de la coupe Porée, organisée par le Racing-Club de France sur les courts de la Croix-Catelan. L'Italien Corrado Barazzutti, victime de crampes, a dû renoncer après plus de deux heures de jeu contre l'Espagnol José Higueras. Son compatriote Paolo Bertolucci, opposé au Français Patrick Proisy, a quitté le court au quatrième set, pour protester contre de trop nombreuses fautes d'arbitrage.

LES RESULTATS
(Quarts de finale)

Roger-Vasselin (F.) b. Goven (F.), 3-6, 6-4, 6-4 ; Proisy (F.) b. Bertolucci (It.), 6-4, 5-7, 8-7, 40-15 abandon ; Vilas (Arg.) b. Gildemeister (Chili), 6-1, 6-2 ; Higueras (Esp.) b. Barazzutti (It.), 3-6, 6-1, 4-4, abandon.

FOOTBALL

NICE PIÉTINE FACE A MONACO

Les Niçois n'ont pas su profiter de la visite des Monégasques, le 23 septembre, au stade du Ray, pour distancer leurs adversaires en tête du classement. Malgré un premier but inscrit dès la cinquième minute sur un penalty très discutable, les Niçois n'ont pas pu éviter, vingt minutes plus tard, l'égalisation méritée du capitaine monégasque Jean Petit.

Ce match nul fait l'affaire des Stéphanois, vainqueurs à Rouen (2 à 1) et désormais troisièmes du classement à deux points des leaders. Une autre équipe s'est imposée à l'extérieur, Paris Saint-Germain, qui a remporté à Lyon sa quatrième victoire consécutive (3 à 2).

Cinq jours avant de recevoir Dukla de Prague en match retour de Coupe d'Europe, Nantes a peiné à domicile pour battre Bastia (2 à 0). Déjà privés de Loïc Amisse, suspendu, les Nantais devront peut-être recevoir les Tchécoslovaques sans Bruno Baronchelli, l'autre ailiers, victime d'une entorse acromio-claviculaire.

(NEUVIEME JOURNEE)

*Nice et Monaco	1-1
*Nîmes et Sochaux	1-1
Saint-Etienne bat *Rouen	2-1
*Troyes et Laval	0-0
*Marseille bat Reims	2-1
*Strasbourg bat Bordeaux	3-0
*Nantes bat Bastia	2-0
*Valenciennes et Lens	3-3
Paris S.G. bat *Lyon	3-2
*Metz bat Nancy	3-0

CLASSEMENT. — 1. Monaco et Nice, 14 points ; 3. Saint-Etienne, 12 ; 4. Sochaux, Marseille et Laval, 11 ; 7. Strasbourg, Nantes et Paris S.G., 10 ; 10. Lens et Bordeaux, 9 ; 12. Nancy et Nîmes, 8 ; 14. Lyon, Bastia et Metz, 7 ; 17. Valenciennes et Reims, 6 ; 19. Rouen et Troyes, 5.

En deuxième division (Groupe A). *Toulouse et Avignon ont fait match nul* (1 à 1).

Culture

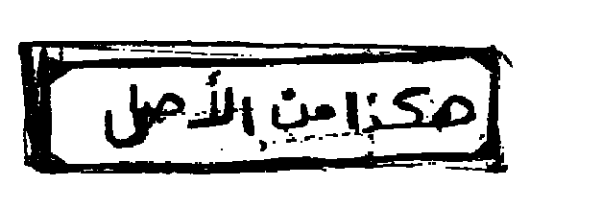
HOMMAGE A JEAN ROSTAND A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La séance de rentrée de l'Académie française s'est ouverte sur l'éloge de Jean Rostand, prononcée par M. Louis Leprince-Ringuet, directeur en exercice, qui a souligné le « rayonnement exceptionnel » du disparu :

« *Jean Rostand, connu et estimé de toute notre population, même par les humbles, les sans-grade, se savait aimé et respecté parce qu'il incarnait pour eux la science avec toutes ses motivations, ses éléments de culture et également la liberté, l'indépendance du jugement et du caractère, et surtout une profonde générosité. (...) Son enthousiasme naturel et son extrême indépendance devant les pouvoirs politiques ou industriels, les Eglises, le faisaient réagir souvent avec passion. Ce fut le cas, ces dernières années, à l'occasion de ses prises de position contre les dangers des rayonnements de la bombe atomique. (...) Poète, il avait considéré comme une vraie vocation cette mission d'éclairer les hommes sur la grandeur et la beauté de la science...* »

Après avoir mentionné l'œuvre écrite de Jean Rostand, l'orateur a insisté sur son activité proprement scientifique, sur les progrès notables qu'on lui doit « *dans la connaissance de la fécondation et de la parthénogenèse grâce à l'influence du froid* » En 1946, il a découvert « *l'action de la glycérine à faible dose sur la résistance d'un tissu à la congélation, point de départ des banques de sperme* ». Il a aussi trouvé des étangs à monstres.

M. Leprince-Ringuet a enfin souligné la tolérance de cet agnostique, de cet athée, à la fois « *respectueux du cheminement des autres et profondément inquiet, angoissé même* ».



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30, 20 h. 30) : Lorenzaccio.

Les salles municipales

Châtelet (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30) : Volga.

Les autres salles

Arts-Hébertot (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : Si t'es beau, t'es con.
Antoine (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) : les Parents terribles.
Atelier (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) : le Faiseur.
Athénée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30) : Equus.
Biothéâtre Opéra (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) : la Jeune Fille Violaine.
Centre culturel du Xe (sam., 21 h. ; dim., relâche) : Faustino Mine.
Comédie Caumartin (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10) : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) : Pepsie.
L'Epicerie (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30) : Belle ombre.
Fontaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : Irma la Douce.
Gaîté-Montparnasse (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.). : Pierre Louki.
Gymnase-Marie-Bell (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) : Arrête ton cinéma.
Huchette (sam., 20 h. 45) : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) : Quoat-quoat.
Le Lucernaire-Forum. Théâtre rouge (sam. et dim., 20 h. 30) : les Emigrés. — Théâtre noir (sam. et dim., 18 h. 30) : la Belle Vie ; (sam. et dim., 20 h. 30) : Molly Bloom ; (sam. et dim., 22 h. 30) : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Madeleine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) : Peau de vache.
Mathurins (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : La ville dont le prince est un enfant.
Michel (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10) : Au plaisir, madame.
Montparnasse (sam. et dim., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10) : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard (sam., 21 h.) : Erostrate.
Œuvre (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15) : la Magouille.
Palais-Royal (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 ; dim., relâche) : Sigismond.
Porte-Saint-Martin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.) : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) : Jean Harzow contre Billy the Kid.
Studio des Champs-Elysées (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45) : les Dames du jeudi.
Théâtre Oblique (sam., 18 h. 30 ; dim., relâche) : les Gros Chiens.
Théâtre du Marais (sam., 20 h. 45, dim. relâche) : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Orsay, petite salle (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : Madame de Sade. — Grande salle (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) : Harold et Maude.
Théâtre La Péniche (sam., 20 h. 30 ; dim., relâche) : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.) : Divorce à la française.
Troglodyte (sam., 21 h.) : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés (sam., 20 h30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) : Féfé de Broadway.

Festival estival

Bateaux-Mouches, dimanche matin : Clavecin, violon (Corelli, L. Boulay, C. Bernard, Vivaldi, Locatelli, Corelli).
Récamier, sam. 18 h. 30 : Groupe instrumental de Gennevilliers, mélodies anciennes hongroises (Durko, Bartok, Brahms).
Billettes, sam., 20 h. 30 : clavecin, Puyana (Bull, Haydn, Mozart).
Saint-Merri, dim., 10 h. : Brass Ensemble of Royal College of Music of London « Messe pour une fête », de Vercken.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : R. Dyens (musique brésilienne).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Centre Pompidou (sam. et dim. 18 h., 19 h., 20 h., 21 h.) : Trente-deux heures d'animation musicale, par les solistes de l'Enseignement intercontemporain.
Bateaux-Mouche-Alma, dim. 10 h. 30, M. Buchmann et G. Verba (Hændel, Granados).
Notre-Dame de Paris, dim. 17 h. 45, A. Wolf (Muffat, Bach, Reger).
Eglise Saint-Louis-des-Invalides, dim. 16 h., E. Pelletier, (Telemann, Buxtehude, Nanini, Goudimel).
Parc floral de Vincennes, dim. 15 h., Musique des gardiens de la paix.

Jazz, pop', rock et folk

Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.
Nouvel Hippodrome de Paris, 20 h. : Iggy Pop.
La Vieille Grille, 18 h. 30 : Jacques Berrocal, Gaby Bizien et Jean-François Pauvros (Jazz).
Grand-Palais (sam., 20 h.) : Groupe Belle Star.

La danse

Bobino (sam. 21 h., dim. 17 h.) : Ballet national du Sénégal.
Palais des Sports (sam. 17 h. et 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h.) : Ballet soviétique sur glace.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous)
Centre culturel du Marais (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.) : Japanese Dance, Shuraku.

Les chansonniers

Caveau de la République (sam. 21 h., dim. 15 h. 30) : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes (sam. et dim. 21 h., dim. 15 h. 30) : Marianne ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures (sam. et dim. 22 h.) : Le maire est démonté.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 24 - Dimanche 25 septembre

La cinémathèque

(Sam.) : 15 h., Eugénie Grandet, de R. Ingram ; les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de R. Ingram ; 18 h. 30, le Jour du fléau, de J. Schlessinger ; 20 h. 30, Viridianande, de L. Bunuel. (Dim.) : 15 h., Octobre, les Dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30, De Mayerling à Sarajevo, de M. Ophüls ; 20 h. 30, Qui a peur de Virginia Woolf ? de M. Nichols ; 22 h. 30, la Dolce Vita, de F. Fellini.

Centre Georges-Pompidou

(277-11-12)
15 h. (Jusqu'au 25 septembre) : Best Brith of the flag. The Great Ice Cream. Robbrey. In june. Dallas 1962 ; 19 h. : Art Video.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Angl., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69).
BAD (A., v.o.) : St Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
BARRY LYNDON (Ang., v.f.) : Opéra, 2e (261-50-32).
BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : St-Germain-studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE CONTINENT OUBLIE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA DENTELLIERE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
ELISA, VIDA MIA (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).
GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
IL ETAIT UNE FOIS EN ARIZONA (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
J. A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).
LA MACHINE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONSIEUR PAPA (Fr.), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34).

Les films nouveaux

PADRE PADRONE, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Convention, 15e (828-42-27).
FURTIVOS, film espagnol de José Luis Borau, v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98). Studio Médicis, 5e (633-25-97). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MENACE, film français d'Alain Corneau, Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08). Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). Balzac, 8e (359-52-70). George-V, 8e (225-41-46). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33)
NICKELODEON, film américain de Peter Bogdanovich, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40). France-Elysées, 8e (723-71-11) : v.f : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88). Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES GRANDS FONDS (*) film américain de Peter Yates, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82). Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Bretagne, 6e (222-57-97). Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03). Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare-de Lyon, 12e (343-01-59). Nation, 12e (343-04-67). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Napoléon, 17e (380-41-46). Wepler, 18e (387-50-70)
KUNG FU WU SU, film français de Jean-Luc Magneron : Richelieu, 2e (233-56-70), Styx, 5e (633-08-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Studio Raspail, 14e (326-38-98). Cambronne, 15e (734-42-96).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROVIDENCE (Fr.), v. ang. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ROOTS, ROCK, REGGAE (Ang., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e 033-15-04) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (551-44-11), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Bosquet, 7e (551-44-11), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Murat, 16e (288-99-75).

En hommage à Henri de Montherlant le Théâtre des Mathurins propose : « LA VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT », avec Jean DESCHAMPS et Michel FAVORY dans une mise en scène de Jean MEYER.

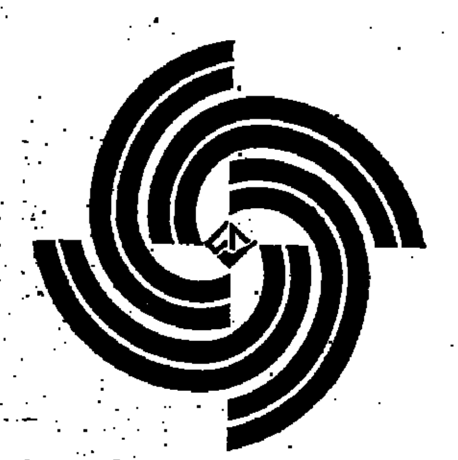
Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
CHINATOWN (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
ELECTRE (Gr., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (**) : Templier, 3e (272-94-56) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Calypso, 17e (754-10-68)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GUERRE ET PAIX (U.R.S.S., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA MOUSSON (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NETWORK (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (705-04-55).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40)
THE KILLING (Angl., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 10e (508-11-69).

Les festivals

FESTIVAL POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : Répulsion ; 16 h. : le Bal des vampires ; 18 h. : Chinatown ; 20 h. 15 : Cul-de-sac ; 22 h. : le Locataire.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I, 13 h. : Janis Joplin ; 14 h. 45 : Dersou Ouzala ; 17 h. : le Lauréat ; 19 h. : les Damnés ; 21 h. 30 : Mort à Venise ; V. et S. à 23 h. 30 : Delivrance. — II, 13 h. 30+V. et S. à 23 h. 30 : On achève bien les chevaux ; 15 h. : Pink Floyd ; 16 h. : Cria Cuervos ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Ames perdues ; 22 h. Phantom of the Paradise.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 12 h. (sf D.) + V. et S. 0 h. 30 : Cabaret ; 14 h. 10 : les Valseuses ; 16 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish ; 18 h. 10 : Aguirre ou la colère de Dieu ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Network. — II, 11 h. 30 (sf D.) : Satyricon ; 14 h. et 22 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 15 : Cria Cuervos ; 18 h. 20 : Taxi Driver ; 20 h. 20 + V. et S. à 0 h. 30 : Music Lovers.
MARX BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) Mer, S. : Plume de cheval ; J., D. : Une nuit à Casablanca ; V., L. : Animal Crackers ; Mer. : la Pêche au trésor.
PIRATES ET CORSAIRES, Jean-Renoir, 9e (874-40-75). Mer. : Cyclone à la Jamaïque (v.o.) ; J. : Barbe noire le pirate (v.o.) ; V. : le Pirate des Caraïbes (v.o.) ; S. : le Corsaire rouge (v.f.) ; D. : Pavillon noir (v.o.) ; L. : les Flibustiers des Antilles (v.f.) ; Mar. : les Pirates du diable (v.f.).
RISI - PASOLINI - FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : les Contes de Canterbury ; 16 h. : Satyricon ; 18 h. 15 : Fellini-Roma ; 20 h. 15 : le Sexe fou ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits.
W. ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer., mar. : le Septième Sceau ; jeu. : A travers le miroir ; ven. : la Nuit des forains ; sam. : Persona ; dim. : le Visage ; lun. : le Silence.
HITCHCOCK (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, le Rideau déchiré, Complot de famille.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : Sinbad et l'Œil du tigre ; jeu. : Un jour, une vie ; ven. : Frissons d'outre-tombe ; sam. : Stardust ; dim., mar. : Pain et chocolat.
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : De l'influence des rayons Gamma... ; jeu. : Permission d'aimer ; ven. : Heat ; sam. : Macadam cow-boy ; dim. : Welcome to Los Angeles ; mar. : les Visiteurs.
LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Accident ; ven., sam. : Cérémonie secrète ; dim. : le Messager ; lun., mar. : Maison de poupée.
KUBRICK (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., dim. : Lolita ; jeu., sam., mar. : le Baiser du tueur ; ven., lun. : les Sentiers de la gloire.
BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : African Queen ; jeu. : Key Largo ; ven. : Passage to Marseille ; sam. : Stand In. ; dim. : Casablanca ; lun. : le Port de l'angoisse ; mar. : les Anges aux figures sales.
HI, GAY (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Mer., D. : Pink Narcissus ; J. : A Bigger Splash ; V. : Corner of the Circle ; S., Mar. : Une chose très naturelle ; L. : Sébastiane.
ACTION REPUBLIQUE (v.o), 11e (805-51-33). Mer. : Sunday too far away ; J. : Qu'elle était verte ma vallée ; V. : Traite sur commande ; S. : le Sel de la terre ; D. : les Temps modernes ; L. : Adalen 31 ; Mar. : Sur le quai (v.f.)
JEAN COCTEAU : La Pagode, 7e (705-12-25), Mer. : l'Eternel Retour ; D., J. : la Belle et la Bête ; V. : les Enfants terribles ; S., L. : Orphée ; Mar. : Ruy Blas.





La XIVe Foire internationale d'Alger

L'heure des bilans

LES Foires internationales d'Alger se suivent et ne se ressemblent pas. En 1976, la seconde Foire panafricaine avait ravi la vedette à la treizième F.I.A. Les deux manifestations, étroitement imbriquées, étaient, il est vrai, inséparables. Mais tout avait gravité autour de la « Panafricaine », qui avait fait d'Alger le « carrefour de l'Afrique » selon l'expression de M. Mohamed Farah, le directeur général de l'ONAFEX (Office national algérien des foires et de l'expansion commerciale). Vingt-cinq Etats africains et quatre mouvements de libération du continent étaient au rendez-vous ainsi que trente-quatre autres pays. Le palais des expositions des pins maritimes avait abrité une série de colloques et de rencontres. L'une de ces réunions avait débouché sur la naissance de l'Association des foires du tiers-monde, dont la présidence était confiée à l'Algérie.

La quatorzième F.I.A., ouverte le 21 septembre et qui se tiendra jusqu'au 7 octobre, répond à de plus modestes ambitions. Avec trente-cinq pays étrangers participants (1), trois mouvements de libération et quarante-neuf services publics et sociétés nationales, elle reste certes l'une des six foires les plus importantes du monde. Si les Etats-Unis en sont toujours absents, bien qu'ils soient devenus, en 1976, le premier client de l'Algérie et l'un de ses principaux fournisseurs, le Japon y fait une entrée remarquée en installant pour la première fois un pavillon national.

Elle ne connaît pas cependant le lustre de ses devancières. En 1974, année de lancement du deuxième plan quadriennal, la Foire avait fêté à sa façon le vingtième anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance. L'année suivante, alors que se multipliaient dans tout le pays chantiers et initiatives, elle célébrait le dixième anniversaire du « redressement révolutionnaire » opéré en 1965 par le président Boumediène. Cette année, alors que se termine le plan et que s'est achevée la mise en place des institutions avec l'adoption d'une Constitution et l'élection d'une Assemblée nationale, l'heure est aux bilans. La formidable poussée de développement tous azimuts a engendré des déséquilibres, des distorsions, a laissé subsister des zones d'ombre, a créé des problèmes sociaux et humains nouveaux. Dans un discours prononcé au mois d'avril, le chef de l'Etat n'a pas fait mystère de ces difficultés. « La gestion, *a-t-il dit*, est désormais une bataille à gagner comme nous avons gagné celle de l'investissement. Le problème des hommes, de leur intégrité, de leur engagement, de leur compétence, reste le problème clé. »

Rigueur, productivité, rentabilité. La quatorzième Foire internationale d'Alger, fidèle reflet de l'économie algérienne, est placée sous ces trois signes. Parfaitement rodée sur le plan technique, elle est devenue une véritable institution, à la fois manifestation commerciale et fête populaire, qui attire les visiteurs par centaines de milliers. Répond-elle cependant parfaitement aux objectifs qui lui avaient été assignés ? Les dirigeants algériens lui avaient fixé une double mission : donner aux responsables des entreprises et sociétés algériennes un moyen de connaître et de choisir les biens d'équipement nécessaires au développement de l'industrialisation ; promouvoir les productions algériennes auprès des éventuels acheteurs étrangers. Il importe désormais de cerner de façon précise les résultats obtenus. C'est la tâche qui est confiée à un « bureau d'investigation et d'évaluation économiques » qui vient d'être mis en place.

(1) Dix-sept pays européens (dix de l'Ouest et sept de l'Est), douze pays africains et arabes, trois asiatiques, un d'Amérique du Nord (Canada) et 2 d'Amérique du Sud.

ENTRETIEN

« Sous le signe de la rigueur »

« LA Quatorzième Foire internationale d'Alger est placée sous le signe de la rigueur et va se dérouler alors que la bataille de la productivité bat son plein. » Le regard vif derrière des lunettes finement cerclées d'acier, M. Mohamed Farrah, directeur de l'Office national algérien des foires et expositions (ONAFEX), n'ignore rien des problèmes que pose une telle manifestation. Cette foire internationale d'Alger, devenue au fil des ans une véritable institution, il en a conduit pas à pas le développement. Nous recevant dans son bureau, aux Pins-Maritimes, quelques jours avant l'inauguration de ce quatorzième épisode, il affiche le calme des vieilles troupes. La rigueur, il sait ce que ce mot veut dire. Jamais la Foire, dont il est responsable, n'a ouvert ses portes avec un jour de retard, pavillons en ordre, fleurs arrosées, allées soigneusement balayées. Situant, comme nous l'y invitions, la Foire dans le cadre des directives actuelles des autorités, il poursuit : « Cette exigence de rigueur, les responsables sont décidés à l'imposer dans tous les actes de la nation, surtout après la consolidation des différentes structures du pays intervenue ces derniers mois. Elle s'avère d'autant plus nécessaire que l'Algérie est à la veille de trouver son second souffle dans la lutte qu'elle mène pour le développement.

« Etes-vous satisfait du niveau de la participation internationale de la Quatorzième FIA ?

— Elle est aussi importante que les années passées. Cette fidélité de nos « grands exposants », qu'ils soient membres de la C.E.E. ou du Comecon, africains ou arabes, asiatiques ou américains, appelle un commentaire. Une telle constance prouve d'abord que la FIA constitue un lieu où l'on fait un maximum d'affaires. Cela n'a rien de surprenant étant donnés les différents plans de développement lancés par notre pays. Elle démontre aussi le sérieux de notre manifestation : nous exigeons des exposants, et des plus importants surtout, la présentation de biens d'équipement nécessaires à l'industrialisation de l'Algérie. Elle indique enfin que les exposants se sentent à l'aise et sont satisfaits des services qui leurs sont rendus. Reviendraient-ils s'il en était autrement ?

» La fidélité des exposants a pour corollaire l'intérêt des visiteurs, toujours plus nombreux. Ces derniers sont, certes, attirés par la participation internationale, mais ils le sont de plus en plus aussi par les productions de l'industrie algérienne, qui se diversifient d'année en année. Plus de la moitié de la surface totale de la Foire est ainsi réservée à la production nationale. Les entreprises socialistes nationales s'attachent à perfectionner chaque année, sous tous les aspects, leurs pavillons ou leurs stands. Elles font de méritoires efforts de vulgarisation tout en présentant des fiches techniques détaillées pour renseigner les acheteurs éventuels.

Un bureau d'investigation

» Cette année, et pour mieux préparer l'avenir, nous avons décidé de mettre en place un bureau d'investigation et d'évaluation économiques. Ses activités s'appliqueront aussi bien aux contrats conclus avec l'étranger qu'aux marchés réalisés par les sociétés nationales. Les données rassemblées par ce nouvel organisme permettront d'élaborer une stratégie propre à mettre encore plus en relief la production nationale afin qu'elle puisse conquérir des marchés nouveaux. Les pouvoirs publics disposeront aussi d'un outil leur permettant de mieux acheter, et aux meilleures conditions.

— En consultant la liste des participants, on relève un absent de marque, les Etats-Unis, qui sont pourtant le premier client de l'Algérie.

— Il ont dans le passé déjà participé à la Foire. Mais, contrairement aux pays occidentaux ou socialistes, les Etats-Unis n'ont pas pour tradition constante de prendre part de façon systématique à des manifestations économiques telles que la FIA. Cela dépend pour eux de la conjoncture, des problèmes de l'heure. Les Etats-Unis préfèrent souvent, comme d'ailleurs le Japon, le principe de l'exposition collective. Il ne faut pas donner à leur absence une signification politique. Ce serait une fausse interprétation.

— C'est une banalité que de dire que la Foire d'Alger est devenue une institution. Estimez-vous qu'elle a atteint tous ses objectifs ? Comment voyez-vous son avenir ?

— La création du bureau des investigations, dont je viens de vous parler, prouve éloquemment que la FIA est encore loin d'avoir atteint les buts que les pouvoirs publics lui avaient assignés, bien qu'elle se soit améliorée au fil des ans et qu'elle ait atteint sa vitesse de croisière. Nous figurons actuellement parmi les six grandes foires mondiales. Cela ne nous empêche pas de rêver au jour où nous pourrons atteindre le degré d'organisation méticuleuse et la synchronisation parfaite de la Foire de Leipzig ou de celle de Milan, nos illustres devancières.

Une vieille tradition

» Ce qui nous intéresse surtout, c'est de pouvoir affirmer un jour que la Foire ne permet pas seulement aux nations étrangères qui y participent de faire de bonnes affaires, il faut aussi qu'elle devienne avant tout un lieu où l'Algérie manifeste son expansion dans tous les domaines. Instrument idéal pour la promotion de nos exportations, elle doit constituer aussi un forum où les hommes de toutes les nations se rencontrent et font honneur à ce qu'il y a de meilleur dans le fond de la culture universelle, qu'il s'agisse de poésie, de danse, de musique, de peinture, etc.

— Vous renouez ainsi avec une vieille tradition islamique...

— ... Et même anté-islamique. Elle existait déjà chez les Arabes d'Okadh, dans le Hedjaz, et en d'autres lieux avant même l'avènement de l'islam. Je crois que c'est un peu l'honneur de ces Arabes d'avoir été une fois de plus exemplaires dans cette organisation de manifestations où s'unissent en toute harmonie le spirituel et le temporel, le commerce et la culture. Dans un cas comme dans l'autre, ne s'agit-il pas d'échanges ? Notre époque moderne nous montre combien il s'agit là d'une nécessité impérieuse. Sans vouloir blesser des collègues, on peut déplorer que certaines grandes foires du monde occidental se meurent, non pas en raison d'une prolifération anarchique, mais parce qu'elles n'accordent aucune place au culturel, au spirituel. Elles ne font cas que de la technologie la plus avancée, et par conséquent la plus dépouillée pour ne pas dire la plus desséchée.

» Dans cette optique nous nous proposons de parachever l'œuvre de la FIA par l'organisation de salons qui sortiraient un peu du cadre traditionnel de ce type de manifestations en Europe. Ainsi, un salon de la chasse et de la pêche, s'il doit donner une large part à la présentation d'armes ou de matériel, peut permettre de réaliser une rétrospective des traditions populaires en ce domaine. Poésie et danses folkloriques y trouveraient leur place. Il existe, par exemple, dans le folklore algérien, une danse peu connue des Hauts-Plateaux, la « *danse de la sarcelle* ». L'évocation de la sarcelle poursuivie par le chasseur est présentée comme une transposition de l'éternelle quête amoureuse.

— La Foire d'Alger n'éclipse-t-elle pas quelque peu les autres réalisations de l'ONAFEX, et notamment les foires régionales souvent hautes en couleur qui mériteraient pourtant d'être plus connues ?

— Il est exact que le Mouggar de Tindouf, l'Assihar de Tamanrasset, la Foire nationale de l'artisanat traditionnel de Ghardaïa ou la Foire-exposition d'Annaba constituent des manifestations importantes. Mais l'Algérie n'a pas retenu dans ses priorités le développement du tourisme, et nous ne leur donnons aucune publicité extra-muros. Nous nous emploierons à les faire connaître lorsque nous serons en état de satisfaire toutes les demandes d'hébergement que provoquera un afflux de touristes étrangers. Certaines de ces manifestations sont d'ailleurs inter-africaines, dans l'extrême Sud notamment et favorisent l'accroissement des échanges avec les pays voisins. Ce rôle ira croissant avec la mise en service de la transsaharienne si justement appelée « *route de l'unité* ».

Aide-toi...

» La création de ces foires régionales correspond surtout au souci majeur du gouvernement de résorber les disparités régionales. En 1967, avant la réalisation du réseau routier saharien, une bouteille d'eau minérale coûtait à Tindouf ou à Tamanrasset jusqu'à huit fois son prix à Alger. Les sociétés nationales, invitées à participer aux foires régionales, ont fini par ouvrir sur place des antennes permanentes qui commercialisent leurs produits et approvisionnent régulièrement les populations locales à des prix normaux.

— Vous présidez l'Association des foires du tiers-monde créée en 1976 lors de la Foire panafricaine d'Alger. Certains estiment que les foires, dans les pays en voie de développement constituent un luxe coûteux et servent surtout les intérêts des pays industrialisés. Qu'en pensez-vous ?

— C'est hélas, souvent vrai, et c'est la prise de conscience de cette constatation qui se trouve à l'origine de cette nouvelle organisation appelée à jouer un rôle très important dans un proche avenir. Permettez-moi de vous dire que, si l'Algérie a eu l'honneur d'être choisie pour l'installation du siège et l'exercice de la présidence, c'est parce que depuis 1967 nous n'avons cessé de prôner une coopération plus étroite entre les pays du tiers-monde en général et les pays africains en particulier. C'est d'ailleurs en tant que représentant des foires des pays afro-asiatiques que je siège au comité de direction de l'Union des foires internationales.

» Notre foire d'Alger a déjà accueilli des stagiaires et envoyé des experts dans certains pays d'Afrique. Nous avons souvent été consultés et nous nous sommes toujours efforcés de répondre le plus positivement possible aux demandes qui nous étaient présentées. Si l'Association des foires du tiers-monde est née à l'initiative de l'Algérie, c'est parce que nos responsables ont banni de leur vocabulaire comme de leurs faits et gestes tout souci de prestige et de démagogie. A quelques exceptions près, les pays du tiers-monde ont des problèmes parfaitement comparables. Les foires qu'ils organisent ne doivent pas être des manifestations folkloriques ou exotiques. Elles doivent s'insérer dans l'édification de l'économie moderne de ces pays. On ne peut que déplorer que certains d'entre eux aient engagé des sommes colossales, souvent empruntées à des taux usuraires, pour créer une foire alors qu'ils sont sollicités par d'autres urgences. L'un des objectifs de la nouvelle association est, par ailleurs, de lutter contre un phénomène qui n'épargne pas les pays développés : la prolifération. On voit parfois dans une même région jusqu'à une dizaine de manifestations qui ne peuvent atteindre un seuil minimum de rentabilité, car elles se concurrencent dangereusement. La volonté d'aboutir contre vents et marées à un succès de prestige est parfois génératrice de haines tenaces.

» J'estime, et ce sera ma conclusion, qu'il ne faut pas sacrifier, en ce domaine comme dans les autres, à une mode. Si l'assise économique existe, la foire peut être nécessaire. Si elle n'existe pas, il vaut mieux s'entendre avec un pays voisin. L'Association doit permettre une meilleure concertation. Elle doit aussi favoriser et organiser une entraide mutuelle en vertu du vieil adage : « *Aide-toi, le ciel t'aidera.* »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

DE LA COURSE A LA RÉGENCE

« El Djezaïr » a toujours connu une intense activité commerciale

LE monde musulman s'est toujours défini, sur le plan économique, comme un immense marché de production et d'écoulement des produits dont le réseau compliqué s'est étendu des confins de l'Arabie et de la Perse jusqu'aux côtes de l'Atlantique trouvant des prolongements naturels jusqu'en Asie et en Afrique. Le long des grandes routes caravanières les cités s'édifient qui fixent en leur sein une ou plusieurs communautés et s'enrichissent de ces échanges commerciaux. Les foires, dont on retrouve un souvenir si vif dans la tradition littéraire arabe, en mêlant régulièrement autour de quelques grands sanctuaires de l'islam, des populations d'origine et de coutumes différentes nomades et sédentaires, sont un carrefour des idées autant — sinon plus — qu'un marché des produits. Le commerce de l'or, de l'ivoire et des esclaves de l'Afrique, celui des épices et des étoffes de l'Extrême-Orient, celui des céréales et de l'huile du Bassin méditerranéen suscitent une intense circulation des hommes et des idées, du Machrek au Maghreb, et assurent l'intégration de cet ensemble arabique dans les circuits de l'économie internationale.

La ville musulmane, ordonnée autour de la mosquée — unique lieu de rassemblement, — abrite les artisans dont chaque corporation, obéissant à des règles très strictes, occupe une rue ou un quartier — le souk — où pourront se développer les activités spécifiques. Aux portes de la ville, point d'arrivée des caravanes, se tiennent à date fixe, les marchés auxquels vont s'approvisionner en matières premières ou en produits finis artisans ou revendeurs des souks. C'est ici qu'opère le grand marchand — le tâjir — qui, du fait de sa fortune, de son éducation et de ses rélations avec le pouvoir apparaît comme le personnage le plus en vue de la société musulmane. Actif, puissant, il entretient une cour où serviteurs, messagers, fonctionnaires, lettrés, hommes du culte se mêlent. Tirant de ces contacts quotidiens une vision du monde extérieur qu'il est le seul à posséder et qu'il entretient par quelques voyages d'affaires, le grand marchand jouit d'un prestige certain auprès de ses concitoyens et possède un pouvoir politique non négligeable. Pourvoyant à l'approvisionnement des grands entrepôts — les funduq — qui alimentent les détaillants des souks, il tient dans ses mains la prospérité de la cité.

Placé sur un des itinéraires maritimes les plus fréquentés de la Méditerranée, El Djezaïr-Alger, fondé au dixième siècle, bénéficiant d'un bon mouillage, devient rapidement un port florissant. Les dominations successives, jusqu'à l'arrivée des Espagnols de Pedro Navarro en 1510, qui installent la forteresse du Peñon face à la ville, si elles montrent l'intérêt porté au site par les occupants, en freinent notablement le développement. Le cheikh Sélim, gouverneur de la ville, fait appel, en 1516, aux frères Barberousse, corsaires originaires de Mitylène, qui entretiennent une vingtaine de galères à Djidjelli et dont les exploits ont fait le tour de la Méditerranée, pour déloger les Espagnols. L'aîné, Aroudj, après avoir fait étrangler le gouverneur et maté la révolte des habitants, s'installe à Alger. Son frère, Kheir ed-Din, qui lui succède, ne pouvant maîtriser le soulèvement général provoqué dans les autres villes conquises par Aroudj, fait hommage du pays au sultan de Constantinople. Celui-ci le désigne alors comme pacha et lui dépêche les deux mille janissaires qui l'aideront, les années suivantes, à imposer sa domination et à chasser les Espagnols du Peñon. Alger, devenu la capitale de la Régence, placé sous la suzeraineté théorique du sultan ottoman, connaît, jusqu'au dix-neuvième siècle, une activité et un essor exceptionnels grâce à la « course ».

La « course » — ou piraterie maritime — se trouve être, à l'époque, une institution parfaitement admise contre laquelle luttent sans succès les nations européennes, au premier rang desquelles l'Espagne et la France. Parfaitement organisée, obéissant à des règles commerciales précises, la « course » apporte à Alger une prospérité qui attise bien des convoitises. Au dix-septième siècle, à l'apogée de cette entreprise, Alger compte, croit-on savoir, plus de cent mille habitants. Les corsaires — ou raïs — regroupés dans une sorte de syndicat — la taïffa des raïs — entretiennent autour d'eux une foule d'artisans ou de commerçants : constructeurs, charpentiers, transitaires. Leur flotte, composée généralement de navires de petit tonnage — ils n'excèdent guère cent cinquante tonneaux — comprend une trentaine d'unités armées de douze à vingt canons. Trois mille hommes sont embarqués. A l'origine, chacun, à condition de disposer des moyens financiers nécessaires, pouvait armer un navire-corsaire.

Le déclin de la course

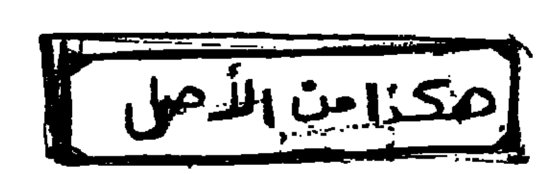
Dès la fin du dix-huitième siècle, le dey en garde le monopole, partagé seulement avec quelques hauts dignitaires de son entourage. Un secrétaire aux prises — le khodja el-ghnaïm — a la charge, au retour des corsaires, de répartir les bénéfices après avoir réglé les droits de port et rétribué les marins.

A partir de 1815, petit à petit, la course amorce son déclin à la suite des coups portés par les galères armées par les chevaliers de l'ordre de Malte et l'action d'autres corsaires ou encore celle des flottes britannique, française, espagnole et danoise. Pourtant, la terreur inspirée par les corsaires d'Alger, exagérée par les récits extraordinaires des rescapés ou d'anciens captifs qui avaient pu s'échapper ou être échangés, a déformé quelque peu la réalité ; ainsi, en 1802, une bonne année, une vingtaine de captures ont seulement eu lieu et le rapport financier avoisinait à cette date les 2 millions de francs actuels.

Si la course apporte à Alger pendant trois siècles une telle renommée dans l'ensemble de la Méditerranée, l'essentiel de sa vocation commerciale provient des ressources de l'arrière-pays et de l'activité journalière et persévérante de ses habitants. Au début du dix-neuvième siècle, Alger compte environ trente-cinq mille habitants, répartis en communautés bien distinctes. Les Turcs et les Maures se placent de par leurs fonctions et leur situation sociale au premier rang. Parmi les Berrani, c'est-à-dire les « étrangers à la ville », les mozabites ont le monopole, acheté au beylik, de certaines professions très lucratives dans la boucherie et la meunerie ; les Laghouti, habitants de Laghouat, se partagent avec les Kabyles le commerce de l'huile, tandis que les M'Ziti se retrouvent dans le marché du blé.

PHILIPPE RONDOT.

(Lire la suite page 22.)



LA PARTICIPATION FRANÇAISE

Un acte de foi en l'avenir

BIEN que la participation de la République fédérale allemande soit en nette progression, celle de la France occupe cette année encore la première place. Les exposants français disposent de deux pavillons implantés sur un terrain de 11 800 mètres carrés. Quelque cent soixante firmes, entreprises ou sociétés sont au rendez-vous. Une trentaine d'entre elles, il est vrai, originaires de la région Rhône-Alpes, se partagent modestement un stand collectif mis en place à l'initiative de la chambre de commerce franco-arabe de Lyon. Le secteur automobile, avec Chrysler-France, Peugeot et Renault, qui occupe avec ses filiales au grand complet 1050 mètres carrés, tient une place de choix. La banque est représentée par la B.N.P. et la Société générale. Les industries électroniques et électriques montrent des équipements variés. Mais ce sont les fabricants regroupés au sein de la Fédération des industries mécaniques de transformation des métaux qui se taillent encore une fois la part du lion. Les secteurs les mieux représentés sont ceux de la machine-outil pour le travail des métaux et du bois, de l'équipement pour les industries de l'alimentation, du caoutchouc, des matières plastiques, de la chimie et du pétrole, de l'outillage à main, du matériel de génie civil, de construction et de travaux publics et du machinisme agricole.

La valeur totale du matériel exposé dans le cadre de la représentation officielle française — il faut y ajouter une trentaine de firmes qui exposent dans le secteur algérien — dépasse les 50 millions de francs, chiffre légèrement en retrait par rapport à celui de 1976 (58,3 millions), mais largement supérieur à celui de 1975 (41 millions). Pourtant, en 1975, année de la visite officielle en Algérie de M. Giscard d'Estaing, la participation française avait atteint un niveau qui reste inégalé, avec quelque cent quatre-vingt-quatorze exposants.

Les espoirs suscités par la visite du chef de l'Etat ont été depuis déçus. Le déséquilibre croissant de la balance commerciale entre les deux pays, les dérobades de Paris, des désaccords politiques sans cesse renaissants, ont entraîné une diminution très sensible des contrats conclus avec les firmes françaises.

Nombreux sont les industriels qui veulent croire que ces difficultés sont passagères. Ils ont décidé de faire acte de présence et de manifester leur fidélité à un marché et à des clients qu'ils se refusent à abandonner. Ils continuent d'ailleurs d'entretenir avec ces derniers d'excellentes relations. La Fédération des industries mécaniques, présente à la Foire depuis 1970, engage ses membres à persévérer dans cette voie. Elle donne elle-même l'exemple en maintenant une antenne permanente à Alger et en participant, par le biais d'une filiale spécialisée Mécaform, à la formation d'ingénieurs et de techniciens algériens dans le cadre de l'Institut du génie mécanique de Boumerdès.

Un effort a été fait aussi, tant par le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) que par les exposants pour s'adapter aux réalités culturelles de l'Algérie d'aujourd'hui. L'annuaire des sociétés présentes à la Foire a été publié en français et en arabe et le même souci d'arabisation a présidé à l'élaboration des documents et fiches techniques.

La Foire fournira enfin l'occasion d'un contact politique à un haut niveau avec la visite du ministre français du commerce, M. Rossi. Il présidera la Journée française organisée le 26 septembre.

« El Djézaïr » a toujours connu une intense activité

(Suite de la page 21.)

Quant aux Juifs, ils sont séparés entre deux communautés. L'une, indigène, vit pauvrement et exerce de petits métiers. L'autre, composée des Juifs dits livournais, joue un rôle important dans l'économie : ayant obtenu du beylik plusieurs monopoles comme ceux du blé et de l'huile, ils ont installé au début du dix-huitième siècle des maisons de commerce fort actives et renommées, telles celles de Bouchara, Busnach et Bacri. Ce sont également des Juifs qui, à la Maison de la monnaie, Dar-ed-Draham, frappent les pièces d'or, d'argent, de bronze et de cuivre au nom du sultan.

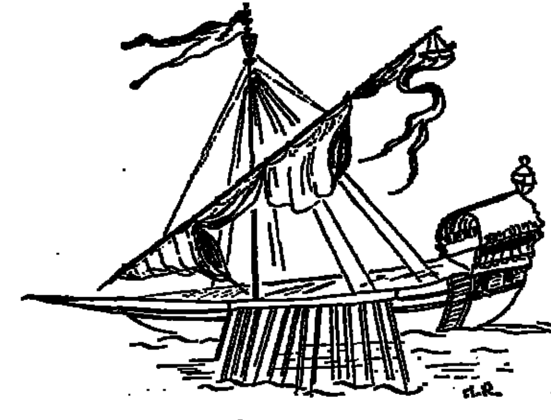
De nombreux marchés

Le dey et le conseil — le diwan, — en multipliant les monopoles, dirigent le commerce de la régence. La vente des céréales, des huiles, des peaux, de la laine, du sel sont de leur ressort, et les prix d'achat et de vente des denrées sont fixés par leurs soins. Les taxes sur les marchés d'Alger et de l'intérieur sont perçues par le caïd, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes avec certaines tribus belliqueuses qui préfèrent, loin du pouvoir central, se livrer au trafic clandestin. La régence s'efforce de tenir solidement les places où s'effectuent les échanges indispensables à la vie des populations. Ainsi, les marchés du Tell permettent aux Kabyles d'échanger leur production d'huile, qui est dirigée ensuite sur des funduq de la porte Bab Azoun à Alger, contre les grains. Dans le Sud, le marché de Berrouaghia, sur lequel s'exerce le contrôle de Médéa, approvisionne en blé les tribus des Ouled Naïl et des Larba qui y laissent la laine, les peaux et la viande de leurs troupeaux.

Les marchés tiennent de ce fait dans la vie des nomades autant que dans celle des sédentaires la première place. Si l'on y vient pour y effectuer ses achats, l'on y est également pour s'y distraire, s'y rencontrer et surtout bavarder. Chaque ville, chaque tribu possède son marché hebdomadaire dont on retrouve la trace aujourd'hui dans la toponymie du pays : Souk El-Arba (souk du jeudi), Souk El-Had (souk du dimanche)... Certains ont une grande notoriété : ainsi dans la Mitidja, à Boufarik, en septembre, tous les lundis, c'est la foire aux moutons. Mais tout autour les colporteurs y vendent aussi leur bimbeloterie. Le mohtasseb, chargé de la surveillance, fait respecter l'ordre et s'assure que la taxe — le meks — est bien acquittée. Dans le Sud, Ghadamès reçoit les caravanes qui apportent les dattes des oasis et les produits du Soudan. Tlemcen accueille la laine du Maroc oriental et de la Saoura. Et puis aussi chaque année passe à Alger la caravane tant attendue du Maroc, qui rejoindra Tunis après avoir fait étape à Oujda, Tlemcen, Mascara, Constantine. Elle apporte les cuirs et les cuivres ouvragés marocains et rapportera de Tunis les étoffes.

Une grande vitalité

A Alger même, tout un artisanat se développe dans les souks à l'ombre desquels la population citadine vient faire ses emplettes. La qualité est supérieure à celle des marchés de la campagne et la variété plus grande. Les Kabyles dominent les corporations qui produisent des objets manufacturés : les outils, la vaisselle, les armes, les bijoux réservés particulièrement aux Beni Yenni. D'ailleurs, dans tous les marchés, l'on retrouve les colporteurs kabyles, qui vendent cet artisanat essentiellement utilitaire provenant de leurs villages. Longtemps, dit-on, la tribu des Aït El-Arba du Djurdjura garda le monopole de la fausse monnaie, qu'elle faisait écouler sur les marchés par des trafiquants. Le marché permanent le plus fréquenté à Alger est alors le Souk El-Kébir, où chaque corporation a sa place et tient boutiques et ateliers ouverts.



Galère barbaresque –

La vitalité commerciale d'Alger explique l'attirance qu'eurent très tôt les commerçants pour la cité. Déjà, au début du treizième siècle, Marseille avait obtenu l'autorisation pour ses navires de mouiller plus à l'est sur la côte africaine, à Bougie (Bedjaia), et elle y entretient un consul. Au milieu du dix-huitième, l'entreprenante chambre de commerce de Marseille exerçait pratiquement le monopole de tous les échanges avec la Régence. Elle possédait dans la ville ses représentants, qui, tant bien que mal, s'efforçaient de préserver des relations toujours délicates. Jusqu'en 1718, les consuls de France furent rétribués par cette chambre de commerce, qui, par ailleurs, monnayait auprès du dey les facilités commerciales accordées à ses membres, l'installation de maisons de négoce et, parfois, la libération des navigateurs surpris par la course.

La fin de la Régence, consécutive à l'arrivée des Français, ne ralentit pas l'essor commercial d'Alger, qui, fidèle à sa longue tradition de négoce, sut adapter au monde moderne des structures économiques traditionnelles originales dont il subsiste en maints endroits, pour le plaisir du voyageur et l'intérêt de l'historien, des traces profondes.

PHILIPPE RONDOT.

Quelques adresses

ONAFEX : Palais des expositions, Pins-Maritimes, Alger, tél. 76-31-00 à 04.

Institut national algérien du commerce extérieur : 6, boulevard Anatole-France, Alger, tél. 62-70-44 à 47.

Ministère algérien du commerce : 40 et 46, rue Mohamed - Belouizdad, Alger, tél. 66-33-66.

Ambassade d'Algérie en France : 18, rue Hamelin, 75116 Paris, tél. 553-71-49.

Comité français des manifestations économiques à l'étranger : 10, avenue d'Iéna, 75783 Paris, Cedex 16, tél. 723-61-23.

Services français de l'expansion économique, ambassade de France : chemin Larbi-Alik, Hydra, Alger, tél. 60-44-88.

Chambre française de commerce et d'industrie en Algérie : 1, rue du Languedoc, Alger, tél. 63-25-25 et 64-83-10.

Fédération française des industries mécaniques et de transformation des métaux : Alger, 28, boulevard Zirout-Youcef, tél. (19) 213-63-00-66 ; Paris, 11, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. 622-38-00.



RAVISSANT SA PLACE A LA FRANCE

Les États-Unis premier partenaire commercial

LE commerce extérieur de l'Algérie s'est caractérisé en 1976 de façon globale par un redressement substantiel de la balance des échanges. Il est dû en partie à une baisse des importations, qui sont passées de 23,7 milliards de dinars en 1975 à 22,1 milliards de dinars en 1976. Il résulte surtout d'un développement important des exportations, qui ont atteint 20,7 milliards de DA alors qu'elles s'étaient élevées à *16,9* milliards seulement en 1975. Il s'agit pour l'essentiel d'un accroissement des ventes de pétrole et de gaz. Le déficit algérien a été ainsi limité à 1 653 millions de DA contre 6 721 millions l'année précédente. Cela confirme le caractère accidentel des résultats de 1975 puisque le déficit commercial n'avait atteint que 1 381 millions en 1973 et 672 en 1974. Le taux de couverture des importations par les exportations remonte donc en 1976 à 92,5 %, chiffre comparable à celui de 1974 (96 %) et largement supérieur à celui de 1975 (71,6 %).

C'est avec la Communauté européenne que l'inégalité des échanges reste la plus grande, au détriment d'Alger ; 60 % des importations algériennes proviennent de la C.E.E. Il s'agit surtout de biens d'équipements à forte valeur ajoutée. Les Neuf, en revanche, n'absorbent que 43 % des exportations algériennes. La Communauté demeure le principal partenaire commercial d'Alger. Sans la France, elle représente 32,4 % du commerce extérieur algérien. La part de la France, qui se monte en 1976 à 19,60 %, a considérablement décru (elle était de 25,60 % en 1975). Celle des Etats-Unis est au contraire en constante augmentation. Elle a atteint l'année dernière 26,4 %. Washington est devenu le premier partenaire et le premier client d'Alger, qui lui a vendu, en 1976, pour quelque 8,7 milliards de DA de pétrole et de gaz, ce qui représente 42,7 % de ses exportations. Les Etats-Unis ont acheté plus de la moitié du brut algérien au cours du deuxième semestre de l'année écoulée. Leurs importations en provenance d'Algérie ont décuplé en quatre ans, passant de 215 millions de dollars en 1973 à 2 210 millions en 1976. Les premières livraisons de gaz naturel liquéfié, qui devraient commencer en 1978 ou 1979 en application du contrat conclu avec la société El Paso, ne feront qu'accentuer cette tendance. Si tous les contrats de gaz conclus actuellement avec les sociétés américaines sont confirmés, les Etats-Unis achèteront d'ici quelques années la moitié de la production algérienne de gaz, soit quelque 35 milliards de mètres cubes par an.

Dans cette perspective, les ventes américaines à l'Algérie, qui restent pour le moment très largement inférieures à celles de la C.E.E. (2,9 milliards de DA seulement en 1976 contre 13,2 milliards de dinars pour les Neuf), ne peuvent que se développer. Washington, qui avance très habilement et très discrètement ses pions, est désormais en droit de réclamer un réajustement de ses échanges avec l'Algérie. Celui-ci ne pourra se faire qu'au détriment des partenaires européens.

La France, déjà talonnée par la République fédérale d'Allemagne, sera sans doute la première à subir le contrecoup de cette offensive des industriels d'outre-Atlantique. Elle a, certes, maintenu en 1976 sa position de premier fournisseur de l'Algérie en lui vendant pour 6 milliards de DA de marchandises. Mais sa part dans le marché algérien est passée de 33,5 % à 27,2 %. La balance commerciale franco-algérienne a été de 3,7 milliards de francs en faveur de la France contre 4,9 en 1975, mais la baisse du déficit algérien est due à la diminution des achats et non pas à une nette augmentation des ventes. Les importations françaises en provenance d'Algérie n'ont que légèrement grandi, passant de 2,5 à 2,9 milliards de DA.

Paris continue à préférer le pétrole saoudien au brut du Sahara, bien que les achats de Ryad à la France soient des plus modestes.

Au mécontentement des dirigeants algériens refusant d'accepter un déficit « insupportable » sont venus s'ajouter des désaccords politiques, Alger accusant, non sans raisons, Paris de ne pas rester neutre dans le conflit du Sahara *occidental, mais de favoriser*, au contraire, le Maroc. Des consignes ont donc été données aux sociétés nationales de « *ne pas acheter français* ». Elles ont été suivies et ont produit leur effet. Les contrats d'équipement, qui avaient atteint, en 1975, le chiffre record de près de 7 milliards de francs, n'ont représenté en 1976 que moins de 1 500 000 000 de F. Depuis près de deux ans, aucun grand contrat n'a été enlevé par une firme française. Si l'industrie française réalise encore un chiffre d'affaires important, c'est en raison de l'exécution d'accords anciens, ou grâce à la fourniture de pièces de rechange.

Une reprise timide paraît s'être amorcée en 1977. Les chiffres du premier semestre en témoignent, mais cette tendance est bien fragile. Durant les six premiers mois *de 1977, la France a exporté en* Algérie pour 4,276 milliards de francs, contre 3,327 milliards de francs pour la période correspondante en 1976. Mais il faut tenir compte de la livraison d'un méthanier, le *Larbi - Ben - M'Hidi*, d'une valeur de 504 millions livré en juillet en application d'un contrat ancien. Durant la même période, la France a importé pour 1,989 milliard de francs de produits algériens contre 1,617 durant le premier semestre 1976. Les importations françaises concernent essentiellement du pétrole (1,386 milliard pour 2,47 millions de tonnes) et du gaz (0,4 milliard pour 1,5 milliard de mètres cubes. — D. J.

	IMPORTATIONS 1975	%	IMPORTATIONS 1976	%	EXPORTATIONS 1975	%	EXPORTATIONS 1976	%
C.E.E.	14,6	61,8	13,2	60	9,3	55	9,4	43,3
France	7,9	33,5	6	27,2	2,5	14,7	2,8	13,8
R.F.A.	2,8	11,6	3,2	14,6	3,2	19	3,5	16,8
Italie	1,8	7,6	1,9	8,8	1,9	11,4	1,8	8,7
AMERIQUE DU NORD	3,1	13,4	2,9	13,2	5,1	30	8,8	43,2
U.S.A.	2,7	11,3	2,6	11,8	4,5	26,7	8,7	42,7
PAYS DE L'EST	0,9	3,8	1,1	4,8	1,1	6,3	1,6	8
U.R.S.S.	0,29	1,2	0,45	2,1	0,38	2,1	0,83	4,1
RESTE EUROPE OUEST	1,7	7,5	1,7	7,7	0,60	3,5	0,74	3,7
Espagne	0,87	3,6	0,81	3,6	0,51	2,9	0,75	3,2
JAPON	0,87	3,6	1,18	5,3	0,15	—	0,01	—
TIERS-MONDE	2,53	10,7	1,78	7,6	1,18	7	0,78	3,8
TOTAL	23,7		22,1		16,9		20,7	

— Les chiffres de 1975 sont définitifs.
— Ceux de 1976, émanant des douanes algériennes, sont provisoires. Les chiffres sont donnés en milliards de dinars (1 dinar = 1,20 F).

RAITAS
ET MACHINES-OUTILS

Une fête populaire

BAROMETRE de la production, vitrine économique, carrefour commercial, forum des échanges... La Foire internationale d'Alger qui marque chaque année, après la parenthèse estivale, la rentrée économique en Algérie, justifie certes tous ces qualificatifs. Cependant, à s'en tenir à ces seuls aspects, on prendrait le risque d'en négliger d'autres qui la caractérisent aussi bien. Comment expliquer sans cela l'afflux de dizaines de milliers de visiteurs qui, n'ayant rien à vendre et rien à acheter, n'en continuent pas moins avec fidélité à fréquenter le Palais des expositions pour voir et comprendre, se cultiver et se distraire.

Manifestation ayant pour mission de présenter les dernières réalisations technologiques sur le terrain même de leur éventuelle et future utilisation, la Foire est investie d'un rôle pédagogique. Elle facilite l'apprentissage d'un monde industriel, d'un univers rationalisé que le visiteur découvre tout au long de sa promenade dans les pavillons. Les responsables de l'ONAFEX attachent à cet aspect de la Foire une grande importance. Si cette dimension était négligée, estiment-ils, l'exposition se ramènerait à un « *vulgaire exercice commercial* ». Aussi *ne cessent-ils de rappeler à tous* les exposants, nationaux et étrangers, qu'il leur faut, dans les différents stands, de véritables animateurs pour accueillir et retenir les visiteurs et non pas seulement des « plantons » qui les regarderaient défiler.

Avec ses innombrables pelouses gazonnées, ses larges allées, ses parterres fleuris, la Foire constitue également un lieu privilégié de promenade et de détente à proximité d'une ville où le calme et l'air pur se font rares. Défenseurs de l'environnement et écologistes très friands d'espaces verts peuvent ici se sentir comblés. Le site est l'un des plus beaux de la côte est d'Alger : les pavillons se détachent sur un fond de mer bleue, à l'orée d'une forêt de pins qui a donné son nom au lieu : « les Pins maritimes ». Quelque cent quarante mille plantes et arbres d'essences diverses servent de luxuriant écrin aux bâtiments, qu'il s'agisse de la magnifique « Dar el Djazaïr », salon d'honneur de style ancien, bâtie sur une colline, ou du Palais des expositions, de style monumental, pièce maîtresse de l'exposition, construit en 1970 avec *l'assistance technique et financière* de la République populaire de Chine.

Un lieu de détente

Les enfants n'ont pas été oubliés. La « Cité d'Aladin » qui prolonge la foire des adultes recèle une gamme d'attractions propres à satisfaire tous leurs goûts. Les « classiques » — roue géante, grand huit, auto-tamponneuses, galerie de glaces — voisinent avec de modernes et clinquantes « machines infernales », tel le « twisteur » peu recommandé aux personnes ayant le cœur sensible. Unique en son genre à Alger, la « Cité d'Aladin », dont le matériel vient d'être entièrement renouvelé, est accessible toute l'année.

La FIA est aussi une manifestation culturelle. Des groupes folkloriques, des danseurs, des musiciens, des chanteurs viennent de toutes les régions d'Algérie pour rivaliser de talent. Des chanteurs étrangers s'y produisent chaque année. Durant quinze jours des cortèges colorés sillonnent les allées faisant retentir bendirs et darboukas. Le son aigre des raïtas s'élève ainsi au milieu des pelleteuses géantes et des machines-outils. Ce « festival en miniature » se déroule dans la rue. On y accède au prix, *fort modeste d'ailleurs, du billet* d'entrée à la Foire.

Telle quelle est la foire constitue non seulement une manifestation économique mais aussi une fête populaire. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

HASSEN ZENATI.



FORUM DE L'AFRIQUE ET DU TIERS-MONDE

LA

XIVe FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

DU 21 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 1977

RENDEZ-VOUS DES HOMMES D'AFFAIRES

DE TOUS LES CONTINENTS

CENTRE PRIVILÉGIÉ DES ÉCHANGES

L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE

ATTEND VOTRE VISITE

DU 21 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 1977



الشركة الوطنية للتبغ والكبريت

Société Nationale des Tabacs et Allumettes

XIVe FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Nous serons très heureux de vous accueillir au stand de la

S.N.T.A.

Société Nationale détentrice du Monopole des Tabacs et Allumettes. Les différentes gammes de notre production vous seront présentées ainsi que toutes informations relatives à notre Société qui entame un nouveau et important plan de développement.

Adresse : Société Nationale des Tabacs et Allumettes
40, rue Hocine-Noureddine,
Belcourt - Alger
ALGÉRIE
Tél. : 66-69-43 à 44
Télex : S.N. TABAC 52.780

LA COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

cnan

Un outil adapté au service de la promotion économique

Créée en 1964, la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation n'a pris son véritable essor qu'en 1969, au moment où sa mission a été précisée, qui était d'assurer, progressivement, le transport de 50 % des échanges extérieurs de l'Algérie s'effectuant par voie maritime.

Pour parvenir à la réalisation de ces objectifs, la CNAN entreprenait une série d'actions sur tous les plans :

— Mise en œuvre d'une flotte marchande conséquente, variée et adaptée.
— Développement et consolidation d'un réseau de lignes régulières « tous azimuts ».
— Négociations et signatures d'accords maritimes bilatéraux et accords de conférences.
— Maîtrise des activités annexes au transport maritime.
— Mise en œuvre d'une politique commerciale agressive.
— Formation professionnelle et promotion sociale.

LA FLOTTE MARCHANDE

Au 30 juin 1977, la flotte CNAN est constituée par 56 unités ayant un TDW total de 1.210.900 tonnes. Cette flotte est très jeune, sa moyenne d'âge ne dépasse pas les 5 ans.

Outre sa jeunesse, la flotte CNAN se singularise par sa variété et le tableau suivant en est très explicite :

Général cargos ..	16	ayant	TDW	de	118.824 T.
Rouliers	11	»	»	»	25.000 T.
Céréaliers	5	»	»	»	94.120 T.
Pinardiers	3	»	»	»	13.970 T.
Tankers brut	6	»	»	»	614.626 T.
Tankers raffiné ..	6	»	»	»	169.700 T.
Méthaniers	4	»	»	»	160.660 T.
Car-ferries	5	»	»	»	14.000 T.

Il y a lieu de préciser que les 4 méthaniers offrent une capacité de 300.000 m3 et que chaque car-ferry peut transporter 1.100 passagers et 300 voitures environ.

Les années 1977 et 1979 verront la livraison de 19 unités déjà commandées et qui se répartissent comme suit :

1977	2 rouliers	9.900 T.D.W.
1978	4 céréaliers	92.000 T.D.W.
	2 rouliers	6.600 T.D.W.
	1 trampco	8.100 T.D.W.
1979/80............	3 méthaniers	192.610 T.D.W.

Compte tenu des navires commandés et non encore réceptionnés, la flotte CNAN sera constituée bientôt de 70 unités totalisant un tonnage D.W. de 1.534.750 T.

Par ailleurs, le reliquat du programme spécial non encore contracté, soit 19 unités, sera certainement commandé en 1977 et livré en 1978.

Ce reliquat est constitué par :

	En cours de négociation
3 transporteurs de vins et d'huiles....	13.500 T.D.W.
4 transporteurs de sucre	44.000 T.D.W.

	En cours d'individualisation
8 transporteurs de prod. sidérurgiques	42.000 T.D.W.
6 transporteurs de ciments	24.000 T.D.W

La CNAN disposera donc, une fois que tous les programmes seront réalisés, d'une flotte de : 89 unités totalisant 1.660.000 T.D.W.

A cette flotte marchande s'ajoute une flotte de 22 remorqueurs totalisant une puissance de l'ordre de 37.500 C.V.

20 remorqueurs sont modernes et dotés de moyens de lutte anti-incendies.

Cette flottille de remorqueurs sera incessamment renforcée pour faire face à l'avènement du transport de gaz naturel liquéfié.

LE RÉSEAU DES LIGNES RÉGULIÈRES ET LE TRAMPING

Au fur et à mesure qu'elle réceptionnait les unités commandées, la CNAN entreprenait de développer et d'étendre son réseau de lignes régulières, qui se compose actuellement d'environ 40 lignes desservant plus de 80 ports d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique.

La philosophie en la matière est que le transport maritime devait permettre la diversification du commerce extérieur algérien que des facteurs géographiques et historiques avaient maintenu en direction de l'Europe.

Aussi, c'est souvent que la ligne maritime devait précéder l'établissement de courants commerciaux. C'est dans cet esprit qu'ont été ouvertes les lignes maritimes à destination des côtes ouest et est-africaines, du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est.

Cette politique d'extension du réseau de lignes régulières vise un double objectif : d'une part mettre l'économie algérienne à l'abri de tout chantage ou tentative de blocus, assurer d'autre part l'élimination des transbordements et, par le poids exercé sur les taux de frets, le meilleur coût possible à l'importation comme à l'exportation.

L'extension du réseau de lignes régulières s'est également accompagnée d'une politique tendant à faire participer le pavillon national à tous les trafics et notamment à celui des marchandises en vrac ou pondéreuses, notamment le fer, le sucre, le blé, le bois et le ciment.

Aujourd'hui, avec l'apport de 70 navires supplémentaires affrétés à temps, la CNAN offre plus de 100 départs par mois à destination des quatre continents.

L'activité tramping s'est développée parallèlement et la CNAN prend une part de plus en plus prépondérante dans ce genre de transport. La CNAN transportera en 1977 environ 2,5 millions de tonnes.

Le transport de passagers est presque entièrement maîtrisé par la CNAN avec la mise en œuvre en 1977 de cinq car-ferries propriété de la CNAN et de deux car-ferries affrétés à temps, qui ont permis à la compagnie de desservir la France à partir des ports algériens, d'offrir des services sur Palma de Majorque et Alicante au départ d'Alger et d'Oran, et de participer chaque année au transport de plus de 5.000 pèlerins à destination de l'Arabie Saoudite.

PROMOTION DES HOMMES

A cet effet, il est judicieux de rappeler que si l'activité de formation n'a pris essor à la CNAN qu'avec le premier plan quadriennal, il reste cependant que l'ensemble des cadres et du personnel de la compagnie ont appris, sur le terrain, à maîtriser par une formation pratique, cette activité spécialisée.

La plus belle réussite de cette activité, fort agréable, réside assurément dans la formation, au cours de la dernière décennie, d'une vingtaine de capitaines au long cours et d'un nombre équivalent d'officiers mécaniciens de première classe, ce qui a permis à la compagnie d'entreprendre une politique d'algérianisation des états-majors des unités qu'elle exploite.

L'élan étant pris, quatre navires par semestre verront désormais leurs états-majors entièrement algérianisés.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale du royaume, l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, M. Jamil Al Hejailan, a donné vendredi une réception.

— A l'occasion de la visite officielle en France de Mgr Khoraiche, patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, l'ambassadeur du Liban et Mme Nagib Sadaka ont donné vendredi une réception.

Naissances

— M. et Mme Lucien Pouradier-Thomas ont la joie d'annoncer la naissance de leur dixième petit-enfant,

Thomas,

chez Jean-François et Catherine, née Bétouigt.

33000 Bordeaux.
33700 Mérignac.

Mariages

— Arlette et Jean-Pierre Leloir, Naomi et George Gardner sont heureux d'annoncer le mariage de

Rosine et Jerry

à Paris le 22 septembre 1977.

38, avenue des Ternes, 75017 Paris.
North Creek New-York, 12853 U.S.A.

Evelyne Chalaye
Philippe RATTE

ont heureux de faire part de leur mariage.

1, rue Malebranche, 75005 Paris.
Le 24 septembre 1977.

Décès

Professeur KOURILSKY

— Nous apprenons le décès du professeur Raoul KOURILSKY, survenu le 23 septembre 1977, dans sa propriété de Seine-et-Marne.

[Né le 19 juillet 1899, Raoul Kourilsky fit ses études de médecine à la faculté de médecine de Paris. Ancien interne des hôpitaux de Paris, il fut l'assistant du professeur Sergent, avant de devenir médecin des hôpitaux et chef de service en 1934. Professeur agrégé de médecine interne, en 1944, et professeur titulaire de la chaire de médecine en 1958, il fut le créateur et le directeur du Centre d'immuno-pathologie de l'hôpital Saint-Antoine à Paris. Il est l'auteur de nombreuses publications sur les maladies de l'appareil respiratoire, la tuberculose, les infections aiguës et la sensibilité tissulaire. Le professeur Kourilsky était membre de l'Académie de médecine.]

— Mme Pierre Demay,
M. et Mme Bernard Demay et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Demay et leurs enfants,
M. Philippe Demay et Mlle Simone Montarde,
M. et Mme Jean-Marie Fehrenbach et leurs enfants,
Mlle Suzanne Demay,
Mlle Anne-Marie Delapierre,
Les familles Demay, Quarre, Mouzon,
Et tous ses parents,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre DEMAY,

le 22 septembre 1977, dans sa soixante-dix-huitième année.

Et vous prient de participer ou de vous unir par la prière à la cérémonie religieuse qui aura lieu lundi 26 septembre, à 10 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, avenue du Général-Gallieni, à Belle vue.

« Les Pierres Levées »,
4, avenue du Château,
92190 Meudon.

— Mme Paul Delspouille,
Mme Roger Raffard,
M. et Mme Alain Serrière,
M. et Mme Gilles Raffard,
M. et Mme Gérard Deballe,
M. et Mme Denis Raffard,
M. et Mme Jean-Philippe Fraud,
Claire, Nathalie, Pascale, Béatrice, Laurent et Lionel,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, époux, père et grand-père

M. Roger RAFFARD,

survenu le 23 septembre dans sa soixante-huitième année à Rueil-Malmaison.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 26 septembre 1977, à 14 h. 15, en la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul, à Rueil-Malmaison.

L'inhumation aura lieu ce même jour, à 16 h. 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.
82, rue de la Pompe,
75016 Paris.
86, avenue Albert-Ier,
92500 Rueil-Malmaison.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

Alain FARÇAT

nous a quitté il y a quatre années à l'âge de vingt-cinq ans.

En ce jour anniversaire il est demandé à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

— Mme Eliane Steiner rappelle à ses amis français et allemands que voici trente-cinq ans, le 24 septembre 1942, son grand-père

M. Victor LEMICH
artisan-carrossier,

était arrêté à Paris par la police de Vichy. Il est mort assassiné, quelque part en Allemagne, un parmi six millions.

Et leur demande d'évoquer également la mémoire de sa grand-mère

Mme Sarah LEMICH,
née Kahn,

que le chagrin a fini par tuer le 5 mars 1947.

— Il y a quatre ans

André SCHEIMANN (X 53)

était victime d'un accident.
Une pensée est demandée.

ÉCONOMIE - SOCIAL

EMPLOI

A Rennes

Quatre cadres supérieurs percevaient frauduleusement l'allocation-chômage

La chasse aux faux chômeurs semble cette fois bien engagée et ce n'est pas du menu fretin que les services de l'administration ont ramené dans leurs filets : un cadre supérieur et trois directeurs ont, en effet, été radiés de la liste des bénéficiaires de l'aide au chômage. Les quatre hommes dont l'identité n'a pas été révélée, *« pour ne pas anticiper sur la procédure judiciaire »*, précise-t-on à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, exerçant une activité à temps complet, tout en continuant à percevoir les indemnités allouées aux personnes privées d'emploi.

Ainsi, ce cadre supérieur qui, pressentant un dépôt de bilan de l'entreprise qui l'employait, avait créé, quelque temps avant son licenciement pour cause économique, une société dont il s'était fait nommé gérant, avant de démissionner au profit de sa femme. Ce tour de passe-passe lui permettait de percevoir l'allocation supplémentaire d'attente pendant un an.

Le mécanisme de la fraude mise au point par un directeur commercial, lui aussi licencié pour cause économique, était pratiquement identique : il avait fondé une société sous un nom d'emprunt. Un autre, directeur de restaurant, bénéficiaire *des allocations d'aide publique et* de l'allocation chômage ASSEDIC, assurait à plein temps la gérance d'un bar-restaurant dans une autre localité. Enfin, la quatrième personne mise en cause, directeur d'une société d'armement, avait repris une activité après son licenciement pour cause économique, en procédant à des recrutements d'équipages pour diverses compagnies, sans en avertir le service de l'emploi.

Selon la préfecture d'Ille-et-Vilaine, ces malversations, dont on n'a pas chiffré le montant exact, duraient depuis six mois à un an selon les cas. Elles auraient été découvertes *« par recoupement d'informations »* à la suite des examens de dossiers des bénéficiaires de l'aide à 90 % effectués régulièrement.

Sur le plan civil, les quatre hommes devront rembourser les sommes indûment perçues en vertu de l'ordonnance du 13 juillet 1967 et feront l'objet, au plan pénal, d'une plainte auprès du procureur de la République *« en raison de l'importance des sommes mensuellement détournées »*. D'après le service de presse de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, les fraudeurs risquent de lourdes amendes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Banque mondiale* vient d'annoncer trois prêts de développement totalisant 74,9 millions de dollars à l'Inde, à l'Indonésie et au Tchad. L'Inde reçoit un crédit de 58 millions de dollars de l'Association internationale pour le développement (AID) pour financer un projet d'irrigation dans l'Etat d'Orissa. L'Indonésie empruntera 15 millions de dollars à la Banque pour financer un projet concernant l'éducation, et le Tchad reçoit un crédit de 1,9 million de dollars de l'AID pour financer un programme de développement de la production agricole.

Commerce extérieur

● *Publicité et commerce extérieur.* — M. Charles Bignon, député R.P.R. de la Somme, demande dans une question écrite au ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat si la *« publicité tapageuse »* qui est actuellement répandue à Paris par les grands magasins en vue de la promotion de produits britanniques et américains comporte une contrepartie de même importance pour les produits français en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Il s'étonne que, *« au moment où la balance commerciale d'août est sérieusement déficitaire et au moment où l'on annonce de nouveaux licenciements dans l'industrie textile, les consommateurs français soient invités à acheter davantage de produits d'origine étrangère »*.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Trafic S.N.C.F. réduit sur le réseau sud-est jusqu'à lundi soir

Les effets des consignes de grève données par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et certains autonomes des agents de conduite de la S.N.C.F. du réseau sud-est (à l'exception de la ligne de Clermont-Ferrand) devraient se faire sentir dès le samedi 24 septembre dans la soirée (après 20 heures) et jusque dans la nuit de lundi à mardi.

Les agents S.N.C.F. du sud de Lyon ont entrepris cette action pour *« protester contre le refus de la direction du Sud-Est de négocier valablement les conséquences de la restructuration envisagée »* (notamment l'électrification de la rive droite du Rhône). Ceux du nord de Lyon ont rejoint ce mouvement pour *« protester contre les modifications intervenues dans les horaires de service d'hiver. »*

La direction du réseau Sud-Est de la S.N.C.F. ayant accepté de rencontrer les syndicats le 28 septembre pour discuter de leurs revendications, la Fédération générale autonome des agents de conduite a retiré son préavis, sauf pour les dépôts de Paris-Sud-Est et de Marseille. En revanche, les autres syndicats ont maintenu leurs consignes de grève. Le trafic sur la ligne Paris-Marseille-Nice et sur ses embranchements sera de toute façon perturbé dimanche 25 et lundi 26 septembre. Le trafic dans la banlieue parisienne (gare de Lyon) sera assuré au moins à 30 % selon la direction de la S.N.C.F. et peut-être jusqu'à 50 %.

Voici les prévisions de circulation au départ de Paris établies par la S.N.C.F. pour la période de grève ; il s'agit, précise-t-on, de minima, certaines liaisons pouvant être améliorées en fonction des personnels disponibles.

● SOIREE DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE.

Service normal jusqu'à 20 heures. Ensuite, sont prévus les trains suivants : 20 h. 3, Simplon Express ; 20 h. 39, Rome Express ; 20 h. 42, Paris-Côte d'Azur (limité à Marseille) ; 21 h., Avignon ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h., Milan-Venise ; 23 h. 5, Genève (correspondance vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Venise.

Le Flandre-Riviera, départ de Paris-Nord à 22 h. 57, ne circulera que jusqu'à Marseille.

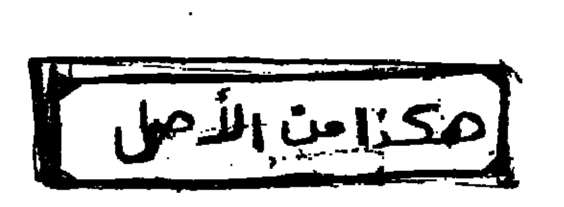
● DIMANCHE 25 ET LUNDI 26 SEPTEMBRE.

Les trains suivants sont prévus : 7 h. 42, Milan, Lutetia, Pontarlier, Berne ; 7 h. 45, Marseille (ne circule pas le lundi 26) ; 8 h. 17, Chambéry-Turin-Rome (correspondance vers Saint-Gervais) ; 10 h. 5, Vintimille (correspondance : Besançon, Grenoble, St-Etienne, Narbonne) ; 12 h. 35, Grenoble ; 13 h. 20, Marseille (le lundi 26 seulement) ; 14 h. 30, Marseille ; 17 h., Marseille ; 19 h. 19, Chambéry ; 18 h. 56, Besançon (le 26 seulement) ; 19 h. 27, Lyon ; 19 h. 50, Rome Express ; 20 h. 42, Marseille (le 25), Vintimille (le 26) ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 22 h. 57, Paris-Nord-Marseille le 25, Vintimille le 26 ; 23 h. 5, Genève (correspondance vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-St-Maurice) ; 23 h. 53, Venise-Pontarlier.

● *Les organisations syndicales des chantiers navals Dubigeon-Normandie*, en grève depuis plus de quinze jours, ont maintenu leur opération « portes ouvertes », samedi 24 septembre, malgré l'interdiction du juge des référés de Nantes. Ce dernier a précisé qu'il ferait appliquer son arrêt « au besoin avec l'appui de la force publique ». D'autre part, M. Lionel Bureau (P.C.), employé de Dubigeon-Normandie, et adjoint au maire socialiste de Nantes, M. Alain Chenard, a affirmé son « total désaccord » avec la démarche de ce dernier comme médiateur dans le conflit.

● *Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des gaziers et électriciens* menacent d'appeler à une grève nationale de quatre heures à vingt-quatre heures, si la direction de l'E.G.F. ne reprend pas les négociations salariales dans « un cadre contractuel normal » à la date du 7 octobre. Elles demandent une « remise en ordre des salaires » et une progression du pouvoir d'achat non soumise aux impératifs du plan Barre. Elles réclament également le versement à titre de provision de 200 F pour tous à compter du 1er septembre.

● *La négociation sur la mensualisation des salariés horaires* s'ouvrira prochainement, annonce Force ouvrière qui vient de recevoir la réponse du C.N.P.F. à sa question en ce sens. Un nombre important de travailleurs dans les petites entreprises et les activités marginales, ne bénéficient toujours pas de ce statut.



ÉCONOMIE

A L'ÉTRANGER

BLOQUÉS DEPUIS QUATORZE ANS

Les salaires des ouvriers chinois vont être augmentés

Quelque 40 % des travailleurs chinois bénéficieront en octobre — et cela pour la première fois depuis quatorze ans — d'augmentations de salaires, d'environ 15 à 20 %, vient de révéler l'agence japonaise d'informations Kyodo.

Cette nouvelle a été donnée par des officiels chinois séjournant à Tokyo à plusieurs rédacteurs en chef de journaux japonais. L'agence Kyodo estime que ce relèvement des salaires concernera surtout les ouvriers chinois. Ceux-ci sont actuellement payés selon un système de huit échelons, mis en place en 1956 et révisé à six reprises. La dernière augmentation avait été accordée en 1963.

Actuellement, le salaire mensuel d'un ouvrier du premier échelon est de 33 yuans (90 F environ). Celui d'un ouvrier du huitième échelon atteint 104 yuans (290 F). Les travailleurs des premier et deuxième échelons passeront dans la catégorie supérieure et les officiels chinois prévoient des ajustements pour les catégories plus élevées dans la hiérarchie. L'agence japonaise précise que le plan concernera également d'autres groupes et cite les employés de commerce, les techniciens, les responsables de gestion, ainsi que la moitié des enseignants.

Ce plan ne devrait pas comporter de risque inflationniste, selon les personnalités chinoises citées par Kyodo, puisque la Chine populaire a vu l'offre de ses produits croître cinq fois plus vite que l'offre de sa monnaie.

Les salaires n'ont effectivement pas progressé en Chine depuis une quinzaine d'années. Mais leur niveau réel est sensiblement supérieur à celui des barèmes officiels. Ainsi, par exemple, les salaires des ouvriers s'échelonnent entre 40 yuans et 120 yuans par mois (c'est-à-dire entre 110 francs et 325 francs) ce qui est sensiblement supérieur à l'échelle 33-104 yuans annoncée (90 F à 290 F). De plus, le système des primes, qui avait été théoriquement supprimé pendant la révolution culturelle, a été progressivement réintroduit à partir de 1970.

Pour les professions plus intellectuelles (médecins, notamment) l'éventail réel peut aller de 50 yuans à 200 yuans par mois, soit de 135 F à 540 F. On a appris récemment, de la bouche même de l'intéressé, que M. Teng Hsiao-ping gagnait 440 yuans par mois, soit environ 1 188 F.

Comme au Japon, le niveau des salaires dépend plus de l'ancienneté que du grade. Mais, comme en France, les disparités de rémunérations sont importantes selon qu'on habite dans des provinces très urbanisées (Changhaï, Canton, Nankin, T'ien-Tsin) ou dans des campagnes reculées. A noter que les salaires des ouvriers agricoles atteignent à peine la moitié des salaires ouvriers.

En dehors des avantages inhérents au système socialiste chinois (bas loyers, crèches et dispensaires gratuits dans les entreprises), les travailleurs bénéficient d'allocations gratuites mensuelles de riz, d'huile et de tissus.

L'augmentation des salaires qui va intervenir confirme le triomphe des thèses de ceux qui mettent l'économie au premier rang des préoccupations de la Chine : le stimulant très classique que constituent les hausses salariales dans les économies occidentales fait partie de la panoplie des moyens utilisés par les nouveaux dirigeants pour accélérer la croissance économique. Le relèvement des salaires apportera une sérieuse satisfaction aux ouvriers qui, à plusieurs reprises, s'étaient plaints d'un pouvoir d'achat insuffisant. Des grèves avaient d'ailleurs éclaté en Chine ces dernières années. — Al. V.

En Allemagne fédérale

LA CROISSANCE N'A ÉTÉ QUE DE 3 % DURANT LE PREMIER SEMESTRE 1977

Wiesbaden (*A.F.P.*). — La croissance économique en Allemagne fédérale s'est nettement ralentie au cours du premier semestre de 1977 et s'établit à 3 % par rapport au premier semestre de 1976 (en prix constants) contre un taux annuel de 5,3 % au second semestre 1976 et de 6,1 % au premier semestre 1976. Elle est exclusivement imputable à la progression de la productivité, le nombre de personnes exerçant une activité professionnelle s'étant situé à 24,87 millions, en baisse de 0,2 %.

Les exportations ont particulièrement été touchées par le ralentissement, ayant augmenté de 7 % au cours des six premiers mois de 1977 au lieu de 15,2 % durant le second semestre de 1976 et 13,9 % durant le premier. Les importations ont, quant à elles, progressé de 8,5 % contre 16,6 % et 16 %.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'excédent de la balance commerciale* a augmenté, en août, s'établissant à 2,5 milliards de deutschemarks (53 milliards de francs) contre 1,8 milliard en juillet et 1,2 milliard un an plus tôt. Les exportations ont atteint 20,9 milliards (+ 8,6 % en un an) et les importations 18,4 milliards (+ 1,8 %). Pour les huit premiers mois de 1977, le surplus commercial s'est élevé à 22,6 milliards de DM, contre 20 milliards durant la même période de 1976. La balance des paiements courants a, quant à elle, été excédentaire, de janvier à août, de 2,7 milliards de DM, au lieu de 2,3 milliards. — *(Agefi.)*

ETATS-UNIS.

● *Les commandes nouvelles* de biens durables ont augmenté de 3,3 % en août, après avoir baissé de 4 % en juillet, pour atteindre 57,9 milliards de dollars (après correction des variations saisonnières). Toutefois les commandes de biens d'équipement autres que ceux concernant la défense, qui avaient diminué de 7,2 % en juillet, ont encore baissé de 0,1 % en août. — *(Agefi.)*

● *La Chambre des représentants des Etats-Unis* a approuvé une augmentation graduelle du salaire minimum horaire garanti au cours des trois prochaines années, de 2,30 dollars à 3,05 dollars (de 11,3 à 14,9 francs). La mesure intéresse 3,1 millions de personnes sur un total de 90 millions de salariés américains. Elle doit encore être approuvée par le Sénat, qui l'avait déjà acceptée en commission. Le salaire minimum horaire passera de 2,30 dollars actuellement à 2,65 dollars le 1er janvier 1978. En janvier 1979, il sera porté à 3,85 dollars pour atteindre 3,05 dollars un an plus tard. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse moyenne des revenus salariaux bruts* n'a atteint que 8,8 % pendant l'année terminée en juillet 1977, inférieure de moitié à la hausse du coût de la vie (17,6 %). La progression salariale avait été de 13,9 % pour l'année terminée en juillet 1976 ; elle dépassait 30 % au printemps 1975, à la veille de l'entrée en vigueur du programme de limitation. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *Chômage.* — L'Italie comptait officiellement, au début de juillet 1 692 000 chômeurs, soit 7,7 % de la population active; 74 % de ces chômeurs étaient âgés de quatorze à vingt-neuf ans et 36 % n'avaient encore jamais occupé d'emploi. Le chômage était plus important dans le sud de l'Italie (11,5 % de la population active) que dans le nord (6 %). — *(A.F.P.)*

JAPON

● *Le Ministère du commerce international et de l'industrie* (MITI) vient d'annoncer que les contrats d'assurance garantissant les exportations d'usines seront désormais financés par l'Etat parce qu'ils constituent une trop lourde charge pour les banques commerciales et les compagnies d'assurances qui les finançaient jusqu'à maintenant. Le nouveau système prévoit pour le second semestre de l'année fiscale se terminant en mars prochain un total garanti se montant à 400 milliards de yens, soit l'équivalent de quelque 5 milliards de dollars. Le MITI estime que grâce à ce système les exportations japonaises d'usines pourraient totaliser en valeur, pendant l'année fiscale en cours (elle se terminera le 1er avril 1978) 16 milliards de dollars, soit un montant double de celui atteint pendant l'année fiscale 1976.

PORTUGAL

● *La Banco de Fomento Nacional* (Lisbonne) a obtenu d'un consortium bancaire international, mené par la Commerzbank (R.F.A.), un prêt de 60 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

BILLET

La tannerie française est morte

L'accord signé récemment entre le premier groupe britannique de tannerie et les actionnaires des deux principales firmes françaises du secteur (le Monde du 24 septembre) marque la fin d'une affaire pénible mais aussi celle de l'indépendance nationale de cette branche.

Restructuration manquée, dépôt de bilan, reprise avortée, les péripéties des Tanneries françaises réunies n'ont cessé, depuis 1970, de défrayer la chronique. Nées en 1970 du regroupement de trois entreprises vacillantes, les T.F.R. employaient deux mille deux cents salariés en 1974 ; aujourd'hui le groupe ne compte plus qu'un millier de salariés. En dépit d'apports de fonds répétés du gouvernement (plus de 50 millions de francs au total) et de la tutelle de quatre actionnaires puissants (Unigrain, le Crédit agricole, l'IDI et la Caisse des betteraviers), mais hélas ! étrangers à un secteur difficile, les T.F.R. n'ont pas retrouvé l'élan et l'assise nécessaires pour assurer définitivement leur avenir. En ce sens, la prise de contrôle par Barrow Hepburn, premier groupe britannique (et européen) de la branche, intégré du négoce de peaux à la maroquinerie, est à l'évidence une bonne solution industrielle.

Le problème est qu'il a fallu en contrepartie céder au même Barrow Hepburn la quasi-totalité des actions d'une autre firme du secteur — Le Tanneur — aussi importante que les T.F.R. (mille salariés), mais, elle, parfaitement saine. Certes, Barrow Hepburn détenait le contrôle de fait du Tanneur depuis 1973, date à laquelle il avait acquis 45 % du capital. Reste que le groupe britannique gère désormais avec ces deux firmes — plus une affaire de négoce, Bonétant, qu'il possède depuis longtemps — la plus grosse partie de la tannerie française, le reste n'étant constitué que d'une dizaine d'entreprises de taille beaucoup plus réduite. La tannerie française est morte...

Une autre solution était-elle possible ? Les pouvoirs publics expliquent — non sans raison — que, au sein de la tannerie française, personne ne pouvait valablement reprendre la gestion des deux firmes. Pourtant, le gouvernement britannique, placé devant la même alternative, a, semble-t-il, su tirer son épingle du jeu. Au début de cette année, Barrow Hepburn voulait abandonner son secteur tannerie faute d'une rentabilité suffisante. Le gouvernement travailliste n'a guère hésité : le National Enterprise Board a pris une participation de 50 % dans la partie tannerie du groupe. Coût de l'opération : 5,5 millions de livres (46,7 millions de francs). Bénéfice : le maintien de l'emploi en Grande-Bretagne et, indirectement, le contrôle de la majeure partie de la tannerie française. Le gouvernement français a, lui, dépensé plus pour... céder à l'étranger le contrôle de toute une branche ! La nationalisation, même partielle, a parfois des avantages.

VÉRONIQUE MAURUS.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le franc suisse au plus haut
Dévaluation de la livre turque

Vive hausse du franc suisse, qui s'inscrit à ses plus hauts cours, et dévaluation — très attendue — de la livre turque, tels ont été les événements principaux de la semaine. Le franc suisse a donc connu une fois de plus la vedette, vivement recherchée par les opérateurs de tous pays. Jeudi, elle s'élevait très vivement par rapport au dollar, dont le cours à Zurich tombait au plus bas niveau historique : 2,3515 FS, et par rapport au franc français : 2,09 FF. Ce regain de fermeté s'explique, une fois de plus, par les vertus de l'économie suisse, à savoir son taux d'inflation très bas (1,3 %), et par le sentiment que le franc suisse est encore sous-évalué par rapport à toutes les monnaies.

Les déclarations de M. Fritz Leutwiller, président de la Banque nationale suisse, n'ont pu que confirmer les opérateurs dans cette opinion.

Pour M. Leutwiller, le contrôle de la progression de la masse monétaire prend le pas sur les parités monétaires et la considération de taux d'intérêt, aux fins d'assurer la stabilité de l'économie en même temps qu'un taux d'inflation très bas. « *En d'autres termes*, a-t-il précisé, *nous sommes tout à fait près à accepter une hausse du franc suisse aussi longtemps qu'une différence de taux d'inflation subsistera avec nos principaux partenaires.* » (avec 1,3 % la différence risque de subsister longtemps). Inutile de dire que de tels propos sont immédiatement interprétés dans le sens que l'on devine... Ajoutons toutefois que la Banque nationale suisse intervient quand même pour soutenir le dollar, mais sans toutefois s'opposer franchement à la tendance de fond.

Cette tendance, pour le dollar, elle est à l'effritement. Bien que la hausse du taux d'intérêt aux Etats-Unis constitue, en théorie, un adjuvant, les opérateurs internationaux n'ont guère de motifs de se ruer sur le dollar. Les perspectives immédiates ne sont pas tellement roses outre-Atlantique : freinage de l'expansion, inflation persistante, déficit commercial énorme, crise de l'énergie non résolue... Ajouter quelques événements, tels que des bruits de bottes au Proche-Orient, et l'on comprendra que bien des gens préfèrent le franc suisse au dollar.

Le franc français, comme nous l'avions indiqué la semaine dernière, devient plus sensible aux aléas de la politique. Légèrement affaibli jusqu'au milieu de la semaine, avec un cours du deutschemark s'élevant par moments au-dessus de 2,12 F, il s'est raffermi vendredi sur le nouvel échec des négociations sur le programme commun. Pour lui, l'été est bien terminé, et le régime des vents va devenir plus turbulent. Mais rien ne dit encore de quel côté va s'orienter la girouette.

La livre turque, dont la cotation avait été suspendue la semaine dernière, a donc fini par être dévaluée : 10 % par rapport au dollar, qui vaut désormais 19,25 livres au lieu de 17,50 livres, et 9 % environ par rapport au franc français, qui passe de 3,575 livres à 3,902 livres. Cette dévaluation, qui aurait été imposée par le Fonds monétaire en échange de son concours, est jugée insuffisante par les milieux financiers : à leur avis, un taux de 30 % serait nécessaire pour tenter de résoudre les problèmes qui se posent à la Turquie.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once, à Londres, a dépassé 150 dollars pour la première fois depuis avril dernier, atteignant 151,35 dollars en fin de semaine. Des achats en provenance des Etats-Unis auraient été relevés.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,7436	8,6029	4,1236	4,0625	62,5952	4,3066	1541,34
	—	1,7432	8,5992	4,1549	4,0552	62,5634	4,2978	1540,98
New-York.	1,7436	—	20,2675	42,2832	42,9184	2,7855	40,4858	0,1131
	1,7432	—	20,2716	41,9551	42,9867	2,7862	40,5597	0,1131
Paris.....	8,6029	4,9340	—	208,62	211,75	13,7437	199,75	5,5814
	8,5992	4,9330	—	206,96	212,05	13,7447	200,08	5,580
Zurich....	4,1236	2,3650	47,9327	—	101,5021	6,5877	95,7489	2,6751
	4,1549	2,3835	48,3174	—	102,4588	6,6411	96,6741	2,692
Francfort.	4,0625	2,3300	47,2233	98,5200	—	6,4902	94,3319	2,6357
	4,0552	2,3263	47,1579	97,6081	—	6,4817	94,3540	2,6315
Bruxelles.	62,5952	35,9000	7,2760	15,1797	15,4077	—	14,5344	4,0610
	62,5634	35,8900	7,2754	15,0576	15,4279	—	14,5568	4,0559
Amsterdam	4,3066	247,00	50,0608	104,4397	106,0085	6,8802	—	2,7941
	4,2978	246,55	49,9797	103,4403	105,9837	6,8696	—	2,7890
Milan.....	1541,34	884,00	179,16	373,78	379,39	24,6239	357,89	—
	1540,98	884,00	179,20	370,38	380,00	24,6308	358,54	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du plomb, repli du café

MÉTAUX. — *La hausse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Elle a été entretenue par la décision prise par un producteur américain de réduire son effectif et par des achats effectués pour compte chinois, de l'ordre de 30 000 tonnes à des cours inférieurs à 700 livres la tonne. La Chine a acheté 112 000 tonnes de métal en 1974, mais seulement 27 000 tonnes en 1976.*

Hausse persistante des cours du plomb sur le marché de Londres. La consommation mondiale de métal atteindra 3,70 millions de tonnes en 1977, niveau très proche du chiffre record enregistré en 1973. Elle surpassera même de 60 000 tonnes la production, selon les prévisions formulées par les spécialistes du groupe d'études réuni à Genève. L'équilibre restera encore fragile en 1978, car la demande mondiale surpassera l'offre de 100 000 tonnes.

Amélioration des cours du zinc à Londres. Pourtant, la position statistique du métal est loin d'être satisfaisante. La capacité de production n'est utilisée qu'à un peu plus de 75 % afin de ne pas alourdir les stocks excédentaires. Ceux-ci atteignent 1,2 million de tonnes, supérieurs d'un tiers au moins à leur niveau normal. La consommation mondiale devrait dépasser la production, tant en 1977 qu'en 1978, de 100 000 tonnes, estiment les experts du groupe d'études. Mais cela ne sera pas suffisant pour assainir la situation. Faudra-t-il alors recourir aux quotas de production ?

DENRÉES. — *Sensible baisse, de l'ordre de 5 % environ en moyenne, des cours du café sur les différents marchés. Elle semble avoir été provoquée par des rumeurs relatives à des ventes importantes réalisées par des exportateurs colombiens, à une diminution de 5 cents par livre des prix à l'exportation ainsi qu'à la diminution de 30 % des quantités de café torréfiées aux Etats-Unis depuis le commencement de l'année. Le Brésil maintiendra sa politique de vente à l'exportation. Pour la saison 1977-78, les disponibilités de ce pays à l'exportation sont évaluées à 23,3 millions de sacs. La prochaine récolte brésilienne est estimée à 20 millions de sacs et elle pourrait atteindre 23 millions de sacs en 1980.*

Les cours du sucre sont revenus à leurs niveaux les plus bas depuis quatre ans. Plusieurs facteurs expliquent cette chute des prix : perspectives de ventes accrues de la part de l'Argentine sur le marché mondial, désaccord persistant à Genève sur les quotas d'exportation, enfin nouveau gonflement des stocks mondiaux. Une firme privée évalue la récolte mondiale 1977-78 à 89,9 millions de tonnes en augmentation de 3,2 millions de tonnes sur celle de la précédente campagne.

CAOUTCHOUC. — *Les cours du naturel ont consolidé leur avance récente sur les places commerciales. Après la Chine, l'U.R.S.S. a acheté 25 000 tonnes de gomme à la Malaisie ce mois-ci. Ce pays avait acheté 216 000 tonnes en 1976, 234 000 tonnes en 1975 mais 314 000 tonnes en 1974.*

Cours des principaux marchés

du 23 septembre 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 689 (687), à trois mois 702 (700) ; étain comptant [illegible] (6 305), à trois mois 6 570 (6 300) ; plomb 338 (332,50) ; zinc [illegible] (290,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) [illegible] (54,70) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (61,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (120-125).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 715 (1 625).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 50,85 (51,15), déc. 52,25 (52,15).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignés à sec) oct. 237 (238) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C, inch. (417).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 22,80 (23,55).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute [illegible] (490).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 57-57,80 (56,50-58).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : [illegible]-216,75 (214-214,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 188,70 (183,40), mars 170,85 (168) ; sucre disp. 7,20 (7,70), oct. 6,95 (7,79) ; café déc. 172,06 (182), mars [illegible] (168,50).

— Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 102 (111,30), déc. [illegible] (116,20) ; café nov. 2 300 ([illegible]), janv. 2 040 (2 195) ; cacao déc. 2 530 (2 466), mars 2 275 ([illegible]).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 2 205 (2 150 1/2), mars 2 070 (2 050) ; café nov. [illegible] (2 043), janv. 1 705 (1 785) ; sucre (en francs par tonne) : déc. [illegible] (909), janv. 870 (918).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. [illegible] (243), mars 260 (253 1/2) ; maïs déc. 205 (199 3/4), mars 213 1/2 (208 1/4).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Incertitude

De ce côté de l'Atlantique comme de l'autre, certains marchés financiers semblent bien quelque peu « déstabilisés ». En France, une détente a bien été observée, avec un loyer de l'argent au jour le jour ramené de 8 1/2 % à 8 1/8 %. La Banque de France y a fortement contribué en adjugeant 5 milliards de francs en deux périodes au taux inchangé de 8 1/8 %, comme nous le laissions entendre la semaine dernière. La Caisse des dépôts et le Crédit agricole ayant largement pourvu en disponibilités le marché, ce dernier s'est trouvé très à l'aise.

Qu'on ne s'y trompe tout de même pas : au-delà de l'échéance de six mois — devinez laquelle ? — il n'y a, paraît-il, que des emprunteurs...

Aux préoccupations d'ordre politique, s'ajoutent celles de nature purement technique. Suivant les indications données par le « vent d'ouest ». Aux Etats-Unis, le nouveau gonflement de la masse monétaire fait apparaître une progression rapide, très supérieure aux objectifs fixés par les autorités monétaires. Ces dernières vont très probablement donner un nouveau « tour de vis » au crédit en faisant monter le loyer de l'argent entre banques, celui des « federal funds », qui s'inscrivait vendredi après-midi à 6 3/8 % (+ 1/8 %), contre 6 % il y a un mois et 4,5 % au printemps dernier. Les milieux financiers s'attendent donc que le taux de base des banques, relevés à 7 1/4 %, la semaine dernière, passe à 7 1/2 % avant la fin de l'année et à 8 % d'ici au printemps 1978.

Les autorités monétaires américaines se trouvent placées devant un dilemme : lutter contre l'inflation en freinant l'expansion de la masse monétaire, au risque d'accentuer le ralentissement de l'expansion, ou laisser filer les rênes pour ne pas compromettre la croissance. Il est probable que M. Arthur Burns, président du FED et gardien orthodoxe de la monnaie, choisira la rigueur. Jusqu'à quel point ? *That is the question.*

Une chose est certaine néanmoins : l'écart entre les taux sur le marché de l'eurodollar et ceux de la place de Paris se réduit, ce qui peut poser quelque jour des problèmes à nos autorités monétaires. Pour l'instant, elles restent impavides et jouent la sérénité. Jusqu'à quand ? Cela dépend de la tenue du franc, du rythme d'inflation, des mouvements sociaux, de la politique. Que de choses... — F.R.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'attention des opérateurs s'est portée sur les emprunts d'Etat déjà indexés (4 1/2 % 1973) ou susceptibles de bénéficier des clauses d'indexation figurant dans leur contrat d'émission (7 % 1973 - 8,80 % 1977).

Le marché des obligations est demeuré calme pendant la majeure partie de la semaine. En dernier lieu, cependant, la perspective d'un calendrier des émissions « chargé » (1 milliard de francs pour la semaine prochaine) a suscité des offres parfois importantes.

Lundi seront en effet lancés les emprunts *PUK* (300 millions de francs), *GIDIM* (100 millions), *Unibail* (100 millions), *B.S.N.-Gervais-Danone* (400 millions en obligations convertibles) et *BARCLAYS* (100 millions à taux flottant).

	23 sept.	Diff.
4 1/2 % 1973	661	+ 4
7 % 1973	222,80	+ 6,30
Empr. 10,30 % 1975	96,30	inchangé
10 % 1976	99,60	— 0,05
P.M.E. 10,60 % 1976	97,95	+ 0,05
P.M.E. 11 % 1977	99,40	inchangé
8,80 % 1977	104,80	+ 0,15
4 1/4 % 1963	102,90	+ 0,40
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,60	inchangé
5 1/2 % 1965	105,20	— 2,20
6 % 1966	103,90	— 0,30
6 % 1967	99,50	+ 0,05
C.N.E. 3 %	1 999,80	+ 32,80

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Générale occidentale*, qui avait, en juin dernier, porté sa participation dans *Cavenham* de 51 à 75,5 %, vient encore de renforcer sa position dans cette affaire en reprenant près de 15 % des actions *Cavenham* encore détenues par des intérêts minoritaires. L'opération, en fait, s'effectue par échange des « actions ordinaires » contre des actions de préférence.

L'exercice 1976-1977 de la *Cie Financière de l'union européenne* clos le 30 juin, s'est soldé par un bénéfice net de 24,7 millions de francs (contre 22,2). Le dividende sera fixé à 4,26 F par titre.

Pour le premier semestre, les comptes du *C.C.F.* laissent apparaître un bénéfice net consolidé (déduction faite de la part des minoritaires) de 34,4 millions de francs contre 36,6 un an auparavant. Les dirigeants espèrent que les résultats définitifs de l'exercice seront voisins de ceux de 1976, à moins que l'institution de la taxe sur les frais généraux des institutions bancaires n'entraîne la constitution de provisions trop importantes.

	23 sept.	Diff.
Cetelem	163	+ 19
Compagn. bancaire	312	+ 34,10
Compt. Entrepren.	94	+ 5,40
C.C.F.	96	+ 6,50
Crédit foncier	298	+ 14,80
Financ. de Paris	162	+ 8
Génér. occidentale	192	+ 18,50
Locafrance	148,50	+ 8,50
U.C.B.	176	+ 6
U.F.B.	223,80	+ 10,80
S.N.I.	328	+ 7
Pricel	161,30	— 3,80
Schneider	137,50	+ 9
Suez	235	+ 13
Fin. Union europ.	55	+ 1,20

Alimentation

Carrefour a réalisé au cours du premier semestre, un chiffre d'affaires (T.T.C.) de 3,8 milliards de francs (contre 2,9 pour les six premiers mois de l'exercice précédent). Le taux de progression ressort à 31,5 % (20,5 % à surface de vente égale). Les résultats avant impôts, représentaient, au 30 juin, 126,5 millions de francs (contre 99,8).

L'exercice 1976-1977 de *Guyenne et Gascogne a été clos le 30 juin* ; le bénéfice net s'est élevé à 2,37 millions de francs (contre 2,02) sans la « *Sogara* », et à 8,52 millions de francs (contre 7,79) si l'on tient compte des résultats de cette importante filiale. Le dividende revient de 8 F à 6,40 F, mais sur un capital augmenté de 33 %, par attribution d'une action gratuite pour trois anciennes.

	23 sept.	Diff.
Beghin-Say	62,50	+ 0,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	459,50	+ 14,50
Carrefour	1 330	+ 72
Casino	970	+ 35
Moët-Hennessy	438	+ 53
Mumm	289	+ 37
Olida et Caby	122,50	+ 1,50
Pernod-Ricard	283,80	+ 21
Radar	332,50	+ 17,50
Raffin. St-Louis	74,40	— 3
S.I.A.S.	293	+ 9
Veuve Clicquot	439	+ 65
Viniprix	330	+ 15
Martell	297	+ 25
Guyenne et Gasc.	163	+ 3,50
Nestlé	7 600	+ 220

Bâtiment et travaux publics

Schwartz-Hautmont qui faisait l'objet de poursuites par le tribunal de commerce de Paris, vient de se voir accorder le bénéfice de la suspension provisoire, pour un mois supplémentaire. *Bouygues* et *Constructions métalliques de Provence ont proposé* des plans de redressement.

	23 sept.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	220	+ 11
Bouygues	393,50	+ 15,50
Chimiq. et Rout.	106,80	+ 5,80
Ciments français	90,20	— 0,30
Dumez	430	+ 21
Entr. J. Lefebvre	185	+ 2,20
Génér. d'entrepr.	136,50	+ 3,50
Gds Travx de Mars.	178,50	+ 5,50
Lafarge	174	+ 3
Maisons Phénix	945	+ 35
Poliet et Chausson	120	+ 13

Filatures, textiles, magasins

Lainière de Roubaix, dont le président, M. Claude-Alain Sarre, vient de démissionner, envisage de procéder à des licenciements en raison de la dégradation du marché des fils à tricoter.

Bazar de l'Hôtel de Ville est bien orienté. Au cours des huit premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires a augmenté de 8,9 % à surface égale. Les dirigeants espèrent une amélioration des résultats par rapport à l'exercice précédent, où la société avait enregistré une perte de 1,85 millions de francs.

Bon Marché propose le report à nouveau du bénéfice net du dernier exercice, qui s'élève à 9,35 millions de francs.

	23 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	48	inchangé
Sommer-Allibert	352	+ 12
Agache-Willot	415	+ 14
Lainière Roubaix	48	— 1
La Soie	72,80	+ 5,20
Vitos	117	+ 4
Bail Investissem.	189	+ 5
C.F.A.O.	343	+ 11
B.H.V.	62	+ 7,10
Paris-France	84	— 7,10
Printemps	547	— 8
La Redoute	37,10	+ 0,50
Bon Marché	75	+ 12
Optorg	172	+ 4

Matériel électrique, services publics

La progression des commandes enregistrées par *C.I.I.-Honeywell Bull* au premier semestre est estimée à 40 %. Le groupe a comptabilisé un chiffre d'affaires consolidé de 1 651 millions de francs, *dont 55,5 % ont été réalisés hors de* France, et un bénéfice net consolidé de 42 millions de francs. Les investissements de 1977 seront de l'ordre de 600 millions de francs. Ces indications ont stimulé le marché du titre de la société mère, *Machines Bull*.

Les ventes hors taxes de *Moulinex*, au premier semestre de 1977, se sont établies à 750,5 millions de francs, contre 675,3 millions, et le bénéfice net à 56,1 millions de francs contre 41,5 millions.

Thomson-Brandt va prendre le contrôle de la société ouest-allemande *Nordmende*, dont le chiffre d'affaires est de 1,8 milliard de francs. Cette opération débouchera sur la création d'une société de droit français rassemblant *Nordmende* et les activités « électronique grand public » du groupe *Thomson-Brandt* ; celle-ci occuperait le troisième rang en Europe dans le secteur de la télévision.

	23 sept.	Diff.
Alsthom-Atlant.	55	+ 2,80
C.E.M.	67,50	+ 0,50
C.G.E.	233	+ 17,20
C.S.F.	154	+ 8
Matra	696	+ 40
Machines Bull	489	+ 23
Moulinex	164,40	+ 13,40
L.M.T.	1 100	+ 80
S.A.T.	419	— 13
Fr. Tél. Ericsson	173	+ 5
Thomson-Brandt	189	+ 11,50
General Electric	257	— 11
Générale des eaux	508	+ 46
Lyonnaise des eaux	372	+ 12,50
Ufiner-S.M.D.	94,40	+ 1,90

Produits chimiques

Arrêtés au 30 juin 1977, les comptes du groupe *Roussel Uclaf* font apparaître, pour le semestre, un bénéfice net consolidé de 39 *millions de francs contre 33,5 millions*, un an plus tôt. La marge brute d'autofinancement s'est établie à 108,3 millions de francs contre 91,7 millions.

	23 sept.	Diff.
C.M. Industries	172	+ 5,20
Cotelle et Foucher	75	+ 8,50
Institut Mérieux	350	+ 13
Laboratoire Bellon	156	+ 6,30
Nobel-Bozel	64,20	— 2,30
Pierrefitte-Auby	59	+ 0,10
Rhône-Poulenc	68,50	— 2,80
Roussel-Uclaf	169,10	+ 10,30
B.A.S.F.	313	— 9
Bayer	283,10	— 3,90
Hoechst	282	— 0,50

Pétroles

Le gisement de gaz de Frigg en mer du Nord est entré en exploitation le 13 septembre 1977, et les premières livraisons à la British Gas Corporation ont été effectuées. Elles s'élèveront à 15 millions de mètres cubes par jour jusqu'à l'automne 1978, à 35 millions ensuite, puis à 45 millions à partir de 1979.

Rappelons qu'en zone britannique, les sociétés exploitantes sont « ELF-Aquitaine », à 66,67 % et « C.F.P. », à 33,33 % ; en zone norvégienne, ce sont « ELF-Aquitaine », à 41,42 % ; « C.F.P. », à 28,71 % ; « Statoil » à 5 % et « Norsk Hydro », à 32,87 %. Cette dernière société estime que sa part dans le gisement représente l'équivalent de 1 million de tonnes de pétrole par an, ce qui compte tenu de ses intérêts dans le gisement de gaz d'Ekofisk (6,7 %), également mis en production *début septembre*, doit permettre la rentabilisation des 5 à 6 milliards de couronnes qu'elle a investis dans ce secteur.

	23 sept.	Diff.
Aquitaine	313,50	+ 11,50
Esso	58,80	+ 2,80
Franç. des pétroles	105	+ 5,10
Pétroles B.P.	62,70	+ 0,70
Primagaz	126	+ 3
Raffinage	66,85	+ 2,85
Sogerap	76	+ 2,90
Exxon	240	inchangé
Norsk Hydro	229	— 1
Petrofina	556	— 2
Royal Dutch (1)	274,50	+ 3

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,50 francs.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 1977

UNE FLAMBÉE « POLITIQUE »

La semaine boursière a été tout entière placée sous le signe de la politique, s'achevant sur une véritable flambée au lendemain du second échec des négociations sur la mise à jour du programme commun de la gauche. Les cours des valeurs françaises ont monté de 4 % à 5 % en moyenne, avec des volumes de transactions qu'on n'avait plus observé depuis quatre mois.

Une certaine déception avait bien été ressentie au cours de la séance de lundi, l'enthousiasme, un peu morbide des opérateurs lors du premier échec le jeudi précédent, s'étant trouvé légèrement douché : les négociateurs de l'opposition s'étaient quelque peu raccommodés au cours du week-end. Simultanément quelques tiraillements se faisaient jour au sein de la majorité. Ceux-ci allaient vite passer au second plan, et même disparaître complètement : la querelle entre MM. Marchais et Mitterrand reprenait de plus belle.

En Bourse, les choses se corsèrent dès le mercredi : pendant plus d'une heure, une rumeur incontrôlée mais tenace courut sur les colonnes du palais Brongniart : les discussions entre partenaires de la gauche, qui devaient reprendre à 14 heures, étaient remises « sine die »... La réaction fut immédiate : la hausse. Visionnaires ou boursiers prenant leur désir pour des réalités ? Il y avait peut-être un peu des deux. En tout cas, pronostics ou prophéties allaient se vérifier dès le lendemain : le second « sommet » était un échec.

A la veille du week-end, avant même l'ouverture de la séance, il était facile de prévoir ce qui allait se passer. Dès le début de la matinée, les opérateurs étrangers, notamment britanniques, avaient téléphonés des ordres d'achat. Au coup de cloche du début de séance, la foule des grands jours se pressait autour des groupes de cotation pour voir les commis d'agents de change se bousculer dans la fièvre.

Dès les premières minutes, les cours s'envolèrent : jusqu'à 12 % de hausse... Les négociations sur six grandes valeurs durent même être interrompues temporairement faute de vendeurs en nombre suffisant. Au vrai, chez les gérants de portefeuille ou les grands investisseurs, les cours bruts de vente étaient relevés de 4 % à 6 %, ce qui contribuait à hausser les cours d'autant. En fin de séance, l'indice instantané des valeurs françaises avait fait un bond comparable à celui effectué en avril dernier lors de l'annonce du report de la taxation des plus-values.

Du coup, il se retrouvait au plus haut depuis sept mois, avec des cours de liquidation en gain de 4,25 %.

Brillante performance sans aucun doute, « effet de décompression » s'il en fut, mais qui ressortit davantage à la psychologie des foules qu'à l'analyse économique. Certes, une partie de l'hypothèque politique qui pèse sur la Bourse de Paris depuis des mois semble partiellement levée.

Mais l'on peut légitimement s'interroger sur la longévité possible d'un tel mouvement. Certains, déjà, estimaient en fin de séance, que « l'on avait peut-être été un peu vite en besogne ». D'autres ajoutaient : « L'échec du « sommet » n'est pas définitif, l'opposition n'est pas enterrée, la majorité actuelle n'est pas encore assurée de remporter les prochaines élections. »

Ces jugements, en forme de regrets, donnent la mesure de l'accablement qui saisissait les milieux financiers devant la progression, jusque-là continue des signataires du programme commun dans l'opinion.

Ils laissent d'autre part peu de doutes sur ce qu'est devenue la Bourse depuis de nombreux mois : une formidable chambre de résonance de la politique française. Pour la plus grande joie des spéculateurs...

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Très vif repli

Les cours ont enregistré une chute assez profonde cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones, après avoir reculé de près de dix-huit points, s'est établi à son niveau le plus bas (839,14) depuis vingt et un mois.

La plus mauvaise séance de la semaine fut celle de mercredi, à l'annonce par le président Jimmy Carter de la démission de son directeur du budget, M. Bert Lance.

Certes, les milieux financiers voient d'un mauvais œil l'un des tout premiers postes du gouvernement rester vacant en ces jours difficiles. Ils ont d'autre part, traditionnellement, un préjugé défavorable à l'égard des inconnus, et attendent, non sans quelque appréhension, la nomination du successeur de M. Lance.

Ceci étant, le marché reste très préoccupé par la tendance des taux d'intérêt. A la veille du week-end, les statistiques hebdomadaires, faisant état d'une nouvelle augmentation de la masse monétaire, relançaient les craintes à cet égard.

	Cours 16 sept.	Cours 23 sept.
Alcoa	45 5/8	42,5/8
A.T.T.	62 1/8	62 1/2
Boeing	28 1/2	26 7/8
Chase Man Bank	30 1/2	30 1/4
Du P. de Nemours	108 1/8	107 1/8
Eastman Kodak	60	59 1/8
Exxon	48 1/2	47 7/8
Ford	44 5/8	44 3/8
General Electric	53 1/2	52 3/8
General Foods	33 1/2	33
General Motors	68 3/4	68 7/8
Goodyear	19 1/2	18 7/8
I.B.M.	259 1/8	257 3/8
I.T.T.	30 7/8	30 5/8
Kennecott	23	—
Mobil Oil	61 7/8	61 1/8
Pfizer	26 1/4	25 3/8
Schlumberger	68 1/4	67 7/8
Texaco	28 1/2	28 1/2
U.A.I. Inc.	18 1/8	18 3/8
Union Carbide	44 3/4	43 1/4
U.S. Steel	29 5/8	28 7/8
Westinghouse	18 7/8	17 3/8
Xerox Corp.	52 7/8	52 1/4

TOKYO

	Cours 16 sept.	Cours 22 sept.
Fuji Bank (*)	276	—
Honda Motors	628	600
Matsushita Electric	635	623
Mitsubishi Heavy	144	142
Sony Corp.	2390	2250
Toyota Motors	987	963

(*) Quatre séances seulement.

LONDRES

Retournement de tendance

La tendance s'est littéralement retournée cette semaine au Stock Exchange où, après une dizaine de séances consécutives de hausse, les cours se sont brutalement repliés. Sous la pression de ventes bénéficiaires massives, l'indice Financial Times, au plus haut niveau historique le 14 septembre dernier (549,2), est retombé à 504,7 à la veille du week-end, soit un recul de plus de 8 %.

La dégradation de la rentabilité des entreprises britanniques, dont les signes se multipliaient, a encore été confirmée à la publication, par Guest Keen et Dunlop, de résultats très décevants.

Les fonds d'Etat ont, en revanche, bénéficié d'une forte demande européenne et américaine. Celle-ci a été favorisée par des rumeurs laissant entendre que le gouvernement allait bientôt restreindre les achats étrangers de fonds d'Etat.

Les mines d'or ont fortement accéléré leur mouvement de hausse, renforcé par les tensions au Moyen-Orient et la faiblesse du dollar.

	Cours 16 sept.	Cours 23 sept.
Bowater	191	182
Brit. Petroleum	924	918
Charter	137	135
Courtaulds	127	118
De Beers	291	3.7
Free State Geduld*	15 1/6	18 7/8
Gt Univ. Stores	323	310
Imp. Chemical	437	416
Shell	623	602
Vickers	234	203
War Loan	36	36

FRANCFORT

Calme

Dans un marché resté très calme, pour ne pas dire délaissé, les cours se sont généralement repliés cette semaine à la Bourse allemande.

Seule la séance de vendredi fut un peu plus animée, en raison d'achats opérés par quelques fonds d'investissements.

Indice Commerzbank du 23 septembre : 760,8 contre 775,4, une semaine plus tôt.

	Cours 16 sept.	Cours 23 sept.
A.E.G.	86,70	83,50
B.A.S.F.	151,40	149,50
Bayer	137,30	136
Commerzbank	203,50	200
Hoechst	135,90	135,80
Mannesmann	158,50	155,20
Siemens	276,50	274,50
Volkswagen	190,70	183,50

Métallurgie, constructions mécaniques

Pour le premier semestre 1977, « Usinor » fait état d'une perte de 915,7 millions de francs avant amortissements industriels et après frais financiers (dont 180 millions de francs pour Solmer) contre un déficit de 343,8 millions de francs au premier semestre 1976. Le second semestre 1977 devrait être un peu moins mauvais, grâce à une remontée du prix de l'acier, mais la perte de l'exercice risque de frôler 1,5 milliard de francs, après un déficit de 1,24 milliard de francs en 1976 et de 1,22 milliard de francs en 1975. Les résultats de « Sacilor » ne devraient pas être sensiblement différents.

Au terme des opérations d'absorption de la Compagnie Lorraine (ex-Petits fils de François de Wendel) par sa filiale Marine-Wendel, *les porteurs de quatre* actions de cette dernière société se trouveraient posséder, en définitive, une action Marine-Wendel nouvelle et une action Compagnie générale d'Industrie et de Participation.

Au premier semestre 1977, le chiffre d'affaires des Forges de Gueugnon est en augmentation de 33 % à 603 millions de francs grâce aux exportations de tôles d'acier inoxydable, et les résultats se traduisent par un bénéfice de 2,3 millions de francs après amortissements de 30 millions, contre une perte de 16,6 millions de francs au premier semestre 1976 après 16 millions de francs d'amortissements. Mais la faiblesse de la demande sur tous les marchés fait craindre une dégradation de ces résultats au second semestre 1977.

	23 sept.	Diff.
Chiers-Châtillon	16,40	inchangé
Creusot-Loire	88	+ 3
Denain-Nord-Est	48,30	— 0,60
Marine-Wendel	40,50	— 0,50
Métal. Normandie.	43	+ 0,80
Pompey	68	+ 1
Sacilor	26,45	+ 0,75
Saulnes	60,50	+ 1
Usinor	24	— 0,80
Vallourec	96,10	+ 1,30
Alspi	58,90	+ 0,90
Babcock-Fives	77	+ 1,50
Génér. de fonderie	119	+ 1,10
Poclain	151	+ 3,90
Sagem	410,50	+ 20,70
Saunier-Duval	85,50	+ 3,50
Penhoët	161	+ 0,90
Peugeot-Citroën	308	+ 31,90
Ferodo	371	+ 19,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le Nickel S.L.N. a réalisé, lors du premier semestre de l'exercice en cours, un bénéfice net de 14,2 millions de francs contre 5,5 millions un an plus tôt.

Le premier semestre de l'exercice en cours s'est soldé, pour *Rio Tinto Zinc*, par un bénéfice net de 42,3 millions de livres contre 32,8 millions. Un dividende de 3,5 pence net a été déclaré contre 3,18 pence un an plus tôt. Le conseil du groupe pense pouvoir être en mesure de distribuer un dividende final de 5 pence au moins, contre 4,82 pence auparavant.

	23 sept.	Diff.
Imétal	69,90	— 3,40
Peñarroya	41,50	+ 1
Charter	11,60	+ 0,30
Inco	100,10	— 4,70
R.T.Z.	17,50	— 1,70
Tanganyika	12,50	— 0,10
Union minière	119	— 1,60
Z.C.I.	0,97	— 0,01
Kléber	37,20	+ 2,20
Michelin	1 340	+ 80

Mines d'or, diamants

Le dividende intérimaire de *Harmony Gold* a été fixé à 25 cents contre rien un an plus tôt.

Les comptes de l'*Anglo American Corp.* qui, pour la première fois, englobent ceux de *Rand Selection*, se sont soldés, au 30 juin 1977 (six mois) par un bénéfice net de 69,17 millions de rands. Le dividende intérimaire avait été fixé à 8,25 cents par action en mai dernier.

	23 sept.	Diff.
Amgold	107,50	+ 12,80
Anglo-American	21,50	+ 3,80
Buffelsfontein	66	+ 5,10
Free State	93,10	+ 19,05
Goldfields	16,80	+ 2
Harmony	27,10	+ 3,55
President Brand	70,20	+ 8,20
Randfontein	282,90	+ 19,90
Saint-Helena	59,85	+ 7,55
Union Corporation	19,80	+ 2,75
West Driefontein	132,50	+ 17
Western Deep	48,30	+ 4,30
Western Holdings	114	+ 14
De Beers	21,20	+ 1,65

Valeurs diverses

Suspendues le 12 septembre, les cotations de *Quartz et Silice* ont repris le 21 septembre. *Saint-Gobain-Pont-à-Mousson*, détenteur de 68,89 % du capital a lancé une offre publique d'achat sur le reste des titres en circulation, au prix unitaire de 30 F. L'O.P.A. prendra fin le 21 octobre.

	23 sept.	Diff.
L'Air liquide	291	+ 15,90
Bic	680	+ 16
Europe n° 1	378,50	+ 18,50
L'Oréal	679	— 62
Club Méditerranée	381,10	+ 10,10
Arjomari	109	+ 8
Hachette	128,80	+ 8,30
Presses de la Cité	252,20	— 7,90
P.U.K.	90	+ 2,30
St-Gob.-P.-à-M.	129,20	+ 4,30
Skis Rossignol	1 821	+ 51
Chargeurs réunis	152	+ 1

L'Oréal a réalisé, lors du premier semestre de l'exercice en cours, un bénéfice net de 75,65 millions de francs, contre 86,7 millions de francs un an plus tôt. Pour l'ensemble de 1977, le résultat avant impôt devrait être du même ordre que le précédent. Ces prévisions ont pesé sur les cours.

Aussedat-Rey, pour le premier semestre de l'exercice en cours, annonce encore une perte de 16,78 millions de francs, après 26,37 millions de francs d'amortissements. Un an plus tôt, la perte s'élevait à 65,72 millions de francs, après 25 millions de francs d'amortissements.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	22 880	29 254 360
Peugeot-Citroën	86 350	25 437 746
4,5 % 1973	36 300	23 950 320
P.U.K.	180 400	16 015 300
St-Gobain P.A.M.	118 825	15 009 834
Bic	21 850	14 589 825

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	75,3	77,2
Assurances	132,3	138,3
Banq. et sociétés financ.	62	64,4
Sociétés foncières	79	79,5
Sociétés investiss. portef.	75,9	77,1
Agriculture	73,8	73,0
Aliment., brasseries, distill.	69	71,9
Autom., cycles et l. équip.	85,8	94,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	80,6	81,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	62	62,7
Carrières salines, charbon.	89,3	90,1
Constr. mécan. et navales.	67	67,1
Hôtels, casinos, thermal.	90,4	91,2
Imprimeries, pap., cartons.	64,3	64,7
Magas., compt. d'exportat.	50,2	51,1
Matériel électrique	78,1	80,5
Métall., com. des pr. métal	47,1	47,1
Mines métalliques	93,9	92,9
Pétroles et carburants	66,1	67,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	76,6	77,4
Services publics et transp.	82,7	83,1
Textiles	95,9	96,1
Divers	101,5	104,0
Valeurs étrangères	108,2	109,1
Valeurs à rev. fixe ou ind.	—	—
Rentes perpétuelles	—	—
Rentes amort., fonds gar.	—	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	—	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	—	—
Secteur libre	—	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	—	—
Val. franç. à rev. variable.	521,8	535,0
Valeurs étrangères	799,7	896,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	59,7	61,9
Produits de base	38,6	40,0
Construction	83,3	84,8
Biens d'équipement	53,9	56,5
Biens de consom. durables	105,4	111,9
Biens de cons. non durabl.	53,8	52,6
Biens de consom. aliment.	64,4	88,2
Services	86,7	88,9
Sociétés financières	69,7	72,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	153,3	155,3
Valeurs industrielles	53,2	55,2

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 16/9	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	24200 ..	24510 ..
— (kilo en lingot)	24280 ..	24530 ..
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 ..
Pièce française (10 fr.)	208 ..	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	219 20
Union latine (20 fr.)	208 50	209 20
● Pièce tunisienne (20 fr.)	..	... ..
Souverain	223 90	225 10
● Souverain Elizabeth II	250 .	251 ..
● Demi-souverain	... ..	... ..
Pièce de 20 dollars	1108 60	1128 ..
— 10 dollars	565 ..	565 ..
— 5 dollars	. .	... ..
— 50 pesos	985 50	1004 ..
● — 20 marks	... ..	... ..
— 10 florins	210 10	218 50
● — 5 roubles	... ..	... ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	19 sept.	20 sept.	21 sept.	22 sept.	23 sept.
Terme	55 424 681	52 341 045	77 709 851	84 415 840	184 840 566
Comptant :					
R. et obl.	140 400 289	133 813 495	113 970 928	99 725 826	78 321 166
Actions	29 466 096	26 213 576	33 609 788	35 705 942	53 089 159
Total	225 291 066	212 368 116	225 290 567	219 847 608	316 250 891

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

Franç.	90,7	90	90,9	91,1	94,3
Etrang.	103,9	103,9	104,2	103,7	105,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

Tendance.	98,4	97,7	98,6	99	102,9

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	59,5	59,6	59,8	60,3	61,9



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE : RETOUR A L'HEURE D'HIVER

Les Français et certains de leurs voisins vont vivre, le dimanche 25 septembre, une vingt-cinquième heure puisqu'ils vont retrouver l'heure d'hiver. C'est, en effet, dans la nuit du samedi au dimanche 25 septembre (celle où on constate la plus faible activité) que montres et horloges seront reculées d'une heure.

A 3 heures du matin, les aiguilles seront mises sur 2 heures, récupérant l'« heure perdue » du 3 avril, date du passage à l'horaire d'été. Les Français retrouveront ainsi l'heure normale, c'est-à-dire celle des conventions internationales, soit une heure d'avance sur l'heure du méridien de Greenwich.

CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE D'ISTANBUL

Les énergies nouvelles resteront marginales pendant des décennies

Istanbul. — Face à des ressources classiques qui se raréfient, le monde ne peut guère compter sur les énergies nouvelles. C'est du moins ce qui ressort de la conférence mondiale de l'énergie, qui s'est achevée, à Istanbul, le 23 septembre, avec la participation de très nombreux chercheurs dans les domaines de l'énergie solaire ou de la géothermie. Les énergies nouvelles resteront, pendant plusieurs décennies, d'un appoint marginal aussi bien pour des raisons économiques que technologiques. Pour obtenir de l'électricité par fusion nucléaire — cette énergie d'avenir qui fait rêver bien des scientifiques, — il faudrait dépenser sur un simple projet 1 ou 2 milliards de dollars sur une période de vingt-cinq ans.

Alors, bien sûr, il y a la scission nucléaire. Autant les populations doutent, autant il n'y a pas eu un seul congressiste, « solaristes » compris, pour remettre en cause cette nécessité. La conférence d'Istanbul restera sans doute marquée par la revanche des scientifiques, apparemments sûrs de leur savoir, face aux « états d'âme », selon l'expression de l'un d'eux, des peuples et des gouvernants. Quel dommage, dans ces conditions, qu'il n'y ait pas eu d'écologistes et qu'il n'ait pas été question, une seule fois sérieusement, d'environnement.

En fait il a surtout été question de crise de l'énergie. Aussi M. Mandel, membre du conseil d'administration de la R.W.E. (société ouest-allemande d'électricité), qui succède à M. Gaspard, président d'honneur d'Electricité de France, à la tête du conseil exécutif de la conférence, a exprimé sa crainte d'une guerre de l'énergie si les pays les plus avancés ne prennent pas, dès maintenant, les mesures nécessaires.

Cette crainte d'une crise des approvisionnements, annoncée par la quasi-totalité des experts de tous pays, peut paraître paradoxale. Car le bilan des ressources mondiales d'énergie fossile, pour spéculatif qu'il soit, est loin d'être négligeable. Les nombreux rapports présentés lors de la conférence le prouvent. Il reste 300 milliards de tonnes de réserves de pétrole conventionnel, alors que la consommation mondiale en 1976, n'a été que de 3 milliards de tonnes. Et il faut ajouter 300 milliards de tonnes de pétrole non conventionel. Les ressources de charbon, techniquement et économiquement, sont de l'ordre de 640 milliards de tonnes. Et les ressources géologiques actuellement connues représentent 10 000 milliards de tonnes. Quant au gaz naturel, alors que la production de 1976 a été de 50 exajoules (1), les réserves confirmées sont de 2 500 exajoules et les ressources non encore découvertes estimées à 8 100 exajoules. Enfin, si la durée des réserves connues d'uranium ne dépasse pas les deux tiers de celle du pétrole, au rythme prévisible de l'utilisation, une année de consommation d'uranium transformé en plutonium correspond au pouvoir énergétique, selon un délégué, à l'ensemble des réserves pétrolières de la mer du Nord.

Pourtant, une crise, ou du moins une hausse importante des prix, pourrait bien intervenir dans la fourchette de temps prévue. Pour que ces ressources soient exploitées, il faut un effort financier sans précédent et « qui dépasse très largement les excédents de l'OPEP », a rappelé le ministre indonésien de la recherche, M. Sumitro. Il faut aussi une volonté des pays les mieux pourvus (les pays exportateurs de pétrole, mais aussi les Etats-Unis, l'U.R.S.S. ou l'Australie) pour développer ces ressources et les exporter. Or rien n'est moins sûr.

Comment cela n'aurait-il pas alimenté les craintes de ceux qui justifient l'annonce d'une crise prochaine, par l'impossibilité dans laquelle se trouverait l'Arabie Saoudite, pour des raisons tout à la fois politiques et économiques, de doubler sa production d'ici à 1985 ? On peut ajouter que la prospection est quasiment inexistante actuellement dans ce pays qui possède pourtant les réserves les plus importantes du monde. Les pays de l'OPEP ne sont pas seuls en cause. Le secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), le docteur Attiga, a eu beau jeu de rappeler que les Etats-Unis avaient refusé de vendre, comme cela était prévu, une partie du pétrole de l'Alaska au Japon.

L'inquiétude existe pour d'autres produits : l'uranium, dont certains pays, comme la Suède, restreignent les exportations, ou le charbon, pour lequel les producteurs recherchent avant tout la satisfaction des besoins intérieurs. A cet égoïsme des Etats s'ajoute l'importance des capitaux nécessaires à la construction des moyens de transport des diverses sources d'énergie. Or, les capitaux sont rares. Les compagnies pétrolières répugnant à prendre le moindre risque dans des pays politiquement peu sûrs, l'élan financier devra venir désormais des Etats.

La tâche est si grande que plusieurs délégués ont réclamé l'instauration d'une « Banque mondiale de l'énergie », sans laquelle certains pays du quart-monde ne pourront prospecter leurs maigres ressources. Ces pays, si l'on n'y prend garde, seront une fois encore les grands perdants de cette course vers une énergie qui se raréfie. Comment les pays pauvres feront-ils face à un doublement des prix dans les dix années à venir ? Seul un nouvel ordre économique mondial le permettra, répond-on.

Peu représentés dans cette conférence de l'énergie, les pays du quart-monde sont d'ailleurs bien mal pris en compte dans la plupart des travaux. Un orateur de la Côte-d'Ivoire, M. Kenan, s'est ainsi indigné que le taux de croissance annuel de la demande en énergie des pays en développement retenu dans le rapport consacré à l'évolution de cette demande de 1975 à 2020, ne soit que de 6,5 %.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Un exajoule = 1 milliard de milliards de joules ou 278 milliards de kilowatts-heure.

LE C.D.S. SOUHAITE LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES NOUVELLES

MM. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., et Philippe Saint-Marc, membre du secrétariat national du C.D.S., doivent exposer les vues de leur mouvement concernant l'écologie au cours de l'émission « La parole est aux partis politiques », diffusée lundi 26 septembre, à 19 h. 45 sur Antenne 2.

Les thèses écologiques du C.D.S. sont par ailleurs contenues dans un ouvrage intitulé « l'Autre Solution », manifeste du parti centriste qui sera prochainement publié. Dans le chapitre consacré aux « communautés vivantes », le C.D.S. propose un développement « qui épanouisse et améliore le cadre de vie » pour répondre à une crise mondiale qui est d'abord, selon le parti centriste, une crise de l'environnement. Parmi les éléments de cette politique, figurent notamment la création d'une agence de lutte contre la pollution de l'air et contre la pollution par le bruit, le renforcement des pouvoirs du médecin du travail et du comité d'hygiène et de sécurité pour éliminer les agressions contre l'homme sur les lieux de travail, enfin le développement des « médecines douces » pour promouvoir l'écologie biologique. Le C.D.S. souhaite également qu'une délégation à l'aménagement du temps voie le jour et préconise l'augmentation de la part des énergies nouvelles et des économies d'énergie sans remettre en cause le programme nucléaire civil.

Rassemblement écologique autour du Super-Phénix allemand

Des dizaines de milliers de manifestants sont attendus à Kalkar

La manifestation prévue à Kalkar, petite cité allemande proche de la frontière germano-hollandaise, où l'on attendait, ce samedi 24 septembre, plusieurs dizaines de milliers de militants — non seulement des « Burgeninitiativen » (comités de citoyens) mais aussi de France, de Suisse, de Belgique, des Pays-Bas et du Danemark, — est le dernier avatar d'un projet qui a été souvent contesté.

C'est en janvier 1968 que le premier accord a été conclu entre des sociétés allemandes, britanniques, belges et néerlandaises pour la construction d'un prototype de surrégénérateur de 300 MW en Allemagne fédérale, l'équivalent de notre prototype Phénix. Ce Phénix allemand, dont l'entrée en service a été successivement annoncée pour 1973, puis 1976, puis 1979. Il démarrera effectivement — si rien ne s'y oppose plus — en 1983, soit avec dix ans de retard. D'abord prévu près de Karslruhe, puis à proximité d'Aixe-la-Chapelle, puis à Clèves, c'est finalement à Kalkar qu'il doit être construit.

Malgré ses retards, ce projet est la concrétisation de la volonté de la R.F.A. de poursuivre le développement jusqu'ici très rapide d'un équipement électronucléaire, qui compte actuellement douze réacteurs développant 6 740 MW, soit le double de la capacité française. Il signifie encore que les industriels d'outre-Rhin entendent ne prendre aucun retard dans les technologies nucléaires « d'avenir ». Ainsi, l'Allemagne participe avec l'Italie au financement du surrégénérateur Super-Phénix de Creys-Malville et vient de conclure, le 5 juillet dernier, un nouvel accord avec la France pour développer et vendre en commun la technique surrégénérateur.

Si le prototype de Kalkar est « européen », la contestation l'est aussi. Elle s'appuie en R.F.A., sur les comités de citoyens (Burgeninitiativen), qui se sont déjà manifestés à plusieurs reprises. En particulier, par l'occupation du site rhénan de Wyhl (Bade-Wurtemberg) en mars 1975. Les anti-nucléaires se sont aussi manifestés, cette fois avec violence, à Brokdorf (Schleswig-Holstein), en mars 1976 et en février 1977. Les citoyens ont encore exprimé massivement leur opposition au nucléaire à Gorleben (Basse-Saxe), en mars 1977, où est projetée la construction d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, ainsi qu'à Grohnde (Basse-Saxe), en mars 1977, contre un projet de centrale. Enfin, les anti-nucléaires d'outre-Rhin étaient venus prêter main-forte aux mouvements français à Creys-Malville, les 30 et 31 juillet dernier.

Les écologistes français, qui, à bord de cars et de voitures particulières, sont partis d'un certain nombre de villes de France pour rallier Kalkar, vont donc « rendre la politesse » à leurs homologues d'outre-Rhin. Mais on a tiré là-bas les leçons de Malville, et un impressionnant service d'ordre (près de 10 000 policiers) est en place. Les écoles ont été fermées vendredi, pour héberger les forces de l'ordre, et les magasins baisseront leurs rideaux ce samedi. Enfin, interdiction a été faite aux manifestants de porter des casques ou des masques.

M. DE LA PANOUSE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE RADIO-MONTE-CARLO

M. Frédéric de la Panouse a été nommé, vendredi 23 septembre, directeur général de Radio-Monte-Carlo en remplacement de M. Henri Dolbois, qui a remis sa démission. Entré à Radio-Monte-Carlo en 1943 comme directeur administratif et financier, M. de la Panouse avait été nommé directeur général adjoint en 1973. Il avait pris sa retraite en juillet dernier.

LES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

SEINE-ET-MARNE : vingt et un candidats pour quatre sièges

Dans ce département, le seul de la région Ile-de-France, où l'élection se déroule au scrutin majoritaire, qui permet les candidatures individuelles, quatre listes ont été constituées. M. Etienne Dailly (rad.), vice-président du Sénat, président du conseil général, conduit celle de la majorité à laquelle participent MM. Marc Jacquet (R.P.R.), ancien ministre, ancien député, conseiller général, maire de Melun, Paul Séramy (C.D.S.), ancien député, conseiller général, maire de Fontainebleau, et Jacques Larché (P.R.), conseiller général.

La liste U.G.S.D. est composée de MM. Jean Grattier (P.S.), maire de Nemours, Michel Diefenthal (P.S.), maire de Croissy-Beaubourg, Marc Baréyre (M.R.G.) conseiller général, maire de Courtomer et Louis Reboul (P.S.), maire de Roissy-en-Brie.

Parti communiste et fédération des républicains de progrès présentent une liste unique qui comprend pour le P.C., Mme Maryvonne Pouvreau, maire honoraire de Dammarie-les-Lys et M. Jean Séjourné, maire de Varennes-sur-Seine, et pour les gaullistes d'opposition, MM. Jacques Dauer et Marcel Pinault, conseiller général.

MM. Bernard Castagner, maire de Coupvray, Jacques Cauchemez, Léonard Ortis et Claude Morlet se présentent sur la liste « *pour l'autogestion et l'expression des communes* » (tendance P.S.U.).

M. Guy Millot, sénateur sortant (mod.) est candidat individuel ainsi que MM. Guy Rabourdin, ancien député U.D.R., ancien conseiller général, ancien maire de Chelles, Jean Derameix (mod. maj.), conseiller général, maire de Voulx, René Gresser et Hervé Le Mouellic.

ESSONNE : trois listes pour cinq sièges.

M. Jean Colin (C.D.S.), seul des trois sénateurs sortants à se représenter, conduit la liste de la majorité, composée de MM. Pierre Ceccaldi-Pavart (mod. maj.), conseiller général, maire de Dourdan ; René L'Helguen (centriste), conseiller général, ancien maire d'Athis-Mons ; Gabriel Thirouin (mod. maj.), maire d'Angerville, et Mme Micheline Bruchon (mod. maj.), maire de Marolles-en-Hurepoix.

Deux autres listes sont en présence. L'une, socialiste homogène, est composée de MM. Pierre Noé, premier secrétaire de la fédération départementale ; Jean Hardouin, conseiller général, maire de Montgeron ; René Sanvoisin, conseiller général ; Mme Josette Dufour, conseillère municipale de Maisse, et M. Jean-Marie Rouquier, maire d'Etrechy. Sur l'autre, qui regroupe des candidats communistes et radicaux de gauche, figurent MM. Jean Ooghe, président de la commission départementale, maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, et René Gamboa pour le P.C. ; MM. Georges Dortet, maire de Fontenay-lès-Briis ; Jean-Claude Duflon, conseiller municipal d'Epinay-sous-Sénart, et Roland Ertel, pour le M.R.G.

● *M. André Bessière*, maire de Nohic (Tarn-et-Garonne), candidat aux élections sénatoriales, a annoncé vendredi 23 septembre à Toulouse son intention de démissionner du parti radical, les instances nationales de celui-ci ne lui ayant pas accordé leur investiture. M. André Bessière a maintenu sa candidature sous l'étiquette « *indépendant majorité* ».

SEINE-SAINT-DENIS : trois listes pour six sièges.

Le parti communiste présente ses trois sénateurs sortants : Mme Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste du Sénat, maire de Noisy-le-Grand, MM. Fernand Lefort, maire de Saint-Ouen, James Marson, maire de La Courneuve, qui font équipe avec MM. Jean Garcia, secrétaire de la fédération départementale, membre du comité central, Daniel Bidart et Pierre Perillaud, conseiller général.

M. Claude Fuzier, conseiller général, maire de Bondy, conduit la liste socialiste, sur laquelle figurent MM. Marcel Debarge, secrétaire de la fédération socialiste, maire du Pré-Saint-Gervais, Gilbert Bonnemaison, conseiller général, maire d'Epinay-sur-Seine, Mme Madeleine Gueu, MM. Michel Uranga et Jacques Thévenin.

Pour la majorité, sont candidats MM. Charles Cathala, ancien conseiller général, ancien maire de Neuilly-Plaisance, sénateur sortant (Union centriste), Roger Lefort (P.R.), conseiller général, Jean-Jacques Salles, Robert Dujardin (P.R.), adjoint au maire du Raincy, Mme Colette Bréard et M. Roger Wolf-Deckert.

SOMME. — En application de deux articles du code électoral et du code du commerce, le tribunal administratif d'Amiens a rejeté la candidature de M. Marcel Bouchon (sans étiq.), dont l'entreprise a fait l'objet d'une mise en règlement judiciaire. M. Manchon a indiqué qu'il fera appel devant le Conseil constitutionnel. Toutefois, cet appel n'étant pas suspensif, il ne pourra pas être candidat. — (Corr.)

VAL-DE-MARNE : quatre listes pour six sièges

M. Alain Poher (C.D.S.), président du Sénat, président de l'Association des maires de France, maire d'Ablon-sur-Seine, conduit la liste de la majorité sur laquelle figurent MM. Michel Giraud, délégué national du R.P.R. aux collectivités locales, président du conseil régional d'Ile-de-France, conseiller général, maire du Perreux ; Jean Clouet (P.R.), conseiller général, maire de Vincennes ; Roland Nungesser (R.P.R.), député, ancien ministre, maire de Nogent-sur-Marne ; Louis Manchon (P.R.), conseiller général, maire de Saint-Maurice, et Etienne Audfray (C.D.S.), maire de Bry-sur-Marne.

La liste communiste est composée de MM. Marcel Rosette, maire de Vitry-sur-Seine, responsable des élus locaux au comité central ; Charles Lederman, avocat ; Mme Hélène Luc, vice-présidente du conseil général ; M. Yves Drouin, premier adjoint au maire de Limeil-Brévannes ; Mme Christiane Barrot, première adjointe au maire de La Queue-en-Brie, et M. Robert Bribet, adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger.

Chef de file de la liste socialiste, M. Jacques Carat, sénateur sortant, vice-président du conseil général, maire de Cachan, président de l'Union des maires de l'agglomération parisienne, membre du comité directeur P.S. a pour colistiers, MM. Pierre Tabanou, conseiller général, maire de L'Hay-les-Roses, rapporteur des problèmes du personnel communal au sein de l'Association des maires de France, Serge Lagauche, conseiller général, premier adjoint au maire de Créteil, Mme Nicole Feidt, secrétaire de la commission nationale de l'action féminine du P.S., MM. François Campusan, conseiller général et Mandy Moscovici, conseiller municipal d'Ivry.

La liste de la fédération des républicains de progrès est composée de MM. Gilbert Noël, ancien député U.D.R., ancien maire de Saint-Maur, Jean Kalck, conseiller municipal de Choisy-le-Roi, Mme Yvonne Rose, MM. Pierre Roudier-Hamon, Gérard Ayvasian et Mme Marie-Madeleine Vidal.

Aux Journées parlementaires de Menton

LE R.P.R. VA PRÉCISER SON PROGRAMME POLITIQUE

Les journées d'étude parlementaires du groupe R.P.R. se tiendront à Menton les 27, 28 et 29 septembre en présence de M. Jacques Chirac, président du mouvement. M. Claude Labbé, président du groupe, donnera lecture d'un message de M. Raymond Barre qui, en raison de son voyage à Moscou, a dû renoncer à se rendre à Menton.

Ces journées seront consacrées beaucoup moins à la préparation de la dernière session de la législature, qui s'ouvrira le lundi 3 octobre, qu'à l'examen des conditions dans lesquelles se présenteront les élections législatives de mars 1978.

Selon M. Labbé, le groupe R.P.R. ne veut pas donner l'impression d'être un « *syndicat de sortants* ». C'est pour cela qu'aux côtés des élus actuels du mouvement se trouveront un certain nombre de nouveaux candidats qui porteront les couleurs gaullistes aux prochaines élections. Si les parlementaires R.P.R. veulent établir un bilan de vingt années de la Vᵉ République, qui furent, selon eux, « *en définitive les plus heureuses et les plus fécondes pour la France* », ils comptent aussi élaborer à Menton les grandes lignes du programme propre à leur mouvement et sur lequel ils feront campagne pour les élections législatives.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Giscard d'Estaing* a reçu vendredi 23 septembre le docteur Pierre Lagourgue, président du conseil général de la Réunion membre du parti républicain, avec lequel il s'est entretenu de l'application des mesures économiques qu'il avait annoncées lors de son voyage dans l'île en octobre 1976. Certaines de ces mesures n'ayant pas été suivies d'effet, a indiqué le docteur Lagourgue, une nouvelle réunion aura lieu au palais de l'Elysée, à ce sujet, dans une quinzaine de jours.

● *Les vœux du président de la République française à Paul VI.* — A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de Paul VI, M. Valéry Giscard d'Estaing lui a adressé un message dans lequel il lui exprime son « filial dévouement ».

● *Le Groupe Boussac* comptera bientôt une usine de moins dans les Vosges : la Filature des Grands Sables qui emploie cent soixante-sept salariés, à Epinal, doit être incessamment vendue à la société allemande Woco spécialisée dans la fabrication des pièces mécaniques en caoutchouc. Un accord de principe vient d'être signé par MM. Wolff, P.-D. G. de la société Woco et Jean-Claude Boussac, gérant de C.I.T.F. — (Corresp.)

● *L'U.R.S.S. a lancé un satellite scientifique, Prognoz-6,* porteur d'expériences françaises. Prognoz-6 a été mis, le 22 septembre, sur une orbite très allongée qui l'éloigne parfois à 200 000 kilomètres de la Terre.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 24 septembre 1977 a été tiré à 625 021 exemplaires.